HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

TOME SIXIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS
DE FRANCE,

PAR M. J.-B. GODART;

OUVRAGE BASÉ SUR LA MÉTHODE DE M. LATREILLE;

AVEC LES FIGURES DE CHAQUE ESPÈCE, DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE PAR M. P. DUMÉNIL, PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE;

CONTINUÉE

PAR M. P-A-J. DUPONCHEL,

AUTEUR D'UNE MONOGRAPHIE DES ÉROTYLES, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES GEORGOFILI DE FLORENCE, ETC.

NOCTURNES.

Tome troisième.

A PARIS,
CHEZ CREVOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 3.

1826.

NOTICE

SUR

J.-B. GODART,

ANCIEN PROVISEUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE, ET AUTEUR DE L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES DE FRANCE.

[Décédé le 27 juillet 1825.]

Le savant aussi modeste qu'instruit dont je suis chargé de continuer l'ouvrage m'ayant compté au nombre de ses amis, c'est à-la-fois un besoin et un devoir pour moi de rendre hommage à sa mémoire, en faisant connaître ici les principaux traits de sa vie et les services qu'il a rendus à l'Entomologie.

Jean-Baptiste Godart est né à Origny, département de l'Aisne, le 25 novembre 1775. Après avoir fait d'excellentes études au collége de Louis-le-Grand, et y avoir été attaché pendant long-temps comme sous-directeur, il fut envoyé à Bonn pour y faire l'*intérim* de la place de proviseur du lycée de cette ville, vacante par la mort du titulaire. Bientôt après il fut confirmé dans cette place, qu'il remplit de la manière la plus distinguée, jusqu'au moment où l'invasion du pays par les armées alliées l'obligea de la quitter, c'est-à-dire jusque vers la fin de 1813. Il perdit à cette époque désastreuse, non-seulement tout son mobilier, mais, ce qui lui fut beaucoup

plus sensible, sa collection de Lépidoptères, fruit de vingt ans de recherches. A sa rentrée en France, il obtint la place de censeur des études au collége de Nancy, et fut mis à la retraite dix-huit mois après, par suite d'une nouvelle organisation de ce collége.

Mon intention étant principalement de faire connaître M. Godart comme naturaliste, je n'entrerai pas dans plus de détails sur la partie de sa vie qui fut consacrée à l'instruction publique; cependant je ne puis passer sous silence une action bien honorable pour lui dans cette carrière, où il a d'ailleurs rendu les plus grands services. Au moment où il fut obligé d'évacuer le lycée de Bonn, il s'y trouvait environ trois cents jeunes Français qui n'avaient ni parents ni amis dans cette ville. Il entreprit de les ramener dans leur patrie, se mit à leur tête, et fit ainsi quatre-vingts lieues à travers un pays alors couvert de soldats de toutes les nations armées contre la France. Il serait difficile de se figurer tous les embarras et les obstacles qu'il eut à surmonter pour procurer la nourriture et le logement à sa petite troupe pendant une route aussi longue. Enfin, après vingt-cinq jours de marche (car on pense bien qu'il fut obligé de faire beaucoup de détours), il arriva à Douay avec tous ses jeunes élèves; ils entrèrent d'abord au collége de cette ville pour se remettre de leurs fatigues, et furent ensuite rendus tous sains et saufs à leurs parents. Cette conduite courageuse, jointe aux services antérieurs de M. Godart, était digne sans doute d'une grande récompense. Trop fier pour en solliciter aucune, il n'en eut d'autre que la satisfaction d'avoir fait plus que son devoir dans cette circonstance.

M. Godart était né avec un goût décidé pour la partie de l'Entomologie qui concerne les Lépidoptères. Ce goût le suivit dans toutes les conditions de sa vie; mais il ne s'y livra d'une manière profitable à la science que depuis son second retour à Paris, lorsqu'il fut mis à la retraite, c'est-à-dire en 1816. Jusque là il n'avait fait que le cultiver en amateur, et il ne prévoyait pas sans doute, lorsqu'il était proviseur, qu'un jour, ce qui n'avait été pour lui qu'un

sujet de délassement se convertirait en une occupation sérieuse qui, en ajoutant à ses moyens d'existence, lui ferait prendre place parmi ceux qui se sont fait un nom dans les sciences naturelles. Ce furent les conseils du savant M. Latreille, dont il était connu depuis long-temps, qui le déterminèrent à tirer parti des connaissances qu'il avait acquises sur les Lépidoptères. Ce célèbre naturaliste ne tarda pas à lui en fournir l'occasion, en le chargeant de rédiger pour lui l'article *Papillon* dans l'Encyclopédie méthodique. M. Godart s'acquitta si bien de cette tâche, que, de l'aveu de tous les connaisseurs, l'article dont il s'agit est un des meilleurs de la partie entomologique de l'Encyclopédie.

Bientôt après, la rédaction de l'*Histoire naturelle des Lépidoptères de France* lui fut confiée; et c'est alors que, livré à ses propres forces, il donna des preuves encore plus évidentes de ses connaissances réelles dans cette partie si intéressante de l'Entomologie et de son talent pour décrire ce qu'il savait si bien observer.

C'est ici l'occasion de rappeler que lorsque M. Godart consentit à se charger de cet ouvrage, il en avait déja paru trois livraisons rédigées par un jeune médecin qui, n'ayant pas consulté ses forces avant de commencer son entreprise, fut bientôt obligé de l'abandonner: quoique ces trois livraisons aient été refaites par M. Godart, il ne fut pas le maître de rien changer à la forme ni au plan de l'ouvrage, dont le cadre se bornait alors aux Lépidoptères des environs de Paris; et ce ne fut qu'après en avoir publié les quinze premières livraisons, comprenant les *Diurnes* de cette localité, que l'éditeur, voulant le rendre d'un intérêt plus général, jugea convenable d'en agrandir le cadre, et d'y faire entrer tous les Lépidoptères de France. Il a dû nécessairement résulter de cette détermination tardive un défaut d'unité dans la première partie, qui traite des Lépidoptères diurnes, défectuosité qu'il n'a pas dépendu de M. Godart d'éviter et qu'il a corrigée d'ailleurs autant que possible par un tableau méthodique très-bien fait à la fin du second volume. Mais si l'histoire naturelle des Lépidoptères de France

laisse quelque chose à désirer pour la forme, on ne peut disconvenir que le fond n'en soit excellent ou du moins peu accessible à la critique. Voici l'énumération des qualités qui distinguent, selon moi, cet ouvrage et le recommandent, non-seulement aux simples amateurs, mais aux véritables Entomologistes.

Classification naturelle fondée sur des caractères aussi constants qu'évidents (1).

Descriptions claires et précises, et telles que les espèces peuvent être facilement reconnues sans l'aide des figures.

Synonymie exacte, avec le signalement des erreurs qui existent dans les autres ouvrages.

Observations intéressantes et curieuses sur les mœurs et les habitudes des Lépidoptères en général, et dont beaucoup sont neuves et propres à l'auteur.

Enfin, figures supérieures à toutes celles des ouvrages du même genre, du moins à partir des planches gravées d'après les dessins de M. Duménil.

C'est donc un malheur pour la science que M. Godart n'ait pas vécu assez long-temps pour terminer la tâche qu'il s'était imposée; sa mort doit laisser d'autant plus de regrets, qu'elle fut occasionée par son extrême désir de rendre son ouvrage le plus parfait possible. En effet, il ne voulait avancer que des faits exacts, et qu'il eût par conséquent vérifiés lui-même; il espérait d'ailleurs en découvrir de nouveaux qui eussent échappé à ses devanciers. Animé par ce double motif, il ne s'épargnait aucune peine ni aucune fatigue pour atteindre son but. De là, pour lui, l'obligation indispensable de faire de fréquentes excursions à la campagne, afin de se procurer vivantes et d'observer dans leurs divers états le plus grand nombre d'espèces possibles, avant de les décrire et de les faire figurer. C'est en se livrant à ces recherches aussi attrayantes que pénibles dans la forêt de

---

(1) Cette classification est celle de M. Latreille, modifiée dans quelques détails.

Sénart, l'été dernier, sous une température de 28 degrés de chaleur (Réaum.), qu'il prit le germe de la maladie inflammatoire à laquelle il succomba le quatrième jour de l'invasion, le 27 juillet 1825, à l'âge de quarante-neuf ans et huit mois. Ainsi, il est mort dans la force de l'âge, victime de son zèle pour la science qu'il cultivait avec tant de succès, et dont il aurait sans doute reculé les bornes, s'il eût vécu aussi long-temps que sa forte constitution le promettait.

Outre l'article *Papillon* dans l'Encyclopédie et l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France, M. Godart a publié un mémoire très-intéressant sur plusieurs espèces nouvelles de Lépidoptères diurnes exotiques; ce mémoire a été inséré dans les annales de la Société Linnéenne, dont il était membre. En cette qualité, il avait droit aux regrets de ses savants confrères; M. le capitaine de Villiers, l'un d'eux et en même temps son ami, s'est chargé de les exprimer dans une notice qui a été lue dans la séance publique du 28 décembre dernier. Cette notice, dictée par un cœur profondément pénétré de la perte du savant qui en est l'objet, renferme l'éloge le plus vrai de ses qualités, soit comme naturaliste, soit comme homme privé. Sous ces deux rapports, toutes les personnes qui ont eu des relations avec M. Godart partageront l'opinion et les regrets de M. de Villiers. Chacune d'elles a pu apprécier son extrême obligeance, son désintéressement, sa loyauté et surtout sa franchise : peut-être poussait-il un peu trop loin cette dernière qualité; par cette raison, elle a pu lui être plus nuisible qu'utile dans le cours de sa vie. Au reste, c'était un véritable philosophe-pratique dans sa conduite : simple et modeste dans ses goûts, on ne l'entendit jamais regretter son ancienne position, quoiqu'il fût réduit pour vivre à une modique pension et au faible produit de ses travaux scientifiques; la découverte d'un papillon d'une espèce rare ou nouvelle suffisait pour le dédommager amplement des privations qu'il était obligé de s'imposer.

J'ai dit plus haut que M. Godart faisait de fréquentes excursions à la campagne pour rendre son ouvrage plus parfait. Ces excursions, en lui prenant beaucoup de temps, lui

en laissaient très-peu pour le travail du cabinet. Aussi n'a-t-on rien trouvé de préparé pour l'impression parmi ses manuscrits, qu'on m'a dit ne consister qu'en notes informes dont lui seul avait la clef. Au reste, tous ses manuscrits, ainsi que sa collection, sont aujourd'hui la propriété de M. Marchand (de Chartres), l'un des souscripteurs et qui cultive lui-même l'Entomologie avec beaucoup de succès.

Paris, le 28 février 1826.

P.-A.-J. D.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

A l'époque où M. Godart commença son travail sur les *noctuélites*, deux genres seulement divisaient cette tribu dans la méthode de M. Latreille; savoir, le genre *érèbe*, qui ne se compose que d'espèces exotiques, et le genre *noctuelle*, auquel se rapportent plus de cinq cents espèces européennes, dont quatre cents au moins appartiennent à la France. M. Godart avait senti que, pour mettre de l'ordre dans ce grand nombre d'espèces et en faciliter l'étude, il était indispensable d'y établir plusieurs coupes génériques; cependant il s'est borné à faire précéder leur description de l'exposition des caractères des deux seuls genres reconnus alors par M. Latreille, et cela probablement parce que son plan n'était pas encore bien arrêté au moment où il fut obligé de donner à l'impression la première livraison des noctuelles. Quoi qu'il en soit, je sais que son intention était de modifier cette partie de son ouvrage, et de choisir à cet effet parmi les nombreux genres des auteurs allemands ceux qui lui paraîtraient les mieux caractérisés, pour les adapter ensuite à la méthode de M. Latreille. Mais la mort est venue le surprendre avant qu'il ait pu exécuter son projet; et s'il a laissé, à cet égard, quelques documents qui auraient pu m'être utiles, on a vu dans la notice qui précède qu'ils n'ont pas été mis à ma disposition; ainsi je me trouve dans l'impossibilité de donner suite à son plan, en supposant qu'il en eût adopté un.

Au reste, M. Latreille a reconnu lui-même depuis lors la nécessité d'établir quatre genres de plus dans sa tribu des *noctuélites*, sous les noms de *Calyptre*, *Gonoptère*, *Chrysoptère* et *Plusie* (1). Je ne pouvais mieux faire que de les adopter, puisque le titre de l'ouvrage que je suis chargé de continuer annonce qu'il est basé sur sa méthode: toutefois, comme ils m'ont paru insuffisants, j'en ai ajouté deux autres, avec son assentiment, sous les noms de *Cucullie* et *Xanthie;* ce qui porte à sept le nombre de ceux dans lesquels seront réparties toutes les noctuelles de la France qui parviendront à ma connaissance.

Des sept genres dont il s'agit, M. Godart a donné les caractères du premier; je ferai connaître ceux des six autres à mesure que j'arriverai à la description des espèces que chacun d'eux renferme. En attendant, on en trouvera ci-après la nomenclature, avec les noms des espèces qui leur servent de types.

J'ai cité pour exemple des espèces qui appartiennent au premier genre plusieurs de celles qui forment types des subdivisions à y établir; M. Godart n'ayant pas suivi exactement ces subdivisions, je ne puis coordonner ce qu'il a fait avec ce qu'il me resterait à faire à cet égard. Je me bornerai donc à décrire la suite des espèces qui se rapportent à ce genre, sans chercher à les grouper par sous-genres, sauf à les mettre à leur véritable place dans le tableau méthodique que je donnerai à la fin des nocturnes. M. Godart a décrit à peu près la moitié des noctuelles proprement dites; il me reste par conséquent à en donner le complément avant de passer au genre *Cucullie*, qui vient immédiatement après. Ainsi c'est par ce complément que commencera le sixième volume.

---

(1) Dans son dernier ouvrage, intitulé *Familles naturelles du règne animal.*

DIVISION DES NOCTUELLES EN SEPT GENRES.

1 genre.	NOCTUELLE.	*Noctua.*	*Exemple.* Fraxini, pronuba flavicornis alni, etc.	Genre unique créé par Fabricius et qui a donné son nom à la tribu.
2 *id.*	CUCULLIE (1).	*Cucullia.*	*Ex.* Verbasci.	Genre d'Ochsenheimer adopté par moi.
3 *id.*	XANTHIE (2).	*Xanthia.*	*Ex.* Croceago.	*Idem.*
4 *id.*	GONOPTÈRE (3).	*Gonoptera.*	*Ex.* Libatrix.	Genre créé par M. Latreille.
5 *id.*	CALYPTRE (4).	*Calyptra.*	*Ex.* Thalictri. (Hubn.)	Genre d'Ochsenheimer adopté par M. Latreille.
6 *id.*	PLUSIE (5).	*Plusia.*	*Ex.* Festucæ.	*Idem.*
7 *id.*	CHRYSOPTÈRE (6).	*Chrysoptera.*	*Ex.* Concha.	Genre créé par M. Latreille.

(1) De *Cucullus* (capuchon). Toutes les espèces de ce genre ont la partie antérieure du corselet relevée en forme de capuchon.

(2) De Ξανθὸς (jaune), couleur dominante de toutes les espèces de ce genre.

(3) De Γωνία (angle) et de Πτερὸν (aile), à cause des ailes très-anguleuses ou très-découpées de la N. *Libatrix*, espèce unique de ce genre.

(4) De *Calyptra* (cape). La noctuelle *Thalictri* (Hubn.) ou *Capucina* (Esp.), la seule du genre, semble revêtue d'une espèce de cape, dans l'état de repos.

(5) De Πλούσιος (riche). Toutes les espèces de ce genre ont les ailes supérieures ornées de couleurs métalliques plus ou moins brillantes, ce qui leur a fait donner le nom de Phalènes riches par quelques auteurs.

(6) De Χρυσὸς (or) et de Πτερὸν (aile). Les noctuelles *Concha* et *Moneta*, les seules de ce genre, sont encore plus riches que les *Plusies*, et s'en distinguent par la longueur de leurs palpes.

HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS NOCTURNES
DE FRANCE.

CCXLV. NOCTUELLE TÉNÉBREUSE.

NOCTUA TENEBROSA. (*Hubn.*)

BOMBYX FERRUGINEA. (*Esp.*)

AGROTIS TENEBROSA. (*Ochsen.*)

LA FERRUGINÉE. (*Engram.* fig. 387. a. b. c. d.)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-brun-foncé, avec deux raies noirâtres sinueuses et transverses. Entre ces deux raies on remarque un petit disque jaunâtre,

sur lequel se dessine en noir la tache réniforme ordinaire, sans être accompagnée de l'orbiculaire, dont l'absence peut servir à caractériser cette espèce. On aperçoit en outre le long de la côte plusieurs petits traits jaunâtres placés obliquement, et dont trois sont plus apparents que les autres. Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-brun uniforme et un peu moins foncé que sur les supérieures. Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus, avec une bande arquée et une tache centrale sur les inférieures, et quelques vestiges des traits ou raies du dessus sur les supérieures.

Cette description des ailes, faite d'après le mâle, convient également à la femelle, qui n'en diffère que parce que la tache réniforme est fermée chez elle, tandis qu'elle ne forme qu'un croissant dans le mâle, ainsi qu'on peut le voir en comparant les deux figures; toutefois nous n'osons garantir que cette différence soit constante dans tous les individus.

Le corps participe de la nuance des ailes dans les deux sexes. Les antennes sont jaunâtres chez l'un et l'autre; très-pectinées dans le mâle, et ciliées dans la femelle.

Nous n'avons jamais trouvé la chenille de cette espèce, qui vivrait sur le petit *plantain* (*plantago lanceolata*), suivant Hubner. D'après la figure

qu'en donne le même auteur, elle serait lisse, d'un jaune-ferrugineux, avec la tête d'un rouge-brun; cinq raies longitudinales d'une couleur plus pâle, dont une sur le dos et deux de chaque côté du corps; un chevron brun et quelques points blancs sur chaque anneau; et enfin les stigmates bordés de noir. La chrysalide serait d'un rouge-brun-luisant, avec une pointe trifide à la queue.

La noctuelle *Ténébreuse* paraît plus commune en Allemagne qu'en France. L'individu que je possède m'a été envoyé de Vienne en Autriche, et diffère un peu de ceux que M. Godart a fait figurer.

CCXLVI. NOCTUELLE IGNICOLE.

NOCTUA IGNICOLA. (*Hubn.*)

AGROTIS IGNICOLA. (*Ochsen.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Nous ne connaissons aucun auteur qui ait parlé de cette noctuelle avant Hubner, qui lui a donné le nom d'*Ignicola*, que nous lui avons conservé. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-rougeâtre, traversées dans leur milieu par une bande plus pâle un peu arquée, sur laquelle se dessine en noir, mais d'une manière irrégulière, la tache réniforme ordinaire, avec une raie également noire composée de traits interrompus. Le limbe ou bord terminal, de la même teinte que la bande du milieu, est séparé de la frange par un liseré noir interrompu par les nervures. Enfin, dans l'intervalle du corselet à la bande du milieu, on remarque deux lignes noires parallèles, formées de traits interrompus, ainsi que plusieurs autres traits séparés de la même cou-

leur, dont deux paraissent tenir lieu de la tache orbiculaire. Le dessus des ailes inférieures est de couleur paille, avec une large bordure brune, séparée de la frange par un liseré noir.

Le dessous des quatre ailes offre quelques vestiges des taches du dessus sur un fond d'un brun-clair.

La tête et le corselet sont de la même couleur que les ailes supérieures. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont jaunâtres et pectinées.

La femelle ne nous étant pas connue, notre description ne s'applique qu'au mâle.

Nous ne connaissons pas non plus la chenille, qui ne se trouve figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance.

La noctuelle *Ignicole* se trouve en France et en Allemagne.

CCXLVII. NOCTUELLE MÊLÉE.

NOCTUA MIXTA. (*Fab. syst. ent.*)

NOCTUA CURSORIA.
(*Hubn. Wien. Verz. Borkh.*)

AGROTIS CURSORIA. (*Ochsen.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

La noctuelle dont il est ici question n'a rien de commun avec la *Mêlée* d'Engramelle (fig. 529), non plus qu'avec la *Mista* de Hubner (fig. 509); mais elle se rapporte à la *Cursoria* de ce dernier auteur, laquelle paraît bien être la même espèce que Fabricius avait le premier décrite sous le nom de *Mixta*, que nous lui avons restitué par ce motif.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune-fauve, lavé de brun le long de la côte ou du bord supérieur, avec une bordure brune séparée de la frange par un liseré noir. Les deux taches or-

dinaires sont très-marquées, savoir : la réniforme d'un brun-foncé, et l'orbiculaire d'un brun-rouge bordé de noir. On remarque de plus sur chaque aile trois doubles lignes, et deux autres qui sont simples, toutes transverses, et formées de traits noirâtres interrompus par les nervures, et enfin plusieurs petits traits noirs, placés d'une manière oblique entre la côte et la première nervure. Le dessus des ailes inférieures est d'un jaune-paille, avec un petit croissant au centre et une large bordure brune.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-paille, avec quelques taches à peine marquées, correspondantes à celles du dessus.

Le corps est d'un jaune-fauve comme le dessus des ailes supérieures. Les antennes sont de la même couleur et filiformes.

Le mâle de cette espèce ne nous étant pas connu, la description ci-dessus ne s'applique qu'à la femelle.

Nous n'en connaissons pas non plus la chenille, qui ne se trouve figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance.

Cette noctuelle habite la France et l'Allemagne.

CCXLVIII. NOCTUELLE LENTILLEUSE.

NOCTUA LENTICULOSA. (*Godart.*)

AGROTIS INFECTA. (*Ochsen.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

La véritable place de cette espèce est à côté de la noctuelle *Blessée* ou de la noctuelle *Écorce*. Le mâle a le dessus des ailes supérieures d'un gris-pâle pointillé de rouge-brique, avec les deux taches ordinaires très-marquées, la réniforme d'un brun-foncé, et l'orbiculaire, qui est très-petite, rougeâtre. L'extrémité de l'aile est occupée par une bande couleur de rouille qui n'atteint pas jusqu'à l'angle extérieur. Une tache de même couleur, presque triangulaire, qui part de la côte, descend parallèlement à cette bande jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Sur la partie supérieure de cette tache, on aperçoit trois petits traits obliques blanchâtres; enfin on remarque plusieurs autres petits traits de couleur noire

1-2 Ténébreuse (*Tenebrosa*), mâle et femelle. 3 Ignicole (*Ignicola*), mâle.
4 Mêlée (*Mista*), femelle. 5-6 Lentilleuse (*Lenticulosa*), mâle et femelle

entre la côte et la première nervure. Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc-bleuâtre, avec leur bord interne rougeâtre.

Les ailes supérieures de la femelle offrent en-dessus le même dessin que celles du mâle, mais sur un fond bistre, pointillé de brun-noir. Les inférieures sont d'un blanc-bleuâtre, lavé de brun et de rougeâtre dans leur pourtour.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, lavé de brun sur les bords dans les deux sexes.

Le corps du mâle et celui de la femelle sont de la même couleur que les ailes supérieures. Leurs antennes sont jaunâtres, pectinées dans l'un et filiformes dans l'autre.

Nous n'avons jamais trouvé la chenille de cette espèce, et nous ne connaissons aucun auteur qui l'ait décrite ou figurée.

Nota. M. Godart avait fait dessiner et graver cette noctuelle sous le nom de *Lentilleuse* (*Lenticulosa*). J'ignore le motif qui l'a déterminé à donner un nouveau nom à une espèce qui paraît être la même que l'*Infecta* d'Ochsenheimer. Quoi qu'il en soit, j'ai été obligé de le conserver, attendu que la planche au bas de laquelle il est gravé avait déja été tirée à 400 exemplaires tous coloriés avant que je fusse chargé de la continuation de l'ouvrage.

CCXLIX. NOCTUELLE PRÉCOCE.

NOCTUA PRÆCOX. (*Linn. Hubn.*)

LA NOCTUELLE PRÉCOCE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Linné a le premier décrit la noctuelle dont il est ici question sous le nom de *Præcox*, et Fabricius, qui paraît ne l'avoir pas connue, l'a rapportée par erreur à la *Noctua Præceps* du Catalogue systématique des papillons des environs de Vienne, quoique cependant ces deux espèces soient bien différentes, ainsi qu'on peut le voir en comparant les figures 1 et 2 de la planche 73. Par suite de cette erreur, Engramelle, qui n'a connu également que la noctuelle *Præceps*, lui a aussi donné le nom de *Précoce*, qui doit être restitué à celle que nous allons décrire. Cette erreur avait déja été relevée par Olivier.

Les ailes supérieures de la *Précoce* sont en-dessus d'un gris-pâle, pointillé de violet-brun, avec une bande lie de vin à leur extrémité, là-

quelle bande est marquée d'une ligne blanche flexueuse qui se termine à l'angle extérieur par une tache irrégulière de même couleur. A côté de cette bande on remarque une rangée de points noirs. Viennent ensuite les deux taches ordinaires, dont l'orbiculaire, très-petite, se distingue à peine du fond. La réniforme est au contraire très-marquée, mais étranglée par le milieu et formant, pour ainsi dire, deux taches, ce qui forme un des principaux caractères de cette espèce. Cette double tache est noire, sur un fond jaune bordé de rouge. La frange est d'un rouge-fauve.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-rougeâtre-pâle, avec une bande marginale étroite, d'un roux-obscur qui s'amincit vers le bord interne.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-cendré-pâle sans tache.

La tête et le corselet sont d'un gris-violet, et l'abdomen roussâtre; les antennes sont filiformes, de la même couleur que l'abdomen.

La description ci-dessus ne s'applique qu'à la femelle; le mâle nous est inconnu, ainsi que la chenille.

Cette espèce se trouve en France et en Allemagne, au commencement du printemps. Elle est rare aux environs de Paris.

CCL. NOCTUELLE HATIVE.

NOCTUA PRÆCEPS. (*Wien. Verz. Hubn.*)

NOCTUA PRÆCOX. (*Fab. Esp. Panz.*)

TRACHEA PRÆCEPS. (*Ochsen.*)

LA PRÉCOCE. (*Engram.* fig. 283).

(Roesel, t. 1. clas. 2. pl. 51.)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Ainsi que nous l'avons dit au précédent article, Fabricius avait confondu cette espèce avec la *Præcox* de Linné. Ses ailes supérieures sont plus étroites relativement aux inférieures que dans les autres noctuelles; elles sont en-dessus d'un vert-clair, qui est plus ou moins vif, suivant les individus : il en est chez qui cette couleur est remplacée par du gris-verdâtre. On y remarque, en partant de la base, trois raies transverses blanchâtres et bordées de noir du côté

externe; la première sinuée, et ne traversant pas toute l'aile près du corselet; la seconde très-anguleuse, un peu avant les taches ordinaires; et la troisième ondulée après ces taches. Celles-ci sont bien dessinées en jaune, avec du roux dans le milieu de chacune d'elles. On remarque en outre, sous la tache orbiculaire, une autre tache également jaune, de forme oblongue, dans le sens horizontal, et qui vient s'appuyer contre l'un des angles de la raie du milieu. Enfin, le bord terminal est d'un gris-roux, traversé par une ligne ondée blanchâtre. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec la marge lavée de brun et une lunule à peine marquée dans le milieu. Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-ardoisé, et celui des inférieures est d'un roux-pâle, avec une lunule à peine marquée comme sur le dessus.

La tête et le corselet sont d'un gris-verdâtre, l'abdomen et les antennes d'un gris-roux. Celles-ci sont filiformes dans les deux sexes.

Cette description, faite sur un individu mâle, convient également à la femelle, qui n'en diffère que parce que ses ailes inférieures sont d'une teinte plus foncée que celles du mâle.

La chenille de cette jolie espèce, figurée par Roesel et Engramelle, est lisse comme toutes ses congénères; elle est jaune dans le milieu, verte

sur les côtés, avec trois raies longitudinales blanches et bordées de noir, l'une dorsale, et les deux autres latérales. La tête et les pates sont rougeâtres, et l'on remarque quelques points noirs sur le premier anneau. Cette chenille vit sur le *laiteron commun* (*sonchus oleraceus*), suivant Linné. Engramelle dit que c'est au commencement de juin qu'elle s'enfonce en terre pour s'y changer en chrysalide sans former de coque (ce qui est commun à toutes les chenilles de cette famille), et il ajoute que le papillon paraît au mois de juillet. Si cela est, c'est assez mal à propos qu'Olivier lui a donné le nom de *Hâtive*, d'autant plus que ce mot n'est pas la traduction de *Præceps*. Mais nous l'avons conservé pour ne pas embrouiller davantage la synonymie. La chrysalide est d'un brun-luisant et terminée par une pointe.

La Noctuelle *Hâtive* se trouve en France et en Allemagne. Je ne l'ai jamais trouvée aux environs de Paris.

CCLI. NOCTUELLE SERVILLE.

NOCTUA SERVILLII. (*Godart.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Cette noctuelle avait été communiquée à M. Godart, quelque temps avant sa mort, par M. Audinet-Serville, l'un des rédacteurs de la *Faune Française.* M. Godart, s'étant assuré qu'elle n'avait été figurée ni décrite par aucun auteur, et qu'elle constituait par conséquent une nouvelle espèce, lui a donné le nom du naturaliste distingué qui en a fait la découverte.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-rougeâtre piqué de brun. Leur extrémité est bordée par un liseré formant feston, et leur frange est entrecoupée de brun. Du milieu du bord terminal part une tache triangulaire oblongue brune, qui vient en mourant se réunir à une autre tache irrégulière de même couleur placée, au milieu de l'aile. A côté de cette dernière tache, qui remplace la réniforme, se trouve l'orbiculaire, très-petite et à peine marquée : la

côte est brune, avec plusieurs petits traits obliques blanchâtres. On remarque en outre trois lignes transverses en zigzags, dont une près de la tache orbiculaire, l'autre au-delà de la tache centrale, et enfin la troisième près du bord terminal. Cette dernière ligne coupe la tache triangulaire dont nous avons parlé plus haut, et se remarque d'autant plus facilement, qu'elle se dessine en blanc sur un fond brun. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-roussâtre, avec les nervures et une bordure très-mince brunes.

Le dessous des quatre ailes est totalement gris, mais plus clair dans les inférieures.

La tête et le corselet sont gris piqué de brun comme les ailes supérieures, et l'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures; les antennes sont brunes et filiformes.

M. Audinet-Serville a trouvé cette noctuelle aux environs de Paris; mais il n'a pu me dire à quelle époque ni dans quelle localité, n'en ayant pas pris note.

CCLII. NOCTUELLE FUGACE.

AGROTIS FUGAX. (*Ochsen.*)

NOCTUA LUCERNEA. (*Hubn.*)

Envergure, 21 à 22 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-cendré, pointillé de noir. Chacune d'elles est traversée par quatre doubles raies noires onduleuses. Entre les deux du milieu, on en remarque une cinquième en zigzag, ainsi que les deux taches ordinaires, qui sont très-petites, et dont la réniforme, au lieu d'avoir cette configuration, est ovalaire. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-bleuâtre, avec une double bande marginale lunulaire noirâtre, et une tache centrale réniforme de la même couleur. Cette tache peut servir à caractériser principalement cette espèce, attendu qu'elle n'existe ordinairement que sur les ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-cendré-pale. Le corps est d'un gris beaucoup plus foncé et bleuâtre. Les antennes sont d'un gris-jaunâtre et pectinées.

Cette description ne concerne que la femelle : le mâle nous est inconnu, ainsi que la chenille, qui n'est ni figurée ni décrite dans aucun des auteurs que nous avons pu consulter.

La *noctuelle Fugace* habite principalement l'Allemagne ; elle est rare en France.

CCLIII. NOCTUELLE CACHÉE.

NOCTUA LATENS. (*Hubn.*)

AGROTIS LATENS. (*Ochsen.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Le dessus des ailes supérieures de cette noctuelle est d'un gris-foncé, avec une bande étroite plus pâle à leur extrémité. Chacune d'elles est traversée par deux lignes noires ondulées, entre lesquelles on en remarque une troisième qui descend à peine jusqu'au milieu de l'aile et se trouve placée à côté de la tache réniforme. Une quatrième ligne très-courte s'aperçoit également à la base de l'aile près du corselet. La tache orbiculaire manque.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, avec le bord marginal lavé de brun, et une lunule centrale à peine marquée.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle, avec un point central et une raie postérieure noirâtres sur chacune d'elles.

Le corps est d'un gris-foncé comme les ailes supérieures, et les antennes, qui sont de la même couleur, paraissent pectinées des deux côtés.

Cette description ne concerne que la femelle. Le mâle nous est inconnu, ainsi que la chenille, qui n'est figurée ni décrite dans aucun des auteurs que nous connaissons.

La noctuelle *Cachée* habite la France et l'Allemagne.

CCLIV. NOCTUELLE AUGURE.

NOCTUA AUGUR. (*Fab. Hubn.*)

NOCTUA OMEGA. (*Esp.*)

GRAPHIPHORA AUGUR. (*Ochsen.*)

NOCTUA ASSIMILANS. (*Borkh.*)

L'OMEGA (*Engram.* fig. 388.)

NOCTUELLE AUGURE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-brun-luisant, et traversées dans leur largeur par deux lignes noires sinueuses, composées d'une suite de petits arcs ou chevrons placés entre chaque nervure. Dans l'intervalle de ces deux lignes, on aperçoit les deux taches ordinaires; et sous l'orbiculaire, qui, dans cette espèce, ne forme qu'un croissant, on remarque une sorte de crochet qui se joint à la plus courte des deux lignes dont nous venons de parler. On remarque en outre une double raie

noire à la base de l'aile près du corselet. Nous devons faire observer qu'il est rare de rencontrer des individus dans lesquels toutes ces lignes et toutes ces taches soient aussi distinctes que dans la figure qui répond à cette description ; elles sont presque toujours absorbées par l'intensité du fond.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris uniforme, avec une lunule centrale à peine marquée.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris plus pâle que le dessus, avec un point central et une raie postérieure noirâtres sur chacune d'elles.

Le corps est de la même couleur que les ailes, ainsi que les antennes, qui sont filiformes.

Cette description est commune au mâle et à la femelle, qui ne diffèrent que par la taille.

La chenille vit sur le *pissenlit*. D'après la figure d'Hubner, elle serait lisse, d'un gris-rougeâtre-marbré, avec trois raies longitudinales, l'une dorsale, plus claire que le fond, et les deux autres latérales, de couleur noire. Elle aurait en outre, sur chaque anneau, un chevron brun et quatre points blancs, dont un placé sur la raie noire de chaque côté du corps, et les deux autres sur le dos près de la jointure de chaque anneau. La chrysalide, d'une forme allongée, serait noirâtre et terminée par une pointe bifide.

La noctuelle *Augure* se trouve en Allemagne et en France.

P. Dumenil Pinxit. S. Lepierre nee Sudeniers Sculpsit

1 Précoce *(Præcox)*, femelle. 2 Hâtive *(Præceps)*, mâle. 3 Serville *(Servillii)*, mâle. 4 Fugace *(Fugax)*, femelle. 5 Cachée *(Latens)*, femelle. 6 Augure *(Augur)*, femelle.

CCLV. NOCTUELLE FRANGETTE.

NOCTUA FIMBRIOLA. (*Hubn.*)

AGROTIS FIMBRIOLA. (*Ochsen.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-jaunâtre-pâle, avec une large bordure brune, séparée de la frange par un liseré jaunâtre festonné, et partagée dans sa longueur par une ligne grise ondée, formant un angle à sa partie supérieure. Cette même bande est bordée du côté interne par une raie plus claire que le fond de l'aile, et décrivant une courbe vers le haut. Viennent ensuite les deux taches ordinaires, et enfin deux autres raies flexueuses, d'une teinte également plus claire, et bordées de brun. Le dessus des ailes inférieures est brun, et leur milieu est coupé par une bande courbe d'une teinte plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un ton beau-

coup plus clair que le dessus, avec quelques vestiges de taches à peine marquées.

Le corselet participe de la nuance des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des ailes inférieures. Les antennes sont jaunâtres et filiformes, du moins dans la femelle, dont nous venons de donner la description; car le mâle nous est inconnu, ainsi que la chenille, dont aucun auteur à notre connaissance ne fait mention.

La noctuelle *Frangette* paraît plus commune en Allemagne qu'en France. Hubner est le premier auteur qui l'ait fait connaître sous le nom de *Fimbriola*, diminutif de *fimbria* (frange), que M. Godart, qui avait fait dessiner et graver cette espèce peu de temps avant de mourir, a traduit par *Frangette*.

CCLVI. NOCTUELLE PYROPHILE.

NOCTUA PYROPHILA.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn.*)

NOCTUA TRISTIS. (*Fab.*)

NOCTUA SIMULANS. (*Fab. Mant. Borkh.*)

NOCTUA RADICEA. (*Esp.*)

AGROTIS PYROPHILA. (*Ochsen.*)

LA PYROPHILE. (*Engr.* t. VI. pl. 235. f. 342.)

NOCTUELLE PYROPHILE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

CETTE noctuelle a les quatre ailes d'un gris-cendré en-dessus. Les supérieures ont vers leur

bord terminal une raie sinueuse et noirâtre, laquelle est remplacée par une suite de lunules dans quelques individus. Outre les deux taches ordinaires, on remarque sur ces mêmes ailes une rangée de points placés entre les nervures et disposés sur une ligne courbe; entre cette rangée de points et la tache réniforme, une ligne ondée décrivant également une courbe; et entre la tache orbiculaire et le corselet, deux doubles lignes également ondées. Ces points et lignes sont noirâtres, et il est à observer qu'ils sont ordinairement moins marqués que sur la figure à laquelle cette description se rapporte. Quant aux ailes inférieures, elles sont toujours en-dessus d'une teinte uniforme, avec la frange un peu jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle, avec une bande arquée et un point central obscurs sur chacune d'elles.

La tête et le corps sont entièrement gris, ainsi que les antennes, qui sont filiformes dans les deux sexes.

Nous n'avons jamais trouvé la chenille de cette espèce, qui paraît plus commune en Allemagne qu'en France, et nous ne connaissons aucun auteur qui en ait parlé.

CCLVII. NOCTUELLE CLAIRETTE.

NOCTUA DILUCIDA (*Hubn.*)

AGROTIS DILUCIDA. (*Ochsen.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Les ailes supérieures du mâle sont en-dessus d'un gris-verdâtre, avec leur extrémité plus foncée et leur frange entrecoupée de brun. Elles sont traversées dans leur largeur par quatre raies fortement sinuées et divergentes, dont une blanchâtre se rapproche du bord terminal, et les trois autres noires occupent le centre. Entre celles-ci, on aperçoit les deux taches ordinaires, qui sont très-petites. Le dessus des ailes inférieures est également d'un gris-verdâtre, avec une bande plus pâle au milieu. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-blanchâtre, avec une raie et un point obscurs sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont de la même couleur que les ailes supérieures, et l'abdomen participe de celle des ailes inférieures.

Les quatre ailes de la femelle offrent tant en dessus qu'en-dessous le même dessin que celles du mâle, et n'en diffèrent que par la couleur du fond, qui est ferrugineuse.

Le corps, au lieu d'être d'un gris-verdâtre comme dans le mâle, est de la même couleur que les ailes.

Les antennes sont jaunâtres et filiformes dans les deux sexes.

Nous n'avons jamais trouvé la chenille de cette espèce, et nous ne connaissons aucun auteur qui en ait parlé. Quant à l'insecte parfait, Hubner paraît être le premier qui l'ait figuré et décrit.

La noctuelle *Clairette* se trouve en France comme en Allemagne.

CCLVIII. NOCTUELLE APPARENTE.

NOCTUA CATAPHANES. (*Hubn.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Cette noctuelle est totalement d'un gris-fauve en-dessus, y compris les antennes, qui sont filiformes. Les ailes supérieures sont traversées dans leur largeur par trois raies brunes placées à peu près à égale distance, dont une ondée, et les deux autres fortement sinuées. La première, en partant de l'extrémité de l'aile, est près du bord terminal; la seconde au milieu, et la troisième près du corselet. Entre ces deux dernières, on remarque un petit croissant, qui remplace la tache réniforme ordinaire, et, à côté, la tache orbiculaire, qui est très-petite. Les ailes inférieures sont traversées par deux bandes d'un brun-fauve, l'une marginale et assez large, et l'autre médiale plus étroite. Le dessous des quatre ailes est d'un fauve plus clair que le dessus, et sans aucune tache.

Cette description s'applique seulement à la femelle : le mâle nous est inconnu, ainsi que la chenille, qui n'est décrite ni figurée dans aucun des nombreux auteurs que nous avons consultés.

On trouve cette espèce en France et en Allemagne. Elle est rare aux environs de Paris. Hubner est le seul auteur qui en fasse mention.

CCLIX. NOCTUELLE RENIGÈRE.

NOCTUA RENIGERA. (*Hubn.*)

AGROTIS RENIGERA. (*Ochsen.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-foncé et bordées à leur extrémité par une bande étroite plus pâle, sur laquelle on remarque une suite de petits croissants noirs parallèles au liseré qui la sépare de la frange. Cette même bande, du côté interne, est fortement sinuée par une teinte d'un noir-foncé qui vient se fondre dans la couleur dominante de l'aile. Le reste est coupé transversalement par trois raies noires ondées, dont l'intermédiaire s'arrête au milieu de l'aile. Entre les deux plus grandes, sont placées les deux taches ordinaires, qui sont lavées de brun-rouge, et l'on remarque que l'orbiculaire repose sur celle des trois raies qui

est la plus courte. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris plus pâle que les supérieures, totalement unies et lavées de brun dans le bas.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-cendré, avec une bande arquée et une tache en croissant, noirâtres, sur les supérieures.

La tête, le corselet et les antennes, qui sont filiformes, sont d'un gris-foncé comme les ailes supérieures. L'abdomen est lavé de brun comme les inférieures.

Cette description ne concerne que le mâle: la femelle nous est inconnue, ainsi que la chenille, dont il n'est fait mention dans aucun des auteurs que nous avons pu consulter.

La noctuelle *Renigère* habite la France et l'Allemagne. Je ne l'ai jamais trouvée aux environs de Paris.

P. Dumenil Pinxit. Lanoix Sculpsit.

1 Frangette *(Fimbriola)*, femelle. 2 Pyrophile *(Pyrophila)*, mâle.
3-4 Clairette *(Dilucida)*, mâle et femelle. 5 Apparente *(Cataphanes)*, femelle.
6 Rognon *(Renigera)*, mâle.

CCLX. NOCTUELLE DU TEMPLE.

NOCTUA TEMPLI. (*Hubn.*)

AGROTIS TEMPLI. (*Ochsen.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Cette noctuelle a le dessus des ailes supérieures d'un vert-olive, avec une bande transverse de couleur feuille-morte près du bord terminal. Cette bande, très-arquée dans sa partie supérieure, est bordée de chaque côté par une raie en feston d'un vert-clair, et bordée elle-même par du brun-foncé. Le reste de l'aile jusqu'à sa base est coupé transversalement par deux lignes brunes sinueuses; et entre la plus grande de ces deux lignes et la bande précitée, se trouvent placées les deux taches ordinaires, qui sont très-petites et d'un vert-clair. On remarque une petite ligne courbe noirâtre dans le milieu de la tache réniforme, qui est très-étroite.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre, d'une teinte plus foncée vers leur

bord marginal. Elles sont traversées dans leur milieu par une raie brune sinueuse; et, immédiatement au-dessus de cette raie, on remarque au centre une petite tache brune en forme de croissant.

Le corps et la tête sont entièrement de couleur feuille-morte. Les antennes sont grises et filiformes.

Nous n'avons pas encore pu nous procurer en nature la noctuelle dont il s'agit. Notre description est faite d'après la figure qu'en a donnée Hubner, et que M. Godart a pris le parti de faire copier quelque temps avant sa mort, afin de ne pas interrompre la série à laquelle cette espèce appartient. D'après cette observation, on ne sera pas étonné si nous n'avons pas parlé du dessous dans notre description.

Hubner est le premier auteur qui ait fait connaître cette espèce, à laquelle il a donné le nom de *Templi;* mais il paraît qu'il n'en a jamais trouvé la chenille, qui nous est également inconnue.

CCLXI. NOCTUELLE EXIGUE.

NOCTUA EXIGUA. (*Hubn.*)

CARADRINA EXIGUA. (*Ochsen.*)

Envergure, 11 à 12 lignes.

La noctuelle *Exiguë* a le dessus des ailes supérieures d'un gris-foncé-verdâtre, avec un grand nombre de points et de lignes noires, dont nous allons tâcher de faire connaître la disposition. En partant du bord terminal, on remarque d'abord une rangée de points qui le sépare de la frange et qui est accompagnée d'une raie brisée dans son milieu. Ensuite on aperçoit un grand nombre de petites lignes horizontales formant angle droit avec trois autres lignes transversales, parallèles et très-rapprochées entre elles. Celles-ci se courbent dans leur partie supérieure pour faire place aux deux taches ordinaires. Le reste de l'aile jusqu'au corselet est occupé par une double ligne transverse très-dentée et quelques points. Enfin, on remarque un grand nombre de

traits obliques le long de la côte. Mais ce qui caractérise particulièrement cette espèce, c'est la tache réniforme, qui est d'un bleu-d'ardoise, avec un petit croissant noir dans le milieu. L'orbiculaire, de la même couleur que le fond de l'aile, ne s'en distingue que parce qu'elle est en partie bordée de noir.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'une teinte verdâtre qui s'éclaircit à mesure qu'on s'éloigne du bord marginal.

La tête et le corps sont de la même couleur que les ailes supérieures, c'est-à-dire d'un gris-foncé-verdâtre. Les antennes sont de la même couleur et filiformes.

Nous avons à faire, sur cette noctuelle, la même observation que nous avons déja faite sur celle du *Temple*, c'est-à-dire que M. Godart, n'ayant pu se la procurer en nature, l'a fait copier dans Hubner, afin de compléter la série à laquelle elle appartient.

Hubner, qui le premier a fait connaître cette espèce sous le nom d'*Exigua*, ne parle pas de la chenille, qui nous est également inconnue.

CCLXII. NOCTUELLE DE LA PULMONAIRE.

NOCTUA PULMONARIÆ. (*Hubn.*)

NOCTUA PULMONARIS. (*Esp.*)

CARADRINA PULMONARIÆ. (*Ochsen.*)

Envergure, 10 à 12 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un jaune-fauve, avec leur extrémité un peu obscure. A peu de distance de leur bord terminal, elles sont traversées dans leur largeur par une raie jaunâtre flexueuse et bordée de ferrugineux. En se rapprochant du centre, on remarque une rangée transverse de points noirs qui s'appuie sur une ligne ondulée de la même couleur. Une autre, ligne d'un brun-ferrugineux et très-sinueuse, partage le reste de l'aile en deux régions. Dans celle

qui s'étend jusqu'au corselet, on aperçoit deux taches ferrugineuses oblongues, placées horizontalement l'une au-dessous de l'autre près de la côte, ainsi qu'une ligne courbe près de la base. L'autre région, qui occupe le centre, est partagée en deux dans sa longueur par une raie ferrugineuse, et de chaque côté de cette raie se trouvent les deux taches ordinaires. La réniforme est très-petite et d'un brun-ferrugineux; l'orbiculaire est de la même couleur que le fond de l'aile.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-bleuâtre, avec une légère bordure noirâtre et la frange d'un jaune-fauve. Le dessous des quatre ailes est d'un fauve-obscur avec une double bande brunâtre sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un jaune-fauve, ainsi que l'extrémité de l'abdomen, dont le reste est d'un gris-bleuâtre comme les ailes inférieures.

Les antennes sont ferrugineuses et filiformes dans les deux sexes.

Cette description est faite d'après un individu mâle. Nous possédons une femelle qui en diffère sous plusieurs rapports : 1° elle n'a pas la rangée de points noirs qui existe dans le mâle ; 2° sa tache réniforme est jaune, au lieu d'être ferrugineuse; 3° les deux lignes brunes entre les-

quelles se trouvent les deux taches ordinaires sont blanches dans leur partie inférieure; 4° enfin, les ailes inférieures sont d'un brun-jaunâtre, au lieu d'être d'un gris-bleuâtre, comme dans le mâle.

Nous avons trouvé plusieurs fois cette espèce aux environs de Paris; mais nous n'en avons pas encore rencontré la chenille, qui n'est ni figurée ni décrite dans aucun des auteurs que nous avons été à même de consulter.

CCLXIII. NOCTUELLE DU PISSENLIT.

NOCTUA TARAXACI. (*Hubn.*)

CARADRINA BLANDA. (*Ochsen.*)

NOCTUA BLANDA. (*Wien. Verz. Mus. Schiff.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-cendré, avec leur milieu traversé par une bande bleuâtre, qui est elle-même partagée dans sa longueur par une ligne brune ponctuée de noir. Entre cette bande et le bord terminal, on remarque une ligne transverse, anguleuse, noire, et bordée de bleuâtre du côté externe; et depuis cette même bande jusqu'au corselet, on aperçoit d'abord les deux taches ordinaires, qui sont légèrement dessinées sur un fond brun par un trait bleuâtre bordé de noir des deux côtés; ensuite, une ligne courbe noire et bordée de bleuâtre du côté in-

terne; et, enfin, un commencement de ligne noire près du corselet.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune-paille dans leur partie antérieure, et brunes dans leur partie postérieure.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, avec une double bande brunâtre à peine marquée sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un gris-cendré, nuancé de brun et de bleuâtre, comme les ailes supérieures ; et l'abdomen est jaunâtre, avec l'extrémité fauve. Les antennes sont jaunâtres et filiformes.

Cette description est faite d'après un individu mâle. La femelle nous est inconnue, ainsi que la chenille, qui n'est figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance.

La noctuelle du *Pissenlit* habite la France comme l'Allemagne. Nous ne l'avons jamais trouvée aux environs de Paris.

CCLXIV. NOCTUELLE DES HAIES.

NOCTUA SEPII. (*Hubn.*)

NOCTUA RADICA. (*Esp.* t. 4. pl. 151.)

CARADRINA MORPHEUS. (*Ochsen.*

NOCTUA MORPHEUS. (*View. Huffnag.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un brun-foncé finement pointillé de noir. En partant de la frange, on remarque d'abord une bande plus pâle, rayée horizontalement de brun, et bordée du côté interne par une ligne anguleuse d'un gris-rougeâtre, laquelle est bordée elle-même par une ligne noire qui la sépare d'une bande d'un brun-rouge. Le reste

de l'aile est divisé en trois parties par deux raies noires transverses sinueuses et très-divergentes, dont une vient aboutir à la tache réniforme, qui est également noire. La première partie, en venant du corselet, n'offre aucune tache. Dans la seconde, ou celle du milieu, on remarque la tache orbiculaire, qui est noire; et, à côté d'elle, une autre tache d'un rouge-brique qui la sépare de la réniforme: celle-ci est également accompagnée d'une tache d'un rouge-brique, placée entre elle et la bande d'un brun-rouge dont nous avons parlé plus haut. Enfin, on aperçoit trois petits traits obliques blancs, qui partent de la côte, entre la bande du bord terminal et la tache réniforme.

Les ailes inférieures sont en-dessus totalement blanches, avec leur frange et une portion du bord marginal lavées de gris.

La tête, le corselet et l'abdomen sont entièrement d'un gris-foncé. Les antennes sont également grises et filiformes.

Nous devons faire observer que, si nous ne décrivons pas le dessous de cette noctuelle, c'est que nous nous trouvons à son égard dans le même cas que pour celle du *Temple* et l'*Exiguë*, c'est-à-dire que M. Godart, n'ayant pu se la procurer en nature, a été obligé de la faire copier également dans Hubner pour compléter la série dont elle fait partie.

La chenille de la noctuelle *Sepii*, suivant ce dernier auteur, vit sur le *liseron des haies* (*convolvulus sepium*). D'après la figure qu'il en donne, elle ressemblerait beaucoup à celle de la noctuelle *Ténébreuse;* elle serait d'un jaune-ferrugineux, avec trois raies longitudinales d'une teinte plus pâle et bordée de brun, l'une dorsale et les deux autres latérales. La tête serait d'un brun-rouge, et chaque anneau serait marqué de deux lignes obliques formant chevron, d'un ferrugineux-foncé.

Hubner ne donne pas la figure de la chrysalide.

CCLXV. NOCTUELLE FLATTEUSE.

NOCTUA BLANDA.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn.*)

CARADRINA SUPERSTES. (*Ochsen.*)

L'INCERTAINE. (*Engram.* tom. VI. f. 406.)

NOCTUELLE DOUCETTE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus couleur de chair, avec la côte et la frange teintées de brun. Une bande étroite et transverse d'un brun-rouge occupe leur extrémité. Cette bande est bordée du côté interne par une ligne de la même nuance que le fond, et suivie d'une ligne brune. Le reste de l'aile est traversé par trois raies grises, légèrement ponctuées de noir. Sur celle du milieu, on remarque la tache réniforme, et, à côté de celle-ci, l'orbi-

culaire; ces deux taches sont d'un brun-foncé, avec un léger cercle de la même couleur. Enfin, on aperçoit deux rudiments de ligne grise, en se rapprochant du corselet.

Les ailes inférieures sont d'un blanc-rougeâtre, avec le bord postérieur teinté de brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-rougeâtre, avec quelques traits obscurs sur les supérieures. La tête et le corselet sont couleur de chair, comme les ailes supérieures; et l'abdomen est d'une teinte plus pâle, comme les inférieures. Les antennes sont rougeâtres et filiformes.

Cette description est faite d'après un individu femelle; et nous ignorons jusqu'à quel point elle pourrait s'appliquer au mâle, qui nous est inconnu, ainsi que la chenille.

La noctuelle *Flatteuse* se trouve en France comme en Allemagne. Elle est rare aux environs de Paris.

P. Duménil Pinxit. Lanvin Sculpsit.

1. du Temple (*Templi*) mâle. 2. Exigue (*Exigua*) fem.le 3. de la Pulmonaire (*Pulmonariæ*) mâle.
4. du Pissenlit (*Taraxaci*) mâle. 5. des Haies (*Sepii*) mâle. 6. Flatteuse (*Blanda*) fem.le

CCLXVI. NOCTUELLE CUBICULAIRE.

NOCTUA CUBICULARIS.
(*Wien. Verz. Hubn. Borkh.*)

NOCTUA QUADRIPUNCTATA. (*Fab.*)

NOCTUA SEGETUM. (*Esp.*)

CARADRINA CUBICULARIS. (*Ochsen.*)

Envergure, 10 à 11 lignes.

Cette noctuelle a le dessus des ailes supérieures d'un gris-rougeâtre. Leur frange est séparée du bord terminal par une rangée de points noirs, après laquelle vient une bande sinuée ferrugineuse. On remarque ensuite une ligne brune arquée : entre cette ligne et le corselet, se trouvent placées les deux taches ordinaires, qui sont également brunes et très-petites. Enfin, on aperçoit, dans ce même intervalle, plusieurs lignes de points bruns à peine marqués, et trois petits

traits noirs le long de la côte. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-sale, avec le limbe roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-roussâtre, avec quelques vestiges de taches sur les supérieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-rougeâtre, comme les ailes supérieures. L'abdomen est jaunâtre. Les antennes sont également jaunâtres et filiformes dans les deux sexes.

Cette description s'applique au mâle. Quant à la femelle, nous ne la connaissons que par la figure d'Hubner : d'après cette figure, elle serait beaucoup plus grande que le mâle, et en différerait, 1° parce que la tache réniforme, chez elle, serait accompagnée de plusieurs points blancs, et 2° parce que ses ailes inférieures seraient fortement teintées de brun à leur bord antérieur.

Aucun des nombreux auteurs que nous avons été à même de consulter ne fait mention de la chenille de cette espèce.

L'insecte parfait habite la France et l'Allemagne. Je ne l'ai jamais trouvé aux environs de Paris.

CCLXVII. NOCTUELLE DU PLANTAIN.

NOCTUA PLANTAGINIS. (*Hubn.*)

CARADRINA PLANTAGINIS. (*Ochsen.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Le corps et les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-cendré pâle. On remarque sur celles-ci, près du bord terminal, une raie jaunâtre transverse et anguleuse; un peu plus loin, une rangée transversale de petits points noirs sur une ligne arquée; ensuite, les deux taches ordinaires, d'un gris-roux, bordées de jaunâtre; enfin, une ligne flexueuse de traits noirs interrompus, et deux petits traits, également noirs, près du corselet. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-sale, avec le limbe roussâtre.

Le dessous du corps et des quatre ailes est totalement d'un gris-jaunâtre-pâle, sans points ni taches.

Les antennes sont filiformes et roussâtres. Cette description, faite sur le mâle, convient égale-

ment à la femelle, qui n'en diffère que par sa taille, un peu plus grande.

La chenille de cette espèce vit sur le *plantain commun* (*plantago major*). Elle est lisse, d'un jaune-verdâtre finement rayé de noir sur le dos, avec les côtés gris. Sa tête est rougeâtre. La chrysalide est de couleur marron, avec une petite pointe bifide à son extrémité postérieure.

La noctuelle du *Plantain* habite l'Allemagne et la France.

CCLXVIII. NOCTUELLE AMBIGUE.

NOCTUA AMBIGUA. (*Fab. Hubn.*)

ORTHOSIA PULVERULENTA. (*Ochsen.*)

NOCTUA PULVERULENTA. (*Esp. Borkh.*)

L'AMBIGUE. (*Engram.* tom. VI. f. 412.)

NOCTUELLE AMBIGUE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 11 à 12 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-rougeâtre, avec plusieurs lignes de points noirs interrompues et transverses, dont deux sont plus marquées que les autres. Entre ces deux lignes, on aperçoit la tache réniforme, qui est assez bien dessinée; mais il n'en est pas de même de l'orbiculaire, qui est entièrement oblitérée, du moins dans tous les in-

dividus que nous avons eu occasion d'observer. On remarque d'ailleurs plusieurs points noirs le long de la côte et quelques-uns près de la base de l'aile. Les ailes inférieures sont en-dessus du même gris que les supérieures, mais d'une teinte un peu plus pâle, avec le bord marginal plus foncé. Les quatre ailes sont en-dessous d'un gris-rougeâtre-pâle et légèrement saupoudré de noir, avec le centre des supérieures plus foncé, une ligne arquée et un point central obscurs sur les inférieures.

La tête et le corps sont d'un gris-rougeâtre, comme le dessus des ailes supérieures. Les antennes sont fauves et très-pectinées dans le mâle.

Cette description, faite d'après un individu mâle, convient également à la femelle, qui n'en diffère que par ses antennes filiformes.

Quoique la noctuelle *Ambiguë* soit assez commune aux environs de Paris, nous n'en avons jamais trouvé la chenille. Suivant Fabricius, elle vivrait sur diverses plantes des genres *leontodon*, *sonchus* et *chenopodium;* elle serait de couleur ferrugineuse, variée de brun, avec la tête brune.

CCLXIX. NOCTUELLE DE LA MORGELINE.

NOCTUA ALSINES. (*Hubn. Borkh.*)

CARADRINA ALSINES. (*Ochsen.*)

NOCTUA GLABRA. (*Mus. Schiff.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un brun-rouge, avec les deux taches ordinaires fauves sur un fond jaune bordé de noir. Ces deux taches, dont la réniforme est étranglée, sont placées entre deux lignes arquées et transverses de points noirs. Enfin, on remarque une raie transverse, flexueuse et jaunâtre vers le bord terminal, laquelle est bordée de noir du côté interne. Le dessus des ailes inférieures est d'un jaune-rougeâtre pâle, avec une grande partie du bord marginal lavé de brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre-pâle, avec quelques vestiges de taches à peine marqués sur les supérieures.

Le corselet est rouge-brun, comme les ailes supérieures, et l'abdomen jaune-rougeâtre, comme les inférieures. La tête et les antennes sont fauves; celles-ci sont filiformes dans les deux sexes.

Cette description convient également au mâle et à la femelle, qui ne diffèrent en rien quant à la couleur et au dessin des ailes.

La chenille de cette espèce, ainsi que son nom l'indique, vit principalement sur la *morgeline des oiseaux* (*alsine media*); elle ressemble beaucoup à celle de la noctuelle du *Plantain*. Elle est d'un gris-verdâtre sur le dos, avec les côtés noirâtres, et trois doubles raies longitudinales de la même couleur, dont une au milieu et les deux autres de chaque côté du corps. On aperçoit, en outre, quelques points noirâtres sur chaque anneau. La tête est rougeâtre; la chrysalide, de couleur marron, est terminée par une pointe bifide.

La noctuelle *Alsines* habite la France et l'Allemagne; elle n'est pas rare aux environs de Paris.

CCLXX. NOCTUELLE LISSE.

NOCTUA LÆVIS. (*Hubn.*)

ORTHOSIA LÆVIS. (*Ochsen.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Le dessus des ailes supérieures de cette noctuelle varie du gris-jaunâtre au gris-ferrugineux, suivant les individus (celui qui est figuré est de cette dernière teinte); mais, quelle que soit la nuance du fond, le dessin est toujours le même. Le bord terminal est séparé de la frange par une ligne de points noirs. Parallèlement à cette ligne et à peu de distance d'elle, on aperçoit une raie flexueuse d'un gris-jaunâtre. Le reste de l'aile est partagé en trois régions par deux raies transverses également d'un gris-jaunâtre, l'une anguleuse, et l'autre ondulée. La première région, en partant du bord terminal, est occupée par sept petites lignes noires horizontales, sur chacune desquelles est un point blanc. Dans la seconde région, ou celle du milieu, on remarque

les deux taches ordinaires dessinées très-légèrement en gris-jaunâtre sur un fond ferrugineux (l'orbiculaire est très-grande proportionnellement à la réniforme). Enfin, on remarque, dans la troisième région, un commencement de raie transverse, à peu de distance du corselet.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec le bord marginal plus foncé.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus, mais d'un ton beaucoup plus pâle, avec la côte plus foncée.

La tête et le corselet sont d'un gris-ferrugineux, comme les ailes supérieures. L'abdomen est du même ton que les ailes inférieures, avec le dernier anneau ferrugineux. Les antennes sont jaunâtres et filiformes dans les deux sexes.

Le mâle et la femelle ne diffèrent en rien quant à la couleur et au dessin des ailes.

Hubner est le premier auteur qui ait fait connaître cette espèce sous le nom de *Lævis*, que nous lui avons conservé. La chenille lui est inconnue, ainsi qu'à nous.

La noctuelle *Lisse* se trouve en France comme en Allemagne, mais rarement aux environs de Paris.

CCLXXI. NOCTUELLE DU SERPOLET.

NOCTUA SERPYLLI. (*Hubn.*)

Envergure, 12 à 14 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-bleuâtre, avec la base, le milieu, la côte et l'extrémité teintées de ferrugineux, ainsi que la frange, qui est séparée du bord terminal par une rangée de points noirs. En partant de ce bord terminal, on aperçoit deux autres rangées de points noirs, séparés par une double ligne transverse ferrugineuse. Une seconde double ligne de même couleur, parallèle à la première, mais plus flexueuse, vient ensuite; et, entre cette seconde double ligne et une troisième qui est fortement ondulée, on remarque les deux taches ordinaires, qui sont ferrugineuses et bordées de bleuâtre, avec du noir dans la partie inférieure de la réniforme. Enfin, on distingue quelques petits traits noirs obliques le long de la côte, trois autres traits, et deux points de la même couleur près de la base. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-foncé-bleuâtre, qu'on voit s'éclaircir à mesure qu'on s'éloigne du bord marginal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-bleuâtre-pâle, avec la côte et le bord terminal des supérieures teintés de ferrugineux.

La tête et le corselet sont ferrugineux, avec le milieu de cette seconde partie d'un gris-bleuâtre, qui est aussi la couleur de l'abdomen, mais d'une teinte plus foncée.

Les anteunes sont filiformes et d'un gris-obscur.

Cette description s'applique à la figure 6 de la planche 76, qui représente un mâle; mais la figure 7 de la même planche offre une variété du même sexe dont les ailes supérieures, au lieu d'être d'un gris-bleuâtre en-dessus, sont d'un beau rouge-brun, avec la base jaunâtre. Du reste, le dessin est le même que dans l'autre individu. Quant aux ailes inférieures, elles sont d'un brun-foncé qui participe de la nuance des supérieures et qui s'éclaircit beaucoup dans sa partie antérieure, avec la frange rougeâtre.

La tête et le corselet sont d'un rouge-brun, comme les ailes supérieures, et l'abdomen d'un brun-foncé, comme les inférieures.

Hubner est le seul auteur qui ait fait connaître cette espèce, à laquelle il a donné le nom de *Serpylli*. Nous n'en connaissons ni la femelle ni la chenille.

On trouve la noctuelle du *Serpolet* en France et en Allemagne. Elle est rare aux environs de Paris.

P. Duménil, Pinxit. Lanoin Sculpsit.

1. Cubiculaire *(Cubicularis)* mâle. 2. Plantain *(Plantaginis)* mâle.
3. Ambigue *(Ambigua)* mâle. 4. de la Morgeline *(Alsines)* mâle.
5. Lisse *(Lævis)* mâle. 6. du Serpolet *(Serpylli)* mâle. 7. Idem *(variété)* mâle.

CCLXXII. NOCTUELLE TACHE EFFACÉE.

NOCTUA CÆCIMACULA.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh.*)

NOCTUA MILLEGRANA. (*Esp.*)

ORTHOSIA CÆCIMACULA. (*Ochsen.*)

LA CONSTANTE? (*Engram.* tom. VI. pl. 417.)

NOCTUELLE AVEUGLE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 20 à 21 lignes.

LES auteurs du Catalogue systématique des papillons des environs de Vienne, qui les premiers ont fait connaître cette noctuelle, lui ont donné le nom de *Cæcimacula*, probablement parce qu'ils ont observé que les deux taches ordinaires sont à peine marquées sur la plupart des individus de cette espèce; mais ce caractère, si c'en est un, est commun à beaucoup d'autres

noctuelles, et par conséquent ne pouvait pas servir à particulariser celle dont il est ici question. Quoi qu'il en soit, le nom de *Cæcimacula* ayant été adopté par la plupart des entomologistes, nous l'avons conservé, en le traduisant par ces deux mots (*Tache Effacée*), plutôt que d'employer, comme l'a fait Olivier, l'épithète *aveugle*, qui laisse une fausse idée dans l'esprit.

La noctuelle *Tache Effacée* a le dessus des ailes supérieures d'un gris-jaunâtre pâle, très-finement saupoudré de brun-noirâtre et comme velouté. Leur frange est séparée du bord terminal par une rangée de points noirs, immédiatement suivie d'une bande sinueuse plus pâle que le fond. Un peu plus loin, en se rapprochant du centre, on remarque une raie transverse grise, très-légèrement dessinée. Le reste de l'aile jusqu'au corselet est occupé par les deux taches ordinaires, qui sont à peine marquées dans la plupart des individus, et par deux points ou traits d'un brun-noir, l'un transverse près de la base, et l'autre oblique un peu au-dessous de la tache orbiculaire : quelquefois ces deux traits noirs sont placés sur deux raies transverses dont ils semblent faire partie, comme dans l'individu femelle figuré planche 77, sous le n°. 1.

Cette description du dessus des ailes supérieures convient au mâle comme à la femelle.

Quant aux ailes inférieures, elle sont en-dessus d'un gris-brun uni, sans tache, avec la marge plus foncée dans la femelle ; et d'un blanc-sale lavé de gris, avec un point central et le bord extérieur d'un gris-obscur, dans le mâle.

Le dessous des quatre ailes est le même dans les deux sexes. Celui des ailes supérieures est d'un gris-obscur, avec le bord terminal, le bord interne et la côte plus pâles et finement saupoudrés de brun-noir; celui des inférieures est d'un blanc-sale et également saupoudré de brun-noir dans sa partie antérieure.

La tête et le corselet sont d'un gris-jaunâtre et velouté, comme les ailes supérieures, et l'abdomen d'un gris plus pâle. Les antennes sont roussâtres dans les deux sexes, ciliées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

La noctuelle *Tache Effacée* est plus commune en Allemagne qu'en France : cependant je l'ai trouvée deux fois aux environs de Paris; mais je n'y ai jamais rencontré la chenille, qui vivrait sur la *berle faucilière* (*sium falcaria*), suivant Fabricius, et sur le *pissenlit*, suivant Hubner. Au reste, d'après la figure qu'en donne ce dernier auteur, elle serait en-dessus de couleur d'ocre-foncé, marbré de brun, et finement pointillé de noir, avec le dessous et les côtés jaunâtres; la chrysalide, très-allongée, serait d'un brun-fauve.

CCLXXIII. NOCTUELLE CHANDÉLIÈRE.

NOCTUA CANDELISEQUA (1).
(*Wien. Verz. Hubn. Esp.*)

GRAPHIPHORA CANDELISEQUA (*Ochsen.*)

LA CHANDÉLIÈRE ? (*Engram.* t. VI. fig. 343.)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-bleuâtre clair, avec deux bandes transverses peu prononcées d'un gris-roux, l'une à quelque distance du bord terminal, et l'autre près du centre (celle-ci est interrompue dans son milieu). Entre ces deux bandes, on remarque d'abord une rangée de points blancs,

(1) Le mot *Candelisequa* ne pouvant être traduit que par cette périphrase (cherchant la lumière), nous avons été obligé de conserver le nom de *Chandélière*, donné par Engramelle, bien qu'il ne rende pas du tout le sens du mot latin.

accompagnés, chacun, d'un petit trait noir horizontal, placé sur chaque nervure, et ensuite une raie brune transverse et légèrement onduleuse. Entre la bande rousse du centre et le corselet, on aperçoit une autre raie brune, également transverse et à peine indiquée dans son milieu. Enfin, la côte est marquée de trois petites taches d'un brun-noir, placées d'une manière oblique, l'une près de la base, l'autre un peu plus loin, et la troisième à peu près au milieu de l'aile. Mais ce qui caractérise principalement cette espèce, c'est l'absence absolue des deux taches ordinaires, du moins dans la femelle, car on en aperçoit encore quelques vestiges dans le mâle. Le dessus des ailes inférieures est entièrement d'un gris-roussâtre, plus foncé à leur bord marginal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-obscur plus pâle, et finement pointillé de brun dans les inférieures. La côte et le bord terminal des supérieures sont également d'une teinte plus claire et pointillés de brun; et l'on aperçoit en outre, à la côte, deux taches obliques qui sont le commencement de deux raies transverses à peine marquées.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, et le corselet participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes.

Cette description, faite d'après un individu femelle, convient également au mâle, qui n'en diffère que parce que ses ailes inférieures sont plus pâles.

La chenille, suivant Hubner, vit sur le *pissenlit*. Elle est couleur terre-d'ombre, avec une ligne rougeâtre longitudinale de chaque côté du corps; on remarque en outre une tache noire oblique sur chaque anneau, et la tête est d'un jaune-fauve. La chrysalide est de couleur marron, avec une pointe bifide à son extrémité.

Nous n'avons jamais trouvé cette espèce, qui nous a été communiquée par M. Audinet-Serville, souvent cité dans cet ouvrage.

Nota. Nous avons cité Engramelle dans la synonymie comme ayant décrit et figuré la noctuelle dont il s'agit sous le nom de *Chandélière;* mais il faut convenir que sa figure ne ressemble guère à la nôtre, bien qu'il la rapporte à la *N. Candelisequa* des auteurs du Catalogue de Vienne; aussi avons-nous mis un point de doute à notre citation.

CCLXXIV. NOCTUELLE I. ENTIER.

NOCTUA I. INTACTUM. (*Hubn.*)

NOCTUA GLAREOSA. (*Esp.*)

CARADRINA GLAREOSA. (*Ochsen.*)

LA GRISE. (*Engram.* tom. VI. fig. 416. c.)

Envergure, 14 à 15 lignes.

La noctuelle *I. Entier* a beaucoup de rapports avec l'espèce précédente (la *N. Chandélière*); mais elle est beaucoup plus petite. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-bleuâtre-pâle, avec leur extrémité lavée de brun. Une raie flexueuse noirâtre, bordée extérieurement par une ligne d'un gris-pâle, se remarque à peu de distance du bord terminal. Cette raie va en s'élargissant, en remontant vers la côte; et l'on aperçoit deux petits points blancs sur sa partie supé-

rieure. Le reste de l'aile est coupé transversalement par cinq lignes à peine marquées, et dont les quatre plus courtes sont très-onduleuses; entre la plus longue de ces lignes et la raie mentionnnée plus haut, on aperçoit une rangée de petits points noirs placés sur chaque nervure; entre cette même ligne et la quatrième, en partant du corselet, on distingue à peine les deux taches ordinaires, qui sont séparées par un trait noir en forme d'⊢ couché, placé sur un fond roux. Enfin, on remarque le long de la côte six taches d'un brun-noir, dont trois près de la base, une au milieu, et les deux autres un peu plus loin, vers l'angle extérieur. Cette description du dessus des ailes supérieures convient aux deux sexes. Quant au dessus des ailes inférieures, il est entièrement blanc, avec le bord marginal légèrement teinté de gris dans le mâle; et blanc seulement dans sa partie antérieure, avec le reste d'un gris-roux et les nervures brunes, dans la femelle.

Le dessous des quatre ailes est le même dans les deux sexes. Les supérieures sont grises et les inférieures blanches, avec une raie transverse obscure sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures dans les deux sexes. L'abdomen est blanchâtre, avec une tache brune sur le pénultième anneau dans le mâle; et il est en-

tièrement d'un gris-roux dans la femelle. Les antennes sont brunes et filiformes dans les deux sexes.

La chenille, suivant Hubner, vit sur le *plantain moyen* (*plantago media*); elle est d'un jaune-fauve en-dessus et sur les côtés, livide en-dessous, avec cinq raies plus claires, longitudinales, l'une au milieu, et les quatre autres de chaque côté du corps. On remarque en outre plusieurs traits obliques noirs, disposés sur chaque anneau de manière à former des chevrons. La tête est fauve, et la chrysalide d'un rouge-brun.

Cette espèce, que nous n'avons jamais trouvée, fait partie de la collection de M. Audinet-Serville.

CCLXXV. NOCTUELLE ARROSÉE.

NOCTUA RESPERSA. (*Wien. Verz. Hubn.*)

CARADRINA RESPERSA. (*Ochsen.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-cendré, avec la frange roussâtre, et séparée du bord terminal par une ligne de points noirs. En partant de leur extrémité, on remarque qu'elles sont traversées dans leur largeur, d'abord par une raie ondée à peine marquée, ensuite par une double rangée de points noirs placés sur chaque nervure et enfin par une ligne de points noirs irrégulièrement placés. Entre cette double rangée et cette ligne de points, se trouvent les deux taches ordinaires, qui se distinguent à peine du fond; et deux points noirs se remarquent en outre sur la côte, l'un au-dessus de la tache réniforme, et l'autre près de l'orbiculaire.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre, plus foncé vers le bord marginal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre, avec un arc de points à peine marqués sur chacune d'elles. On remarque en outre un point central sur les inférieures, qui sont plus pâles que les supérieures.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen participe de la nuance des inférieures. Les antennes sont roussâtres et filiformes dans les deux sexes.

Cette description, faite d'après un individu mâle, convient également à la femelle, qui n'en diffère que parce que ses taches ordinaires sont plus prononcées, du moins dans celle que nous avons sous les yeux.

La chenille, suivant Hubner, vit sur le *pissenlit*. Elle est d'un brun-terreux, marbré de jaunâtre, avec deux raies longitudinales de la même couleur de chaque côté du corps. On remarque en outre deux points également jaunâtres sur chaque anneau, et une large tache brune sur le premier. La tête est d'un brun-noir. Hubner ne fait pas connaître la chrysalide.

Nous n'avons jamais trouvé cette espèce, qui fait partie de la collection de M. Audinet-Serville.

CCLXXVI. NOCTUELLE I. DOUBLE.

NOCTUA I. GEMINUM. (*Nobis.*)

LA GRISE. (*Engram.* tom. VI. f. 416. a. b.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Cette noctuelle, qui ressemble beaucoup à l'*I. Entier*, est figurée dans Engramelle (pl. 264. fig. a b.) comme une variété de cette dernière qu'il appelle *La Grise;* cependant il est aisé de voir, par la comparaison des deux figures, que ce sont bien deux espèces différentes. Celle dont il est ici question a les ailes supérieures en-dessus d'un gris-bleuâtre-pâle, à partir de la base jusqu'au milieu, et d'un gris-roussâtre pour le reste. Elles sont traversées dans leur largeur par trois raies d'un gris-clair, l'une flexueuse près du bord terminal, l'autre arquée un peu plus loin, en se rapprochant du centre, et la troisième également arquée, à quelque distance du corselet. Entre ces deux dernières lignes,

P. Dumenil Pinxit. Lamvin Sculpsit.

1. Tache effacée (*Cæcimacula*) femelle. 2. Chandéllière (*Candelisequa*) femelle.
3-4. I. Entier (*I. Intactum*) mâle et femelle 5 Arrosée (*Respersa*) mâle.
6. I Double (*I. Geminum*) femelle.

on remarque un signe noir en forme d' ı épais, qui remplit l'intervalle existant entre les deux taches ordinaires, dont l'orbiculaire est entièrement effacée. Un second signe noir d'une forme à peu près pareille, et qui part de la côte, est placé sur la troisième raie grise dont nous avons parlé plus haut, et deux traits noirs contigus sont situés à peu de distance de la base. Enfin, la frange est séparée du bord terminal par une ligne de points noirs.

Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc-roussâtre, avec les nervures brunes.

Le dessous des quatre ailes participe de la nuance du dessus, c'est-à-dire que les supérieures sont d'un gris-obscur, sans taches, et les inférieures blanchâtres, avec un point obscur dans le milieu.

La tête et le corps sont du même gris que les ailes supérieures, et les antennes sont roussâtres et filiformes, du moins dans la femelle dont nous venons de donner la description, car le mâle nous est inconnu ainsi que la chenille.

La noctuelle *I. Double* habite la France et l'Espagne : l'individu que nous avons fait figurer nous a été communiqué par M. Lecocq, souvent cité dans cet ouvrage.

CCLXXVII. NOCTUELLE NÉBULEUSE.

NOCTUA NEBULOSA. (*Hubn.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-cendré, ombré de violet au milieu et vers le bord terminal, avec trois raies transverses, ondulées d'une teinte plus claire et bordées de noirâtre. La tache réniforme est également noirâtre et bordée de gris. L'orbiculaire, très-petite, est d'un gris-pâle, avec un point obscur dans le milieu.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris plus pâle que les supérieures, et qui devient plus foncé en se rapprochant du bord marginal.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen est de la même nuance que les inférieures, avec du roux à son extrémité. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette noctuelle, que nous n'avons pu nous procurer en nature, est du petit nombre de celles

que M. Godart s'était déterminé à faire copier, dans Hubner, pour compléter la série dont elle fait partie, avant de passer à une autre; c'est pourquoi nous n'avons pu en décrire le dessous.

Hubner est le seul auteur qui fasse mention de cette espèce, sans en faire connaître la chenille, qui nous est également inconnue.

CCLXXVIII. NOCTUELLE AGRÉABLE.

NOCTUA DECORA. (*Wien. Verz. Hubn.*)

AGROTIS DECORA. (*Ochsen.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-ardoisé, avec les deux taches ordinaires très-prononcées d'un jaune-roux. La réniforme est placée sur une bande d'un brun-roussâtre, étroite, transverse et peu marquée. Deux raies également transverses, de la même nuance que cette bande, et composées d'une suite de petits angles très-rapprochés, sont situées, l'une entre le corselet et la tache orbiculaire, l'autre à peu de distance du bord terminal. On remarque en outre, une petite ligne onduleuse noire, près du côté concave de la tache réniforme. Enfin, la côte est blanchâtre et coupée par la bande et la plus courte des deux raies dont nous avons parlé plus haut.

Le dessus des ailes inférieures est blanc, avec les nervures noires, et une large bordure brune qui s'éclaircit en s'éloignant de la frange.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures. L'abdomen est d'une nuance un peu plus claire, avec son extrémité rousse.

Les antennes sont grises et filiformes.

Même observation quant au dessous de cette noctuelle, que pour la *Nébuleuse*, page 82.

CCLXXIX. NOCTUELLE ÉMAILLÉE.

NOCTUA ENCAUSTA. (*Hubn.*)

AGROTIS ENCAUSTA. (*Ochsen.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Cette noctuelle est remarquable par la simplicité du dessin de ses ailes supérieures : elles sont en-dessus d'un gris-d'ardoise foncé, qui s'éclaircit en s'éloignant de la base, et finit par se confondre avec la couleur fauve-clair du bord terminal. La frange, du même gris que les ailes, est séparée du limbe par une suite de petites lunules noires. Les deux taches ordinaires manquent totalement, et sont remplacées par une seule d'un noir-foncé et bordée de fauve, du côté externe, avec une petite ligne blanche dans le milieu. Cette tache unique a la forme de ce signe §; et, entre elle et le corselet, on remarque une ligne noire horizontale, interrompue à peu près dans son milieu.

Le dessus des ailes inférieures est blanc, avec la frange et les nervures grises.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures. L'abdomen est blanchâtre. Les antennes sont noirâtres et filiformes.

Quant au-dessous de cette noctuelle, même observation que pour la *Nébuleuse*, p. 82.

CCLXXX. NOCTUELLE NÉGLIGÉE.

NOCTUA NEGLECTA. (*Hubn.*)

MYTHIMNA NEGLECTA. (*Ochsen.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Cette noctuelle a le dessus des ailes supérieures d'un gris-obscur, avec la frange rougeâtre, et une bande près du bord terminal, transverse, légèrement ferrugineuse et bordée de chaque côté par une double ligne noirâtre, soit ponctuée, soit ondulée, à partir de cette bande. Le reste de l'aile est coupé transversalement par trois autres lignes également noirâtres et ondulées, dont deux très-rapprochées, et l'une d'elles beaucoup plus courte que l'autre. Les deux taches ordinaires sont bien marquées; la réniforme, doublement bordée de noir, est un peu ferrugineuse, avec du brun foncé dans sa partie inférieure; l'orbiculaire est formée par un simple cercle noirâtre.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-rougeâtre clair, avec une large bordure brune qui s'éclaircit en s'éloignant de la frange : celle-ci est rougeâtre comme celle des ailes supérieures.

La tête et le corselet sont de la même couleur que les ailes supérieures. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures.

Les antennes sont grises et filiformes.

Même observation, quant au-dessous de cette noctuelle, que pour la *Nébuleuse*, page 82.

CCLXXXI. NOCTUELLE FULIGINEUSE.

NOCTUA FULIGINEA. (*Hubn.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Cette noctuelle, ainsi que son nom l'indique, a le dessus des ailes supérieures totalement d'un noir-fuligineux ou couleur de suie, dans le mâle, avec les deux taches ordinaires très-petites et à peine visibles, quoique dessinées en clair. En regardant bien attentivement, on aperçoit un point ferrugineux près de l'orbiculaire, et quelques vestiges d'une bande interrompue de même nuance, près du bord terminal.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-sale, avec le limbe et les nervures noires, et le bord marginal lavé de bistre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-fuligineux, avec un point obscur au milieu de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont de la même couleur que les ailes supérieures. L'abdomen, d'une

P. Duménil Pinxit. *Lanoix Sculpsit.*

1. Nebuleuse *(Nebulosa)* mâle. 2. Agreable *(Decora)* mâle. 3. Emaillée *(Encausta)* femle
4. Negligée *(Neglecta)* mâle. 5 6. Fuligineuse *(Fuliginea)* mâle et femelle.

teinte plus pâle, participe de celle des ailes inférieures, et a son extrémité roussâtre.

Les antennes sont noirâtres et pectinées.

Cette description ne concerne que le mâle, et ne peut s'appliquer à la femelle qui en diffère par les caractères suivants:

1° Ses antennes sont filiformes;

2° Le dessus de ses ailes supérieures est d'une teinte moins foncée que dans le mâle, et tire un peu sur le rougeâtre; on y remarque des vestiges de lignes et de points qui manquent totalement dans celui-ci;

3° Les deux taches ordinaires sont plus grandes et mieux marquées;

4° Enfin, le dessus des ailes inférieures est d'un gris-rougeâtre, au lieu d'être d'un blanc-sale.

Hubner est le seul auteur qui fasse mention de cette espèce, sans en faire connaître la chenille qui nous est également inconnue.

La noctuelle *Fuligineuse* habite la France et l'Allemagne. On la trouve voltigeant en plein jour sur les fleurs de *scabieuse*, vers le milieu de septembre.

CCLXXXII. NOCTUELLE DE L'AIRELLE.

NOCTUA VACCINII.
(*Linn. Wien. Verz. Fab. Esp. Borkh, etc.*)

CERASTIS VACCINII. (*Ochsen.*)

NOCTUÆ:
SPADICEA ET VACCINII. (*Hubn.*)

LA ROBUSTE ?
(*Engram.* tome VII. fig. 515 et 516.)

NOCTUELLE DE L'AIRELLE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

C'EST à tort que Hubner a fait deux espèces de la noctuelle dont il est ici question, sous les noms de *Spadicea* et de *Vaccinii*. La première ne diffère de l'autre, que parce que les lignes et les deux taches ordinaires sont beaucoup moins prononcées, chez elle, que dans la *Vac-*

cinii, et qu'elle n'a pas la bande grise qu'on remarque quelquefois dans cette dernière, à l'extrémité des ailes supérieures. Du reste, elles se ressemblent entièrement pour le dessin, et la disposition des lignes et des taches tant en-dessus qu'en dessous. Comme la variété *Spadicea* d'Hubner est la plus commune, c'est elle que nous avons fait figurer.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un rouge-brun, avec trois lignes transverses, ondées, d'un brun-violâtre, qui se distinguent plus ou moins du fond suivant les individus. Celle du milieu est simple, et les deux autres sont doubles. Les deux taches ordinaires sont à peine marquées, et la partie inférieure de la réniforme est occupée par un gros point d'un violet noir, très-apparent. On aperçoit en outre, avec un peu d'attention, une ligne de petits points de la même couleur vers le bord terminal. Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-rougeâtre, avec la frange d'un rouge-brun.

Le dessous des quatre ailes est rougeâtre et finement pointillé de brun, à l'exception toutefois de la partie centrale des ailes supérieures qui est lavée de gris. Les inférieures sont traversées par une ligne sinueuse grise, et leur milieu est occupé par un petit croissant de la même couleur.

La tête et le corselet sont d'un rouge-brun, comme le dessus des ailes supérieures. L'abdomen participe de la teinte grise des ailes inférieures ; mais ses côtés et son extrémité sont rougeâtres.

Les antennes d'un rouge-brun comme la tête sont un peu ciliées dans le mâle, et filiformes dans la femelle, qui, du reste ne diffère du premier que par la forme de son abdomen.

La chenille vit sur le *plantain moyen* (*plantago media*) et sur le *prunellier* (*prunus spinosa*) ; elle est tantôt d'un brun-ferrugineux, tantôt d'un vert-clair, avec une ligne longitudinale d'une teinte plus foncée au milieu du dos ; mais ce qui aide principalement à la faire reconnaître, c'est le premier anneau qui est noir, avec deux raies blanches longitudinales. La tête et les six pattes écailleuses sont jaunes. Les côtés sont gris et les stigmates noirs.

La noctuelle de l'*Airelle* habite la France et l'Allemagne. On la trouve dans les bois, au commencement de mai et à la fin de septembre.

CCLXXXIII. NOCTUELLE GLABRE.

NOCTUÆ:

GLABRA ET ERYTHROCEPHALA.
(*Fab. Wien. Verz. Hubn.*)

NOCTUA VACCINII. VAR. (*Esp.*)

CERASTES GLABRA
ET
ERYTHROCEPHALA. (*Ochsen.*)

NOCTUA SPADICEA. (*Borkh.*)

LA CHAUVE ET L'HYACINTHE.
(*Engram.* tom. VII. fig. 509 et 510.)

NOCTUELLE ERYTHROCÉPHALE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

En comparant avec un peu d'attention les noctuelles *Glabre* et *Érytrocéphale*, il est facile de

se convaincre qu'elles ne sont que des variétés l'une de l'autre, et que c'est à tort que la plupart des auteurs en ont fait deux espèces. Nous les avons donc réunies en une seule, à laquelle nous avons conservé le nom de *Glabre*, quoique moins harmonieux que celui d'*Érytrocéphale*: 1° parce que c'est le nom que porte la variété la plus commune des deux; 2° parce que celui d'*Érytrocéphale* (*tête rouge*) convient d'autant moins à l'une ou à l'autre, que la tête n'est pas rouge, mais fauve, et que d'ailleurs la partie antérieure du corselet est aussi de cette couleur. Au reste, pour qu'on puisse juger si nous avons eu tort ou raison de retrancher de la liste des noctuelles, celle qui porte le nom d'*Érytrocéphale*, nous donnons également la figure de cette prétendue espèce, mais comme variété, sous le n° 3 de la planche 79.

Les ailes supérieures du n° 2, sont en-dessus d'un brun-marron-foncé avec leur base, et une grande partie de la côte jaspée de gris-rougeâtre. Une bande sinueuse et transverse, de même nuance, est placée à peu de distance du bord terminal; parallèlement à cette bande, on aperçoit une rangée de petits points et une raie très-flexueuse; le tout également d'un gris-rougeâtre, et à peine marqué. Enfin, les deux taches ordinaires sont d'un gris très-clair, et se détachent

parfaitement du fond. L'orbiculaire est très-petite; la réniforme est marquée, dans sa partie inférieure et du côté interne, de plusieurs points noirs qui parfois manquent, et parfois remplissent toute la tache.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur, avec le bord interne et la frange d'un gris plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris rougeâtre finement pointillé de noir, à l'exception pourtant d'une grande partie des supérieures, qui est teintée de noirâtre. Les inférieures sont traversées par une ligne sinueuse grise, avec une petite lunule centrale de la même couleur.

La tête et la partie supérieure du corselet sont fauves, avec un reflet rougeâtre. Le reste du corselet est brun-marron, comme le dessus des ailes supérieures. L'abdomen est gris, avec les côtés et l'extrémité fauves.

Les antennes sont brunes, à l'exception de la base, qui est de la même couleur que la tête de l'insecte. Elles sont ciliées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

La variété figurée sous le n° 2 nous a été envoyée par M. Dahl, marchand-naturaliste à Vienne, en Autriche, sous le nom d'*Érythrocéphale*; mais elle ne diffère du n° 1 que parce que, chez elle, les deux taches ordinaires et la

bande du bord terminal sont absorbées par l'intensité du fond. Du reste, elle lui ressemble entièrement tant en-dessus qu'en-dessous.

La chenille nous est inconnue, et aucun auteur n'en parle à notre connaissance.

La noctuelle *Glabre* habite la France, l'Allemagne et l'Italie. Nous l'avons trouvée en Toscane.

CCLXXXIV. NOCTUELLE RUBICONDE (1).

NOCTUA RUBRICOSA.
(*Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh.*)

NOCTUA MISTA. (*Hubn.*)

BOMBYX RUBRICOSA. (*Esp.*)

NOCTUA MUCIDA. (*Borkh.*)

NOCTUA PILICORNIS. (*Brahm.*)

CERASTIS RUBRICOSA. (*Ochsen.*)

L'ÉRYTROCÉPHALE. (*Engram.* tom. VII. f. 513.)

NOCTUELLE RUBICONDE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

LES ailes supérieures de cette espèce sont en-dessus d'un brun-violet finement saupoudré de

(1) Dans l'impossibilité de traduire par un seul mot le nom de *Rubricosa*, qui veut dire *abondant en terre rouge*,

bleuâtre, avec la frange rougeâtre. Elles sont traversées dans leur largeur par trois lignes en zigzag, brunes et bordées de bleuâtre d'un seul côté. Les deux taches ordinaires sont très-légèrement indiquées, et l'on remarque cinq taches brunes, obliques, placées à peu près à égale distance le long de la côte. Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur, avec la frange et le bord interne légèrement teintés de rose.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre finement pointillé de brun-violet, avec une raie transverse grise sur chaque aile, et un croissant de même couleur sur les inférieures.

La tête est brune et le corselet de la même couleur, avec un collier presque noir et du bleu-pâle à l'attache des ailes. Le dessus de l'abdomen participe du gris des ailes inférieures; mais son extrémité et ses côtés ont une teinte vineuse comme le dessous. Les pattes sont annelées de gris et de brun. Les antennes sont d'un fauve-obscur, et fortement ciliées, du moins dans le mâle, car nous ne connaissons pas la femelle.

La chenille, suivant Hubner, vit sur le *fraisier*.

---

nous avons conservé celui de *Rubiconde*, créé par Olivier, bien qu'il présente un sens inexact; mais cet inconvénient nous a paru moindre que celui d'augmenter la nomenclature d'un nouveau nom pour une espèce déja nommée.

Les deux figures qu'il en donne la représentent dans deux âges différents. La plus petite est d'un brun-violet, avec une ligne et une bande blanches, longitudinales, de chaque côté du corps, et quatre points de la même couleur sur chaque anneau; la tête est rougeâtre, avec deux lignes noires; les pattes sont également rougeâtres. La plus grande est violette, avec trois lignes ou raies jaunâtres, longitudinales, dont une dorsale et les deux autres latérales; le milieu de chaque anneau est en outre marqué d'une losange noirâtre, avec deux points blancs seulement; la tête est jaunâtre, avec deux raies noires; et les pattes sont grises. La chrysalide est d'un brun-rouge-luisant.

Nous n'avons jamais trouvé cette espèce, que nous avons reçue de Vienne, en Autriche; nous présumons cependant qu'elle habite la France comme l'Allemagne.

Nota. Cet article était imprimé quand M. Boisduval nous a communiqué une femelle, qu'il a prise ce printemps (1826) dans la forêt de Saint-Germain. Ainsi, notre présomption que cette espèce habitait la France se trouve justifiée. Cette femelle mérite à plus juste titre que le mâle, dont nous donnons la figure, le nom de *Rubricosa*: le dessus des ailes supérieures est totalement d'un rouge-brique-foncé, sans être saupoudré de bleuâtre, avec quelques vestiges de ligne à peine marqués. La tache réniforme manque, et l'orbiculaire est à peine indiquée. Les antennes sont d'un blanc-rougeâtre, et filiformes. Du reste, elle ressemble parfaitement au mâle.

CCLXXXV. NOCTUELLE SILÈNE.

NOCTUA SILENE. (*Fab. Wien. Verz. Hubn.*)

BOMBYX V. PUNCTATUM. (*Esp.*)

NOCTUA V. PUNCTATUM. (*Borkh.*)

CERASTIS SILÈNE. (*Ochsen.*)

L'ISOLÉE (*Engram.* tom. VI. fig. 417.)

NOCTUELLE SILÈNE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris plus ou moins ferrugineux, suivant les individus, avec les nervures d'un ton plus clair et une triple rangée de points à peine marqués, longeant le bord terminal (ces points manquent dans beaucoup d'individus). Les deux

taches ordinaires sont finement dessinées en clair sur le fond. La réniforme est marquée intérieurement d'une espèce de V noir coupé, et divisé par les nervures de manière à former six points, dont un beaucoup plus gros que les autres. L'orbiculaire est aussi marquée de noir dans sa partie inférieure. Les secondes ailes sont en-dessus d'un gris-pâle, avec leur bord marginal un peu plus foncé.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre finement pointillé de brun, avec une petite lunule obscure au centre de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont du même gris ou du même brun que les ailes supérieures. L'abdomen participe de la nuance des inférieures. Les antennes sont fauves et filiformes dans les deux sexes, qui ne présentent aucune différence sensible : l'individu représenté est un mâle.

Nous n'avons jamais trouvé la chenille de cette espèce. Hubner ne l'a pas connue non plus, puisqu'il n'en donne pas la figure : Fabricius prétend qu'elle vit sur le *choux champêtre* (*brassica campestris*), et la décrit ainsi : « Chenille nue, d'un « brun-obscur, avec un collier noir marqué de « blanc et les stigmates noirs. »

La noctuelle *Silène* habite la France comme l'Allemagne. Je ne l'ai trouvée qu'une fois aux environs de Paris.

CCLXXXVI. NOCTUELLE LITURE (1).

NOCTUA LITURA.
(*Linn. Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh. Esp.*)

NOCTUA POLLUTA. (*Esp.*)

ORTHOSIA LITURA. (*Ochsen.*)

LA MODESTE. (*Engram.* tom. VI. f. 399.)

NOCTUELLE LITURÉE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-rougeâtre, qui s'éclaircit depuis leur milieu jusqu'à leur attache au corselet. En partant du bord terminal, qui est longé par

(1) Vieux mot employé par Montaigne, synonyme de *Rature*.

une rangée de petites lunules à peine marquées, on aperçoit, 1° une bande sinueuse transverse d'un brun-violâtre, 2° une raie rousse également transverse qui s'élargit en remontant vers la côte, 3° enfin, une double ligne brune formant zigzag. La côte est marquée de quatre taches d'un noir velouté placées à égale distance, indépendamment de la double tache de même couleur qui est située vers l'angle du bord terminal. Mais ce qui caractérise principalement cette espèce, ce sont les deux taches ordinaires, dont la forme est particulière, et qui, en divergeant par en haut, se touchent presque par leur base. Elles sont d'un brun-violet bordé de gris-jaunâtre. La réniforme est oblongue et carrée à sa base; l'orbiculaire est ovale et très-grande comparativement à l'autre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-obscur, avec la frange et le bord interne d'un gris plus clair.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre finement pointillé de noir, avec une raie transverse et une tache centrale, obscures, sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures. L'abdomen participe de la nuance des inférieures, et les poils qui garnissent ses côtés et son extrémité sont rougeâtres.

Les antennes sont filiformes, et d'un gris-rougeâtre, comme la tête.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue, ainsi que la chenille, qui n'est pas figurée dans Hubner. Fabricius dit qu'elle vit sur le *prunier* et le *saule*, et la décrit ainsi : *Chenille nue, verte, avec une raie pâle sur le dos et une autre sur les côtés, mélangée de blanc et de jaune. La tête est pâle.* Mais nous craignons bien que la noctuelle à laquelle cette chenille se rapporte ne soit pas la même que la nôtre, qui n'a pas le point blanc de celle de Fabricius. Cependant, dans l'impossibilité de reconnaître l'espèce à laquelle cet auteur a donné le nom de *Litura*, tant sa description est vague, nous avons appelé de ce nom la noctuelle par nous décrite, en suivant à cet égard l'autorité d'Hubner et d'Ochsenheimer.

Nous n'avons jamais trouvé la noctuelle *Lituré;* celle que nous avons fait figurer nous vient d'Allemagne ; nous présumons cependant qu'elle habite également la France.

Dumenil Pinxit. Lanvin Sculpsit

1 de l'Airelle *(Vaccinii)* femelle. 2. Glabre *(Glabra)* femelle.

3. Erythrocéphale *(Erythrocephala)* mâle variété de la Glabre.

4 Rubiconde *(Rubricosa)* mâle. 5. Silène *(Silene)* mâle. 6. Liture *(Litura)* mâle.

CCLXXXVII. NOCTUELLE XANTHOGRAPHE (1).

NOCTUA XANTHOGRAPHA.
(*Wien. Verz. Fab. Mant. Hubn.*)

MYTHIMNA XANTHOGRAPHA. (*Ochsen.*)

LA TRIMACULÉE. (*Engram.* t. VII. f. 429.)

NOCTUELLE XANTHOGRAPHE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un bai-clair, avec les deux taches ordinaires d'un jaune-pâle : la réniforme est marquée de brun à ses deux extrémités, et le milieu de l'orbiculaire est également occupé par du brun qui l'absorbe presque entièrement. La

(1) Tiré de deux mots grecs de ξανθὸς (jaune) et de γράφειν (écrire), à cause des deux taches jaunes que cette noctuelle porte sur ses ailes supérieures.

frange est séparée du bord terminal par un liseré clair très-mince ; et, parallèlement à ce liseré, on aperçoit une rangée de petits points jaunâtres à peine marqués. On remarque en outre que les deux taches ordinaires sont placées entre deux lignes transverses, l'une courbe et formée de petits points noirs, et l'autre composée de festons également noirs et légèrement indiqués.

Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc-sale, avec leur moitié lavée de gris, à partir du bord marginal, avec les nervures grises. La frange est un peu jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre, teinté de rougeâtre et pointillé de gris à la côte et au bord terminal des supérieures, ainsi qu'au bord externe des inférieures.

La tête et le corselet sont d'un bai-clair, comme le dessus des ailes supérieures; et l'abdomen est d'un gris-jaunâtre. Les antennes sont de la même couleur que la tête, et filiformes.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue, ainsi que la chenille, qui n'est figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance.

La noctuelle *Xanthographe* habite la France et l'Allemagne. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Boisduval, qui l'a reçue de Vienne, en Autriche.

CCLXXXVIII. NOCTUELLE POINT-BLANC.

NOCTUA ALBIPUNCTA.
(*Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh.*)

NOCTUA LITHARGYREA. (*Esp.*)

MYTHIMNA ALBIPUNCTA. (*Ochsen.*)

LE POINT-BLANC. (*Engram.* t. VII. f. 498.)

NOCTUELLE TACHE BLANCHE. (OLIV. *Ency.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un fauve-rougeâtre, avec une raie sinueuse d'un ton plus clair longeant le bord terminal, et une autre raie transverse du même ton placée à quelque distance du corselet; mais ce qui caractérise principalement cette espèce, c'est l'absence totale des deux taches ordinaires, qui sont remplacées par un point blanc isolé et occupant le milieu de l'aile.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-

jaunâtre qui devient plus foncé à mesure qu'on se rapproche de la frange : celle-ci est d'un blanc-jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre beaucoup plus luisant que dans les autres espèces voisines, et comme argenté. Du reste, elles sont finement pointillées de brun à la côte et au bord terminal des supérieures, ainsi qu'au bord externe des inférieures.

La tête et le corselet sont d'un fauve-rougeâtre, comme le dessus des ailes supérieures ; et l'abdomen est d'un gris-jaunâtre. Les antennes sont de la même couleur que la tête, et filiformes dans les deux sexes.

Cette description, quoique faite d'après le mâle, peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère en aucune manière.

La chenille vit sur le *plantain ordinaire* (*plantago major*). Elle est grise, avec des raies blanches longitudinales, quatre points noirs sur chaque anneau, et les stigmates de la même couleur. La tête est jaunâtre, avec une tache noire triangulaire au milieu. La chrysalide est d'un brun-foncé.

La noctuelle *Point-Blanc* habite la France et l'Allemagne. Elle n'est pas rare aux environs de Paris ; je l'ai trouvée plusieurs fois au bois de Boulogne. M. Boisduval l'a prise le soir, au mois de juin, dans le Jardin du Roi, sur l'*origan* et *la valériane rouge*.

CCLXXXIX. NOCTUELLE LAVÉE.

NOCTUA LOTA. (*Wien. Verz. Hubn. Borkh.*)

BOMBYX LOTA. (*Linn.*)

NOCTUA MUNDA. (*Fabr.*)

BOMBYX MUNDA? (*Esp.*)

ORTHOSIA LOTA. (*Ochsen.*)

LA PROPRETTE. (*Engram.* tom. VI. f. 396.)

NOCTUELLE PROPRETTE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 20 lignes.

CETTE espèce varie beaucoup pour la taille. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-fauve ou rougeâtre, tantôt uni et tantôt marqué,

mais peu distinctement, du dessin ordinaire à presque toutes les noctuelles de sa division. Mais ce qui la fait reconnaître au premier coup d'œil et nous dispense d'entrer dans plus de détails, ce sont deux points noirs très-rapprochés, qui sont placés vers le milieu du bord terminal, et qui s'appuient contre une raie transverse un peu plus claire que le fond de l'aile. Quelquefois il y en a deux autres, mais beaucoup plus petits, vers l'angle postérieur.

Les ailes inférieures sont en-dessus tantôt d'un gris-jaunâtre, et tantôt d'un gris-rougeâtre uni.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre-pâle finement pointillé de brun, avec une lunule brune au milieu des inférieures.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures. Les antennes sont grises et ciliées dans les deux sexes.

Cette description convient également au mâle et à la femelle. Quoique cette espèce ne soit pas rare aux environs de Paris, nous n'en avons jamais trouvé la chenille, qui n'est pas figurée dans Hubner. Si l'on s'en rapporte à Fabricius, elle serait rase, mélangée de gris et de noir, avec une raie latérale fauve, et vivrait sur le *poirier*.

La noctuelle *Lavée* habite la France et l'Allemagne.

CCXC. NOCTUELLE DE LA LYCHNIDE.

NOCTUÆ :
LYCHNIDIS ET PISTACINA.
(*Fab. Wien. Verz. Hubn.*)

NOCTUÆ :
CANARIA, SERINA ET RUBETRA. (*Esp.*)

ORTHOSIÆ :
LYCHNIDIS ET PISTACINA. (*Ochsen.*)

LA LYCHNIDE ET LA CANNELÉE.
(*Engram.* tom. VI. f. 397. 398.)

NOCTUELLES :
LYCHNIDE ET PISTACHE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus tantôt d'un rouge-fauve, tantôt d'un fauve-clair, et tantôt d'un gris-rougeâtre, suivant les individus, mais toujours avec leurs nervures plus pâles, ce qui les fait paraître comme striées. La frange est séparée du bord terminal par une

suite de petits arcs bruns, derrière lesquels on voit une ligne de petits points noirs. Viennent ensuite, toujours parallèlement au bord terminal, une rangée de lunules brunes, suivie d'une bande étroite également brune, coupée par les nervures et bordée d'une raie plus claire. Une autre raie également plus claire se remarque en se rapprochant de la base; et entre ces deux raies sont placées les deux taches ordinaires, qui, dans cette espèce, sont très-étroites, surtout l'orbiculaire, qui ne consiste que dans une petite raie placée d'une manière oblique. Elles sont d'un brun-violet bordé de la même couleur fauve que celle des nervures.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-fauve uni, avec la frange plus pâle.

Le dessous des ailes supérieures est également d'un gris-fauve, avec la côte et le bord terminal d'une teinte plus pâle, et finement pointillés de brun, comme le dessous des ailes inférieures, lequel est en outre marqué d'une petite lunule noirâtre, et traversé par une ligne grise à peine indiquée.

La tête et le corselet sont de la même couleur que les ailes supérieures, et l'abdomen participe de celle des inférieures, à l'exception de son extrémité, qui est fauve. Les antennes sont fauves, ciliées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

Cette description, faite sur un mâle, convient également à la femelle, qui en diffère très-peu. Mais, si les deux sexes se ressemblent, il n'en est pas de même des individus; on en rencontre rarement deux dont le dessus des ailes supérieures soit de la même couleur; ce qui est cause que la plupart des auteurs en ont fait deux ou trois espèces, que nous avons rapportées à une seule dans notre synonymie. Cependant, quelle que soit la couleur du fond des ailes supérieures en-dessus, il est toujours facile de distinguer l'espèce dont il s'agit de celles qui en sont plus ou moins voisines, par deux caractères constants, savoir : les nervures plus claires que le fond des ailes, et les deux taches ordinaires très-étroites.

La chenille, suivant Fabricius, vit dans les capsules de la *lychnide dioïque* (*lychnis dioïca*). D'après la figure d'Hubner, elle est d'un beau vert marbré de noir, avec cinq lignes longitudinales, dont une d'un vert plus foncé sur le dos, et les quatre autres ferrugineuses sur les côtés : celle qui avoisine les stigmates est en outre bordée de blanc. La tête est d'un jaune-aurore. Hubner ne donne pas la figure de la chrysalide.

La noctuelle de la *Lychnide* habite la France et l'Allemagne. Elle n'est pas rare aux environs de Paris.

CCXCI. NOCTUELLE SATELLITE.

NOCTUA SATELLITIA (1).
(*Linn. Wien. Verz. Fab. Borkh. Esp. Hubn.*)

CERASTIS SATELLITIA. (*Ochsen.*)

LA SATELLITE. (*Engram.* t. VII. f. 511).

NOCTUELLE SATELLITE. (OLIV. *Encycl.*)

(Roesel, t. 3. pl. 50. fig. 1. 4.)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un rouge-ferrugineux plus ou moins vif, suivant les individus, avec les deux tiers de leur longueur, à partir de la base, plus foncés.

(1) Linné a donné le nom de *Satellitia* à cette espèce, parce qu'il a comparé les deux petits points blancs ou jaunes qu'elle a sur chaque aile supérieure, indépendamment d'un beaucoup plus gros, aux satellites d'une planète; mais il arrive

Cette partie foncée est coupée transversalement dans son milieu par une ligne brune un peu flexueuse; et elle est bordée du côté externe par une autre ligne de la même couleur, mais anguleuse. Entre ces deux lignes, on remarque une raie brune, ondée, près de laquelle est un gros point rond, tantôt blanc, tantôt jaune, qui occupe la place de la tache réniforme, et qui est ordinairement accompagnée de deux autres points de la même couleur, mais beaucoup plus petits. Ces deux petits points, par leur position, suffiraient seuls pour faire reconnaître l'espèce, s'ils existaient constamment; mais beaucoup d'individus n'en ont qu'un, et d'autres en sont privés tout-à-fait. Quant au gros, il subsiste toujours. La partie claire de l'aile, dont il nous reste à parler, c'est-à-dire celle qui en occupe le tiers, à partir du bord terminal, est traversée dans son milieu par une raie brune ondée qui se compose d'une suite de chevrons ou croissants bordés de fauve du côté externe; une ligne brune

---

souvent que ces deux petits points manquent ou sont à peine visibles, et alors le nom de *Satellitia* devient sans application. Cela prouve combien il est difficile de trouver des noms spécifiques qui expriment des idées justes. Peut-être serait-il préférable de n'en choisir que d'insignifiants, du moins lorsqu'il s'agit d'une classe d'animaux aussi nombreuse que celle des insectes.

en festons termine l'aile, et la frange elle-même est festonnée ou dentelée.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-brun uni, avec la frange plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un rougeâtre-pâle finement pointillé de brun, excepté le milieu des supérieures, qui est gris. Les quatre ailes sont traversées par une ligne brune arquée, avec un point de la même couleur au milieu des inférieures.

La tête et le corselet, qui est un peu crêté, sont d'un brun-ferrugineux. L'abdomen, très-aplati, du moins dans le mâle, participe de la couleur des ailes inférieures; son extrémité et ses côtés sont fauves.

Les antennes, de couleur ferrugineuse, sont filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent en rien quant à la couleur et au dessin des ailes.

M. le comte de Saint-Fargeau (1) nous a com-

---

(1) M. le comte de Saint-Fargeau, l'un des rédacteurs de l'*Encyclopédie* pour la partie entomologique, est auteur de plusieurs ouvrages relatifs à cette branche d'histoire naturelle, et entre autres d'une excellente monographie des *Tenthrédines*, écrite en latin. Je saisis avec empressement cette occasion de lui exprimer ma gratitude pour l'extrême obligeance qu'il a eue de me prêter les ouvrages d'*Esper* et d'*Engramelle*.

muniqué, sur la chenille de cette noctuelle, des observations très-intéressantes que leur étendue ne nous permet pas d'insérer ici textuellement; mais en voici l'analyse : « Cette chenille fuit la lumière comme beaucoup d'autres, et se cache, dans le jour, sous les pierres, ou sous les feuilles des plantes basses. La nuit, elle sort de sa retraite pour chercher sa nourriture, qui consiste en plantes à feuilles épaisses et aqueuses. Aussi est-elle un fléau pour les couches de melons qui se trouvent à sa portée : lorsqu'elle y pénètre, elle coupe les branches à fruits qui avaient été réservées par le jardinier. »

« M. le comte de Saint-Fargeau a trouvé beaucoup de chenilles de cette espèce dans un terrain pierreux rempli de mauves. Les ayant mises dans une boîte pour les élever, il fut fort étonné, en les visitant, d'en voir une grande partie occupée à dévorer l'une d'elles. Elles lui donnèrent, depuis, de nouvelles preuves de leur férocité, qu'elles exercèrent non-seulement sur des individus de leur espèce, mais aussi sur d'autres chenilles rases qui se trouvèrent dans la même boîte. »

Cette omophagie, dans la chenille dont il s'agit, avait déja été observée par Fabricius et Engramelle; mais elle n'est pas particulière à cette espèce : Réaumur, dans son onzième Mémoire,

tome II, parle d'une chenille à fond noir ou brun, avec trois raies longitudinales d'un beau jaune, qui vit sur le *chêne*, et qui dévore également celles de ses semblables qui sont plus faibles qu'elle. De vingt chenilles qu'il avait mises dans un poudrier, il ne lui en resta qu'une, dit-il, qui fut dessinée pendant qu'elle mangeait la dernière de ses camarades.

Quant à la nourriture de la chenille de la *Satellite*, et aux lieux qu'elle habite, nous craignons bien que M. le comte de Saint-Fargeau n'ait confondu dans sa mémoire cette espèce avec une autre; car nous l'avons souvent trouvée nous-même; et c'est toujours en battant les arbres, principalement le *chêne*, que nous nous la sommes procurée. Nous sommes en cela d'accord avec tous les auteurs qui en ont parlé. Quoi qu'il en soit, cette chenille offre deux variétés constantes, l'une d'un noir velouté et l'autre d'un jaune-orangé. Celles qui sont noires ont le dessous et les pattes membraneuses couleur-de-chair, avec une raie blanche latérale interrompue, qui quelquefois disparaît entièrement. Cette raie est placée immédiatement au-dessous des stigmates. Elles ont en outre trois lignes moitié blanches et moitié rougeâtres sur le premier anneau, et deux lignes semblables sur le dernier. Enfin, elles ont plusieurs points blancs, savoir:

un latéral sur le premier, le troisième et le pénultième anneau, et deux réunis, également latéraux, sur le deuxième anneau. Celles qui sont d'un jaune-orangé ont une raie blanche latérale bien marquée immédiatement au-dessous des stigmates, et plusieurs points d'une teinte plus pâle que le fond sur chaque anneau. La tête est d'un brun-rouge dans les deux variétés.

M. le comte de Saint-Fargeau a remarqué que les noctuelles qui proviennent de ces deux variétés ne présentent aucune différence, et que la présence ou l'absence des deux petits points blancs qui accompagnent ordinairement le principal sur leurs ailes supérieures est indépendante de la couleur des chenilles.

C'est en juin qu'on trouve cette chenille parvenue à toute sa grosseur. Elle se forme alors une espèce de coque avec la terre même dans laquelle elle s'enfonce pour se changer en chrysalide, et l'insecte parfait éclot au bout de cinq ou six semaines.

La noctuelle *Satellite* habite presque toutes les contrées de l'Europe. Elle n'est pas rare aux environs de Paris.

CCXCII. NOCTUELLE GLACIALE.

NOCTUA GLACIALIS. (*Nobis.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Voici une espèce que je crois nouvelle, n'ayant pu la rapporter à aucune de celles qui ont été décrites ou figurées par les auteurs. Elle a été trouvée par M. Boisduval (1), dans la vallée d'Oysans, département des Hautes-Alpes, près des glaciers, dans les premiers jours d'août 1825. Cette localité m'a déterminé à l'appeler *Glacialis*. Du reste, elle n'a rien de remarquable : elle est totalement grise en-dessus et blanchâtre en-dessous. La frange des ailes supérieures est séparée

(1) M. Boisduval, souvent cité dans cet ouvrage, possède une fort belle collection de Lépidoptères, qu'il augmente chaque jour par de nouvelles acquisitions; elle est riche surtout en noctuelles dont il a fait une étude approfondie. Ses observations sur cette famille de nocturnes, m'ont été et me seront encore très-utiles. Son extrême obligeance à m'en faire part, m'impose le devoir de lui en témoigner ici ma gratitude.

P. Duménil Pinxit. *Tourcaty Sculpsit.*

1 Point blanc *(Albi-puncta)* mâle. 2 Xanthographe *(Xanthographia)* mâle.
3 Lavée *(Lota)* femelle. 4 Satellite *(Satellitia)* mâle. 5 de la Lychnide *(Lychnidis)* mâle.
6 Glaciale *(Glacialis)* mâle

du bord terminal par un liseré jaunâtre ; et leur dessus est marqué de deux lignes ondulées transverses, d'un gris un peu plus foncé que la teinte générale, avec les deux taches ordinaires peu sensibles, d'un gris-blanchâtre. On aperçoit, en outre, quelques vestiges de points blancs le long du bord terminal. Le dessus des ailes inférieures est entièrement uni ; mais leur dessous est marqué d'une raie grise interrompue, parallèle au bord marginal. La frange de ces mêmes ailes est presque blanche, tandis que celle des ailes supérieures est grise.

La tête et le corps sont du même gris que les ailes, avec l'extrémité de l'abdomen jaunâtre. Les antennes sont noirâtres et filiformes.

CCXCIII. NOCTUELLE POLIE.

NOCTUA POLITA
(*Wien. Verz. Fab. Borkh. Vieweg. Hubn.*)

CERASTIS POLITA. (*Ochsen.*)

NOCTUA LIGULA. VAR. (*Esp.*)

LA LISSE.
(*Engram.* tom. VII. f. 514.)

NOCTUELLE LISSE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

CETTE noctuelle ressemble beaucoup à celle de l'*Airelle*, surtout à la variété que nous en

avons fait représenter, et à laquelle Hubner a donné le nom de *Spadicea*. Elle a, comme elle, le dessus des ailes supérieures d'un rouge-brun, mais tellement intense que ce dessus en paraît entièrement uni; ce qui a fait donner à cette espèce le nom de *Polita* par les premiers auteurs qui en ont parlé. Cependant, en examinant ces mêmes ailes avec un peu d'attention, on y aperçoit les deux taches ordinaires, et plusieurs lignes transverses disposées à peu près comme dans la noctuelle de l'*Airelle*. On y remarque, en outre, plusieurs points bleuâtres placés le long de la côte, et qui peuvent servir à la distinguer de cette dernière, chez laquelle ils n'existent pas.

Le dessus des ailes inférieures est totalement d'un gris-rougeâtre, avec la frange plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est rougeâtre, et teinté de brun sur les bords. La côte des supérieures est marquée de trois points blanchâtres qui correspondent à ceux du dessus; et l'on remarque une ligne arquée et un point central, gris sur les inférieures.

La tête et le corselet sont d'un rouge-brun, comme les ailes supérieures; et l'abdomen, très-aplati dans le mâle, est d'une nuance beaucoup plus claire.

Les antennes sont de la même couleur que la tête, et filiformes dans les deux sexes.

Cette description convient également au mâle et à la femelle.

La noctuelle *Polie* habite la France et l'Allemagne. On la trouve, comme celle de l'*Airelle*, dans les bois, au milieu du printemps et au commencement de l'automne.

Nous n'en connaissons pas la chenille, qui n'est figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance.

Nota. Nous avons oublié de faire mention dans notre description d'un caractère que nous n'avons encore remarqué que dans cette espèce : ce sont deux poils d'une ligne et demie de long placés à la base des antennes, ainsi qu'on le voit dans la figure. C'est sans doute à cause de cette particularité que Brahm a nommée *Pilicornis* l'espèce que nous avons rapportée à la *N. Rubricosa*, d'après la synonymie d'*Ochsenheimer*, qui est evidemment fautive dans ce cas-ci, car cette dernière noctuelle n'offre pas la particularité dont il s'agit.

CCXCIV. NOCTUELLE CONSTANTE.

NOCTUA STABILIS. (*Wien. Verz. Hubn.*)

NOCTUA CERASI. (*Fab. Fuestl. Jung.*)

ORTHOSIA STABILIS. (*Ochsen.*)

LA CONSTANTE? (*Engram.* t. VI. f. 415.)

NOCTUELLE DU CERISIER.
(OLIV. *Encycl.*)

(Roesel. tome 1. pl. 53. fig. 1. 4.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures de cette espèce sont en-dessus d'un gris-rougeâtre ou ferrugineux, avec une ligne jaunâtre transverse à peu de distance du bord terminal. Celui-ci est séparé de la frange par un liseré de la même couleur, et par une

rangée de points à peine marqués, placés entre les nervures, qui sont d'un gris plus pâle que le fond de l'aile. Sur ce même fond, un trait fin, également jaunâtre, dessine les deux taches ordinaires, qui sont presque contiguës l'une à l'autre, et dont l'orbiculaire est très-grande. Enfin, on remarque deux lignes noires, l'une courbe et très-ondulée au milieu de l'aile, et l'autre flexueuse près du corselet.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur, avec la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre-pâle finement pointillé de brun sur les bords, avec une ligne brune arquée sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un gris-ferrugineux, comme le dessus des ailes supérieures, et l'abdomen participe de la nuance des inférieures. Les antennes, de couleur ferrugineuse, sont pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Du reste, les deux sexes se ressemblent.

La chenille, suivant Roesel et Engramelle, est d'un vert-jaunâtre, avec trois lignes longitudinales d'un jaune-pâle, l'une dorsale et les deux autres latérales. La tête et le cou, ou le premier anneau, sont d'un vert-bleuâtre.

La chrysalide est d'un brun-rouge, avec une pointe bifide à son extrémité.

Fabricius dit que cette chenille vit sur le *cerisier;* et, suivant Engramelle, elle se nourrirait également de feuilles de *prunier*. Ce dernier auteur ajoute qu'elle paraît en juin, et que le papillon n'éclot qu'au mois d'avril de l'année d'après.

La noctuelle *Constante* habite l'Angleterre et l'Allemagne, et se trouve aussi aux environs de Paris.

Nota. Nous avons cité dans la synonymie de cette espèce la *Constante* d'Engramelle, mais avec un point de doute, attendu que sa figure ressemble plus à notre *Cæcimacula*, à laquelle nous l'avons déja rapportée, qu'à celle dont il est ici question. Cependant cette dernière est bien la *Stabilis* des auteurs allemands ou la *Cerasi* de Fabricius, qu'Engramelle lui-même cite dans la synonymie de sa *Constante;* mais tout porte à croire qu'il y a eu ici confusion de sa part.

CCXCV. NOCTUELLE INCONSTANTE.

NOCTUA INSTABILIS.
(*Wien. Verz. Fab. Esp. Borkh. Hubn.*)

NOCTUÆ :

CONTACTA ET TRIGUTTA. (*Esp.*)

ORTHOSIA INSTABILIS. (*Ochsen.*)

LA FRAGILE. (*De Vill. ent. Linn.* t. IV. p. 459.)

L'INCONSTANTE. (*Engram.* t. VI. f. 414.)

NOCTUELLE INCONSTANTE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

C'EST à juste titre que le nom d'*Inconstante* a été donné à cette espèce : elle varie tellement, qu'il est rare d'en rencontrer deux individus qui se ressemblent exactement. Cependant, en examinant avec un peu d'attention le dessin des ailes su-

périeures, il est aisé de rapporter toutes ces variétés à une seule espèce. Pour ne pas multiplier inutilement les figures, nous n'avons donné que celle de la variété qu'on trouve le plus ordinairement; et nous indiquerons les autres dans notre description.

La noctuelle *Inconstante* a le dessus des ailes supérieures tantôt d'un gris-cendré, tantôt d'un gris-rougeâtre, quelquefois d'un brun-noirâtre, mais le plus souvent d'un brun-ferrugineux, comme dans l'individu figuré. Dans les deux premiers cas, le milieu de l'aile est traversé par une bande d'une teinte plus foncée; dans les deux autres, cette bande est absorbée par l'intensité du fond; mais, dans tous les cas, le dessin est le même, et se réduit aux deux taches ordinaires, et à deux lignes transverses presque parallèles, entre le bord terminal et la tache réniforme. Ces deux lignes sont toujours d'un ton clair, comme le bord des deux taches ordinaires. Un caractère de celles-ci, c'est que l'orbiculaire est placée d'une manière très-oblique relativement à l'autre. Enfin la base de l'aile, dans les variétés foncées en couleur, est plus claire que le reste.

Le dessus des ailes inférieures est toujours d'un gris-obscur, qui participe cependant de la teinte des ailes inférieures, avec un croissant au centre à peine marqué.

Le dessous des quatre ailes, d'une teinte beaucoup plus pâle que le dessus, offre pour caractères constants dans toutes les variétés, une tache centrale en croissant, d'un brun plus ou moins foncé, avec une ligne de points arqués de même couleur sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, et l'abdomen de celle des inférieures. Les antennes sont grises, ciliées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

La chenille de cette espèce ne nous est pas connue, et nous ne l'avons trouvée décrite ni figurée dans aucun auteur. Fabricius se borne à dire qu'elle vit sur l'*amandier commun*.

La noctuelle *Inconstante* habite la France et l'Allemagne; elle n'est pas rare aux environs de Paris.

CCXCVI. NOCTUELLE TESTACÉE.

NOCTUA TESTACEA. (*Wien. Verz. Hubn.*)

APAMEA TESTACEA. (*Ochsen.*)

L'AVARE. (*Engram.* tom. VI. f. 451.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-fuligineux un peu rougeâtre. Leur milieu est occupé par une large bande transverse, d'une teinte un peu plus foncée, et bordée de chaque côté par deux doubles lignes noirâtres et onduleuses; sur cette bande, on aperçoit les deux taches ordinaires très-légèrement marquées; le bord terminal est longé par une bande étroite brune, qui n'atteint pas jusqu'à l'angle extérieur. La frange est entrecoupée de brun. Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc-sale, avec la frange de même couleur, et séparée du bord par un liseré noirâtre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-fuligineux, à l'exception du bord interne, qui est blanchâtre. Le dessous des inférieures est de la même couleur que le dessus, avec le bord supérieur teinté de gris-brun.

La tête et le corselet sont de la même couleur que les ailes supérieures, ainsi que l'abdomen, qui cependant est d'une teinte un peu plus claire. Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes.

Cette description, faite d'après une femelle, convient également au mâle, qui n'en diffère que par la forme de son abdomen, caractère commun à toutes les noctuelles.

Nous avons souvent trouvé cette espèce à la fin de juillet, dans les fossés du Champ-de-Mars; mais nous n'en avons jamais rencontré la chenille, qui n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à notre connaissance.

La noctuelle *Testacée* habite l'Allemagne comme la France.

CCXCVII. NOCTUELLE UPSILON.

NOCTUA YPSILON.
(*Wien. Verz. Borkh. Hubn.*)

ORTHOSIA YPSILON. (*Ochsen.*)

NOCTUA CORTICEA? (*Esp.*)

LA DOUTEUSE. (*Engram.* t. VII. f. 486. a.)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus tantôt d'un gris-obscur, tantôt d'un gris un peu rougeâtre, avec la frange jaunâtre, et entrecoupée du même gris que celui des ailes. Une ligne jaunâtre en zigzag, plus ou moins prononcée suivant les individus, longe le bord terminal. Les deux taches ordinaires, légèrement dessinées en noir, se touchent par en bas et s'écartent par en haut, et il résulte de cette disposition que l'intervalle qui les sépare a la forme

d'un Y, caractère qui sert à distinguer cette espèce de celles qui lui ressemblent le plus. On remarque en outre une ligne noire horizontale qui, partant du corselet, vient aboutir à une double ligne transverse, anguleuse et à peine marquée. Contre cette double ligne, et sous la tache orbiculaire, on aperçoit une autre tache ovale à peine marquée, et terminée par une pointe du côté opposé à celle qui regarde le corselet.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris plus clair que celui des supérieures, avec le bord marginal plus foncé.

Les quatre ailes sont en-dessous d'un gris-pâle finement pointillé de brun, avec un croissant à peine marqué au centre de chacune d'elles. Les supérieures ont en outre deux lignes, et les inférieures une seule, toutes trois transverses et flexueuses, et à peine sensibles dans la plupart des individus.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen participe de la nuance des inférieures.

Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

Nous avons trouvé plusieurs fois la noctuelle *Upsilon* en juin, dans le bois de Vincennes, contre le tronc des chênes, ce qui donne lieu de

croire que la chenille vit sur cet arbre; cependant Hubner la représente sur une branche de *saule*. Elle est d'un brun-rougeâtre en-dessus et jaunâtre en-dessous, avec plusieurs points blancs sur chaque anneau, et trois lignes blanches, longitudinales, interrompues, l'une sur le milieu du dos, et les deux autres latérales Ses deux côtés sont en outre marqués d'une raie jaune longitudinale, près des stigmates. La tête est fauve, et le premier anneau est noir, ainsi que l'extrémité du dernier; la chrysalide, d'une forme allongée, est d'un rouge-fauve.

Après avoir bien comparé la noctuelle dont il est ici question avec toutes celles qui sont figurées dans Engramelle, nous croyons pouvoir la rapporter à sa *Douteuse* (tom. VII, fig. 486. a).

La noctuelle *Upsilon* habite lá France et l'Allemagne.

CCXCVIII. NOCTUELLE FARDÉE.

NOCTUA MINIOSA.
(*Wien. Verz. Fab. Borkh. Hubn.*)

ORTHOSIA MINIOSA. (*Ochsen.*)

BOMBYX RUBRICOSA. (*Esp.*)

LA GRACIEUSE. (*Emgram.* t. VI. f. 411.)

LA PEINTE. (*De Vill.*)

NOCTUELLE VERMILLON. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Cette noctuelle ressemble beaucoup à l'*Ambiguë*, et n'en diffère guère que parce que ses ailes supérieures sont en quelque sorte fardées d'une teinte rougeâtre, plus ou moins foncée suivant les individus; cependant, comme sa che-

P. Duménil Pinxit *Lavoin Sculpsit*

1 Polie *(Polita)* mâle. 2 Constante *(Stabilis)* mâle. 3 Inconstante *(Instabilis)* mâle.
4 Testacée *(Testacea)* femelle. 5 Upsilon *(Ypsilon)* mâle. 6 Fardée *(Miniosa)* mâle.

nille est connue, et qu'elle diffère de celle de l'*Ambiguë*, il n'est pas douteux qu'elle ne fasse une espèce distincte.

Le dessus des ailes supérieures est d'un gris-jaunâtre saupoudré de rougeâtre ; chacune d'elles est traversée par trois raies ondées, d'une teinte plus claire bordée de rouge, mais à peine marquées. L'intervalle qui sépare les deux premières, en partant de la base, est plus rouge que le reste de l'aile, et en occupe le milieu : dans cet intervalle sont placées les deux taches ordinaires, qui sont à peine sensibles. La troisième raie, composée d'une suite de points moitié fauves et moitié rouges, longe le bord terminal. La frange est de la même couleur que les ailes.

Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc-rosé ou couleur-de-chair, avec le bord marginal légèrement lavé de rougeâtre. Dans quelques individus, elles sont en outre marquées d'une ligne transverse et d'un point central obscurs. La frange est rosée.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus des ailes inférieures, avec un point obscur dans le milieu de chacune d'elles. Elles sont en outre finement pointillées de brun le long de la côte et au bord extérieur.

La tête et le corselet sont couleur d'ocre rouge, comme le dessus des ailes supérieures.

L'abdomen est gris, avec le bord de chaque anneau rougeâtre. Les poils qui garnissent les côtés et l'extrémité de l'abdomen sont également rougeâtres.

Les antennes sont ferrugineuses, très-pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle, qui ne diffère du premier que par la teinte plus pâle de ses ailes supérieures.

La chenille vit sur le *chêne :* elle est tantôt fauve, avec cinq raies longitudinales jaunes, l'une dorsale et les deux autres latérales ; et tantôt d'un violet-foncé, avec les mêmes lignes jaunes ; mais, dans ce dernier cas, le dessous est d'un blanc-violâtre. La tête est grise dans les deux variétés, avec quelques points noirs.

La noctuelle *Fardée* habite la France et l'Allemagne. M. Boisduval l'a trouvée, en avril de cette année (1826), au bois de Boulogne.

CCXCIX. NOCTUELLE GRÊLE.

NOCTUA GRACILIS. (*Wien. Verz. Fab. Hubn. Bork.*)

NOCTUA COLLINITA. (*Esp.*)

NOCTUA LEPIDA. (*Borkh. Brahm.*)

ORTHOSIA GRACILIS. (*Ochsen.*)

L'INCONSTANTE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 263. fig. 414. a. b. c.)

NOCTUELLE MINCE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

La noctuelle dont il est ici question est figurée dans Engramelle comme une variété de l'*Inconstante*, et c'est à tort qu'Olivier l'a rapportée à la *Gracieuse* du même auteur, qui est la même que notre *Fardée* (*N. Miniosa* de Fabricius).

Le dessus des ailes supérieures est d'un gris-pâle un peu rougeâtre, avec leur frange d'une teinte plus foncée. A peu de distance de leur extrémité, et parallèlement au bord terminal, on remarque une ligne légèrement flexueuse d'un gris très-pâle. Un trait du même gris dessine les deux taches ordinaires, qui se détachent à peine

du fond, et sont placées entre deux lignes transverses : l'une courbe, formée de points noirs; l'autre flexueuse, composée d'un seul trait également noir, mais peu marqué.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-pâle, lavé de brun sur les bords, avec la frange blanchâtre, et quelques points noirs rangés sur une ligne courbe.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec les mêmes points noirs du dessus, mais beaucoup mieux marqués, principalement sur les ailes inférieures.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures. L'abdomen est d'une teinte plus pâle, avec ses côtés et son extrémité légèrement rougeâtres.

Cette description des ailes et du corps convient également aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et les antennes. Celles-ci, de couleur grise, sont pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

Nous ne connaissons pas la chenille de cette espèce. Fabricius, le seul auteur, à notre connaissance, qui en parle, dit qu'elle vit sur la *lysimachie vulgaire* ou *perce-bosse* (*lysimachia vulgaris*), sans en donner la description.

La noctuelle dont il s'agit habite la France et l'Allemagne. Elle est rare aux environs de Paris.

CCC. NOCTUELLE MARAVIGNA.

NOCTUA MARAVIGNÆ. (*Nobis.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-jaunâtre-pâle. Leur extrémité est occupée par une bande assez large d'un gris-foncé, sur laquelle on voit une ligne transverse et onduleuse d'un gris plus clair. Depuis cette bande jusqu'au corselet, on compte trois raies transverses flexueuses et noirâtres, dont celle du milieu est plus large, et celle qui est voisine de la base, plus marquée. Entre cette dernière raie et le corselet, on remarque une petite ligne noire qui descend de la côte jusqu'au milieu de l'aile. Avec un peu d'attention, on aperçoit en outre les vestiges des deux taches ordinaires dans leur place accoutumée. La Frange est jaunâtre et légèrement entrecoupée de gris.

Les ailes inférieures sont en-dessus du même gris que la bande des ailes supérieures: mais on voit ce gris s'éclaircir à mesure qu'on s'éloigne du bord marginal. La frange est jaunâtre et unie.

Le dessous des quatre ailes est jaunâtre, avec leurs extrémités lavées de gris.

La tête, le corselet et l'abdomen sont entièrement jaunâtres. Les antennes sont de la même couleur, et filiformes dans les deux sexes, qui ne présentent aucune différence sensible dans la couleur et le dessin des ailes.

Cette espèce, que nous croyons nouvelle, a été prise par M. Alexandre Lefebvre (1), le 15 août 1824, dans les hautes vallées des monts Madoniers, en Sicile. En nous la communiquant, il nous a témoigné le desir qu'elle fût appelée *Maravigna*, nom d'un professeur de chimie à Catane, auquel il l'a dédiée.

---

(1) M. Alexandre Lefebvre, membre correspondant de l'académie de Catane, est un des entomologistes les plus zélés de la capitale. Animé du désir de contribuer aux progrès de cette branche si intéressante de la zoologie, il est allé passer un an en Sicile, dans l'espoir d'y faire une ample récolte de lépidoptères rares ou nouveaux; mais quoiqu'il ait exploré cette île dans presque tous les sens, il n'y a presque rien trouvé dans cet ordre d'insectes. En revanche, il en a rapporté une grande quantité d'espèces des autres ordres, principalement en orthoptères et en coléoptères, et parmi lesquelles il s'en trouve beaucoup de nouvelles. Nous n'en citerons ici qu'une du genre *Siagone*, dont la découverte en Europe est d'autant plus intéressante, que, jusque-là, on ne connaissait que huit espèces de ce genre, toutes des Indes orientales ou du nord de l'Afrique. Celle dont il est ici question est décrite dans le supplément du 2e volume du *Species* de M. le comte Dejean, sous le nom d'*Europæa*.

CCCI. NOCTUELLE RÉTUSE (1).

NOCTUA RETUSA.
(*Linn. Fab. Wien. Verz. Borkh. Esp. Hubn.*)

TETHEA RETUSA. (*Ochsen.*)

NOCTUA CAPREÆ. (*Fab.*)

LA SOUMISE. (*Engram.* t. VI. fig. 402. d.)

NOCTUELLE RÉTUSE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

CETTE noctuelle et la suivante ont un caractère qui leur est propre, mais qui est plus prononcé dans la première que dans la seconde, c'est d'a-

(1) Le mot *Rétus* s'emploie en botanique pour très-obtus.

voir les ailes supérieures tronquées et échancrées à leur extrémité antérieure. Celle dont il est ici question a le dessus de ces mêmes ailes d'un gris-brun, et coupé transversalement par deux lignes presque droites, et parallèles entre elles, moitié jaunâtres et moitié brunes. Entre ces deux lignes, sont placées d'une manière très-apparente les deux taches ordinaires, d'un brun-foncé, et finement bordées de jaunâtre. L'espace qui existe entre le bord terminal et la première ligne est traversé par une raie très-sinueuse et dentelée, moitié brune et moitié jaunâtre. Enfin, la frange, de la même couleur que le fond de l'aile, en est séparée par un liseré jaunâtre.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement du même gris que celui des supérieures, avec la frange plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair finement pointillé de brun, à l'exception du milieu des supérieures, qui est d'un gris-obscur. Les inférieures ont une ligne arquée et un point central bruns.

La tête et le corps sont de la même couleur que les ailes, ainsi que les antennes, qui sont filiformes dans les deux sexes.

Cette description est commune au mâle et à la femelle, qui ne présentent entre eux aucune différence sensible.

La chenille vit principalement sur l'*osier blanc* (*salix viminalis*). Elle est d'un vert-bleuâtre, avec six raies blanches longitudinales. La séparation de chaque anneau est en outre marquée par une ligne blanche. La tête est moitié noire et moitié grise.

La noctuelle *Rétuse* se trouve en Allemagne, et dans toute la France. Elle est commune aux environs de Paris.

CCCII. NOCTUELLE SOUMISE.

NOCTUA SUBTUSA (1).
(*Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn.*)

TETHEA SUBTUSA. (*Ochsen.*)

LA SOUMISE. (*Engram.* tom. VI. f. 402. a. b.)

NOCTUELLE SOUMISE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

ENGRAMELLE a confondu la noctuelle dont il est ici question avec la précédente. Cependant, outre que l'extrémité de ses ailes supérieures est beaucoup moins échancrée, elle offre d'autres différences que nous ferons connaître dans sa description. Au reste, ce qui tranche toute difficulté,

(1) Le mot *Subtusa* ne pouvant être traduit en français que par une périphrase, nous avons été obligés de conserver le nom de *Soumise*, adopté par Engramelle et Olivier, quoiqu'il ne rende pas le sens du *mot latin*.

c'est que sa chenille, bien connue, ne ressemble nullement à celle de la noctuelle *Rétuse*, et ne vit pas sur les mêmes arbres.

La noctuelle *Soumise* a le dessus des ailes supérieures d'un gris-jaunâtre, avec le même dessin que celui de la noctuelle *Rétuse*, c'est-à-dire deux lignes transverses d'un jaune-vif, entre lesquelles sont placées les deux taches ordinaires d'un gris-foncé, et bordées du même jaune. Mais ces deux lignes, au lieu d'être parallèles, comme dans la noctuelle *Rétuse*, sont divergentes, de manière que leur intervalle forme un trapèze. D'ailleurs, de ces deux lignes, celle qui longe le bord terminal est arquée, tandis qu'elle est presque droite, ou plutôt légèrement courbée en sens contraire, dans la noctuelle *Rétuse*. Quant à l'autre ligne, au lieu d'être verticale, comme dans celle-ci, elle est oblique, de sorte que sa partie supérieure est plus près de la base de l'aile que sa partie inférieure.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement du même gris que celui des supérieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-cendré, avec un point central à peine marqué sur les inférieures.

La tête et le corps sont de la même couleur que les ailes, ainsi que les antennes, qui sont filiformes dans les deux sexes.

Cette description est commune au mâle et à la femelle, qui ne présentent, entre eux, aucune différence sensible.

La chenille vit principalement sur le *tremble* (*populus tremula*); elle est d'un assez beau vert plus vif sur les côtés que dans le milieu, qui est marqué par une ligne interrompue d'une teinte plus foncée. Les stigmates sont noirs. La tête est verte, avec sa partie antérieure noire.

La noctuelle *Soumise* habite la France et l'Allemagne. Elle n'est pas rare aux environs de Paris.

CCCIII. NOCTUELLE RIEUSE.

NOCTUA RIDENS. (*Fab.*)

NOCTUA XANTHOCEROS. (*Borkh. Hubn.*)

NOCTUA ERYTROCEPHALA. (*Esp.*)

TETHEA XANTHOCEROS. (*Ochsen.*)

LA TÊTE ROUGE. (*Engram.* t. v. f. 291.)

NOCTUELLE MOQUEUSE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un vert-foncé saupoudré de vert plus

pâle ou de blanc. Dans les individus bien frais, on distingue facilement trois raies principales, onduleuses, ou plutôt en zigzag, transverses, d'un blanc-verdâtre et bordées de noir, dont deux parallèles longeant le bord terminal, et la troisième placée à peu de distance de la base. On aperçoit en outre les deux taches ordinaires écrites en noir, très-petites, et toutes deux de forme ovale et de même grandeur. Une ligne noire festonnée et bordée de blanc-verdâtre sépare l'extrémité de l'aile de la frange, qui est grise et entrecoupée de noirâtre.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-pâle luisant, y compris la frange, avec les nervures et le bord marginal noirâtres.

Le dessous des quatre ailes est du même gris que le dessus des inférieures, et lavé de noirâtre dans la partie antérieure des supérieures.

La tête et le corselet sont d'un vert-noirâtre varié de blanc. L'abdomen est d'un gris-rougeâtre, surtout en-dessous. Les antennes sont fauves et filiformes dans les deux sexes. Celles du mâle sont très-grosses, comme dans toutes les espèces de cette série, qui correspond au genre *Tethea* d'Ochsenheimer.

La chenille est rayée longitudinalement, soit de vert sur un fond jaune, soit de jaune sur un fond vert; et quelquefois elle a en outre des raies

Genre Noctuelle.

P. Dumenil Pinxit. Lanoin Sculpsit.

1 Grêle (*Gracilis*) mâle. 2 Maravigna (*Maravigna*) femelle. 3 Rétuse (*Retusa*) fem.
4 Soumise (*Subtusa*) fem. 5-6 Rieuse (*Ridens*) mâle et fem^lle

noires, interrompues, également longitudinales. Dans tous les cas, elle est ponctuée de blanc, avec la tête d'un rouge-vif. Elle vit sur le *chêne;* et on la trouve parvenue à toute sa grosseur en septembre. La noctuelle éclot dans le courant d'avril de l'année suivante.

La noctuelle *Rieuse* n'est pas très-commune aux environs de Paris. M. Boisduval en a cependant trouvé plusieurs individus cette année (1826), dans la forêt de Saint-Germain.

CCCIV. NOCTUELLE FLAVICORNE.

NOCTUA FLAVICORNIS.
(*Linn. Wien. Verz. Fab. Borkh. Esp. Hubn.*)

TETHEA FLAVICORNIS. (*Ochsen.*)

PHALÈNE A DEUX TACHES COULEUR DE SOUFRE. (*Degeer.*)

LA FLAVICORNE. (*Engram.* tom. VI. f. 354.)

LA BI-SULPHURÉE. (*De Vill.*)

LA NOCTUELLE FLAVICORNE.
(OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

LES ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-cendré, légèrement saupoudré tantôt de jaunâtre et tantôt de verdâtre,

suivant les individus. Les deux tiers de chaque aile, à partir de la base, sont coupés transversalement par six lignes noires plus ou moins marquées : la première, en venant du corselet, est isolée et forme un angle dans le milieu de sa longueur; les trois qui suivent sont courbes, parallèles et très-rapprochées; les deux dernières également très-rapprochées et parallèles, divergent avec les précédentes. Dans la partie la plus large de cette divergence, on remarque une tache d'un jaune-soufre ou verdâtre, arrondie et légèrement bordée de noir. Quelquefois cette tache est accompagnée d'un point de la même couleur; quelquefois aussi elle se confond avec lui, et leur réunion forme alors une seule tache irrégulière. Le reste de l'aile est occupé par une bande dentée d'un gris-foncé, et qui longe le bord terminal. Une raie ondulée, du même gris, suit cette bande, et s'éteint en s'élargissant vers le haut. La frange est blanchâtre et entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-obscur, avec une bande d'un gris plus foncé longeant le bord marginal, et, un peu au-delà, deux lignes parallèles, du même gris, légèrement flexueuses. La frange est également entrecoupée de brun, comme celle des ailes supérieures, mais plus légèrement.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre, avec trois lignes arquées et parallèles, de couleur grise, sur chacune d'elles.

Les poils qui recouvrent la tête et le corselet, dont la partie antérieure est tronquée, sont moitié noirs et moitié gris, tandis que ceux de l'abdomen sont entièrement gris.

Les antennes, dont la couleur a déterminé le nom de l'espèce, sont d'un fauve éclatant, avec la base blanche. Elles sont filiformes dans les deux sexes, aplaties dans la femelle, et cylindriques dans le mâle, chez qui elles sont en outre d'une grosseur extraordinaire : ce caractère est commun à toutes les espèces de cette série.

La femelle ne diffère du mâle que parce que, chez elle, le dessin des ailes supérieures est plus vague : nous en possédons une chez laquelle la tache jaune manque entièrement.

La chenille vit sur les arbres fruitiers, ainsi que sur le *chêne* et le *peuplier*. Elle change de couleur en grandissant : elle est d'abord d'un beau vert, avec la tête rouge, et ensuite d'un blanc-jaunâtre, avec la tête brune. Dans les deux cas, elle conserve une ligne dorsale blanche, avec plusieurs points de la même couleur sur chaque anneau. Dans le premier, chaque anneau est en outre marqué latéralement de deux points noirs.

On trouve cette chenille en septembre, et la noctuelle éclot tout au commencement du printemps, même par une température assez froide.

Cette espèce habite la France et l'Allemagne. Nous l'avons reçue plusieurs fois du département du Nord, où il paraît qu'elle est moins rare qu'aux environs de Paris.

CCCV. NOCTUELLE OCTOGÈNE.

NOCTUA OCTOGENA. (*Esp.* t. 4. pl. 128. f. 4.)

NOCTUA OCTOGESIMA. (*Hubn.*)

NOCTUA OR. (*Borkh.*)

TETHEA OCTOGESIMA. (*Ochsen.*)

L'OCTOGÉSIME. (*Engram.* t. VII. f. 532.)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Le dessus des ailes supérieures de cette noctuelle est d'un gris agréablement nuancé de violet, principalement à la base et à la côte. Cette teinte violette sert à la distinguer, au premier coup d'œil, des noctuelles *Or* et *Flavicorne*, avec lesquelles elle a beaucoup de rapports. Le milieu de chaque aile est traversé par une bande d'un blanc-jaunâtre, bordée des deux côtés par une

double ligne d'un brun-noir, et sur laquelle on remarque une tache tantôt d'un blanc-bleuâtre, tantôt d'un jaune-soufre, avec trois points noirs disposés de manière à représenter assez nettement le numéro 80 sur certains individus. Entre cette bande et le corselet, on aperçoit quelques vestiges de lignes à peine marquées; et, du côté opposé, le reste de l'aile est coupé transversalement par deux raies onduleuses et divergentes dans le haut, l'une brune et l'autre blanchâtre: celle-ci se termine à l'angle extérieur par une tache triangulaire de même couleur, avec un trait oblique noir. La frange, séparée du bord terminal par un liseré noir, est grise et entrecoupée de brun. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-obscur, avec leur milieu traversé par une bande d'un blanc-jaunâtre. Leur frange, de la même couleur, est unie.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec plusieurs doubles lignes grises transverses et à peine marquées. Les supérieures sont lavées de gris dans le haut, avec une tache blanche à l'angle extérieur, qui correspond à celle du dessus.

La tête et la partie antérieure du corselet, qui est tronquée, sont couvertes de poils moitié bruns et moitié gris. Une ligne noire sépare cette partie du reste du corselet, qui est d'un gris-roux bordé de violet vers le haut, avec une

tache blanche dans le milieu. L'abdomen est gris.

Les antennes de la femelle sont filiformes et aplaties, blanches en-dessus, et d'un jaune-fauve en-dessous. Celles du mâle sont beaucoup plus grosses, cylindriques et entièrement fauves.

Nous n'avons pas aperçu de différences bien sensibles entre les deux sexes, quant aux ailes, dans le peu d'individus que nous avons été à même de voir.

La chenille est verte, avec la tête fauve, et deux lignes longitudinales blanches de chaque côté du corps. On la trouve en septembre et octobre, sur le *peuplier*. Elle se tient ordinairement cachée entre deux feuilles, qu'elle assujettit l'une sur l'autre par quelques fils de soie, d'après la remarque de M. Le Paige (1), qui l'a souvent trouvée ainsi dans son département (celui des Vosges). Le papillon éclot dans le courant d'avril de l'année suivante.

Cette noctuelle est rare aux environs de Paris.

---

(1) M. Le Paige, membre de la Chambre des Députés, qui trouve, dans l'exploitation de ses propriétés rurales, une occasion toute naturelle de cultiver l'entomologie, a fait beaucoup d'observations curieuses sur les mœurs des chenilles; nous en enrichirons cet ouvrage, s'il veut bien réaliser la promesse qu'il nous a faite de nous les communiquer.

CCCVI. NOCTUELLE OR.

NOCTUA OR. (*Wien. Verz. Fab. Hubn.*)

NOCTUA OCTOGENA. (*Esp.* fig. 5.)

NOCTUA CONSOBRINA. (*Borkh.*)

TETHEA OR. (*Ochsen.*)

PHALÈNE 8 GREC. (*De Geer.*)

LA DOUBLE BANDE BRUNE.
(*Engram.* tom. VII. fig. 533.)

NOCTUELLE 8 GREC. (*De Vill.*)

NOCTUELLE OR. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

La noctuelle *Or* ne paraît différer de la précédente, au premier coup d'œil, que parce qu'elle n'a pas, sur les ailes supérieures, la teinte vio-

lette qu'on remarque dans celle-ci ; cependant, en les comparant attentivement, on aperçoit d'autres différences plus essentielles, qui empêchent de les confondre. Ce qui prouve d'ailleurs que ce sont deux espèces distinctes, c'est la dissemblance de leurs chenilles. Voici au reste la description de l'espèce dont il est ici question.

Le dessus des ailes supérieures est d'un gris-cendré, légèrement saupoudré de verdâtre ou de bleuâtre, avec deux bandes transverses sinueuses, d'une teinte plus foncée, et qui se composent, savoir, la plus proche du corselet, de quatre lignes parallèles et très-rapprochées, et l'autre, de trois lignes également parallèles, dont deux très-rapprochées, et la troisième un peu moins : toutes ces lignes sont noires et plus ou moins marquées, suivant les individus. Entre les deux bandes dont nous venons de parler, on remarque une tache d'un blanc-bleuâtre et d'une forme irrégulière, dans laquelle les premiers observateurs ont cru apercevoir ces deux lettres ainsi réunies, OR ; mais on doit convenir qu'il faut, pour cela, aider un peu à la lettre. Quoi qu'il en soit, c'est de là que cette espèce a reçu son nom. Le reste de l'aile, depuis la seconde bande jusqu'à la frange, est traversé par une ligne de points sagittés, terminée par un trait noir oblique, avec une tache triangulaire d'un blanc-bleuâtre à l'angle extérieur. La frange

est unie, tandis qu'elle est entrecoupée de brun dans les deux espèces précédentes.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-foncé, avec une raie transverse, plus pâle, dans le milieu.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, avec plusieurs doubles lignes grises, arquées, sur chacune d'elles, et une tache blanche à l'angle extérieur des supérieures, qui correspond à celle du dessus. Des poils moitié noirs et moitié gris recouvrent la tête et la partie antérieure du corselet. Cette partie est tronquée, et séparée par un collier noir du reste du corselet, qui est d'un gris-roux, avec les côtés bleuâtres. L'abdomen est de la même couleur que les ailes inférieures.

Les antennes de la femelle sont filiformes et aplaties, blanches en-dessus, et fauves en-dessous. Celles du mâle sont beaucoup plus grosses, cylindriques, et entièrement fauves.

La chenille est verte, avec une ligne longitudinale sur le dos d'une teinte plus foncée, et les jointures des anneaux jaunes : la tête est fauve. On la trouve en septembre et en octobre, comme la précédente, sur le *peuplier* ; et la noctuelle éclot au commencement du printemps suivant.

Cette espèce habite la France et l'Allemagne. Elle est rare aux environs de Paris.

CCCVII. NOCTUELLE DÉLAYÉE.

NOCTUA DILUTA.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh*)

BOMBYX FASCICULOSA. (*Borkh.*)

NOCTUA OCTOGENA. (*Esp.* pl. 128. fig. 6.)

TETHEA DILUTA. (*Ochsen.*)

NOCTUELLE DÉLAYÉE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est d'un gris-foncé tirant sur le violet, avec deux bandes transverses d'un brun-roux. La première, en partant du bord terminal, est bordée des deux côtés par

une double ligne brune; l'une (celle qui est extérieure) dentée, avec une raie blanchâtre dans le haut, et l'autre sinueuse. La seconde bande est également bordée, mais du côté interne seulement, par une double ligne brune onduleuse. L'intervalle qui sépare ces deux bandes est d'un gris-bleuâtre dans le bas, et l'on y aperçoit, vers le milieu, un petit anneau qui tient lieu de la tache réniforme. Le bord terminal est occupé par une bande étroite, d'un gris plus foncé que le reste de l'aile. La frange est grise.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-pâle, avec deux bandes d'un gris un peu plus foncé; l'une étroite traversant le milieu de l'aile, et l'autre beaucoup plus large longeant le bord marginal.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec deux lignes grises arquées sur chacune d'elles, et la côte des supérieures teintée de rose dans les individus bien frais.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, avec un collier brun. L'abdomen, qui participe de la couleur des ailes inférieures, a une petite crête de poils bruns sur le troisième anneau. Cette particularité seule empêche de confondre l'espèce dont il s'agit avec celles qui s'en rapprochent le plus.

La description ci-dessus convient également aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par les antennes : elles sont d'un gris-roux et ciliées dans le mâle, grises et filiformes dans la femelle.

M. Boisduval nous a communiqué une variété mâle de cette noctuelle, qu'il a trouvée en Normandie; elle est tellement tranchée qu'on serait tenté de la prendre d'abord pour une espèce particulière. On verra toutefois, par la figure que nous en donnons, qu'elle ne diffère de l'espèce ordinaire que par la couleur du fond, qui, au lieu d'être grise, est d'un blanc-mat légèrement lavé de rose, principalement à la côte des ailes supérieures. Du reste, son dessin est le même; et son abdomen présente également une petite crête de poils bruns sur le troisième anneau.

La chenille vit sur le *chêne*, le *bouleau* et le *peuplier*. Elle est d'une forme beaucoup plus aplatie encore que ses congénères. Elle est en-dessus d'un gris tantôt verdâtre, tantôt bleuâtre, avec les côtés et le dessous jaunes. La partie grise est séparée de la jaune par une ligne noire interrompue; et un point également noir se remarque sur chaque anneau, au-dessous des stigmates. La tête est fauve, ou d'un brun-clair. On trouve cette chenille parvenue à toute sa

grosseur vers la fin de juin ; le papillon éclot à la fin de septembre, ou au commencement d'octobre.

Cette espèce habite l'Allemagne et la France ; mais elle est très-rare dans cette dernière contrée. Nous ne l'avons jamais trouvée aux environs de Paris.

CCCVIII. NOCTUELLE RUFICOLLE.

NOCTUA RUFICOLLIS.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh.*)

NOCTUA OCTOGENA. VAR.
(*Esp.* t. 4. pl. 128. fig. 4.)

TETHEA RUFICOLLIS. (*Ochsen.*)

LA VIENNOISE.
(*Engram.* tome VI. pl. 242. fig. 358. a. b.)

NOCTUELLE RUFICOLLE.
(OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

CETTE noctuelle a quelques rapports avec la précédente; elle s'en distingue cependant, au

P. Duménil Pinxit. Lanvin Sculpsit.

1 Flavicorne *(Flavicornis)*, mâle. 2 Octogène *(Octogena)*, femelle 3 Or *(Or)*, femelle
4 Delayée *(Diluta)*, mâle. 5 Ruficolle *(Ruficollis)*, mâle. 6 Bi-ponctuée *(Bipuncta)*, mâle.

premier coup d'œil, par le collier ou la partie antérieure de son corselet, qui est rousse. Le dessus des ailes supérieures est d'un gris-violet, avec deux bandes transverses d'un brun-roux, l'une étroite près du bord terminal, et l'autre plus large près de la base. La première est flexueuse, tandis que la seconde est presque droite. Entre ces deux bandes, on aperçoit à peine une petite tache réniforme écrite en noir, et un point de la même couleur, qui tient lieu de la tache orbiculaire. Enfin, on remarque une ligne un peu onduleuse, qui part de l'angle extérieur et longe le bord terminal. La frange est du même gris que le fond de l'aile.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur, avec la frange de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est totalement du même gris, sans aucune raie ni ligne.

La tête est rousse, ainsi que la partie antérieure du corselet, dont le reste est du même gris que les ailes supérieures. L'abdomen participe de la nuance des inférieures.

Cette description convient également aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes : celles-ci sont rousses et pectinées dans le mâle, grises et filiformes dans la femelle.

La chenille vit sur le *chêne* et le *bouleau*. Elle

présente deux variétés : l'une entièrement d'un blanc-jaunâtre, avec la tête noire et trois lignes grises longitudinales, à peine marquées, sur le dos ; l'autre d'un gris - bleuâtre sur le dos, avec les côtés d'un blanc-jaunâtre, la tête fauve, et une rangée de points noirs au-dessus des stigmates.

On trouve cette chenille parvenue à toute sa grosseur à la fin de juin, et le papillon éclot en septembre.

La noctuelle *Ruficolle* est très-rare en France. Cependant M. Boisduval en a trouvé, une année, plusieurs chenilles dans la forêt de Saint-Germain ; mais il n'a pu les élever.

CCCIX. NOCTUELLE BI-PONCTUÉE.

NOCTUA BI-PUNCTA. (*Rorkh.*)

NOCTUA UNDOSA. (*Hubn.*)

NOCTUA BICOLOR. (*Esp.*)

TETHEA BI-PUNCTA. (*Ochsen.*)

LE COLON.

(*Engram.* tom. VII. pl. 319. fig. 535. a. b.)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est d'un gris-violet, avec leur milieu traversé par une bande d'un blanc-bleuâtre, sur laquelle on remarque deux points noirs placés l'un au-dessus de l'autre. Ce sont ces deux points qui caractérisent principalement cette espèce, et empêchent de la confondre avec les noctuelles *Délayée* et *Ruficolle*, dont elle se rapproche beaucoup. L'intervalle,

qui existe entre la bande dont nous venons de parler et le corselet est traversé par quatre lignes onduleuses, dont trois brunes et une bleuâtre. Cette dernière est la plus près de la base de l'aile, qui est également bleuâtre; enfin, le reste de l'aile, depuis la bande précitée jusqu'au bord terminal, est également traversé par deux bandes onduleuses et jaunâtres. La frange est de cette même couleur.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, ainsi que la frange, avec une raie transverse d'une teinte plus claire dans leur milieu.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre, avec une triple raie arquée, et un petit croissant central, d'un gris-pâle, sur chacune d'elles.

La tête est d'un jaune-fauve, ainsi que la partie antérieure du corselet, dont le reste est d'un gris-violet, comme le dessus des ailes supérieures. L'abdomen est du même gris que les ailes inférieures.

Les antennes sont fauves et filiformes, du moins dans la femelle, car le mâle nous est inconnu; mais nous présumons par analogie qu'il les a pectinées, comme celles de la *Ruficolle*.

La chenille, suivant M. Treitschte (1), con-

---

(1) L'ouvrage de cet entomologiste est en allemand :

tinuateur de l'ouvrage de Ochsenheimer, vit sur le *peuplier noir* (*populus nigra*). Elle est effilée et longue d'un pouce, lorsqu'elle a pris tout son accroissement. Sa tête est d'un rouge-brun, avec un point noir de chaque côté, et les mandibules également noires. Son corps est jaunâtre ou d'un gris-vert, avec une ligne dorsale plus foncée, et de petits points blancs sur chaque anneau. Si l'on s'en rapporte à la figure d'Hubner, elle aurait en outre deux raies jaunes latérales, et deux taches noires sur le cou ou le premier anneau, dont M. Treitschte ne fait pas mention. Quoi qu'il en soit, d'après ce dernier auteur, on trouve cette chenille parvenue à toute sa grosseur en août et en septembre : elle se change alors en chrysalide entre des feuilles qu'elle réunit par quelques fils de soie, et le papillon éclot au printemps suivant. M. Treitschte ajoute que cette espèce est rare en Autriche, mais moins en Franconie.

L'individu que nous avons fait dessiner fait partie de la collection de M. Latreille, qui l'a reçu du Piémont.

M. de Basoche, qui joint à des connaissances très-étendues en histoire naturelle l'avantage inappréciable de posséder la plupart des langues vivantes de l'Europe, a eu la complaisance d'extraire dudit ouvrage ce qui a rapport à la chenille dont il est ici question, et de nous envoyer la traduction de cet extrait, de Falaise, où il réside.

CCCX. NOCTUELLE OO.

NOCTUA OO.
(*Linn. Fab. Wien. Verz. Brahm. Borkh.*)

BOMBYX OO. (*Esp.*)

NOCTUA FERRUGINAGO. (*Hubn.*)

TETHEA OO. (*Ochsen.*)

LE DOUBLE O. (*Engram.* tom. VIII. fig. 528.)

NOCTUELLE DOUBLE O. (OLIV. *Encycl.*)

(Roesel, tome 1, pl. 63, fig. 1. 4.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

DEUX couleurs seules et sans éclat composent la parure de cette noctuelle, qui n'en est pas moins jolie, à cause du dessin bien arrêté de ses ailes supérieures. Ce dessin, marqué en fer-

rugineux, ainsi que les nervures, sur un fond d'un blanc-jaunâtre ou roussâtre, consiste : 1° en deux bandes transverses accompagnées chacune d'une ligne onduleuse, et placées l'une à la base et l'autre près du bord terminal; 2° dans une raie courbe et sinueuse qui traverse le milieu de l'intervalle existant entre ces deux bandes, et sur laquelle repose la tache réniforme, dont le centre est occupé par un croissant; 3° enfin, dans la tache orbiculaire, au-dessous de laquelle en est une autre de forme ovalaire : ce sont ces deux taches qui ont fait donner le nom d'*OO* (1) à cette espèce par Linné. La frange, jaunâtre comme le fond de l'aile, est entrecoupée de ferrugineux et séparée du bord terminal par un liseré de la même couleur.

Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc-jaunâtre ou roussâtre, sans aucune tache, avec la frange unie.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur, avec quelques rudiments de lignes ferrugineuses, qui partent de la côte des supérieures.

La tête et le corselet sont d'un jaune-pâle

(1) Ce nom a été adopté par tous les entomologistes, à l'exception d'Hubner, qui l'a remplacé par celui de *Ferruginago*, en rangeant mal-à-propos la noctuelle dont il s'agit parmi celles qui composent le genre *Xanthia* d'Ochsenheimer, dont elle n'a aucun des caractères.

mélangé de ferrugineux. L'abdomen est de la même nuance que les ailes inférieures; les antennes sont ferrugineuses et pectinées dans le mâle; elles sont jaunâtres et filiformes dans la femelle.

La seule différence que nous ayons remarquée entre les deux sexes, quant aux ailes, c'est qu'elles sont d'un jaune plus décidé dans la femelle, en même temps que leur dessin et leurs nervures sont plus pâles que dans le mâle.

La chenille offre à peu près les mêmes couleurs que l'insecte parfait. Elle est d'un brun-ferrugineux, avec trois bandes longitudinales interrompues, d'un blanc-jaunâtre, l'une dorsale et les deux autres latérales; deux lignes, également longitudinales, et de la même couleur que les trois bandes, accompagnent celle du milieu. La tête est d'un brun-noir.

Cette chenille vit sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*). On la trouve parvenue à toute sa grosseur dans le milieu de juin, et le papillon éclot six semaines après.

La noctuelle *OO* est rare aux environs de Paris. Je n'en possède que deux individus, que j'ai pris dans le département de la Lozère (1).

(1) Ce département, peu connu des entomologistes, mériterait de l'être davantage : j'y ai passé l'été de 1817, et j'y ai trouvé à-la-fois les espèces alpines et celles des plaines du Languedoc et de la Provence.

CCCXI. NOCTUELLE DE L'OSIER.

NOCTUA VIMINALIS. (*Fab.*)

NOCTUA SCRIPTA. (*Hubn.*)

NOCTUA SALICETI. (*Borkh.*)

BOMBYX STRICTA. (*Esp.*)

TETHEA SALICETI. (*Ochsen.*)

NOCTUELLE DE L'OSIER. (Oliv. *Encycl.*)

Roesel. tom. III. pl. 11. fig. 1-4?

Envergure, 12 à 13 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est d'un gris mélangé de roussâtre et de bleuâtre, avec la base

et les deux taches ordinaires d'un gris plus pâle. L'intervalle qui sépare ces dernières est d'un brun-ferrugineux, et la tache réniforme est accompagnée extérieurement d'une autre tache de couleur fauve. Le bord interne de l'aile près de la base est teint de cette même couleur. On remarque en outre que chacune desdites ailes est traversée par trois lignes sinueuses, plus ou moins dentelées, dont une d'un gris-pâle bordé de ferrugineux, et les deux autres brunes. C'est entre celles-ci que sont placées les deux taches ordinaires. La frange, de la même couleur que le fond de l'aile, est entrecoupée de gris plus foncé.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-rougeâtre, avec la frange plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair lavé de rougeâtre à leur bord antérieur, avec une ligne sinueuse et un point central bruns sur chacune des inférieures.

Le corselet est, ainsi que la tête, d'un gris roussâtre, avec un double collier et le pourtour des épaulettes bruns. L'abdomen est de la même nuance que les ailes inférieures, avec ses côtés et son extrémité fauves ou roussâtres.

Les antennes sont pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

Les deux sexes ne diffèrent entre eux que par ce seul caractère et la forme de l'abdomen.

Fabricius rapporte cette espèce à celle qui est figurée dans Roesel (tom. 3, pl. XI, fig. 1-4). Mais il faut convenir qu'elle ne ressemble guère à la nôtre, du moins pour les couleurs; ce qui peut être attribué à la mauvaise enluminure.

La chenille, également figurée par Roesel, est verte, avec cinq raies blanches, longitudinales, et la tête fauve. Elle vit sur l'*osier*, suivant Fabricius; mais nous ignorons à quelle époque on la trouve, ainsi que le papillon.

Cette espèce habite la France et l'Allemagne. Elle est rare aux environs de Paris.

OBSERVATION.

Toutes les noctuelles décrites depuis et compris le n° 301 jusqu'au n° 311 inclus, appartiennent au genre *Tethea* d'Ochsenheimer. Pour en compléter la série, il nous en manque trois, qui sont l'*Ambusta*, la *Fluctuosa* et la *Scoriacea*. Nous aurions pu les faire copier dans Hubner à l'instar de notre prédécesseur; mais l'espoir que nous avons de nous les procurer nous a empêchés de recourir à ce moyen extrême, dont nous pensons qu'il ne faut user qu'avec beaucoup de discrétion.

CCCXII. NOCTUELLE DU COUDRIER (1).

NOCTUA CORYLI. (*Hubn.*)

BOMBYX CORYLI. (*Linn. Fab. Esp. Borkh.*)

COLOCASIA CORYLI. (*Ochsen.*)

PHALÈNE DU NOISETIER.
(*Engram.* tom. IV. pl. 162. fig. 210.)

(Roesel. tom. I. pl. 58. fig. 1-5.)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est d'un brun-roux depuis le corselet jusqu'au milieu de l'aile,

(1) Cette espèce et la suivante, qui forment à elles seules le genre *Colocasia* d'Ochsenheimer, appartiennent plutôt

et d'un gris-bleuâtre pour le reste. La partie d'un brun-roux est bordée extérieurement par une ligne sinueuse d'un bistre foncé dans le bas et plus pâle dans le haut. Une autre ligne transverse de cette même couleur, et formant un angle très-aigu dans le milieu de sa longueur, se remarque à quelque distance du corselet. Entre ces deux lignes sont placées les deux taches ordinaires dessinées également en bistre : mais l'orbiculaire seule est bien écrite, avec un point dans le milieu ; quant à la réniforme, on n'en aperçoit que le côté interne. L'autre partie de l'aile, qui est d'un gris-bleuâtre, est traversée par une ligne flexueuse d'une teinte plus pâle. La frange est entrecoupée de gris et de brun.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-roussâtre, avec la frange également entrecoupée de gris et de brun.

---

aux bombycites qu'aux noctuélites : non-seulement elles n'ont qu'un rudiment de trompe, mais leurs chenilles, pour la forme et la manière de vivre et de se chrysalider (nous en avons la certitude du moins pour l'une d'elles), se rapprochent beaucoup de celles des bombyx *Fascelina* et *Pudibunda*, près desquels la plupart des auteurs les ont placées. Nous ignorons donc pour quel motif M. Godart n'a pas suivi leur exemple. Pour nous, notre intention est de rétablir ces deux espèces parmi les bombyx dans le tableau méthodique que nous donnerons à la fin des nocturnes.

Le dessous des quatre ailes est totalement de la même nuance que le dessus des ailes inférieures.

La tête est grise, ainsi que le corselet, qui est traversé, dans sa longueur, par trois lignes d'un brun-noir. L'abdomen est d'un gris-roux.

Cette description convient également aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes. Celles-ci sont pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

La chenille vit principalement sur le *noisetier* ou le *coudrier*; mais on la trouve également sur plusieurs autres arbres, tels que le *prunier sauvage*, l'*aubépine*, le *saule*, le *bouleau*, le *charme*, le *hêtre* et le *chêne*. Elle est d'un jaune-pâle tirant sur la couleur de chair, avec la tête fauve, une tache noirâtre sur le premier anneau, et plusieurs autres taches de la même couleur, formant une raie longitudinale sur le milieu du dos. Les 4e, 5e et 11e anneaux ont, chacun, une brosse composée de poils courts et rougeâtres; et le second porte deux pinceaux de la même couleur, qui forment des espèces de cornes ou d'oreilles, comme celles qu'on remarque dans la chenille de la *Fascelina* et ses congénères; mais, dans celles-ci, elles sont placées sur le premier anneau.

Lorsque cette chenille est parvenue à toute

sa grosseur, elle file un cocon ovale peu épais et de couleur cendrée, entre des feuilles retenues ensemble par quelques brins de soie, et s'y change en une chrysalide brune, sur laquelle on aperçoit quelques poils roussâtres. Cette chrysalide se remue vivement quand on la touche.

La noctuelle ou plutôt le bombyx du *coudrier* habite par toute la France; mais je la crois plus commune dans le nord qu'au centre et au midi; du moins je l'ai reçue souvent de Valenciennes. Au reste, cette espèce donne deux fois l'année, savoir: en avril et en juillet. Les individus de la première époque proviennent de chenilles qu'on trouve en septembre et qui passent l'hiver en chrysalide. Ceux de la seconde sont le produit de chenilles qui éclosent en mai, et subissent toutes leurs métamorphoses dans l'espace de deux mois et demi.

CCCXIII. NOCTUELLE GÉOGRAPHIQUE.

NOCTUA GEOGRAPHICA. (*Fab.*)

COLOCASIA GEOGRAPHICA. (*Ochsen.*)

BOMBYX SERICINA. (*Hubn.*)

NOCTUA AUSTERA.
(*Esp.* tom. IV. pl. 191. fig. 4-6.)

BOMBYX AUSTERA. (*Borkh.*)

NOCTUELLE GÉOGRAPHIQUE.
(Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 11 à 12 lignes.

Cette jolie espèce a le dessus des ailes supérieures couleur isabelle, avec deux lignes angu-

P. Duménil Pinxit. Tourcaty Sculpsit.

1 Biponctuée (*Bipunctua* femlle 2-3 Oo (*Oo* mâle et femlle 4 de l'Osier (*Viminalis* mâle.

5 Geographie (*Geographica* femelle 6 du Coudrier (*Coryli* mâle.

leuses et fortement dentées, d'un brun-noir bordé de blanc du côté interne. Entre ces deux lignes on remarque un point moitié brun et moitié blanc qui remplace les deux taches ordinaires. Enfin, on aperçoit un trait brun oblique, qui part du milieu de la seconde ligne, et va se réunir en montant au corselet.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, avec une raie transverse à peine marquée, d'une teinte plus claire.

Le dessous des quatre ailes est du même gris que le dessus des ailes inférieures, avec plusieurs raies correspondantes au dessin du dessus.

La frange des quatre ailes est entrecoupée de blanc et de brun tant en-dessus qu'en-dessous.

La tête et le corselet sont de couleur isabelle, variée de blanc et de brun. L'abdomen est d'un gris uniforme, comme les ailes inférieures.

Cette description convient également aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes : celles-ci sont pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

Esper est le seul auteur, à notre connaissance, qui donne la figure de la chenille de cette espèce. Autant qu'on peut en juger par cette figure assez grossière, elle serait noire et couverte de poils courts, avec trois lignes longitudinales rouges, l'une dorsale et les deux autres latérales.

La séparation des anneaux serait également rouge ; et l'on remarquerait quelques points blancs sur les deux premiers segments. Suivant le même auteur, elle vivrait sur la *linaire* (*antirrhinum linaria*).

Nous croyons cette espèce très-rare en France. L'individu que nous avons fait représenter nous a été communiqué par M. Boisduval, qui l'a reçu d'Allemagne.

CCCXIV. NOCTUELLE DOUBLE OMÉGA (1).

BOMBYX COERULEOCEPHALA.
(*Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh. Hubn.* etc.)

EPISEMA COERULEOCEPHALA. (*Ochsen.*)

LE DOUBLE OMÉGA. (*Geoff.* tom. II. p. 122. n° 27.)

LE DOUBLE OMÉGA. (*Engram.* tom. V. pl. 186. fig. 242.)

BOMBYX TÊTE BLEUE. (OLIV. *Encycl.*)

(Réaum. tom. I. pag. 307. pl. 18. fig. 1-10.)

(Roesel. tom. I. pl. 16. fig. 1-5.)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Le fond des ailes supérieures est en-dessus de couleur d'agate-brune, avec une large bande

(1) Cette espèce et la suivante seront placées parmi les bombyx dans notre tableau méthodique, attendu l'absence ou la presque nullité de la trompe.

d'un gris-bleuâtre, s'élargissant dans le haut et bordée des deux côtés par une double ligne noire sinueuse. Sur cette bande on remarque une grande tache jaunâtre irrégulière, qui s'étend obliquement depuis la côte jusqu'au milieu de l'aile, et dans laquelle Geoffroy a cru apercevoir deux ω réunis, et qui ne sont autre chose que les deux taches ordinaires, c'est-à-dire la réniforme et l'orbiculaire accolées l'une à l'autre. Quoi qu'il en soit, nous avons préféré le nom de *double Oméga* consacré par cet auteur, à celui de *Tête bleue* ou de *Cœruleocephala* des autres entomologistes, attendu que c'est la chenille et non l'insecte parfait qui a la tête bleue.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-cendré, avec un point obscur dans le milieu et une tache noire à l'angle anal.

Le dessous des ailes supérieures est d'un brun-obscur, avec quelques vestiges de la tache du dessus. Celui des inférieures est gris, avec le même point et la même tache qu'en-dessus.

Le corselet est très-velu et d'un gris-bleuâtre, à l'exception de sa partie antérieure, qui est d'un brun-ferrugineux, et qui est séparée du reste par une double ligne noire. La tête et les antennes sont grises.

Cette description convient également aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme

de l'abdomen et des antennes : celles-ci sont pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

La chenille se rencontre assez communément dans les jardins : elle vit solitaire sur tous les arbres fruitiers, principalement sur l'*amandier* et le *cérisier*. On la trouve aussi sur l'*aubépine*. Le fond de sa couleur est d'un beau jaune-citron, avec deux bandes longitudinales d'un bleu-d'ardoise de chaque côté du corps, et plusieurs petits tubercules noirs sur chaque anneau, lesquels donnent naissance à autant de poils de la même couleur, courts et assez gros. La tête est bleue, avec quelques taches noires.

C'est ordinairement à la fin de juin que cette chenille a pris tout son accroissement : ses couleurs alors se ternissent et se confondent l'une dans l'autre. Elle se file une coque de soie blanche d'un tissu mince, mais serré, et dans lequel elle fait entrer les substances qui se trouvent à sa portée. Ce n'est qu'au bout de quinze jours qu'elle s'y transforme en chrysalide, et le papillon éclot en septembre suivant.

Cette espèce ne paraît pas plus rare en Allemagne qu'en France. Elle est très-commune aux environs de Paris.

CCCXV. NOCTUELLE CEINTE.

NOCTUA CINCTA. (*Fab. Borkh.*)

NOCTUA I. CINCTUM.
(*Wien. Verz. Hubn.*)

EPISEMA CINCTA. (*Ochsen.*)

NOCTUELLE I. NOIR. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

C'est avec raison qu'Ochsenheimer a placé cette espèce à côté de la précédente : leur *facies* est absolument le même, et il est étonnant que les autres auteurs aient placé l'un parmi les bombyx, et l'autre parmi les noctuelles.

Le dessus des ailes supérieures est d'un gris-foncé tirant sur le violet, et qui s'éclaircit un peu

vers le bord terminal. Le centre de chaque aile est occupé par les deux taches ordinaires, qui sont très-grandes et se touchent par un seul point. Elles sont d'une teinte un peu plus claire que le fond de l'aile, et leur contour est dessiné par deux lignes, l'une très-fine de couleur jaunâtre, et l'autre plus épaisse, d'un noir-foncé; mais ces deux lignes ne se rejoignant pas dans le haut, c'est par la pensée qu'il faut compléter la forme des deux taches dont il s'agit.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement d'un gris-obscur.

Le dessous des quatre ailes est du même gris, avec une ligne transverse et un point central à peine marqué sur les inférieures.

La tête et le corselet, qui est très-velu, sont de la même couleur que les ailes supérieures. L'abdomen participe de la nuance des inférieures.

Les antennes sont fauves et très-pectinées.

Cette description ne concerne que le mâle: la femelle nous est inconnue.

La chenille, figurée par Hubner, est entièrement glabre. Le fond de sa couleur est d'un violet-pâle, avec cinq lignes jaunes, longitudinales, l'une au milieu du dos, et les quatre autres de chaque côté du corps. La tête est fauve. Il paraît qu'elle vit sur plusieurs espèces de *rumex*.

Cette noctuelle est très-rare; elle habite la

Suisse, l'Autriche et la Russie. L'individu que nous avons fait dessiner nous a été communiqué par M. Le Roux (1), qui l'a reçu de cette dernière contrée.

---

(1) M. Le Roux, ancien pharmacien à Versailles, n'est étranger à aucune des branches de l'histoire naturelle; mais il s'occupe plus spécialement de botanique et d'entomologie. Il possède un très-bel herbier, ainsi qu'une collection d'insectes de tous les ordres. C'est à-la-fois un plaisir et un devoir pour moi de lui témoigner ici ma gratitude de l'obligeance qu'il a eue de me communiquer quelques noctuelles rares qui me manquaient, pour être décrites et figurées dans cet ouvrage.

CCCXVI. NOCTUELLE TRIMACULÉE.

NOCTUA TRIMACULA. (*Hubn.*)

BOMBYX TRIMACULA. (*Wien. Verz.*)

EPISEMA TRIMACULA. (*Ochsen.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est d'un vert-olive tirant un peu sur la couleur feuille-morte, avec la base, la côte et les nervures d'un blanc-jaunâtre. Le milieu de chacune desdites ailes est occupé par trois taches irrégulières qui n'en forment qu'une par leur réunion. Ces trois taches sont d'un gris-rougeâtre, et leur contour est dessiné par un trait fin de couleur jaune. Une bande un peu sinueuse, du même ton que les nervures, longe le bord terminal, et un liseré onduleux d'un vert-olive le sépare de la frange, qui est blanchâtre.

Le dessus des ailes inférieures et le dessous des quatre ailes sont entièrement blanchâtres, sans aucun point ni tache.

La tête et le corselet sont d'un vert-olive, comme le dessus des ailes supérieures; et l'abdomen est blanchâtre, comme les ailes inférieures.

Les antennes sont filiformes.

Cette description ne s'applique qu'à la femelle: le mâle, que nous n'avons pas vu en nature, ne diffère de la première, d'après la figure d'Hubner, que parce qu'il est d'une teinte plus claire et d'une taille plus petite, avec les antennes pectinées.

La chenille de cette espèce nous est inconnue, et aucun auteur n'en parle, à notre connaissance.

La noctuelle *Trimaculée* se trouve en Allemagne, et probablement aussi en France. L'individu que nous avons fait figurer faisait partie de la collection de M. *Latreille*, qui appartient aujourd'hui à M. le comte *Dejean* (1), ce dernier en ayant fait l'acquisition.

---

(1) Nous avons trop d'obligations à M. le comte *Dejean*, pour laisser échapper la première occasion qui se présente de lui en témoigner notre reconnaissance: c'est avec la plus rare obligeance qu'il veut bien faciliter notre travail, en nous permettant de décrire et de faire dessiner les espèces de sa collection qui manquent dans la nôtre, et de consulter les nombreux ouvrages de sa bibliothèque pour établir notre synonimie.

CCCXVII. NOCTUELLE DU GRAMEN.

BOMBYX GRAMINIS. (*Linn. Fab. Esp.*)

NOCTUA GRAMINIS. (*Hubn. Borkh.*)

BOMBYX TRICUSPIS VAR. (*Esp.*)

NOCTUA TRICUSPIS VAR. (*Hubn.*)

APAMEA GRAMINIS. (*Ochsen.*)

LA GRAMINIVORE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 257. fig. 395.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-rougeâtre, avec une raie blanche, bifide, placée sur la nervure du milieu et immédiatement au-dessous de la tache réniforme, à laquelle elle se joint. Cette tache est d'un gris-jaunâtre, ainsi

que l'orbiculaire, qui est de forme allongée. Une troisième tache, de la même couleur et de forme encore plus allongée, s'aperçoit au-dessous de la nervure précitée. Enfin, le bord terminal est longé par une rangée de points noirs sagittés. La frange est unie et d'un gris-rougeâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-obscur, avec leur disque plus pâle et un petit point brun au milieu. La frange est blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-obscur, avec la côte des supérieures et le bord antérieur des inférieures, rougeâtres. Chacune d'elles a son disque plus clair, avec un petit point brun dans le milieu.

Les antennes, la tête et le corselet, qui est très-velu, sont d'un gris-brun ou verdâtre. L'abdomen, d'un gris-obscur, a son extrémité et ses côtés un peu roussâtres.

Cette description convient également aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen et des antennes. Celles-ci sont pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

Linné, dans sa *Faune* (1re édition), rapporte que cette noctuelle, sous l'état de larve, causa les plus grands ravages dans les prairies de la Suède, trois années de suite (de 1741 à 1743). Voici ce qu'Engramelle en dit de son côté:

« Cette espèce appartient presque exclusive-

« ment aux pays du Nord. Sa chenille y est fort « redoutée, par les ravages qu'elle fait dans les « prés. Elle s'enfonce en terre pour y ronger les « racines de toutes les espèces de *gramen*. On « cite plusieurs années où ces chenilles, s'étant « extrêmement multipliées dans quelques pro- « vinces de Suède et de Norwége, firent un tel « dégât, que les prairies furent entièrement des- « séchées. Elles épargnent l'*alopecurus praten- « sis* L. ou *vulpin des prés*, et le *trèfle* (*trifolium « pratense* L.). Elles refusent aussi la plupart des « herbes des jardins. Elles se tiennent plus vo- « lontiers sur le bord des fleuves que dans l'in- « térieur des terres.

« Il y a des peuples du Nord qui s'imposent « des pratiques de pénitence au commencement « de l'été, lorsqu'ils s'aperçoivent que les che- « nilles dévastent leurs prairies, et ils rendent « graces à Dieu lorsqu'elles se sont transformées, « parce qu'ils s'imaginent que leurs prières les « ont fait disparaître.

« On trouve l'histoire très-détaillée de ces che- « nilles dans les *Mémoires de l'Académie des « sciences de Suède*. Nous y apprenons qu'elles « sont rases, d'un gris-obscur, avec une raie « jaune de chaque côté du corps, et une autre « de même couleur sur le dos; elles paraissent « en mai, juin et juillet. Les corbeaux et les co-

« chons en sont très-friands. Le plus ordinaire-
« ment c'est vers la fin de juin ou au commen-
« cement de juillet qu'elles se transforment en
« chrysalides, d'où le papillon sort au bout de
« quinze jours. »

Il paraît que cette noctuelle est aussi rare en France qu'elle est commune dans le nord de l'Europe : je ne pense pas qu'on l'ait encore trouvée aux environs de Paris. L'individu que nous avons fait représenter nous a été communiqué par M. Lecoq, souvent cité dans cet ouvrage. Il l'a obtenu d'une chenille qu'il a trouvée dans le département des Ardennes

CCCXVIII. NOCTUELLE RAILLEUSE.

NOCTUA LUDIFICA.
(*Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Esp. Borkh.*)

DIPHTERA LUDIFICA. (*Ochsen.*)

LA JOYEUSE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 226. n° 323.)

NOCTUELLE JOYEUSE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 18 lignes.

CETTE belle noctuelle varie beaucoup pour la taille : on en rencontre des individus qui ont à peine quinze lignes d'envergure, et d'autres qui en ont plus de dix-huit. Les mâles sont ordinairement plus petits que les femelles. Le fond des ailes supérieures est en-dessus d'un vert-jau-

nâtre-pâle, avec six lignes noires transverses plus ou moins onduleuses, qui se terminent à la côte par autant de taches de formes différentes. Dans l'intervalle laissé par la divergence des deux lignes du milieu, on remarque les deux taches ordinaires, d'un blanc-nacré bordé de noir. La réniforme est très-irrégulière, et l'orbiculaire très-petite. La frange, de la même couleur que les ailes, est entrecoupée de noir.

Le dessus des ailes inférieures est tantôt d'un blanc-jaunâtre, tantôt d'un gris-bleuâtre, avec les nervures bien marquées, et le bord interne lavé de roux ou de fauve. La frange est entrecoupée de noir.

Le dessous des ailes supérieures est blanchâtre, avec leur centre lavé de roux, et leur angle supérieur noir. L'extrémité de la côte est également noire, avec quelques petites taches blanches.

Le dessous des ailes inférieures est blanchâtre, avec le bord externe lavé de roux, et deux taches noires au bord supérieur ou externe.

La tête et le corselet sont d'un vert-jaunâtre, comme les ailes supérieures, et marqués de plusieurs lignes noires, dont une horizontale sur la tête, et les autres sur le corselet, dont elles dessinent les quatre lobes. Les palpes sont très-courts et terminés par un point noir. Les pattes sont annelées de noir et de blanc-jaunâtre.

P. Dumenil Pinxit. Lavoin Sculpsit

1 Double Oméga *(Cæruleocephala)* fem 2 Ceinte *(Cincta)* mâle 3 Trimaculée *(Trimacula)* fem.
4 du Gramen *(Graminis)* fem. 5 Orion *(Orion)* fem. 6 Railleuse *(Indifica)* mâle.

Le dessus de l'abdomen est fauve, avec une bande longitudinale dans le milieu, de couleur jaunâtre, et marquée d'une tache noire sur chaque anneau. Le dessous est blanchâtre, avec chaque segment bordé de noir sur les côtés.

Les antennes sont blanches en-dessus et noires en-dessous. Elles sont filiformes dans les deux sexes.

Une plus petite taille dans le mâle et un abdomen plus gros dans la femelle sont les seules différences qui les distinguent. Quant aux variétés individuelles, elles ne nous ont pas paru assez caractérisées pour être décrites ou figurées.

La chenille est demi-velue et de couleurs très-variées. La tête est bleu-ardoise. Le premier anneau est blanc, avec une tache fauve rayée de noir. Le second anneau est également noir, avec une tache noire en forme de cœur et marquée de deux lignes fauves. Le troisième anneau est bleu au milieu, et noir sur les côtés, avec un peu de fauve. Le quatrième anneau est blanc en-dessus, avec deux taches noires sur les côtés et bordées de fauve inférieurement. Les sept anneaux suivants sont en-dessus d'un gris-bleuâtre, et rayés dans toute leur longueur de trois lignes fauves, avec deux tubercules noirs sur chacun d'eux, donnant naissance à autant de faisceaux

de poils gris. Chacun de ces sept anneaux est en outre marqué sur les côtés d'une tache noire en forme de cœur et bordée de fauve sur un fond blanc. Le dernier anneau est blanc, avec une tache noire de chaque côté, et il est surmonté d'une espèce de mamelon bifide et incliné vers l'anus, d'un bleu-ardoise. Les pattes membraneuses sont fauves, et les écailleuses sont grises.

Engramelle et les auteurs du *Catalogue systématique de Vienne* n'assignent pour nourriture à cette chenille que le *chêne* (1); mais il paraît qu'elle vit aussi sur le *saule*, suivant Hubner et Fabricius. Parvenue à toute sa grosseur en juillet, elle file alors une coque légère de soie blanche en forme de poire, entre des feuilles; et le papillon éclot à la fin de l'été.

Malgré l'assertion d'Engramelle, qui dit que cette espèce est assez commune aux environs de Paris, nous n'avons jamais eu le bonheur de l'y trouver. L'individu que nous avons fait dessiner fait partie de la collection de M. Boisduval, qui l'a reçu du Jura.

---

(1) M. Le Paige nous mande qu'il n'a trouvé cette chenille que deux fois, et c'était sur l'*aubépine*.

CCCXIX. NOCTUELLE ORION.

NOCTUA ORION. (*Esp.*)

NOCTUA APRILINA.
(*Fab. Wien. Verz. Borkh. Brahm. Hubn. Pauz.*)

DIPHTERA ORION. (*Ochsen.*)

L'AVRILIÈRE. (*Engram.* pl. 227. n° 325.)

NOCTUELLE AVRILIÈRE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Tous les auteurs, à l'exception d'Esper et d'Ochsenheimer, ont donné le nom d'*Aprilina* à cette jolie espèce, la prenant pour celle que Linné a décrite sous ce nom, tandis que sa description

s'applique à la *Runica* de Fabricius, qui le premier a fait l'erreur, en donnant un nouveau nom à l'espèce de Linné, et en transportant l'ancien à celle dont il est ici question, c'est-à-dire à la noctuelle *Orion* d'Esper, qui n'a pas été connue du célèbre naturaliste suédois. Ceci explique pourquoi nous n'avons pas conservé à cette noctuelle le nom d'*Aprilina*, qui lui convient d'autant moins qu'elle ne paraît pas au mois d'avril, comme ce nom l'indique, mais bien dans le courant de juin.

Le fond des ailes supérieures est en-dessus d'un beau vert tirant sur le bleu (1), avec la côte et deux raies longitudinales qui partent de la base, d'un blanc légèrement rosé dans les individus bien frais. La frange, entrecoupée de noir et de blanc, est séparée du bord terminal par une rangée de sept points noirs triangulaires, accolés à un pareil nombre de points blancs. Le 3e, le 4e et le 7e de ces points en partant de l'angle supérieur sont accompagnés, du côté interne, d'une tache triangulaire noire. Vient ensuite une raie noire transverse formant deux angles très-prononcés. Une autre raie noire également transverse est placée à peu de distance du corselet. Entre ces deux

(1) Ce vert ne peut mieux être comparé qu'à l'oxide du cuivre, vulgairement appelé *vert de gris*.

raies on remarque plusieurs traits noirs, imitant les caractères d'une écriture orientale.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-foncé, avec la frange entrecoupée de noir et de blanc, et une tache blanche rayée de noir à l'angle anal.

Le dessous des ailes supérieures est d'un blanc-jaunâtre, fortement teinté de noirâtre vers l'extrémité, avec la côte marquée de trois taches noires et de deux taches blanches. Le dessous des ailes inférieures est également d'un blanc-jaunâtre, avec un point noir au milieu, et le bord marginal longé par une bande et une ligne onduleuse d'un gris-foncé.

La tête est verte, avec les palpes moitié noirs et moitié blancs. Le lobe supérieur du corselet est noir; les trois autres sont verts et bordés de noir.

L'abdomen est gris, avec une crête noire sur chaque anneau.

Les antennes sont filiformes; leur couleur est noir saupondré de blanc.

Cette description convient également aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille, suivant M. Le Paige, qui l'a souvent élevée, est demi-velue : elle a le dos noir, marqué, sur chaque anneau, de six tubercules

ferrugineux, de chacun desquels sort un faisceau de poils longs, d'un gris-cendré. On voit, sur les 4e, 6e et 9e anneaux une grande tache d'un jaune-citron, et sur chaque anneau, en avant des tubercules ferrugineux, deux petits points blanchâtres. De chaque côté du corps, sur les stigmates, on voit une large ligne longitudinale jaune, mélangée de noirâtre. Les pattes sont d'un jaune-pâle. La tête est noire et mélangée de jaune.

On trouve ordinairement cette chenille en septembre, sur le *chêne*, le *bouleau* et le *hêtre*. Parvenue à toute sa grosseur en octobre, elle s'enfonce dans la terre pour se changer en chrysalide, et le papillon n'éclot qu'à la fin du printemps suivant.

La noctuelle *Orion* se trouve assez communément en Allemagne, en Suisse et dans plusieurs parties de la France, notamment dans le département des Vosges; mais elle est assez rare aux environs de Paris.

CCCXX. NOCTUELLE DU LICHEN.

NOCTUA LICHENES. (*Fab.*)

NOCTUA LICHENIS. (*Esp. Borkh.*)

NOCTUA PERLA. (*Wien. Verz.*)

NOCTUA GLANDIFERA. (*Wien. Verz. Hubn.*)

POECILIA GLANDIFERA. (*Ochsen.*)

LA PERLE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 226. fig. 322.)

NOCTUELLE DU LICHEN. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

CETTE noctuelle ressemble en petit à l'*Orion*, ou mieux encore à la *Runique*. Ses ailes supé-

rieures sont en-dessus d'un vert tendre (1), avec plusieurs lignes et raies noires irrégulières et bordées de blanc, plus faciles à rendre au pinceau qu'à décrire. La frange, de couleur isabelle, est festonnée, et séparée du bord terminal par un liseré noir formant également feston.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec deux lignes à peine marquées, longeant le bord marginal. La frange est blanche.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris plus pâle aux inférieures qu'aux supérieures. La côte de celles-ci est blanche, avec plusieurs points noirs. Les autres sont traversées par une ligne flexueuse, avec un point central d'un gris-noirâtre.

La tête et le corselet sont verts et mélangés de noir. Le fond de l'abdomen est gris; mais chaque anneau est bordé de blanc; les quatre ou cinq premiers sont légèrement crêtés.

Les antennes sont jaunâtres et filiformes dans les deux sexes.

Cette espèce offre deux variétés assez constantes dont nous avons donné la figure. Dans la première, le vert des ailes supérieures est saupoudré de noir, ce qui en rend le dessin plus confus. Dans la seconde, la couleur isabelle

(1) Ce vert ne tarde pas à passer et à devenir jaunâtre.

remplace le vert, et les lignes et taches sont marquées en ferrugineux au lieu de l'être en noir.

La chenille vit sur plusieurs espèces de *lichens* du genre imbricaire (*imbricaria*), principalement sur l'*olivacea*, la *grisea* et la *parietina*. On la trouve fréquemment, au commencement du printemps, sur les murs, les pierres, et l'écorce des arbres, lorsqu'ils sont couverts des *lichens* précités. Nous l'avons souvent rencontrée sur le revêtement des quais et des fossés du Champ-de-Mars de Paris. Elle est glabre, d'un gris-jaunâtre marbré de noir, avec la tête brune. Elle se retire dans les interstices des pierres ou dans les crevasses des écorces, pour se changer en chrysalide dans une coque qu'elle revêt de *lichen*, de sorte qu'il est très-difficile de la découvrir. Le papillon éclôt dans le courant de septembre.

Cette espèce paraît aussi commune en Allemagne qu'en France.

CCCXXI. NOCTUELLE PERLE.

NOCTUA PERLA.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn. Esp.*)

NOCTUA GLANDIFERA. (*Borkh.*)

NOCTUA LITHOPHILA. (*Brahm.*)

POECILIA PERLA. (*Ochsen.*)

LA GLANDIFÈRE. (*Engr.* t. VI. pl. 225. f. 321.)

NOCTUELLE PERLE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 11 à 12 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est d'un blanc un peu jaunâtre, ainsi que la frange, avec trois lignes transverses onduleuses et dentelées, noirâtres, dont deux parallèles au bord terminal,

qui est festonné, et la troisième près de la base. Entre cette dernière ligne et les deux autres, sont placées deux grandes taches d'un gris-bleuâtre. Enfin, la côte est marquée de plusieurs points noirs.

Le dessus des ailes inférieures est gris, avec la frange blanchâtre, et un point central noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle, avec les principaux traits du dessus.

Le corps est entièrement de la même couleur que les ailes, avec la séparation des anneaux marquée par des lignes noires.

Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

Nous n'avons jamais rencontré la chenille de cette espèce; mais nous présumons qu'elle vit de *lichen*, comme celle de la noctuelle précédente, puisque l'insecte parfait se trouve dans les mêmes endroits et à la même époque que celle-ci.

La noctuelle *Perle* est aussi commune que la noctuelle du *Lichen* aux environs de Paris.

CCCXXII. NOCTUELLE CHLOÉ (1).

NOCTUA ALGÆ. (*Fab.*)

NOCTUA SPOLIATRICULA.
(*Wien. Verz. Hubn.*)

NOCTUA DEGENER. (*Borkh.*)

POECILIA SPOLIATRICULA. (*Ochsen.*)

LA CHLOÉ. (*Engr.* t. VI. pl. 227. fig. 324.)

NOCTUELLE PARIÉTINE.
(OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 11 à 12 lignes.

CETTE jolie noctuelle est un peu plus petite que celle du *Lichen*. Ses ailes supérieures sont

(1) Fabricius, en donnant le nom d'*Algæ* à cette noctuelle, a suivi le système botanique de Linné, qui comprend dans

en-dessus d'un vert-noirâtre, avec deux bandes transverses d'un beau vert-clair situées, l'une près de la base, et l'autre près du bord terminal. La première est bordée de blanc du côté externe, et marquée de plusieurs lignes et points noirs. La seconde, plus étroite, est interrompue dans le milieu par une teinte d'un vert plus foncé, et marquée à ses deux extrémités, de quelques points blancs. Sur la partie centrale de l'aile, on aperçoit à peine les deux taches ordinaires, écrites en noir par de petites écailles qui forment relief. La côte est ponctuée de vert sur la partie foncée, et de noir sur la partie pâle de l'aile. Enfin, la frange, qui est festonnée, est jaunâtre et entrecoupée de brun.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, avec la marge lavée de noir, et la frange entrecoupée de brun.

Le dessous des quatre ailes est du même gris, avec deux raies transverses et noirâtres sur les supérieures, un point central et une ligne arquée de la même couleur sur les inférieures.

---

la famille des *Algues*, les *lichens* et les *mousses*; mais aujourd'hui que par *Algues* on n'entend que des plantes qui croissent dans la mer, nous n'avons pas cru devoir traduire en français un nom qui aurait laissé une fausse idée dans l'esprit, et nous lui avons préféré celui de *Chloé*, adopté par Engramelle.

La tête et le corselet sont mélangés de noir et de vert. L'abdomen est du même gris que les ailes inférieures, avec les quatre premiers anneaux crêtés. Les antennes sont noirâtres et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille est d'un vert-bleuâtre, avec la tête noire, une ligne brune le long du dos, et des taches jaunes ponctuées de noir sur chaque anneau. Elle se nourrit des mêmes *lichens* que celles des deux espèces précédentes, et la noctuelle se trouve aussi dans les mêmes endroits, mais un mois plus tôt, c'est-à-dire à la fin de juillet et dans le commencement d'août.

Cette noctuelle est moins rare que difficile à découvrir, à cause de sa couleur, qui la fait confondre avec le vert des écorces sur lesquelles elle se tient dans l'état de repos.

On la trouve assez fréquemment autour de Paris.

CCCXXIII. NOCTUELLE STRIGULE.

NOCTUA STRIGULA (1).
(*Wien. Verz. Borkh.*)

NOCTUA RECEPTRICULA. (*Hubn.*)

POECILIA RECEPTRICULA. (*Ochsen.*)

NOCTUA DEGENER. (*Esp.*)

L'ÉTRILLE. (*Engr.* t. VI. pl. 224. fig. 318.)

Envergure, 9 à 10 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un vert-pâle, depuis leur attache au corselet jusqu'au

(1) Le mot *Strigula*, diminutif de *Striga*, veut dire petite strie, petit sillon, et non étrille, comme l'a traduit Engra-

tiers de leur longueur. La côte est aussi de cette couleur, avec plusieurs points noirs. Le reste est d'un brun-verdâtre. Cette dernière partie est séparée de l'autre par une raie noire transverse de laquelle part, à angle presque droit, une autre raie également noire, parallèle au bord inférieur ou interne, et qui s'étend jusqu'à l'extrémité de l'aile. Cette raie se trouve coupée par la double ligne sinueuse qui longe le bord terminal. Le milieu de l'aile est occupé par la tache réniforme ordinaire; mais l'orbiculaire manque. La frange est jaunâtre et légèrement entrecoupée de brun.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-brun, avec une bordure noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est de la même nuance que le dessus des supérieures, avec une ligne dentelée et un point central noirâtre sur les inférieures.

La tête et le corselet sont verdâtres. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

---

melle. Toutefois, nous eussions conservé ce nom, s'il n'était déja donné à une autre noctuelle. En conséquence, et vu l'impossibilité de rendre le mot *Strigula* par un équivalent dans notre langue, nous avons été obligés de le franciser.

P. Duménil. Pinxit Lanoin. Sculpsit.

1 du Lichen *(Lichenis)* femelle. 2 Idem 1.ere variété. femelle. 3 Id. 2.e variété. mâle.
4 Perle *(Perla)* mâle. 5 Chloé *(Algæ)* mâle. 6 Strigule *(Strigula)* mâle.

La chenille n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à notre connaissance; les auteurs du *Catalogue systématique de Vienne* disent seulement qu'elle vit sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*).

La noctuelle *Strigule* se trouve dans les mêmes endroits et à la même époque que la précédente, mais elle est plus rare.

CCCXXIV. NOCTUELLE PSI.

NOCTUA PSI. (*Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Bork.* etc.)

NOCTUÆ:
TRIDENS ET CUSPIS. (*Hubn.*) (1)

ACRONICTÆ:
PSI ET CUSPIS. (*Ochsen.*)

LE PSI. (*Engram.* t. VI. pl. 212. fig. 286.)

LE PSI. (*Geoffroy.* t. II. p. 155. n° 91.)

NOCTUELLE PSI. (OLIV. *Encycl.*)

(Réaumur. t. I. pl. 42. fig. 5 et 6.)

(Roesel, t. 3. pl. 50. fig. 1. 4.)

Envergure, 17 à 18 lignes.

LES ailes supérieures sont en-dessus d'un gris plus ou moins blanchâtre, avec plusieurs lignes

(1) Hubner s'est mépris en appelant *Tridens* la noctuelle dont il est ici question, et en donnant le nom de *Psi* à la suivante : c'est le contraire qu'il devait faire.

noires, dont trois principales, savoir : une rameuse, qui part du corselet, et qui, s'avançant horizontalement jusqu'au tiers de la longueur de chaque aile, forme une espèce de trident à son extrémité ; deux autres également horizontales situées près du bord terminal, et qui, étant croisées par la ligne sinueuse qui longe ce même bord, représentent d'une manière assez régulière deux ψ ; d'où cette espèce à tiré son nom. On remarque en outre, au centre de l'aile, un petit *x* formé par la jonction des deux taches ordinaires, qui ne sont marquées que du côté par lequel elles se touchent. Enfin, la frange, du même gris que le fond de l'aile, est festonnée, et interrompue par des lignes noirâtres placées entre les nervures.

Le dessus des ailes inférieures est blanchâtre, ainsi que la frange, avec les nervures et le limbe plus ou moins gris.

Le dessous des quatre ailes est également blanchâtre, avec quelques vestiges de lignes et un point central gris sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures. Ce dernier est marqué, des deux côtés, par un trait noir qui part de chaque œil, et va se joindre à la ligne rameuse du milieu de l'aile. Les palpes sont également marquées de noir extérieurement. L'abdomen par-

ticipe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont grises en-dessus et noires en-dessous, et filiformes dans les deux sexes.

Cette description convient également au mâle et à la femelle, qui ne présentent entre eux aucune différence sensible.

La chenille vit sur la plupart des arbres fruitiers; mais on la trouve souvent sur l'*orme*, aux environs de Paris, où elle est très-commune. Elle est demi-velue, et marquée, dans toute sa longueur et sur le milieu du dos, d'une large raie jaune-citron, interrompue sur le quatrième anneau par une pyramide charnue de couleur noire, et garnie de poils. Cette raie jaune est placée entre deux bandes noires qui s'étendent de chaque côté du corps, et qui sont marquées de plusieurs taches rouges, dont deux sur chaque anneau, à partir du quatrième. Chacune de ces bandes noires est bordée par une raie blanche, sur laquelle sont placés les stigmates. Le dessous est d'un gris-jaunâtre. Le pénultième anneau est relevé en pointe obtuse. La tête est d'un brun-noir.

C'est principalement à la fin de l'été et au commencement de l'automne qu'on trouve cette chenille parvenue à toute sa grosseur. Elle se retire alors dans la terre ou dans quelque creux d'arbre, pour se changer en chrysalide, et la noctuelle

n'éclôt qu'au mois de mai ou de juin de l'année suivante. Nous avons trouvé souvent la chrysalide de cette espèce sous l'écorce des ormes, et dans les endroits abandonnés par les chenilles de *Cossus*.

La noctuelle *Psi* paraît commune dans toute l'Europe, à en juger par le grand nombre d'auteurs qui en ont parlé.

Nota. Nous pensons que la noctuelle figurée par Hubner sous le nom de *Cuspis*, n'est qu'une variété du *Psi*, bien qu'il en donne la chenille; mais cette chenille ne diffère elle-même de celle du *Psi* que parce qu'elle n'a pas les deux raies blanches latérales qu'on remarque dans celle-ci. Or, l'absence de ces deux raies n'est probablement qu'accidentelle. Nous engageons, au reste, MM. les amateurs à s'en assurer en élevant des chenilles de *Psi*.

CCCXXV. NOCTUELLE TRIDENT.

NOCTUA TRIDENS.
(*Wien. Verz. Fab. Esp. Borkh.*)

NOCTUA PSI. (*Hubn.*)

ACRONICTA TRIDENS. (*Ochsen.*)

LE TRIDENT.
(*Engram.* tom. VI. pl. 212. fig. 287.)

NOCTUELLE TRIDENT.
(OLIV. *Encycl.*)

(Roesel. tom. I. class. 2. tab. 8. fig. 1. 5.)

Envergure, 16 à 17 lignes.

CETTE espèce ne diffère de la précédente que par la teinte vineuse ou rougeâtre de ses ailes

supérieures, et lui ressemble tellement pour le reste, que la description de l'une convient également à l'autre. Mais il n'en est pas de même de sa chenille, qui présente plusieurs caractères qu'on ne retrouve pas dans celle de la noctuelle *Psi*, et que nous allons faire connaître. Elle est demi-velue. Les trois premiers anneaux sont rouges sur les côtés, et fauves au milieu, avec deux raies noires. Le quatrième anneau est blanc, avec deux raies latérales noires, et il est surmonté d'une espèce de cône noir garni de poils beaucoup plus courts que dans celle de la noctuelle *Psi*. Une raie dorsale d'un jaune-fauve, partagée en deux par une ligne noire, règne tout le long des sept anneaux suivants, et se trouve placée entre deux bandes latérales ponctuées de rouge et de blanc sur un fond noir. Chacune de ces bandes est bordée par une raie blanche interrompue, laquelle est suivie d'une autre raie moitié jaune et moitié rouge. Le pénultième anneau, de forme pyramidale, est blanc, avec des taches noires, et le dernier est rouge. La tête est noire.

Cette chenille vit principalement sur le *prunelier* et l'*aubépine*, et se change en chrysalide en septembre et octobre, comme celle de la noctuelle *Psi*. Le papillon éclôt au printemps suivant.

La noctuelle *Tridens* habite par toute l'Europe, comme la précédente; mais elle est moins commune que celle-ci aux environs de Paris, tandis que c'est l'inverse en Normandie, suivant l'observation de M. Boisduval.

L'individu que nous avons fait dessiner nous a été communiqué par M. Le Roux, de Versailles, qui l'a obtenu de chenille, en 1811.

CCCXXVI. NOCTUELLE LIÈVRE.

NOCTUA LEPORINA.
(*Linn. Wien. Verz. Esp. Hubn. Borkh.*)

BOMBYX LEPORINA. (*Fab.*)

ACRONICTA LEPORINA. (*Ochsen.*)

NOCTUA BRADYPORINA. VAR. (*Hubn.*)

LE FLOCON DE LAINE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 216. fig. 296.)

BOMBYX LIÈVRE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

FABRICIUS a mis cette espèce parmi les bombyx; mais nous pensons que c'est à tort: outre qu'elle a une longue trompe, elle a trop de rap-

ports avec les deux noctuelles qui précèdent pour en être séparée. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc-mat un peu roux, et quelquefois légèrement saupoudré de gris, avec plusieurs taches noires isolées en forme de chevron, et dont une principale au milieu de l'aile. La frange est blanche et entrecoupée par des lignes noires.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement d'un blanc-pur, et un peu luisant. Quelquefois cependant on y aperçoit quelques petits points gris ou noirs, notamment vers le bord marginal.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-uniforme, avec quelques-unes des taches du dessus sur les supérieures, et une ligne arquée et un point central gris sur les inférieures.

La tête et le corselet sont d'un blanc-mat, et un peu roux, comme les ailes supérieures, tandis que l'abdomen est d'un blanc-luisant, comme les inférieures.

Les antennes sont blanches en-dessus et noires en-dessous. Elles sont filiformes dans les deux sexes.

Cette description convient également au mâle et à la femelle, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

Hubner donne sous le nom de *Bradyporina* la figure d'une noctuelle qui ne diffère de la

Leporina que parce que les nervures de ses ailes inférieures sont légèrement marquées en noir. Ce caractère ne nous paraît pas suffisant pour constituer une espèce, et nous ne verrons dans cette prétendue espèce qu'une variété, tant que nous n'en connaîtrons pas la chenille.

Celle de la *Leporina* est une des plus velues que l'on connaisse, ce qui lui a fait donner le nom de *Flocon de laine* par Engramelle. Nous emprunterons à cet auteur la description qu'il en donne, attendu qu'elle est très-circonstanciée, et ne laisse rien à désirer sur les divers changements que cette chenille éprouve avant de subir sa dernière mue.

« On en trouve, dit-il, de deux variétés de « couleur : les unes ont le corps d'un vert-clair, « et les poils entièrement blancs, à l'exception « des houppes noires qui sont sur les quatrième, « sixième et onzième anneaux. Les autres che- « nilles ont aussi des houppes semblables; mais « du reste elles sont entièrement du plus beau « jaune-citron ; l'extrémité seule de leurs poils « est d'un jaune plus foncé. Le corps de ces der- « nières, dans leur jeune âge, est d'un vert-pâle « et jaunâtre, et leurs poils très-longs sont blan- « châtres, tirant un peu sur le vert. Elles ont « dès-lors les trois houppes noires dont nous « venons de parler, et même une quatrième, qui,

« placée sur le septième anneau, est moins élevée « que les autres, et disparaît dans un âge plus « avancé. On remarque plusieurs taches noires « sur les trois premiers anneaux en-dessus, et « le dessous du corps est noirâtre, ainsi que les « pattes membraneuses ; quant aux écailleuses, « elles sont d'un noir-luisant. Les poils de ces « chenilles ne sont pas perpendiculaires au point « de leur insertion dans le corps, comme à la plu- « part des chenilles velues : ils sont courbes et « couchés, de manière que d'un côté ils sont di- « rigés vers la tête, et de l'autre vers la queue. « Les poils blancs ou jaunes, vus à la loupe, sont « simples et unis; mais ceux des brosses ou des « houppes noires sont plus gros vers leur extré- « mité qu'à leur origine, et se terminent à peu « près en forme de pique. Ces chenilles se nour- « rissent sur l'*aune*, sur le *saule* et sur l'*osier*. « Après la dernière mue, il ne reste plus ni « houppes ni taches; leur couleur est alors uni- « forme, et elles ne tardent point à chercher un « endroit commode pour se métamorphoser, ce « qui arrive au commencement d'août. Elles se « dépouillent de leurs poils pour fortifier le tissu « de leur coque, et y mêlent en outre des par- « celles d'écorce ou de bois, qu'elles détachent « avec leurs dents de la branche à laquelle elles « se sont fixées. Elles s'y changent, au bout de

« quelques jours, en chrysalide; et les phalènes « éclosent au mois de mai de l'année suivante. »

Nous ajouterons à cette description que la chenille dont il s'agit vit principalement sur le *bouleau*.

La noctuelle *Lièvre* se trouve dans toute l'Europe, et n'est pas très-rare aux environs de Paris.

Nota. Nous mentionnerons ici une espèce figurée dans Engramelle sous le nom de *Rose*, et qui est en effet entièrement de cette couleur, avec la forme et les taches noires de la *Leporina*. Cette espèce, qui n'est mentionnée dans aucun autre auteur, et que nous n'avons vue dans aucune collection, n'est sans doute qu'une variété accidentelle de la noctuelle *Lièvre*.

CCCXXVII. NOCTUELLE GRISETTE.

NOCTUA FAVILLACEA. (*Esp. Hubn.*)

ACRONICTA FAVILLACEA. (*Ochsen.*)

NOCTUA STRIGOSA. (*Wien. Verz. Fab. Borkh.*)

LA GRISETTE. (*Engram.* t. VI. pl. 211. f. 285.)

NOCTUELLE GRISETTE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-jaunâtre ombré de noir dans certaines parties. Chacune d'elles est traversée par deux raies, l'une près du bord terminal et l'autre près de la base. La première, d'un gris-clair légèrement bordé

de noir, est ondée et fortement sinuée ; la seconde est noire et anguleuse. Entre ces deux raies, on remarque les deux taches ordinaires, dont les contours sont à peine indiqués. La réniforme est d'un jaune-pâle, et l'orbiculaire grise comme le fond de l'aile. L'intervalle qui les sépare est lavé de noir, et plusieurs points de la même couleur s'aperçoivent le long de la côte. Mais ce qui caractérise principalement cette espèce, ce sont 1° une tache d'un jaune-fauve, située près de la base et au bord interne ; 2° trois lignes noires horizontales ou parallèles à ce même bord, et placées sur un fond obscur : la première qui part du corselet, et va aboutir à l'une des deux raies transverses citées plus haut ; la seconde qui part de cette raie un peu plus bas, et qui se termine à l'autre raie ; la troisième, enfin, située entre cette dernière raie et la frange. Celle-ci est d'un jaune-fauve, ponctuée et entrecoupée de noir.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-blanchâtre, avec une ligne arquée et un point central obscur. La frange est séparée du bord marginal par une rangée de points également obscurs.

Le dessous des quatre ailes est aussi d'un gris-blanchâtre, avec quelques lignes et points à peine marqués.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen participe de la nuance des inférieures.

Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par l'abdomen.

Nous n'avons jamais trouvé la chenille de cette espèce, et Hubner est le seul auteur à notre connaissance qui en parle : en voici la description d'après la figure qu'il en donne. Sa forme a cela de particulier qu'elle s'amincit aux deux extrémités, et que le pénultième anneau est relevé en pyramide. Elle est presque glabre, d'un beau vert, avec une bande dorsale d'un brun-rougeâtre qui règne depuis la tête jusqu'à l'anus. Cette bande, qui s'élargit dans le milieu en forme de losange, est bordée par du jaune qui se fond dans le vert. Chaque anneau est en outre surmonté de poils bruns assez courts, et ayant pour base des tubercules à peine indiqués. La tête est brune et très-petite. Cette chenille vit sur le *bouleau*.

La noctuelle *Grisette* paraît dans le courant de juin, mais elle est rare en France : nous n'en possédons qu'un individu, qui nous vient de Valenciennes.

CCCXXVIII. NOCTUELLE DE L'AUNE.

NOCTUA ALNI.
(*Linn. Fab. Hubn. Esp. Borkh.*)

ACRONICTA ALNI. (*Ochsen.*)

L'AUNETTE. (*Engram.* t. VI. pl. 254. f. 386.)

PHALÈNE A AVIRONS. (*Degéer.*)

NOCTUELLE DE L'AUNE.
(OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

LE fond des ailes supérieures est en-dessus d'un gris-pâle, légèrement teinté de rose ou de bleuâtre dans les individus bien frais, et ombré, à peu près dans sa moitié inférieure, par du brun-foncé qui, remontant dans le milieu jusqu'à la côte, ou bord antérieur, forme comme deux

taches séparées de la partie claire. Une ligne noire, horizontale, et interrompue dans son milieu, s'étend sur la partie foncée depuis le corselet jusqu'à la frange, qui est grise et entrecoupée de brun.

Le dessus des ailes inférieures est blanc, avec la frange entrecoupée de gris.

Le dessous des quatre ailes est également blanc, à l'exception de la partie antérieure des ailes supérieures, qui est grise, avec quelques rudiments de lignes noirâtres. On aperçoit aussi quelques vestiges de lignes et de points de la même couleur sur les inférieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-clair, avec une ligne noire de chaque côté, qui s'étend jusqu'à l'extrémité des palpes. L'abdomen, contre l'ordinaire, est de la couleur du corselet, au lieu de participer de celle des ailes inférieures.

Les antennes sont noirâtres et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille de cette espèce est fort remarquable; M. Le Paige, qui a eu occasion de l'observer m'en a envoyé la description suivante : « Elle est d'un beau noir velouté, avec une grande « tache transverse d'un jaune-citron sur chaque « anneau. De l'angle latéral de chacune de ces « taches, part un long poil noir qui s'aplatit et

« s'agrandit à son extrémité en forme de spatule. « Ces poils manquent sur les 2e, 3e et 10e an- « neaux. »

Cette description s'accorde parfaitement avec les figures qu'en ont données Hubner et Engramelle.

M. Le Paige ajoute : « On trouve cette chenille « sur l'*osier*, vers la fin du mois de juillet. Je ne « l'ai élevée qu'une fois, et elle a filé le 3 août, « dans de la mousse que j'avais placée dans la « boîte où je la nourrissais, une coque très-légère, « dans laquelle elle s'est changée en chrysalide. « La noctuelle a paru le 24 mai de l'année sui- « vante. »

Degéer, célèbre entomologiste suédois, a le premier fait connaître cette chenille, qu'il a trouvée sur l'*aune*, et dont il compare les longs poils aplatis à leur extrémité à des rames, d'où vient le nom de *Phalène à avirons* qu'il a donné à la noctuelle qui en provient.

Cette noctuelle se trouve dans toute l'Europe ; mais elle n'est commune nulle part : je ne l'ai jamais rencontrée aux environs de Paris. L'individu mâle dont je donne la figure fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

CCCXXIX. NOCTUELLE CHEVELURE DORÉE.

NOCTUA AURICOMA.
(*Wien. Verz. Fab. Esp. Hubn. Borkh.* etc.)

ACRONICTA AURICOMA. (*Ochsen.*)

LA CHEVELURE DORÉE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 213. fig. 289.)

NOCTUELLE CHEVELURE DORÉE.
(OLIV. *Encycl.*)

(Roesel. tom. I. class. 2. tab. 44. fig. 1-6).

Envergure, 15 à 16 lignes.

LES ailes supérieures sont en-dessus d'un gris ombré de noir vers leur extrémité, et qui s'éclaircit à leur centre. Elles sont traversées par plusieurs lignes plus ou moins bien écrites, les unes noires, et les autres d'un gris-clair, dont

trois principales, savoir : une fortement dentée et très-sinuée, près du bord terminal; et les deux autres, très-rapprochées et parallèles entre elles, près de la base. Les deux taches ordinaires, écrites en noir dans leur place accoutumée, sont très-petites, surtout l'orbiculaire. Un trait noir, rameux et horizontal, qui part du corselet, s'arrête aux deux lignes dont nous avons parlé plus haut. La frange est grise et entrecoupée de noir.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement d'un gris-ferrugineux, avec leur bord et leurs nervures d'une teinte un peu plus foncée.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris blanchâtre, avec quelques atomes de points noirâtres.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures. Le corselet participe de la nuance des inférieures.

Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

Le nom d'*Auricoma* (*chevelure dorée*) donné à cette espèce par les Viennois, vient de la couleur des poils qui couvrent le corps de la chenille. Cette chenille a le corps cylindrique plus ramassé qu'allongé. Elle est d'un noir de velours en-dessus, et d'un noir-terne en-dessous, avec huit tubercules sur chaque anneau. Les deux du milieu sont beaucoup plus gros que les autres.

Ceux des quatre premiers anneaux et des trois derniers sont d'un rouge-fauve, les autres sont d'un blanc-roussâtre. Chacun de ces tubercules est surmonté d'un bouquet de poils. Ces bouquets de poils sont d'un beau fauve-doré sur le milieu du dos, ainsi que sur les quatre premiers et les trois derniers anneaux, tandis qu'ils sont d'un gris-jaunâtre sur le reste du corps. Les stigmates sont blancs. La tête et les pattes écailleuses sont d'un noir-luisant.

Cette description est faite *ex visu* sur une chenille que nous avons trouvée le 11 juin de cette année (1826), sur le *saule marceau*. Cette chenille, qui était parvenue à toute sa grosseur, a filé le jour même, entre deux feuilles, une coque de soie blanche d'un tissu peu serré, d'où la noctuelle est sortie le 3 juillet suivant.

Il paraît que cette noctuelle donne deux fois l'année, puisqu'on en trouve encore la chenille au mois de septembre; quant à cette dernière, elle vit non-seulement sur le *saule marceau*, mais aussi sur la *ronce ordinaire* (*rubus cæsius*).

La noctuelle *Chevelure dorée* se trouve dans toute l'Europe, et n'est pas rare aux environs de Paris.

P. Dumenil Pinxit Calais nee Leroy Sculpsit

1 Psi (*Psi*) mâle. 2 Trident (*Tridens*) mâle. 3 Liévre (*Leporina*) femelle. 4 Grisette (*Favillacea*) mâle. 5 de l'Aulne (*Alni*) mâle. 6 Chevelure dorée (*Auricoma*) mâle.

CCCXXX. NOCTUELLE DU MÉNIANTHE.

NOCTUA MENYANTHIDIS.
(*Esp. Hubn. Viewveg.*)

ACRONICTA MENYANTHIDIS.
(*Ochsen.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Cette espèce, infiniment plus rare que la précédente, lui ressemble beaucoup : elle est un peu plus grande; le dessus de ses ailes supérieures est d'un gris plus pâle; la ligne sinueuse qui longe le bord terminal est moins dentée; celles qui sont près de la base sont moins marquées, ainsi que les deux taches ordinaires, dont l'orbiculaire est à peine indiquée; le trait noir horizontal qui part du corselet est presque nul; enfin, le noirâtre qui entrecoupe la frange est plus large. Du reste, la description de l'une peut également s'appliquer à l'autre.

M. Treitschke, continuateur de l'ouvrage d'Ochsenheimer, est le seul auteur à notre connaissance qui parle de la chenille de cette noctuelle. Suivant lui, on la trouve, en juin et juillet, sur le *ménianthe trifolié* ou *trèfle d'eau* (*menyanthes trifoliata*). Elle a la tête noire, ainsi que le corps. Celui-ci est marqué d'une large bande d'un brun-rouge, qui s'étend longitudinalement au-dessus des pattes, avec huit tubercules noirs sur chaque anneau, surmontés de poils de cette même couleur. On ne sait rien de ses métamorphoses. On la rencontre, mais rarement, aux environs de Berlin et de Brunswick.

Nous ne pensons pas que la noctuelle dont il s'agit ait jamais été trouvée en France : l'individu que nous avons fait figurer nous a été communiqué par M. Boisduval, qui l'a reçu d'Allemagne.

CCCXXXI. NOCTUELLE DE LA PATIENCE.

NOCTUA RUMICIS.
(*Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Esp. Borkh.* etc.)

ACRONICTA RUMICIS. (*Ochsen.*)

LA CENDRÉE NOIRATRE.
(*Engram.* t. VI. pl. 213. fig. 288.)

NOCTUELLE DE LA PATIENCE. (Oliv. *Encycl.*)

(Roesel. tome 1. class. 2 tab. 27. fig. 1. 5.)

(*Réaum.* t. 1. pl. 15. f. 6. et pl. 37. f. 11. 12. t. II. pl. 34. f. 8.)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-noirâtre marbré, et ayant quelquefois un reflet verdâtre dans les individus bien frais. Elles sont traversées par plusieurs lignes noires, les unes ondées et les autres dentées. Les deux taches ordinaires écrites également en noir se distin-

guent à peine du fond, sur lequel on remarque deux autres taches blanchâtres, une sur chaque aile, qui caractérisent principalement cette espèce : elles sont placées vers le bord inférieur, aux deux tiers de la longueur de l'aile, à partir de la base. La frange est grise, festonnée et entrecoupée de noir.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec le bord marginal lavé de noirâtre, et la frange entrecoupée de gris.

Le dessous des quatre ailes est du même gris que le dessus des ailes inférieures, avec un point obscur dans le milieu de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un gris-noirâtre marbré. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre, comme les ailes inférieures.

Les tarses sont annelés de gris et de noir.

Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen.

Ainsi que l'indique le nom de cette noctuelle, sa chenille vit principalement sur la *patience*, mais elle vit aussi sur d'autres plantes telles que les *mauves*, les *orties*, le *laitron*, et même sur plusieurs espèces d'arbres et arbustes, notamment la *ronce*, le *rosier*, le *lilas*, le *peuplier* et le *bouleau*. On la trouve depuis le mois de juillet jusqu'en automne. Le fond de sa couleur est d'un noir

décidé sur le dos et d'un noir-grisâtre sur les côtés. Le dessus de chaque anneau est marqué d'une raie transversale rouge, et d'un point de la même couleur, accompagné de chaque côté d'une tache jaune oblique. Les stigmates sont blancs, et, immédiatement au-dessous, on remarque une raie qui varie du blanc au jaune, et sur laquelle s'élèvent autant de tubercules rouges qu'il y a d'anneaux. D'autres tubercules s'élèvent aussi des autres parties du corps, et tous servent de base à autant d'aigrettes de poils roux, entremêlés de poils blanchâtres sur les cinq anneaux du milieu. La tête et les pattes sont noirâtres.

Cette chenille, suivant les observations de Réaumur, est une des plus sujettes aux piqûres des ichneumons. Parvenue à toute sa grosseur, elle se change en chrysalide dans une coque qu'elle fixe à une branche d'arbre, et dans le tissu de laquelle elle fait entrer des brins d'écorce ou de feuilles sèches. L'insecte parfait éclôt trois semaines après; mais cela n'a lieu que pour les chenilles qui se transforment avant le mois de septembre, car celles qui sont plus tardives ne donnent leur papillon qu'au mois de mai suivant.

La noctuelle de la *Patience* se trouve dans toute l'Europe. Elle est très-commune aux environs de Paris.

CCCXXXII. NOCTUELLE MÉGACÉPHALE (1).

NOCTUA MEGACEPHALA.
(*Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh. Esp.*)

ACRONICTA MEGACEPHALA. (*Ochsen.*)

PHALÈNE GROSSE TÊTE.
(*Dégeer.* tom. II. pag. 413. pl. 7. fig. 6. 9.)

LA GROSSE TÊTE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 225. fig. 294.)

NOCTUELLE MÉGACÉPHALE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, et en diffère cependant par plusieurs ca-

(1) Ce nom, qui signifie *grosse tête*, lui a été donné parce que sa chenille a la tête très-grosse proportionnément à son corps.

ractères, que nous allons faire connaître. Le dessus des ailes supérieures offre le même dessin, mais sur un fond plus clair, qui est quelquefois lavé de rose ou de couleur de chair, surtout dans les individus fraîchement éclos. La tache blanche du bord inférieur manque. Le dessus des ailes inférieures, au lieu d'être d'un gris-jaunâtre, est d'un blanc-sale, avec leur bord marginal et leurs nervures noirâtres.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec les nervures légèrement marquées en gris, et quelques points et vestiges des lignes du dessus, de la même couleur.

La tête et le corselet sont d'un gris-foncé, comme les ailes supérieures; l'abdomen est d'un gris plus clair. Les tarses sont annelés de blanc et de noir.

Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille, suivant la description que nous en a envoyée M. Le Paige, « est demi-velue, d'un gris-cendré, avec la tête rougeâtre : celle-ci est tachée de noir autour de la bouche, et marquée de deux lignes noires réunies sur le vertex, avec une grande tache noire de chaque côté. Le dessus du corps est mélangé de noir. Sur le sommet de chaque anneau, se trouvent quatre tuber-

cules rougeâtres, et sur le dixième, une tache d'un jaune-blanchâtre entourée de noir. Les tubercules placés sur cette tache sont blanchâtres. » Nous ajouterons à cette description que la tête est très-grosse relativement au corps, mais cette disproportion n'existe plus après la dernière mue.

M. Le Paige a remarqué que, dans l'état de repos, cette chenille se replie sur elle-même de manière que sa tête touche un de ses flancs. Une autre remarque faite par Dégeer, et que nous avons vérifiée nous-mêmes, c'est qu'elle est peu endurante, et que, pour peu qu'on la touche, elle tourne la tête, et se met en défense en ouvrant ses mandibules comme pour mordre; mais sa colère se réduit à cette démonstration et reste sans effet.

Elle vit sur le *peuplier*, le *tremble*, le *saule* et le *bouleau*. On la trouve ordinairement parvenue à toute sa grosseur en août. Elle entre alors en terre pour se changer en chrysalide, et le papillon n'éclôt qu'au mois de juin de l'année suivante. Quelques individus paraissent beaucoup plus tard.

La noctuelle *Mégacéphale* se trouve dans toute l'Europe. Elle n'est pas rare aux environs de Paris.

CCCXXXIII. NOCTUELLE DE L'EUPHORBE.

NOCTUA EUPHORBIÆ.

(*Wien. Verz. Fab. Brahm. Borkh. Hubn. De Vill.*)

NOCTUÆ:

PEPLI ET CYPARISSIÆ. VAR. (*Hubn.*)

ACRONICTA EUPHORBIÆ. (*Ochsen.*)

NOCTUELLE DE L'EUPHORBE.

(OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris plus ou moins clair, avec les deux taches ordinaires bien écrites en noirâtre, et leur frange entrecoupée de la même couleur. Elles sont en outre traversées par plusieurs lignes également noirâtres, les unes ondées, et les autres profondément dentées.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-sale, avec leur frange unie de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec un point obscur sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen est d'une teinte un peu plus pâle.

Les antennes sont noirâtres et filiformes.

Cette description ne s'applique qu'au mâle; la femelle en diffère par les caractères suivants : 1° le dessus des ailes supérieures est ordinairement d'un gris plus foncé, et les lignes qui les traversent moins nettes; 2° le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur, ainsi que le dessous des quatre ailes ; 3° l'abdomen est de la même nuance que le corselet; 4° enfin, les antennes sont grises et beaucoup plus minces que dans le mâle.

La chenille est demi-velue, c'est-à-dire garnie d'un certain nombre de tubercules qui donnent naissance à autant d'aigrettes de poils bruns et courts. Le fond de sa couleur, dans son jeune âge, est d'un gris-verdâtre qui devient feuille-morte dans l'âge adulte, avec une large bande noire, qui règne sur le milieu du dos depuis la tête jusqu'à l'anus, et qui est renflée sur chaque anneau; chacun desdits anneaux est en outre marqué latéralement, et immédiatement au-dessus des pattes, d'un croissant rouge. Deux cercles également rouges sont disposés en forme de lu-

nettes sur le premier anneau. Les stigmates sont blancs. La tête est brune, avec deux lignes blanches qui se réunissent à son sommet.

Cette chenille vit exclusivement sur le *tithymale à feuilles de cyprès* (*euphorbia cyparissias*). On la trouve ordinairement parvenue à toute sa grosseur en août. Sa chrysalide passe l'hiver, et le papillon éclôt à la fin d'avril ou au commencement de mai. Cependant il paraît quelquefois de nouveau en septembre.

La noctuelle de l'*Euphorbe* se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Elle n'est pas très-commune aux environs de Paris.

Nota. L'*Omicron gris* d'Engramelle ne se rapporte pas, comme l'a cru cet auteur, à l'espèce dont il est ici question, mais bien à la suivante.

CCCXXXIV. NOCTUELLE DE L'EUPHRAISE.

NOCTUA EUPHRASIÆ.
(*Borkh. Wien. Verz. Illig. Brahm.*)

ACRONICTA EUPHRASIÆ. (*Ochsen.*)

NOCTUA ESULÆ. (*Hubn. Scriba.*)

NOCTUA EUPHORBIÆ. (*Esp. Rossi.*)

L'OMICRON GRIS.
(*Engram.* tom. VI. pl. 215. fig. 293.)

(Roesel. tom. I. class. 2. tab. 45. fig. 1. 5.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Cette noctuelle ressemble tellement à la précédente, qu'il faut en avoir élevé la chenille pour être convaincu qu'elle forme bien une espèce distincte : cependant, en la comparant at-

tentivement, on remarque que la double ligne transverse qui existe près de la base de chaque aile supérieure, est placée d'une manière oblique dans la noctuelle de l'*Euphorbe*, tandis qu'elle est presque droite dans celle de l'*Euphraise*. Cette seule différence empêche de les confondre. Quant à la chenille, elle est fort différente de celle de l'*Euphorbe*, et l'époque de son apparition n'est pas non plus la même. M. Boisduval, qui l'a trouvée une fois en septembre de l'année dernière, et qui en a obtenu la noctuelle en juillet de cette année (1826), nous en a donné la description suivante : « Elle ne ressemble à celle de l'*Euphorbe* que par la forme; son corps est d'un vert-clair, avec les segments d'un noir-velouté; son dos est couvert de poils d'un vert-jaunâtre, ce qui lui donne un peu le *facies* de la chenille du bombyx *Pudibunda ;* mais ce qui la distingue, c'est un collier orangé semblable à celui qui existe chez la chenille de la *Noctua Oleagina.* » Cette description, nous devons le dire, n'est pas tout-à-fait d'accord avec la figure que donne de cette même chenille Roesel, qui a été copié par Esper. Suivant cet iconographe, elle serait noire au lieu d'être verte, avec deux rangées latérales de taches blanches en forme de trèfle, et des faisceaux de poils bruns sur les côtés. Elle aurait bien le collier

orangé remarqué par M. Boisduval, mais ce collier serait placé sur le second anneau, et elle aurait en outre une ligne rouge immédiatement au-dessus des pattes. M. Boisduval est trop bon observateur pour que nous supposions qu'il se soit trompé dans cette occasion; mais d'un autre côté, nous avons beaucoup de confiance dans les figures de Roesel, qui sont en général très-exactes; nous devons donc croire que, s'il n'est pas d'accord avec cet iconographe, c'est que la chenille dont il s'agit est sujette à varier pour le fond de la couleur. Quoi qu'il en soit, on la trouve parvenue à toute sa grosseur à la fin de septembre. Elle vit non-seulement d'*euphraise*, mais aussi de *petite ésule*, d'*airelle* et d'*aubépine*. Sa chrysalide passe l'hiver, et le papillon éclôt seulement dans le mois de juillet suivant.

La noctuelle de l'*Euphraise* se trouve en France et en Allemagne. Elle est plus rare que celle de l'*Euphorbe* aux environs de Paris.

Nota. Ochsenheimer s'était trompé en rapportant la *noctua Euphrasiæ* de Borkhausen à la *noctua Euphorbiæ* d'Hubner. Cette erreur a été rectifiée par M. Treitschke, son continuateur.

CCCXXXV. NOCTUELLE DE L'ÉRABLE.

NOCTUA ACERIS.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Esp. Borkh.* etc.)

CANDELISEQUA. VAR. (*Esp.*)

ACRONICTA ACERIS. (*Ochsen.*)

L'OMICRON ARDOISÉ.

(*Engram.* tom. VI. pl. 216. fig. 295.)

NOCTUELLE DE L'ÉRABLE. (OLIV. *Encycl.*)

(Réaum. tom. I. pl. 34. fig. 7. 11.)

(Roesel. tom. IV. tab. 4. fig. 5. La chenille.)

(Kléeman. tab. 17. fig. 1. 5.)

Envergure, 18 à 19 lignes.

CETTE noctuelle ressemble en grand à celle de l'*Euphorbe*; le dessus de ses ailes supérieures

est d'un gris-blanchâtre, quelquefois ardoisé, avec les deux taches ordinaires et plusieurs lignes ondées et dentées, écrites en noirâtre. Ce qu'elle a de plus que celle de l'*Euphorbe*, c'est une ligne rameuse basilaire, comme celle de la noctuelle *Psi*, mais beaucoup moins prononcée. La frange est grise, et entrecoupée de noirâtre.

Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc-sale, ainsi que la frange, avec les nervures et le liseré plus ou moins marqués en gris-roussâtre.

Le dessous des quatre ailes est du même blanc que le dessus des ailes inférieures, avec toutes leurs nervures marquées en gris, et quelques atomes de lignes et de points sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont gris mélangé de brun. L'abdomen est d'un gris-roux uniforme.

Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen, et parce que le bord marginal des ailes inférieures de la femelle est lavé de brun ou de gris.

La chenille de cette noctuelle est très-remarquable. Son corps est d'un beau jaune-citron, et marqué longitudinalement sur le milieu du dos d'une suite de taches blanches bordées de noir. De chaque côté de ces taches, s'élèvent perpendiculairement, et sans être implantés sur des tubercules, des faisceaux de poils très-longs,

P. Dumenil Pinxit. Tourcaty Sculpsit.

1 du Menianthe *(Menyanthidis)* mâle 2 de la Patience *(Rumicis)* mâle
3 de l'Euphorbe *(Euphorbiæ)* femelle. 4 de l'Euphraise *(Euphrasiæ)* mâle
5 de l'Erable *(Aceris)* mâle. 6 Megacephale *(Megacephala)* mâle.

en forme de cônes. Ces poils sont également d'un beau jaune-citron, et lavés de rose du côté interne sur les 2e, 5e, 6e, 7e et 8e anneaux. D'autres poils qui divergent avec ceux-là sont implantés sur les côtés. La tête est brune et marquée d'une espèce de *delta* rouge.

Cette chenille est du nombre de celles qui se roulent sur elles-mêmes comme le *Hérisson* au moindre danger; alors sa forme présente l'aspect le plus singulier. Malgré son nom, qui ferait croire qu'elle vit de préférence sur l'*érable* (*acer campestris*), on la trouve le plus ordinairement sur le *marronier d'Inde*, du moins dans les jardins publics de Paris, notamment dans celui du Luxembourg. On la trouve aussi sur l'*orme* et le *tilleul*. Parvenue à toute sa grosseur à la fin d'août, elle se retire dans quelque trou de mur ou sous quelque corniche, pour y filer une coque dans le tissu de laquelle elle fait entrer ses poils. La chrysalide passe l'hiver, et le papillon éclôt au printemps suivant.

La noctuelle de l'*Érable* paraît se trouver dans toute l'Europe; elle est commune aux environs de Paris.

CCCXXXVI. NOCTUELLE DU TROËNE.

NOCTUA LIGUSTRI.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn. Esp. Borkh. Brahm. De Vill.*)

HADENA LIGUSTRI. (*Ochsen.*)

PHALÆNA ATROPOS MINOR. (*Entom. Beytr.*)

LA TROËNIÈRE. (*Engr.* t. VI. pl. 225. f. 320.)

NOCTUELLE DU TROËNE. (Oliv. *Encycl.*)

(Kléemann. tab. 22. fig. 1-6.)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-foncé, chatoyant en violet dans certaines parties, et marbré de couleur feuille-morte dans d'autres, avec une grande tache d'un blanc plus ou moins

clair vers l'extrémité de chacune d'elles. Elles sont en outre traversées par un grand nombre de lignes ondées noires; et l'on y remarque les deux taches ordinaires, dont l'orbiculaire, très-petite, est de couleur feuille-morte, avec un cercle blanc ou gris. La réniforme se détache à peine du fond, et se trouve entamée en partie par la grande tache blanche mentionnée plus haut. Le bord terminal est ponctué de noir; et la frange, d'un jaune-verdâtre, est entrecoupée de blanc.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-foncé tirant un peu sur le roux, avec la frange de la même couleur et entrecoupée de blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-obscur, avec une ligne arquée et un point central noirâtres sur les inférieures.

La tête est blanche et mélangée de noir. Le corselet est également blanc, avec plusieurs lignes et taches noires qui représentent à peu près la même figure qu'on remarque sur celui du *sphinx Atropos*; ce qui a fait nommer cette noctuelle *Atropos minor* par quelques entomologistes allemands.

L'abdomen, qui est un peu crêté, participe de la nuance des ailes inférieures.

Les antennes sont noirâtres et filiformes dans

les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux, indépendamment de la forme de l'abdomen, que parce que la grande tache de l'extrémité des ailes est moins claire dans le mâle que dans la femelle.

La chenille est d'un beau vert, avec trois lignes longitudinales, dont une dorsale et deux latérales; la première est blanche, et les deux autres sont jaunes. Elle a quelques poils longs et rares sur le corps, et les stigmates rouges. Elle se rétrécit à ses deux extrémités, ce qui la fait paraître comme renflée dans le milieu. La tête est petite et verte comme le corps.

Elle vit sur toutes les jasminées, mais principalement sur le *troëne commun* (*ligustrum vulgare*). M. Le Paige nous mande qu'on la trouve en juillet, qu'elle se retire dans la terre au commencement d'août pour s'y changer en chrysalide, et que la noctuelle paraît dans le courant de mai de l'année suivante.

Cette noctuelle se trouve dans diverses contrées de l'Europe. Elle est rare aux environs de Paris. Les deux individus que nous possédons nous ont été envoyés de Valenciennes.

CCCXXXVII. NOCTUELLE PROTÉE.

NOCTUA PROTEA.
(*Hubn. Wien. Verz. Illig. Esp. Ent. Beyt. Brahm. Scriba.*)

HADENA PROTEA. (*Ochsen.*)

NOCTUA NEBULOSA. (*Borkh. Naturforscher.*)

LE JASPE VERT. (*Engr.* t. VI. pl. 214. f. 292.)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Le nom de *Protée* a été donné à cette noctuelle, parce qu'elle varie tellement pour les couleurs, qu'il est rare d'en rencontrer deux individus nuancés de même. Aussi, pour reconnaître l'espèce et y rapporter toutes ses variétés, faut-il s'arrêter au dessin que présentent les ailes supérieures, sans tenir compte de leur couleur. Nous donnons, de ces variétés, les figures des deux plus tranchées: celle qui représente un mâle a le dessus des ailes supé-

rieures d'un vert-pré, tandis que celle qui représente une femelle a ce même dessus d'un gris-cendré nuancé de vert-glauque et de brun; mais on remarquera que, dans l'un et dans l'autre, le dessin est absolument le même. En voici les principaux caractères : le bord terminal est longé par une ligne d'un gris ou d'un vert-clair ombré de noir, et forme, vers le milieu de sa longueur, deux angles qui représentent une M couchée. (Ce caractère est commun à toutes les espèces du genre *Hadena* d'Ochsenheimer.) Les deux taches ordinaires, d'une teinte également plus claire que le fond de l'aile, sont placées, comme de coutume, entre deux lignes divergentes; mais elles offrent cela de remarquable, que l'orbiculaire est plus grande que la réniforme, qu'elle a une forme très-allongée, et qu'elle est placée d'une manière très-oblique. Immédiatement au-dessous de cette tache, on remarque une raie noire, rameuse et horizontale, qui est arrêtée à ses deux extrémités par les deux lignes précitées. Enfin, la frange est festonnée, et séparée du bord terminal par de petits points noirs triangulaires.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-pâle ombré de brun ou de noirâtre, avec une ligne plus claire parallèle au bord marginal, un point central obscur, et la frange simple.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair légèrement saupoudré de brun, avec un point noirâtre dans le milieu de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont gris ou verts, avec le collier et les épaulettes bordés de noirâtre. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures, et les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes.

La chenille vit sur le *chêne*. Sa tête est verte, son corps est également vert et finement chagriné, avec un collier jaune et trois lignes longitudinales de cette même couleur, l'une dorsale et les deux autres latérales. On la trouve parvenue à toute sa grosseur en juin. Elle se retire dans la terre pour se chrysalider, et la noctuelle éclôt en août et septembre de la même année.

Cette noctuelle habite la France et l'Allemagne. Elle n'est pas commune aux environs de Paris.

CCCXXXVIII. NOCTUELLE DISTANTE.

NOCTUA DISTANS. (*Hubn.*)

HADENA DISTANS. (*Ochsen.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Au premier aspect, le dessus des ailes supérieures de cette noctuelle paraît tellement nébuleux, qu'on n'y distingue rien; mais, avec un peu d'attention, on finit par y retrouver, sur un fond d'un gris-cendré et sablé de noir, le même dessin que sur la précédente (noctuelle *Protée*), c'est-à-dire la ligne dentée qui longe le bord terminal, et les deux taches ordinaires disposées de même, avec une ligne noire horizontale au-dessous de l'orbiculaire.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur qui s'éclaircit dans le haut.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-clair saupoudré de brun, avec une ligne arquée et un point central également bruns sur les inférieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-foncé, comme les ailes supérieures, et l'abdomen est de la même nuance que les ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille de cette espèce nous étant inconnue, nous puisons dans l'ouvrage de M. Treitschke ce qu'il en dit d'après M. Dahl. « Elle est d'un vert-« clair, avec une raie jaune de chaque côté du « corps, et sa forme est très-déliée. Elle vit sur « différentes espèces de *chêne*. Parvenue en juin « à toute sa grandeur (un pouce et demi), elle « se change alors en une chrysalide en forme « de massue d'un rouge-brun, avec des pointes « fines à son extrémité. »

Quant au papillon, connu seul en Autriche, dit M. Treitschke, il paraît en août et septembre, comme la noctuelle *Protée*, et on le trouve avec elle, mais beaucoup plus rarement, sur les feuilles sèches de *chêne*.

Nous ignorons si la noctuelle *Distante* a quelquefois été trouvée en France. L'individu figuré fait partie de la collection de M. le comte Dejean.

CCCXXXIX. NOCTUELLE PROCHAINE.

NOCTUA PROXIMA. (*Hubn.*)

HADENA PROXIMA. (*Ochsen.*)

Envergure, 15 à 18 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-bleuâtre, avec deux bandes brunes transverses, l'une étroite longeant le bord terminal, et l'autre plus large au milieu de l'aile. On remarque sur cette dernière les deux taches ordinaires, qui sont blanchtres, et dont l'orbiculaire très-allongée, est placée d'une manière très-oblique. On aperçoit en outre plusieurs lignes noires horizontales, dont une rameuse qui part du corselet.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-cendré, avec un petit croissant obscur dans le milieu.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris-cendré, sans points ni taches.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen participe de la nuance des inférieures. Les antennes sont également grises et filiformes.

Cette espèce, peu remarquable par les couleurs, n'habite que les hautes montagnes, où elle est très-difficile à découvrir; aussi est-elle très-rare dans les collections. L'individu femelle dont nous donnons la figure a été trouvé, en juillet 1825, dans le département des Hautes-Alpes, par M. Boisduval (1).

Quant à la chenille, elle est encore inconnue.

---

(1) Cet entomologiste distingué s'occupe en ce moment d'une Monographie des *Zigénides* tant indigènes qu'exotiques, avec figures. Ses connaissances profondes en *lépidoptérologie* doivent faire désirer la prompte publication de cette Monographie, qui comprendra les genres *Zigènes*, *Procris*, *Syntomis* et *Aglaope*.

CCCXL. NOCTUELLE DENTINE.

NOCTUA DENTINA.
(*Wien. Verz. Hubn. Illiger. Borkh. Esp. De Vill. Rossi. Entom. Beytr.*)

HADENA DENTINA. (*Ochsen.*)

NOCTUA NANA. VAR. (*Esp.*)

LA VAGABONDE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 242. fig. 356.)

NOCTUELLE DENTINE.
(OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Le dessus des ailes supérieures est varié de gris et de brun, et traversé dans le milieu par une large bande noirâtre, sur laquelle on remarque, indépendamment des deux taches ordi-

P. Duménil Pinxit. Lanvin Sculpsit.

1 du Troêne *(Ligustri)* mâle. 2 Protée *(Protea)* mâle. 3 Id. variété fem.lle 4 Distant *(Distans)* fem.
5 Prochaine *(Proxima)* fem. 6 Dentine *(Dentina)* fem.

naires, une troisième tache ayant la forme d'une dent avec sa racine, ce qui a fait donner le nom de *Dentina* à cette espèce. Cette tache est d'un gris-jaunâtre, ainsi que les deux autres. Le bord terminal est longé par une ligne d'un gris-clair fortement dentée, et derrière laquelle on aperçoit plusieurs petites taches noires triangulaires placées entre les nervures. La frange est jaunâtre et entrecoupée de brun.

Le dessus des ailes inférieures est totalement d'un gris-jaunâtre, sans points ni taches, avec la frange plus pâle et légèrement entrecoupée de gris.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-obscur, avec une ligne arquée à peine indiquée sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un gris-brun, et l'abdomen d'un gris-jaunâtre. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description est commune aux deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen.

La chenille est d'un gris-terreux, avec deux raies longitudinales d'un gris plus clair, de chaque côté du corps. L'une de ces raies est placée sur les stigmates. Le dos est marqué d'une suite de losanges brunes, dont une sur chaque anneau; ces losanges se touchent et sont bordées de noir dans leur partie antérieure. La tête est brune.

Cette chenille vit sur le *pissenlit* (*leontodon taraxacum*), dont elle ronge de préférence la racine. On la trouve parvenue à toute sa grosseur en mai et juin. Elle se retire dans la terre pour se chrysalider, et le papillon paraît en juillet et août.

La chrysalide est remarquable en ce que chacun de ses anneaux est armé de plusieurs pointes, notamment le pénultième, qui en a deux très-fortes.

La noctuelle *Dentine* se trouve en France et en Allemagne. Elle n'est pas rare aux environs de Paris.

CCCXLI. NOCTUELLE TYPIQUE (1).

NOCTUA TYPICA.
(*Linn. Wien. Verz. Fab. Illig, Borkh. Esp. De Vill. Brahm.*)

NOCTUA VENOSA. (*Hubn.*)

MORMO TYPICA. (*Ochsen.*)

MANIA TYPICA. (*Treitschke.*)

LA TYPIQUE. (*Engram.* t. VII. pl. 281. fig. 461.)

NOCTUELLE TYPIQUE. (OLIV. *Encycl.*)

(Roesel. tom. I. tab. 56.)

Envergure, 20 à 21 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris plus ou moins noirâtre suivant les individus, avec leurs nervures d'un gris-pâle, ainsi que les

(1) Cette espèce, par la forme de ses palpes et de son corselet, doit être mise à côté de la noctuelle *Maure;* nous la rétablirons à sa place dans notre tableau méthodique.

trois lignes ondées qui les traversent et qui sont bordées de noir, et les deux taches ordinaires, dont la réniforme est placée sur un fond d'un brun-noir. Plusieurs petites taches également d'un brun-noir et cunéiformes, dont quatre plus marquées que les autres, sont appuyées contre celle des trois lignes ondées qui est la plus près du bord terminal, savoir: deux à l'angle supérieur de chaque aile, et les deux autres entre la troisième et la cinquième nervure. D'autres taches de la même couleur se remarquent vers la base de l'aile. Enfin, la frange et le liseré noir qui la sépare du bord terminal sont festonnés.

Le dessus des ailes inférieures est totalement d'un gris-obscur, avec leur bord sinué.

Le dessous des quatre ailes est du même gris, mais plus clair aux extrémités, avec une ligne ondée noirâtre sur chacune d'elles, et un point lunulaire de la même couleur au centre des inférieures.

La tête et le corselet, qui est crêté, sont du même gris que les ailes supérieures, et l'abdomen participe de la nuance des inférieures.

Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description est commune aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille est entièrement glabre, et d'une cou-

leur terreuse, à l'exception de ses deux derniers anneaux, qui sont d'un blanc-sale. Elle a de chaque côté du corps trois raies longitudinales, dont une d'un roux-clair et les deux autres d'un gris-jaunâtre. Les deux premiers anneaux sont en outre marqués de quelques points blancs. Les stigmates sont également blancs, et la tête est brune et très-petite. La forme de cette chenille a cela de remarquable qu'elle va toujours en grossissant de la tête à l'anus, et que le pénultième anneau est relevé en pyramide obtuse.

Cette chenille vit sur la *molène lychnite* (*verbascum lychnitis*), la *cynoglosse officinale* (*cynoglossum officinale*), l'*ortie brûlante* (*urtica urens*), le *saule à cinq étamines* (*salix pentandra*). C'est en mai qu'il faut la chercher sur ces plantes; mais elle est très-difficile à trouver, parce qu'elle se tient presque toujours cachée sous les feuilles les plus basses. Lorsqu'elle est parvenue à toute sa grosseur, elle s'enfonce peu profondément en terre pour se chrysalider dans une coque ovoïde composée de plus de terre que de soie; et le papillon éclôt six semaines après.

La noctuelle *Typique* se trouve en France et en Allemagne. Elle n'est pas commune aux environs de Paris. M. Boisduval l'a prise en juin et juillet, lorsqu'elle volait le soir sur les fleurs de l'*agripaume* (*leonurus cardiaca*).

CCCXLII. NOCTUELLE DE LA SAPONAIRE.

NOCTUA SAPONARIÆ. (*Borkh. Esp.*)

HADINA SAPONARIÆ. (*Ochsen.*)

NOCTUA RETICULATA. (*De Vill.*)

NOCTUA TYPICA. (*Hubn.*)

NOCTUA CALCITRAPÆ. (*Vieweg*).

LA LEUCOGRAPHE.
(*Engram.* tom. VII. pl. 281. fig. 462).

Envergure, 16 à 17 lignes.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente pour le dessin des ailes supérieures : en effet, les nervures, les trois lignes qui les traversent, et les deux taches ordinaires, sont d'un gris-pâle sur un fond brun, comme dans la noctuelle *Typique*; et, de même que dans celle-ci, on y remarque plusieurs petites taches cunéiformes d'un brun-noir, appuyées contre la ligne qui longe le

bord terminal. Toutefois, malgré ces traits de ressemblance, il existe une foule de caractères qui empêchent de les confondre, et dont nous allons faire connaître les principaux.

1° Dans la N. *Typique*, les palpes sont longs, et terminés par un article grêle et cylindrique; dans la N. de la *Saponaire*, ils sont courts et obtus (1).

2° Le corselet de la N. *Typique* est fortement huppé; celui de la N. de la *Saponaire* l'est beaucoup moins, et il est d'ailleurs rayé de brun.

3° Les trois lignes qui traversent le dessus des ailes supérieures sont ondées dans la N. *Typique*, tandis qu'elles ne sont que brisées dans la N. de la *Saponaire*.

4° Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur et uni dans la première; et il est d'un bistre-clair, avec le bord marginal plus foncé, dans la seconde.

5° Le dessous de chaque aile est marqué, au centre, d'un point lunulaire, dans la N. de la *Saponaire*, tandis que ce point ne s'aperçoit que sur les ailes inférieures dans la N. *Typique*.

---

(1) Cette différence dans la forme des palpes suffit seule pour distinguer ces deux espèces. Aussi ont-elles été placées dans deux genres différents par Ochsenheimer et M. Treitschke, son continuateur.

6° Enfin, la N. de la *Saponaire* est constamment plus petite que la N. *Typique;* et le fond de ses ailes supérieures, au lieu d'être d'un gris-noirâtre, comme dans celle-ci, est d'un bistre-foncé tirant sur le violet, dans les individus fraîchement éclos.

On rencontre la chenille parvenue à toute sa grosseur en juillet et août sur la *saponaire* (*saponaria officinalis*), l'*œillet velu* (*dianthus armeria*), l'*œillet des chartreux* (*dianthus carthusianorum*), les *cucubales behen et baccifère* (*cucubali behen et bacciferus*), et plusieurs autres plantes de la même famille, dont elle mange les graines encore vertes avec avidité, après avoir percé adroitement la capsule qui les renferme.

Son corps est d'un vert-clair uni, avec la tête d'un vert-brunâtre, et un petit écusson de la même couleur placé sur les deux premiers anneaux. Elle forme sa coque dans la terre, et sa chrysalide est d'un brun-rouge-luisant. Le papillon éclôt au printemps suivant.

M. Treitschke, auquel nous avons emprunté ces détails, ajoute que la N. de la *Saponaire* se trouve en Allemagne, en Suisse et en France, mais qu'elle n'est commune dans aucune de ces trois contrées. Nous ne l'avons jamais rencontrée qu'une fois aux environs de Paris.

CCCXLIII. NOCTUELLE VELUE.

NOCTUA HIRTA. (*Hubn.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

HUBNER est le seul auteur, à notre connaissance, qui ait figuré et décrit la noctuelle dont il est ici question. Par son *facies*, elle appartient bien au genre *Hadena* d'Ochsenheimer, et tient le milieu entre la noctuelle de la *Saponaire* et celle de l'*Ivraie*. Ses ailes supérieures offrent en-dessus le même dessin que celles de ces deux espèces, c'est-à-dire trois lignes transverses, et les deux taches ordinaires d'un gris-pâle sur un fond bistre, avec plusieurs petites taches cunéiformes, d'un brun-noir, appuyées contre la ligne qui longe le bord terminal; mais elles en diffèrent principalement, en ce que cette ligne n'est ni brisée comme dans la première, ni ondée comme dans la seconde; et en ce que les nervures, qui sont très-marquées chez celle-ci, ne le sont presque pas dans celle qui nous occupe, excepté au centre de l'aile.

Le dessus des ailes inférieures est d'un blanc-sale, avec le bord marginal lavé de bistre.

Le dessous des quatre ailes est également d'un blanc-sale, avec un point lunulaire brun au centre des inférieures.

La tête et le corselet sont d'un bistre-foncé, comme les ailes supérieures, avec la partie antérieure et les épaulettes de celui-ci bordées de blanchâtre. L'abdomen est de la même couleur que les ailes inférieures. Les antennes, de couleur rousse, sont très-pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle; du reste, les deux sexes ne diffèrent que par la forme de l'abdomen.

Nota. Cette espèce a été trouvée en Provence, par M. le comte de *Saporta*, qui a bien voulu nous en envoyer deux individus (un mâle et une femelle), avec une notice sur sa chenille, qu'il a élevée : elle est grise et parsemée de petits points noirs qui la font paraître comme marbrée, avec trois lignes dorsales de points plus marqués, dont celle du milieu se compose de points géminés. On la trouve en novembre sous les pierres. Elle vit de *laitue*, de *plantain* et d'autres plantes. Elle fait sa chrysalide en décembre dans une coque d'un tissu serré composé de grains de terre et de soie blanche, et le papillon n'en sort qu'en septembre de l'année suivante. La chrysalide est d'un brun de poix, chagrinée, avec une pointe bifurquée à son extrémité.

CCCXLIV. NOCTUELLE DUMÉRIL.

NOCTUA DUMERILII. (*Nobis.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Voici une espèce des environs de Paris que je crois inédite, et qui par son *facies* doit être placée à côté de la *N. Hirta*. Je l'ai dédiée à l'un de nos premiers naturalistes, M. le professeur Duméril (1), dont je m'honore de posséder l'amitié depuis plus de trente ans.

Les ailes supérieures de cette noctuelle sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec leur milieu occupé par une large bande trapézoïde, d'un brun-foncé, bordée latéralement par deux lignes brunes, et sur laquelle les deux taches ordinaires se détachent en blanc-jaunâtre. Le bord

(1) La réputation de ce célèbre savant est au-dessus de mes éloges, et ses ouvrages sont trop connus pour en rappeler ici les titres; il me suffira de dire qu'ils sont du petit nombre de ceux auxquels on doit attribuer les immenses progrès que l'Histoire naturelle a faits en France depuis le commencement de ce siècle.

terminal est ombré de brun et longé par une ligne sinueuse d'un ton plus clair. La tête et le bord inférieur, depuis la bande du milieu jusqu'au corselet, sont également ombrés de brun. Enfin, la frange est jaunâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus totalement blanchâtres. Le dessous des quatre ailes est également blanchâtre, avec un petit croissant obscur dans le milieu des inférieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-brun, et l'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures.

Les antennes, d'un gris-roussâtre, sont pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle : cette différence est la seule qui existe entre les deux sexes; cependant la femelle est un peu plus pâle.

Cette espèce, dont nous n'avons pas encore trouvé la chenille, paraît au commencement de septembre. Elle se tient ordinairement sur les *ormes* qui bordent les routes.

CCCXLV. NOCTUELLE DE L'IVRAIE.

NOCTUA LOLII. (*Esp. Borkh. De Vill.*)

BOMBYX POPULARIS.
(*Fab. Entom. Beytr. Illig. Schawrz.*)

HADENA POPULARIS. (*Ochsen.*)

NOCTUA GRAMINIS.
(*Wien. Verz. Naturforscher. Hubn.*)

LA NASSE. (*Engram.* t. v. pl. 187. f. 243.)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un bistre-foncé, avec leurs nervures blanchâtres et bien marquées. Elles sont traversées par trois raies ondées, dont une d'un gris-pâle longeant le bord terminal, et contre laquelle s'appuient plusieurs petites lignes cunéiformes, d'un brun-noir, placées

entre les nervures. Les deux autres raies sont marquées par une double ligne d'un brun-noir; et, dans l'intervalle qui les sépare, on remarque les deux taches ordinaires, qui sont du même gris que les nervures, avec du brun dans le milieu de chacune d'elles. Un double liséré d'un brun-noir sépare la frange, qui est roussâtre, du bord terminal.

Le dessus des ailes inférieures est d'un bistre-clair, avec le bord marginal plus foncé.

Le dessous des quatre ailes est également d'un bistre-clair, avec une double raie et un point central bruns sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un bistre-foncé et velus. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures, et les antennes sont roussâtres.

Cette description convient aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen, et par les antennes, qui sont très-pectinées dans le mâle, et filiformes dans la femelle.

La chenille est glabre, d'un brun-verdâtre, avec six raies longitudinales jaunâtres, dont deux dorsales et quatre latérales. Chaque anneau est en outre marqué, sur les stigmates, d'une espèce de boutonnière oblique également jaunâtre. La tête est roussâtre, avec deux lignes noires.

Cette chenille vit sur plusieurs espèces de gra-

mens, tels que l'*ivraie vivace* (*lolium perenne*), le *chiendent* (*triticum repens*), et même le *blé* (*triticum æstivum*). Le jour, elle se tient cachée dans la terre et ronge la racine de la plante dont elle se nourrit; la nuit, elle grimpe le long de la tige et attaque les feuilles. Sa grande voracité la rendrait très-nuisible si elle se multipliait; heureusement elle n'est commune nulle part. On la trouve ordinairement en avril; elle se chrysalide en mai, et donne son papillon en août. Sa transformation a lieu dans la terre. La chrysalide est d'un brun-rouge-luisant.

Cette espèce se trouve plus souvent en Allemagne qu'en France. Elle est rare aux environs de Paris.

CCCXLVI. NOCTUELLE LEUCOPHÉE.

NOCTUA LEUCOPHÆA.
(*Wien. Verz. Hubn. Borkh. Vieweg. Illig.*)

HADENA LEUCOPHÆA. (*Ochsen.*)

BOMBYX FULMINEA.
(*Fab. De Vill. Entom. Beytr.*)

BOMBYX VESTIGIALIS. (*Esp. De Vill.*)

NOCTUA RAVIDA. (*Esper.*)

LA COUREUSE. (*Engr.* t. v. pl. 188. f. 245.)

NOCTUELLE LEUCOPHÉE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 20 lignes.

Le fond des ailes supérieures est d'un gris-roussâtre-pâle. Leur milieu est traversé par une large bande trapézoïde, couleur bistre, longée de chaque côté par une ligne de la même couleur,

P. Duménil Pinxit Lamon Sculpsit

1 Typique (*Typica*) femelle. 2 de la Saponaire (*Saponaria*) mâle. 3 Velue (*Hirta*) mâle.
4 Duméril (*Dumerilii*) mâle 5 de l'Ivraie (*Lolii*) mâle. 6 Leucophée (*Leucophæa*) mâle.
7 Id. variété femelle.

et sur laquelle les nervures et les deux taches ordinaires se dessinent en clair. Cette bande est en outre marquée de plusieurs taches d'un brun-noir, dont la plus remarquable est celle en forme de bouchon placée sous l'orbiculaire. Le bord terminal est occupé par une bande couleur bistre, profondément dentée, et contre laquelle s'appuient plusieurs petites taches cunéiformes d'un brun-noir. La frange est également dentée.

Le dessus des ailes inférieures est du même gris que le fond des ailes supérieures, avec les nervures brunes et un petit croissant obscur dans le milieu.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roussâtre-pâle légèrement sablé de brun, avec une ligne arquée et un point central bruns sur chacune d'elles.

La tête est d'un gris-roussâtre; le corselet est du même gris, crêté et marqué transversalement de plusieurs lignes brunes dans sa partie supérieure. L'abdomen est d'un gris plus pâle, légèrement crêté dans le mâle et lisse dans la femelle. Les antennes du premier sont roussâtres et pectinées, et celles de la seconde grises et filiformes. Outre ces différences entre les deux sexes, les ailes supérieures de la femelle sont ordinairement d'une teinte plus pâle que celles du mâle.

La chenille est d'un brun-fauve, avec quatre

raies longitudinales d'une teinte plus foncée, dont deux dorsales très-rapprochées, et les deux autres latérales. La tête est d'un brun-rougeâtre.

Cette chenille vit sur plusieurs sortes de plantes, principalement sur la *mille-feuille* (*achillea millefolium*) et le *genêt à balai* (*spartium scoparium*). Sortie de l'œuf à la fin de juin, elle emploie tout l'été et une partie de l'automne à prendre son entier accroissement, et ne se change en chrysalide qu'au commencement du printemps suivant, après avoir passé l'hiver cachée sous des feuilles sèches, au pied d'un arbre. Cette chrysalide, d'un rouge-brun-luisant, est renfermée dans une coque de soie d'un léger tissu. Le papillon paraît ordinairement à la fin de mai.

La noctuelle *Leucophée* se trouve dans toutes les contrées de l'Europe, et n'est pas rare aux environs de Paris.

CCCXLVII. NOCTUELLE DU GENÊT.

NOCTUA GENISTÆ. (*Hubn. Borkh. Scrib.*)

HADENA GENISTÆ. (*Ochsen.*)

NOCTUA W LATINUM.
(*Borkh. Esp. Naturforscher. Entom. Beytr.*)

LA DRYADE. (*Engram.* t. VII. pl. 285. f. 473.)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Cette noctuelle et les trois suivantes se ressemblent tellement, qu'on les prendrait, au premier coup d'œil, pour des variétés l'une de l'autre. Cependant, il n'est pas douteux que chacune d'elles ne constitue une espèce, puisqu'on en connaît les chenilles, et que ces chenilles non-seulement sont fort différentes, mais ne se nourrissent pas des mêmes plantes et ne pa-

raissent pas aux mêmes époques. Au reste, en comparant attentivement les quatre espèces dont il s'agit, on finit par apercevoir entre elles des différences qui n'avaient pas d'abord frappé; nous allons tâcher de les faire connaître dans nos descriptions.

La noctuelle dont il est ici question a le dessus des ailes supérieures d'un gris un peu violâtre marbré de brun, avec le tiers, à partir de la frange, d'un ton beaucoup plus clair. Le bord terminal est longé par une bande brune, échancrée dans son milieu par deux angles qui représentent un M ou un double W, suivant le côté qu'on les regarde, et qui font partie d'une ligne blanchâtre placée entre deux lignes d'un brun-foncé, bordant dans toute sa longueur la bande dont il s'agit. Le milieu de l'aile est occupé par une large bande brune qui se rétrécit dans le bas, et sur laquelle sont placées les deux taches ordinaires, très-bien marquées en gris-fauve : la réniforme n'est pas échancrée, et l'orbiculaire est régulière. La bande précitée est bordée des deux côtés par une double ligne onduleuse d'un brun-foncé, et coupée horizontalement, aux deux tiers de sa longueur, par une ligne noire bifurquée; une autre ligne noire également horizontale, mais simple, part du corselet, et se termine un peu avant la bande du milieu.

Enfin, la frange, qui est festonnée, est brune, et entrecoupée par des lignes d'un gris-jaunâtre.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur qui s'éclaircit dans le haut, et devient jaunâtre au bord anal, avec les nervures brunes, et la frange d'un gris-pâle et bordée de noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-luisant légèrement teinté de violâtre et pointillé de brun à leurs bords supérieurs, avec un petit point noirâtre au centre des inférieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-bleuâtre mélangé de brun. Celui-ci est crêté, avec un collier d'un brun-noir. L'abdomen est du même gris que les ailes inférieures, avec du fauve sur les côtés et à son extrémité. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen, qui est lisse dans la femelle et crêté sur les quatre premiers anneaux dans le mâle.

Quoique la noctuelle du *Genêt* soit assez commune aux environs de Paris, nous n'en avons jamais trouvé la chenille. En voici la description d'après *Borkhausen*: « Elle est d'un brun-vert « avant la dernière mue. Dans son jeune âge, elle « est d'un jaune-vert; mais, après sa dernière « mue, elle est d'un jaune-gomme-gutte, et tout « son corps est finement pointillé de rouge-brun.

« La tête est verdâtre, avec deux demi-cercles « d'un rouge-brun, qui se touchent du côté con- « vexe. Sur les flancs sont tracées des raies obli- « ques d'un rouge-brun, qui se réunissent sur le « dos, et forment, à la jonction de chaque anneau, « autant d'angles aigus dont la pointe est dirigée « vers l'anus. Indépendamment de ces espèces « de chevrons, on remarque sur chaque anneau « deux pointes également d'un rouge-brun. Les « stigmates sont de la même couleur; et, imme- « diatement au-dessous, on voit régner une ligne « plus pâle que la couleur du fond. »

Cette chenille, suivant le même auteur, vit sur plusieurs espèces de *genêts* (*spartium scoparium* et *genistæ germanica*, *pilosa*, *sagittalis et tinctoria*), ainsi que sur l'*airelle myrtille* (*vaccinium myrtillus*). Elle s'enfonce dans la terre au mois d'août, pour se changer en une chrysalide d'un rouge-brun, d'où le papillon sort au printemps suivant.

La noctuelle du *Genêt* n'est pas rare dans les bois autour de Paris; elle paraît depuis la fin de mai jusqu'à la fin de juin. Elle se tient appliquée contre le tronc des arbres pendant le jour, comme la plupart des autres noctuelles.

CCCXLVIII. NOCTUELLE CONTIGUE.

NOCTUA CONTIGUA.
(*Wien. Verz. Hubn. Fab. De Vill. Entom. Beytr.*)

HADENA CONTIGUA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA SPARTII. (*Borkh. Brahm.*)

NOCTUA ARIÆ. (*Esp.*)

LA TACHE ROUSSE.
(*Engram.* tom. VII. pl. 285. fig. 472.)

NOCTUELLE CONTIGUE. (OLIV. *Encycl.*)

(Kléemann. tom. I. tab. 42. fig. 1. 10.)

Envergure, 17 à 18 lignes.

CETTE noctuelle a le dessus de ses ailes supérieures d'un gris-jaunâtre nuancé de brun, avec

le même dessin qu'on remarque sur la précédente; mais ce qui l'en distingue, indépendamment de la couleur du fond, ce sont deux taches d'un jaune-fauve placées, l'une à la base, et l'autre au milieu de l'aile, immédiatement au-dessous des deux taches ordinaires.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre-obscur, avec les nervures légèrement marquées en brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle légèrement teinté de rougeâtre et pointillé de brun à leurs bords supérieurs, avec un petit croissant noirâtre au centre des inférieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-bleuâtre mélangé de brun. Celui-ci est crêté, avec un collier noir. L'abdomen est du même gris que les ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par l'abdomen, qui est lisse dans la femelle, et crêté sur les quatre premiers anneaux dans le mâle.

La chenille de cette noctuelle vit sur les mêmes plantes que celle de la précédente, ainsi que sur la *jacobée* (*senecio jacobæa*) et le *bon Henri* (*chenopodium bonus Henricus*); mais lorsqu'on l'élève, on peut la nourrir avec beaucoup d'autres plantes. En voici la description d'après Kléemann:

« Dans son jeune âge, elle est verte, rayée de « jaune, avec une ligne oblique d'un vert-foncé « de chaque côté et sur chaque anneau. Après « son avant-dernière mue, elle devient tantôt « d'un vert-olive-sombre, mais toujours avec des « raies jaunes; et les lignes obliques sont rem- « placées par des raies courbes brunes, au-des- « sous desquelles sont d'autres raies brunes « formant chevrons. La plupart des chenilles cou- « leur-olive prennent à leur dernière mue une « couleur cannelle légèrement marbrée; mais quel- « ques-unes conservent la couleur olive jusqu'à « leur transformation. Ainsi, dans celles qui sont « parvenues à leur parfaite grandeur, on en trouve « de ces deux couleurs plus ou moins foncées. A « cette époque, les lignes jaunes deviennent moins « claires : celle qui occupe le milieu du dos de- « vient brune, et celles des côtés cessent d'être « distinctes et sont quelquefois d'un rouge-ver- « millon. Les stigmates sont blancs. »

C'est en septembre et octobre que cette chenille s'enfonce dans la terre pour se chrysalider. Le papillon paraît l'année suivante en même temps que la noctuelle du *Genêt*. Elle est commune aux environs de Paris.

CCCXLIX. NOCTUELLE THALASSINE.

NOCTUA THALASSINA (1).
(*Borkh. Naturforscher. Entom. Beytr.*)

HADENA THALASSINA. (*Treitschke.*)

NOCTUÆ :
GEMINA, Fem, et ACHATES. (*Hubn.*)

LE DOUBLE W. (*Engr.* t. VII. pl. 286. f. 474.)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Cette noctuelle a le dessus des ailes supérieures d'un rouge-brun tirant un peu sur la

(1) Comme on pourrait s'étonner qu'on ait donné le nom de *Thalassina,* qui veut dire *couleur de vert-de-mer,* à une noctuelle qui est d'un rouge-brun, il est bon de savoir que c'est à cause de la chenille, qui est effectivement de cette couleur.

couleur du cuivre rouge. Le bord terminal est longé par une ligne d'un gris-rougeâtre, placée entre deux lignes d'un brun-noir, et qui décrit, dans le milieu de sa longueur, deux angles formant un M ou un double W, suivant le côté qu'on les regarde. Deux autres lignes onduleuses de la même couleur traversent le reste de l'aile; et, dans l'intervalle qui les sépare, sont placées les deux taches ordinaires, dont les contours sont écrits en brun-noir sur un fond clair : la réniforme est échancrée, et l'orbiculaire est irrégulière. Deux raies noires bifurquées et horizontales se remarquent, l'une venant du corselet, et l'autre placée entre les deux lignes onduleuses précitées. Enfin la frange, qui est festonnée, est d'un brun-foncé entrecoupé de blanc-rougeâtre, et séparée du bord terminal par des petites lunules noires.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-obscur, avec les nervures noirâtres, le bord anal et la frange jaunâtres.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre pointillé de brun, avec deux lignes arquées et un point central noirâtre sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un brun-rougeâtre. Celui-ci est crêté, avec un collier d'un brun-noir. L'abdomen est du même gris que les ailes infé-

rieures, avec du roux sur les côtés et à son extrémité. Les antennes sont brunes et filiformes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen, qui est lisse dans la femelle, et crêté sur les quatre premiers anneaux dans le mâle.

M. Treitschke est le seul auteur, à notre connaissance, qui fasse mention de la chenille de cette espèce; et voici le peu qu'il en dit, d'après M. Dahl, qui l'a souvent élevée autrefois à Brunswick : « Elle vit sur le *bouleau;* elle est verte, « avec des lignes roses interrompues sur les deux « côtés du dos; on la trouve dans toute sa gran- « deur en août et septembre. »

M. Treitschke ajoute que « le papillon habite « plusieurs contrées de l'Allemagne, mais qu'il « y est rare. »

M. Boisduval a remarqué que la noctuelle *Thalassine* succède à celle du *Genêt*, c'est-à-dire qu'elle paraît en juillet. Cependant nous en avons trouvé ensemble un individu, le 8 septembre de cette année 1826; ce qui ferait croire qu'elle donne deux fois : quoi qu'il en soit, elle n'est pas commune aux environs de Paris, et je n'en ai pas encore découvert la chenille.

CCCL. NOCTUELLE DOUBLE.

NOCTUA GEMINA, Mas. (*Hubn.*)

HADENA GEMINA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUÆ :

REMISSA, Mas, et UNANIMIS, Fem. (*Hubn.*)

NOCTUA SATURA. (*Borkh.*)

NOCTUA TENEBROSA. (*Esp.*)

LA BROUILLÉE. (*Engr.* t. vii. pl. 285. f. 471.)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Le fond des ailes supérieures de cette noctuelle est en-dessus d'un gris-roussâtre nuancé de brun. Une ligne d'un gris-jaunâtre, sur un fond brun, longe le bord terminal, et décrit dans

son milieu deux angles qui représentent un M ou un double W, suivant le côté qu'on les regarde. Contre ces angles sont placées deux petites taches d'un brun-noir en forme de coin. Les deux taches ordinaires, bien écrites, se détachent en gris-jaunâtre sur un fond brun, qui occupe les deux tiers de la longueur de l'aile à partir du corselet, sans descendre jusqu'au bord interne. Ce fond brun est coupé transversalement par une ligne grise ondulée. Mais ce qui distingue principalement cette espèce des trois précédentes, ce sont trois lignes ou raies noires placées horizontalement, l'une sous les deux taches ordinaires, et les deux autres à la base. La frange, qui est festonnée, est brune, et entrecoupée de gris-jaunâtre.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre qui s'éclaircit dans le haut, avec la frange plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris-jaunâtre, légèrement pointillé de brun à leurs bords supérieurs, avec une ligne arquée sur chacune d'elles, et un petit croissant brun au centre des inférieures.

Le corselet est d'un gris-roussâtre comme la tête, avec un collier noir et les épaulettes brunes. L'abdomen est de la même nuance que les ailes inférieures.

Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par l'abdomen, qui est lisse dans la femelle, et légèrement crêté dans le mâle.

La chenille de cette espèce nous est inconnue. Suivant M. Treitschke, elle vit sur toutes sortes de plantes basses, et on la trouve parvenue à toute sa grosseur au mois d'avril. Elle est grise, avec des points noirs, et une espèce de bouclier également noir sur la nuque, c'est-a-dire sur la partie du premier anneau qui tient immédiatement à la tête. Le papillon paraît en juillet.

Nous ignorons si cette noctuelle a déja été trouvée en France. L'individu que nous avons fait figurer nous a été communiqué par M. Boisduval, qui l'a reçu de M. Dahl, marchand naturaliste à Vienne.

CCCLI. NOCTUELLE CONVERGENTE.

NOCTUA CONVERGENS.
(*Hubn. Wien. Verz. Illig. Borkh. Fab. Supl. De Vill.* et *Entom. Beytr.*

HADENA CONVERGENS. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA SPICULA. (*Esp.*)

NOCTUELLE CONVERGENTE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-brun, avec leur extrémité cendrée. Chacune d'elles est traversée par trois lignes jaunâtres ondulées. Celle qui longe le bord terminal offre, dans la partie inférieure, un angle qui se dessine sur une tache moitié noire et moitié fauve; les deux taches sont très-divergentes, et l'intervalle qui les sépare est d'un brun-foncé. Les deux taches ordinaires, qui occupent le milieu de cet inter-

valle, sont écrites en jaunâtre, et l'on remarque une éclaircie sous l'orbiculaire. La base est jaunâtre, avec une ligne noire, rameuse, qui part du corselet. La frange est un peu dentelée et d'un gris-fauve, avec des points noirs.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-brun qui s'éclaircit vers les bords, avec deux raies arquées et un croissant brun sur chacune d'elles. Leur contour est plus découpé que dans les espèces précédentes.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, avec deux lignes arquées et un croissant brun sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un brun-foncé. Le collier et les épaulettes de celui-ci sont bordés de gris. L'abdomen est également brun, avec ses côtes jaunâtres. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

« La chenille, suivant M. Treitschke, est d'un « blanc-d'os, avec la tête d'un brun-clair et trois « lignes longitudinales de couleur jaunâtre, l'une « dorsale et les deux autres latérales. La pre- « mière est entrecoupée et bordée de brun-rouge. « On remarque sur les deux premiers anneaux « une ligne transverse de petits points d'un rouge-

« brun-foncé, avec deux lignes blanches latérales, « qui remontent sur le dos. A partir du quatrième « anneau, il y a une tache couleur de rouille et « de forme irrégulière, sur chacun d'eux. Cette « tache, dont le milieu est peu apparent, est mar- « quée latéralement d'un petit point blanc. L'in- « tervalle qui sépare la raie blanche de celle qui « est voisine des pattes et qui est jaunâtre, est « nuancé de ferrugineux. Cette couleur est plus « foncée au-dessus des stigmates. Ceux-ci sont « noirs et entourés de blanc. »

Cette chenille vit sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*); elle parvient à toute sa grosseur à la fin de mai, et se retire alors dans la terre pour se changer en une chrysalide d'un brun-rouge et dont la pointe est velue. Le papillon paraît ordinairement en août et au commencement de septembre.

La noctuelle *Convergente* est assez rare en Autriche, suivant M. Treitschke; je crois qu'il en est de même en France.

CCCLII. NOCTUELLE ÉRUGINÉE (1).

NOCTUA ÆRUGINEA. (*Hubn.*)

HADENA ÆRUGINEA. (*Ochsen. Treitschke.*)

LA MINCE?

(*Engram.* tom. VII. pl. 289. fig. 282.)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Cette belle espèce est facile à reconnaître : ses ailes supérieures sont en-dessus d'un joli gris tirant un peu sur le violet, avec les deux taches ordinaires d'un vert-bleuâtre qui blanchit au bout de très-peu de temps (dans les individus fraîchement éclos, cette couleur est absolument celle du vert-de-gris). Deux autres taches du même vert se remarquent, l'une assez grande à la base, et l'autre plus petite sous les deux pré-

(1) C'est-à-dire couleur de vert-de-gris; à cause des taches de ses ailes supérieures, qui sont de cette couleur.

cédentes. Toutes ces taches sont plus ou moins marbrées ou sablées de noir, et la plus petite est placée entre deux signes noirs, dont la réunion forme une espèce d'*x*. On aperçoit en outre trois points d'un jaune de rouille, l'un contre l'*x* dont nous venons de parler, et les deux autres vers la base. Indépendamment de tout cela, chacune des deux ailes est traversée par trois lignes plus ou moins ondulées, dont deux noires, et la troisième jaunâtre. Celle-ci est placée à peu de distance du bord extérieur, et se termine par un angle d'un blanc-verdâtre bordé de noir des deux côtés. Enfin la frange, de couleur grise, est ondulée, avec une double ligne noirâtre dans toute sa longueur.

Les ailes inférieures sont en-dessus, blanches dans le mâle, et grises dans la femelle, avec la frange, le limbe, les nervures et un point central noirâtres.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre dans le mâle et grisâtre dans la femelle, avec un point noirâtre au centre de chacune d'elles.

La tête est grise ainsi que les antennes, qui sont filiformes dans les deux sexes. Le corselet est également gris, mais sa partie antérieure, appelée vulgairement collier, est marquée de deux lignes qui se relèvent en angle dans le milieu, l'une couleur de rouille et l'autre blanche, et toutes

P. Duménil Pinxit. Tourcaty sculpsit

1 du Genêt *(Genistæ)* mâle. 2 Contigue *(Contigua)* mâle. 3 Thalassine *(Thalassina)* mâle.
4 Double *(Genima)* mâle. 5 Convergente *(Convergens)* mâle. 6 Eruginée *(Æruginea)* mâle.

deux bordées de noir. L'abdomen est d'un gris plus pâle que le corselet.

La chenille de cette espèce rare ne nous étant pas connue, nous en emprunterons la description à M. Treitschke : « Sa tête est d'un jaune-brun. « La couleur principale de tous les corps est d'un « blanc-jaunâtre. Elle est sablée de jaune-rou- « geâtre sur les trois premiers anneaux. Ces « mêmes anneaux ont deux rangées de petits « points d'un rouge-brun, entourés de blanc. « Sur chacun des autres anneaux, il y a une ta- « che d'un jaune-rougeâtre en forme de pique, « reposant sur la ligne blanche qui parcourt le « milieu du dos; la partie arrondie de cette tache « regarde l'anus, et est marquée de deux petits « points blancs. Les côtés sont moirés de rouge- « jaunâtre par compartiments, avec un petit point « blanc et un autre couleur de rouille, l'un au- « dessus et l'autre derrière chacun des stigmates, « qui sont noirs et entourés de blanc. »

Ceux qui compareront cette description à la figure d'Hubner, s'apercevront qu'elles ne se ressemblent guère : en effet, suivant cette dernière, la chenille qui nous occupe aurait la tête fauve et le corps jaune, avec les côtés ferrugineux et deux taches irrégulières de la même couleur sur chaque anneau. Ces taches seraient marbrées de brun, mais sans aucun point blanc. De quel côté

est l'exactitude? C'est ce que les amateurs qui auront le bonheur de rencontrer la chenille dont il s'agit pourront seuls décider. Quant à ses mœurs et habitudes, voici ce que M. Treitschke en dit : « Elle vit exclusivement sur le *chêne* « *d'Autriche* (*quercus austriaca*), et ne touche « pas aux autres espèces de *chênes*. Elle se nour- « rit des jeunes feuilles et même des bourgeons « prêts à s'ouvrir. Parvenue, en mai, à toute sa « grandeur, elle entre alors en terre pour se chry- « salider, et le papillon éclôt en septembre, un « peu plus tard que la N. *Convergens*. Jusqu'à pré- « sent on ne l'a trouvée qu'en Autriche, et encore « très-rarement. »

Les deux individus mâle et femelle que je possède de la N. *Æruginea* m'ont été envoyés par M. Dahl, marchand naturaliste à Vienne en Autriche.

Nota. C'est d'après l'autorité de M. Treitschke que nous avons cité dans notre Synonymie *La Mince* d'Engramelle, dans laquelle il a cru reconnaître une variété de l'*Æruginea;* mais cette figure est si différente de la nôtre, que nous avons ajouté un point de doute à notre citation. Quant à la figure de Hubner, elle est correcte de dessin, mais les couléurs en sont exagérées.

CCCLIII. NOCTUELLE CARPOPHAGE (1).

HADENA CARPOPHAGA. (*Ochsen.*)

NOCTUA PERPLEXA.
(*Hubn. Wien. Verz. Illiger.*)

HADENA PERPLEXA. (*Treitschke.*)

NOCTUA CARPOPHAGA. (*Borkh. Scriba.*)

NOCTUA LEPIDA. (*Esp.*)

LA JOLIE.
(*Engram.* t. VII. pl. 290. f. 488. c. d.)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-brun ou roussâtre, avec 1° une ligne jaunâtre

(1) C'est-à-dire mangeuse de fruits ou de graines.

dentée qui longe le bord marginal, et contre laquelle s'appuient trois petites taches noires sagittées ; 2° deux autres lignes ondées et transverses, également noires, et entre lesquelles sont placées les deux taches ordinaires, d'un gris-pâle et jaunâtre ; 3° enfin, plusieurs petits traits noirs à la base et le long de la côte. La frange, qui est entrecoupée de jaunâtre et de roussâtre, est séparée du bord terminal par une suite de petites lunules noires.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-jaunâtre, avec le bord marginal lavé de brun.

Le dessous des quatre ailes est du même gris, avec une ligne brune arquée sur chacune d'elles. Les inférieures sont en outre marquées d'un point central brun.

La tête et le corselet sont mélangés de brun et de roussâtre. L'abdomen est d'un gris plus pâle, avec une crête sur le premier anneau. Les antennes sont roussâtres.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen, et par les antennes, qui sont filiformes dans la femelle, et fortement ciliées dans le mâle.

La chenille est d'un brun-terreux, avec cinq raies livides, l'une dorsale et les quatre autres latérales. Sa tête est d'un brun-rouge, avec deux lignes noires. Elle vit sur le *cucubale behen* (*cu-*

cubalus behen), dont elle mange les graines encore vertes, après avoir percé la capsule qui les renferme, comme celle de la *Saponaire*. Elle s'enfonce dans la terre, en août, pour se chrysalider, et le papillon n'éclôt qu'au mois de juin de l'année suivante.

La noctuelle *Carpophage* se trouve en Allemagne, en Italie, et probablement aussi en France; mais elle est rare partout.

CCCLIV. NOCTUELLE DE LA VIPÉRINE.

NOCTUA ECHII. (*Hubn. Borkh.*)

NOCTUA SYNGENESIÆ. (*Scriba.*)

XANTHIA ECHII. (*Ochsen.*)

NOCTUA BRECCIÆ FORMIS. (*Esp.*)

LA JOLIE. (*Engr.* t. VII. pl. 290. f. 488. a. b.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Il existe une trop grande ressemblance de forme et de dessin entre la noctuelle dont nous allons parler et celle qui précède, pour qu'elles n'appartiennent pas au même genre; nous ignorons donc sur quel fondement Ochsenheimer, et Treitschke son continuateur, ont placé l'une parmi les *Xan-*

thia, et l'autre au nombre des *Hadena*. Nous ferons la même observation à l'égard de l'*Ochroleuca*, qui vient après celle-ci, et que nous avons réunie sur la même planche avec les deux autres, à l'instar de Hubner.

La noctuelle de la *Vipérine* a le dessus des ailes supérieures de couleur isabelle, avec la frange entrecoupée de blanc. Chacune d'elles est traversée par plusieurs lignes sinueuses et ondées d'un brun-roux, dont trois plus marquées que les autres. Les deux taches ordinaires sont très-bien écrites en blanc-jaunâtre sur un fond brun, et l'on remarque plusieurs points bruns le long de la côte.

Les ailes inférieures sont roussâtres en-dessus, et bordées par une large bande brune sinueuse et surmontée d'une ligne de la même couleur. La frange est blanche.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, et chacune d'elles est traversée par deux lignes sinueuses d'un brun-roux. On remarque en outre un petit croissant de la même couleur au centre des inférieures.

La tête et le corps sont entièrement de couleur isabelle, ainsi que les antennes, qui sont filiformes.

Cette description ne s'applique qu'au mâle, la femelle nous étant inconnue.

Le nom d'*Echii* a été donné à cette espèce, non pas, comme on pourrait le supposer, parce que sa chenille vit sur la *vipérine*, mais parce que le papillon a été pris la première fois sur cette plante; mais depuis on l'a trouvé sur plusieurs autres plantes. Quant à la chenille, elle est encore peu connue : M. Treitschke dit « qu'on « lui a annoncé qu'elle ressemblait à celle de la « N. du *Cucubale;* qu'on la trouvait sur le *cucu-* « *balus otites* pendant l'automne jusqu'au mois « de novembre, et que le papillon éclosait l'an- « née suivante à des époques très-différentes. »

Je ne pense pas que la N. de la *Vipérine* ait jamais été trouvée aux environs de Paris. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Boisduval, qui l'a reçu de Vienne, en Autriche.

CCCLV. NOCTUELLE JAUNATRE.

NOCTUA OCHROLEUCA.
(*Wien. Verz. Hubn. Illig. Esp. Borkh. Ent. Beytr.*)

XANTHIA OCHROLEUCA. (*Ochsen.*)

NOCTUA FLAMMA.
(*Fabricii Ins. Mant.* et *De Villers.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un jaune-d'ocre, avec leur milieu occupé par une bande sinueuse d'un blanc-jaunâtre, sur laquelle on aperçoit à peine les deux taches ordinaires : la réniforme est marquée en jaune, et l'orbiculaire en brun ; ce qui devrait rendre celle-ci plus apparente, mais elle se confond avec les rudiments de lignes de même couleur qui l'avoisinent. Sur la même bande on remarque en outre, vers le

bord inférieur, une petite tache brune qui caractérise principalement cette espèce. Une raie sinueuse d'un gris-jaunâtre longe le bord terminal. Enfin la frange, d'un blanc-jaunâtre, est entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre, avec une large bordure brune surmontée d'une ligne de la même couleur. La frange est blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est entièrement d'un jaune-d'ocre-pâle, sans points, ni taches, ni lignes.

La tête et le corselet sont blanchâtres, avec un peu de roux sur les côtés de celui-ci. L'abdomen est jaunâtre et crêté sur les quatre premiers anneaux. Les antennes sont jaunâtres et filiformes.

Cette description ne s'applique qu'au mâle, la femelle nous étant inconnue.

« La chenille, suivant M. Treitschke, est d'un « jaune-paille; sa forme est singulièrement effi- « lée; sa tête, d'un brun-pâle, est parsemée de « plusieurs points d'un brun-foncé; les raies la- « térales du corps sont composées de pareils « points plus rapprochés, et entre lesquels règne « une bande d'un jaune pur. Le reste du corps « est également ponctué avec des poils clair-se- « més. Sa longueur est d'un pouce et demi lors-

« qu'elle a pris tout son accroissement. On la « trouve vers le milieu de juin sur les épis du « blé. Sa transformation a lieu à la fin de ce même « mois, et le papillon éclôt trois ou quatre se- « maines après. La chrysalide est très-petite. »

M. Treitscke ajoute que cette noctuelle se trouve assez communément en Autriche, et qu'on la voit voltiger en bourdonnant sur les fleurs odorantes et les chardons, à l'ardeur du soleil. Il paraît qu'elle est rare en France : l'individu que nous avons fait figurer appartient à M. Boisduval, qui l'a reçu de la Touraine.

CCCLVI. NOCTUELLE MONTAGNARDE.

NOCTUA MONTICOLA. (*Nobis.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Nous comprendrons dans cette série une noctuelle que nous croyons inédite, et à laquelle nous avons donné le nom de *Monticola*, parce qu'elle a été trouvée dans les montagnes sous-alpines du Dauphiné, par M. Boisduval, en août 1825. Elle ressemble un peu à la N. *Serena*; ses ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc-sale, avec leur milieu traversé par une large bande brune sinueuse et bordée par deux lignes noires ondulées. Les deux taches ordinaires, qui se détachent en blanc sur cette bande, sont aussi bordées de noir, et l'orbiculaire est très-petite. La base de l'aile est occupée par une ligne rameuse noire sur un fond brun, et le bord terminal est longé par une ligne brune sinueuse et interrompue. Enfin la frange, qui est blanche, est entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre et coupées transversalement par une raie brune, avec un point de même couleur à peine marqué dans le milieu.

Le dessous des quatre ailes est sablé de brun, sur un fond d'un blanc-luisant, avec la répétition sur les inférieures des mêmes points et raie qu'on remarque sur le dessus.

La tête et le corselet sont blanchâtres et mélangés de brun. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description ne concerne que la femelle, le mâle nous étant inconnu.

CCCLVII. NOCTUELLE ADUSTE (1).

NOCTUA ADUSTA (*Esp.*)

HADENA ADUSTA. (*Treitschke.*)

HADENA SATURA. (*Ochsen.*)

NOCTUA AQUILINA. (*Borkh.*)

NOCTUA VALIDA. (*Hubn.*)

NOCTUA PORPHYREA. (*Scriba.*)

L'INDIFFÉRENTE.
(*Engram.* tom. VII. pl. 286. fig. 476. c.)

Envergure, 19 à 20 lignes.

Cette noctuelle ressemble beaucoup à la suivante (N. *Saturée*) pour le dessin de ses ailes

(1) Terme de médecine qui veut dire *brûlé*.

supérieures, ce qui fait qu'Ochsenheimer les a réunies dans sa synonymie ; mais M. Treitschke les a séparées avec raison, puisqu'elles ne proviennent pas des mêmes chenilles. Celle dont il est ici question a le dessus de ses ailes supérieures d'un brun-ferrugineux, avec une bande transverse plus claire à peu de distance du bord terminal. Cette bande est bordée du côté externe par une ligne jaune, onduleuse, et contre laquelle s'appuie une rangée de taches noires cunéiformes. Les deux taches ordinaires ainsi que les deux lignes transverses, entre lesquelles elles sont placées, sont en grande partie absorbées par l'intensité du fond. La frange, légèrement festonnée, est brune et séparée du bord terminal par un liséré jaune. Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-brun qui s'éclaircit beaucoup dans le haut, avec un croissant dans le milieu à peine marqué.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-sombre, avec une ligne arquée et un croissant bruns sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un brun-ferrugineux, comme les ailes supérieures, et l'abdomen, qui participe de la nuance des inférieures, a les cinq premiers anneaux crêtés. Les antennes sont brunes et filiformes.

Cette description, faite d'après un individu fe-

melle, peut s'appliquer également au mâle, qui ne diffère de la première que par la forme de son abdomen, et parce que la partie claire des ailes inférieures est séparée d'une manière plus tranchée de la partie sombre.

« La chenille, dont la nourriture, peu connue, « doit consister en plantes basses, suivant M. Treit- « schke, a une forme cylindrique. Sa tête est brune. « Tout son corps est ordinairement d'un vert-sale; « mais quelquefois son dos est brunâtre, et cette « couleur s'étend sur les côtés en raies obliques, « de sorte qu'il ne reste de vert que le dessous « ainsi qu'un liséré au-dessus des pattes.

Cette chenille, après avoir passé l'hiver, se construit au printemps une espèce de coque dans de la mousse, et s'y change en une chrysalide d'un brun-rougeâtre-luisant.

Le papillon paraît en juin ou juillet.

La noctuelle *Aduste* est rare en France.

CCCLVIII. NOCTUELLE SATURÉE.

NOCTUA SATURA. (*Wien. Verz. Hubn. Illig.*)

HADENA SATURA. (*Treitschke.*)

NOCTUA PORPHYREA. (*Borkh. Esp.*)

LE PORPHYRE.
(*Engram.* tom. VII. pl. 286. fig. 475. a.)

Envergure, 20 à 21 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun presque noir et tirant sur le violet, avec la base, la côte, les deux taches ordinaires, et plusieurs lignes placées vers la base, de couleur ferrugineuse, de même que la bande transverse située à peu de distance du bord terminal. Cette bande est coupée par les nervures, entre lesquelles on

remarque des taches sagittées ou cunéiformes d'un brun-noir. La frange est dentelée, brune et entrecoupée de fauve.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-cendré qui s'éclaircit dans le haut, avec une ligne arquée, onduleuse, et un croissant au centre à peine marqué. On aperçoit, en outre, une petite tache blanchâtre à l'angle anal.

Le dessous des quatre ailes est du même gris, avec une ligne arquée et une lunule centrale noirâtres sur chacune d'elles.

La tête est d'un jaune-ferrugineux, ainsi que la partie antérieure et le milieu du corselet, dont les côtés sont d'un brun-noir. L'abdomen, qui participe de la nuance des ailes inférieures, a une petite crête noirâtre sur chacun des cinq premiers anneaux.

Les antennes sont fauves et filiformes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen; cependant la couleur ferrugineuse de la femelle est ordinairement plus sombre.

La chenille, suivant la figure de Hubner, est d'un brun-rougeâtre en-dessus, et d'un jaune-terreux en-dessous, à partir des stigmates. Le milieu du dos est d'une teinte plus claire, et sur chaque anneau est placé un chevron noir dont la pointe est dirigée vers l'anus. On aperçoit en

outre, un point blanc sur chacun des trois premiers anneaux. La tête est fauve.

Cette chenille, suivant l'auteur que nous avons déja cité, vit sur le *chèvre-feuille des Alpes* (*lonicera alpigena*); ainsi il ne faut pas la chercher dans les pays de plaine.

M. Treitschke dit que la N. *Satura* se trouve, mais rarement, dans plusieurs contrées de l'Allemagne ainsi qu'en Suisse, et qu'elle est moins rare en France. Elle n'est cependant pas commune dans les collections de Paris.

CCCLIX. NOCTUELLE GLAUQUE.

NOCTUA GLAUCA. (*Hubn.*)

HADENA GLAUCA. (*Ochsen. Treitschke.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Le fond des ailes supérieures est en-dessus d'un bleu-verdâtre fortement ombré de gris-brun, à la côte et au milieu. Le bord terminal est longé par une ligne blanche ondée, contre laquelle s'appuyent plusieurs taches noires de diverses grandeurs en forme de coin. La partie foncée de chaque aile est bordée d'un côté par une ligne noire ondulée, et de l'autre par une ligne bleuâtre très-anguleuse. Entre ces deux lignes, on remarque les deux taches ordinaires, qui se détachent en bleuâtre sur un fond brun. La partie concave de la réniforme est marquée de blanc. La frange est jaunâtre et séparée du bord terminal par une ligne de points noirs triangulaires.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune-paille, avec une large bordure brune qui s'éteint dans le haut, et un petit croissant de même couleur au milieu.

P. Dumenil, Pinxit. Félicie Fournier née Monealdy Sculpsit.

1 Carpophage (Carpophaga) fem.lle 2 de la Vipérine (Echii) mâle. 3 Jaunâtre (Ochroleuca) mâle.
4 Montagnarde (Monticola) fem.lle 5 Saturée (Satura) mâle. 6 Aduste (Adusta) fem.lle
7 Glauque (Glauca) fem.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, avec une ligne arquée et un point central bruns sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un bleu-verdâtre, comme les ailes supérieures. L'abdomen est d'un jaune-paille, avec une raie brune longitudinale au milieu. Les cinq premiers anneaux ont en outre une petite crête de poils bruns sur chacun d'eux. Les antennes sont brunes et filiformes.

Cette description ne s'applique qu'à la femelle, le mâle nous étant inconnu.

La chenille, suivant M. Treitschke, vit sur le *pas d'âne* (*tussilago farfara*), et, suivant Hubner, sur la plante appelée vulgairement *chaussure de Vénus* ou *Sabot de Notre-Dame* (*cypripedium calceolus*). D'après la figure qu'en donne ce dernier auteur, elle est entièrement de couleur fauve marbrée de noir et de brun, avec les stigmates blancs; on remarque en outre plusieurs petits points également blancs sur le premier anneau. On la trouve parvenue à toute sa grosseur en juillet et août, et son papillon ne paraît qu'en mai de l'année suivante.

La noctuelle *Glauque* est très-rare en France, et n'habite que les montagnes d'une assez grande élévation; il ne faut donc pas espérer de la trouver aux environs de Paris.

CCCLX. NOCTUELLE DE LA FOUGÈRE.

NOCTUA PTERIDIS. (*Fab. Hubn. Germar.*)

HADENA PTERIDIS. (*Ochsen.*)

ERIOPUS PTERIDIS. (*Treitschke.*)

NOCTUA MANICATA. (*De Vill. Rossi.*)

NOCTUA LAGOPUS. (*Esp.*)

NOCTUA FORMOSA. (*Borkh.*)

NOCTUA JUVENTINA. (*Cramer.*)

LA JUVENTINE. (*Engram.* tom. VI. pl. 231. fig. 334.)

NOCTUELLE DU PTERIS. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

La noctuelle dont il est ici question est une des plus jolies de l'Europe, et chose assez singulière, Cramer la figure dans son ouvrage des Papillons exotiques, comme étant de Surinam; mais sans doute c'est d'après de faux renseignements, car il n'est pas vraisemblable qu'une es-

pèce qui habite de préférence l'Allemagne septentrionale, vive en même temps dans une des parties les plus chaudes de l'Amérique. Quoi qu'il en soit, nous avons dû citer le nom que lui donne cet iconographe, dans notre synonymie.

Les ailes supérieures sont en-dessus du plus bel incarnat, avec trois bandes transverses d'un brun-roux, une à la base, une dans le milieu, et une près du bord terminal. Elles sont en outre traversées par deux lignes d'un incarnat plus pâle, bordées de brun, l'une flexueuse et l'autre en forme de C. Entre ces deux lignes sont placées les deux taches ordinaires, qui sont séparées par une tache triangulaire d'un brun-foncé. La figure de la réniforme est anguleuse; sa couleur est d'un blanc-rosé, avec deux lignes brunes dans le milieu. Un petit trait brun un peu renflé et entouré de jaunâtre marque l'orbiculaire, qui est placée d'une manière très-oblique; les trois bandes et les deux lignes dont nous venons de parler sont coupées par les nervures, qui sont d'une teinte plus claire que le fond de l'aile. Le bord terminal est un peu échancré dans sa partie supérieure, ainsi que dans sa partie inférieure, de sorte que son milieu forme un angle assez prononcé. Entre cet angle et celui du bord supérieur, on remarque une assez grande tache en croissant d'un blanc-rosé, marquée de brun et

coupée par les nervures dans sa partie inférieure. Enfin la frange, qui est dentelée, est fauve et entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures sont grises en-dessus, avec le bord fauve et découpé, et la frange jaunâtre et entrecoupée de brun.

Le dessous des ailes supérieures est roux, avec deux raies transverses jaunâtres, dont une formée de taches interrompues. Celui des ailes inférieures est d'un blanc-roussâtre sablé de brun, avec un croissant également brun dans le milieu.

La tête et le corselet sont d'un brun-fauve. L'abdomen est gris, et chacun de ses anneaux est bordé de jaunâtre. Les antennes sont fauves et filiformes.

Cette description concerne les deux sexes; mais le mâle offre une particularité qui manque à la femelle; ce sont les longs poils fauves ou roux qui garnissent ses deux pattes antérieures jusqu'au pénultième tarse. Aussi Esper a-t-il donné à cette noctuelle le nom de *Lagopus*, c'est-à-dire *pattes de lièvre;* et M. Treitschke, qui a fait un genre de cette espèce unique, a appelé ce genre *Eriopus*, qui veut dire *pieds laineux*.

La chenille vit solitairement sur la *fougère commune* (*pteris aquilina*). Elle se tient toujours en-dessous des feuilles. Sa tête est d'un brun-clair ou fauve; son corps, d'un vert-tendre,

est marqué latéralement et sur les stigmates, d'une raie blanche bordée de brun, avec une raie semblable sur chaque jointure. On remarque en outre, sur chaque anneau, un croissant blanc bordé de brun, dont les deux pointes sont tournées vers l'anus. C'est ainsi qu'elle est figurée dans Hubner; mais on en rencontre quelquefois une variété chez qui le vert est remplacé par du rouge, en même temps que le dessin est d'un jaune-pâle au lieu d'être blanc.

Cette chenille a acquis toute sa taille à la fin d'août, ou au commencement de septembre. Elle croît très-rapidement, tandis qu'au contraire elle est très-lente à se chrysalider; car, après être entrée dans la terre, où elle se forme une coque ovoïde, elle y passe l'hiver sous l'état de chenille, et ne se change en chrysalide qu'au mois d'avril. Le papillon paraît en mai ou juin suivant.

La noctuelle de la *Fougère* habite principalement l'Allemagne septentrionale. On la trouve aussi en Hongrie, en Bohême et même en France; mais elle est fort rare dans ce dernier pays, où elle n'a encore été rencontrée que dans les environs de Bordeaux.

M. Treitschke prétend qu'il est difficile de l'obtenir en élevant la chenille.

L'individu que nous avons fait figurer appartient à M. de Serville, qui l'a reçu d'Allemagne.

CCCLXI. NOCTUELLE AMÉTHYSTE.

NOCTUA AMETHYSTINA. (*Hubn.*)

HADENA AMETHYSTINA. (*Ochsen.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Hubner est le seul iconographe, à notre connaissance, qui ait figuré cette belle espèce, que nous avons cherchée inutilement dans les ouvrages d'Esper et d'Engramelle. Le nom d'*Amethystina* qu'il lui a donné la caractérise très-bien : le fond de ses ailes supérieures est en effet d'une jolie couleur d'améthyste, agréablement nuancée de brun-fauve. Cette dernière couleur s'étend d'abord, depuis le corselet jusqu'au milieu de chaque aile, et forme ensuite, à partir de la frange, une large bande qui pâlit à mesure qu'elle s'en éloigne. Cette bande est traversée dans toute sa longueur par une ligne sinueuse de la même couleur que le fond. On aperçoit ensuite deux

autres lignes très-fines et à peine marquées en brun, qui sont parallèles à la première. La tache réniforme est à peine indiquée. L'orbiculaire, très-allongée, est placée entre trois taches d'un brun-foncé, lesquelles par leur position respective forment une espèce de trapèze interrompu dans le milieu par la couleur du fond. L'intervalle qui existe entre ce trapèze et le corselet est traversé par une ligne claire, entre deux lignes brunes. Un commencement de ligne semblable est placé à l'origine de chaque aile. La frange, de la même couleur que le fond, est entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures ainsi que leur frange sont en-dessus d'un gris-clair, qui participe un peu de la nuance des supérieures.

Le dessous des quatre ailes est du même gris, avec la côte et les bords rougeâtres, et une ligne arquée ainsi qu'une lunule centrale, brunes, sur chacune d'elles. Les inférieures sont en outre légèrement pointillées de rougeâtre.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures, avec une tache brune semi-lunaire qui s'étend d'une épaule à l'autre sur celui-ci. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures.

Cette description, faite d'après un individu mâle qui nous a été communiqué par M. de Serville, peut s'appliquer également à la femelle,

qui n'en diffère ordinairement que par l'abdomen. Cependant à la figure de ce mâle, nous avons cru devoir ajouter celle d'une variété femelle dont le fond est totalement d'un brun-violet, au lieu d'être de couleur améthyste, et qui du reste offre le même dessin que le mâle.

Cette belle noctuelle, dont la chenille nous est inconnue et n'est figurée dans aucun auteur à notre connaissance, habite l'Allemagne, et ne paraît pas encore avoir été trouvée en France.

CCCLXII. NOCTUELLE DU CUCUBALE.

NOCTUA CUCUBALI.
(*Wien. Verz. Illig. Hubn. Esp. Borkh. Fuesly. Brahm. Vieweg. Scrank. Schwarz.*)

HADENA CUCUBALI. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA RIVULARIS. (*Fab. De Vill. Gotze.*)

NOCTUA TRIANGULARIS. (*Thunberg.*)

LA SINUÉE. (*Engram.* t. VII. pl. 281. fig. 463.)

NOCTUELLE RIVULAIRE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

CETTE jolie noctuelle est facile à reconnaître : ses caractères distinctifs sont d'avoir le dessus des ailes supérieures d'un violet-clair nuancé de

brun, avec les deux taches ordinaires d'un gris-feuille-morte entouré de blanc-jaunâtre. Ces deux taches, à peu près de même forme et très-divergentes par le haut, sont réunies par la base, de manière à représenter une espèce de V. Une ligne d'un blanc-jaunâtre et formée de plusieurs angles ou chevrons longe le bord terminal, qui est séparé de la frange par une suite de petits croissants noirs, bordés de fauve. La frange est d'un gris-brun et légèrement découpée.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris uni plus foncé dans le bas que dans le haut, avec la frange jaunâtre et coupée dans toute sa longueur par une ligne grise.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, légèrement teinté de violet sur leurs bords. Les inférieures sont sablées de brun, avec un point central et une double ligne arquée de même couleur sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un brun-violet mélangé de feuille-morte. Le lobe supérieur de celui-ci est bordé par trois lignes d'un violet-clair, et les deux lobes latéraux le sont par une seule ligne de même couleur. L'abdomen est du même gris que les ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description est faite d'après le mâle; la femelle n'en diffère que parce que le fond violet

de ses ailes supérieures est en partie absorbé par le brun dont elles sont nuancées.

La chenille, suivant la figure de Hubner, est verte, avec les quatre premiers anneaux lavés de rougeâtre. Sur chacun de ces quatre anneaux et des suivants, à l'exception du dernier, est placé un chevron couleur lie de vin dont la pointe est dirigée vers l'anus. De chaque côté du corps et au-dessus des stigmates, règne une ligne interrompue également couleur lie de vin.

On aperçoit plusieurs petits points blancs ferrugineux, et bordés de noir sur les dix premiers anneaux. La tête est verte et rayée de rouge. Les pattes sont également vertes et bordées de rouge.

Cette chenille, suivant Engramelle, n'est pas rare, mais elle est difficile à trouver, parce qu'elle se loge dans les capsules du *cucubale behen* (*cucubalus behen*), dont elle mange la graine. On la trouve en juillet, et le papillon n'éclôt qu'en avril ou mai de l'année suivante.

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce aux environs de Paris. L'individu dont nous donnons la figure fait partie de la collection de M. de Serville.

CCCLXIII. NOCTUELLE CAPSULAIRE.

NOCTUA CAPSINCOLA.
(*Hubn. Wien. Verz. Illig. Borkh. Esp. Scriba. Brahm. Vieweg. Schwarz.*)

HADENA CAPSINCOLA. (*Ochsen. Treitschke.*)

PHALANA BICRURIS. (*Gotze. Naturforscher.*)

LA CAPSULAIRE.
(*Engram.* tom. VII. pl. 280. fig. 460.)

NOCTUELLE CAPSULAIRE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

CETTE noctuelle ressemble absolument à la précédente pour le dessin et la coupe de ses ailes supérieures; mais le fond de ces mêmes ailes, au lieu d'être d'un violet-clair, est du même gris que celui de la noctuelle du *Chou*, avec les deux taches ordinaires et la ligne anguleuse qui longe le bord terminal, blanchâtres.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-pâle, un peu plus foncé dans le bas que dans le haut.

Le dessous des quatre ailes est également d'un

gris-pâle, avec un point obscur dans le milieu de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont du même gris que les ailes supérieures, l'abdomen participe de la nuance des inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

On verra par la figure que nous donnons de la femelle, que le dernier anneau de son ventre est corné, et qu'il en sort une espèce de tarière servant d'oviducte également cornée, et composée de trois tubes qui rentrent l'un dans l'autre comme ceux d'une lunette. En examinant cette tarière à la loupe, on voit que son extrémité est hérissée de poils courts et roides. Cet instrument, qu'on ne voit développé comme il est représenté que dans les femelles qui ont pondu, n'est pas particulier à cette espèce; toutes celles dont les chenilles vivent de graines en sont également pourvues. La nature prévoyante paraît le leur avoir donné pour faciliter l'introduction de leurs œufs dans les capsules où ils doivent éclore.

La chenille de la N. *Capsulaire*, ainsi que son nom l'indique, vit dans l'intérieur des capsules de la *lycnide dioïque* (*lychnis dioïca*). Suivant

M. Treitschke, « Elle est d'une couleur terreuse, « finement ponctuée de noir, principalement sur « le dos. Sur le premier anneau sont tracés deux « traits noirâtres en droite ligne. Sur chacun des « suivants, on voit un angle ou chevron noirâtre « dont la pointe est dirigée vers l'anus, et der- « rière chacun de ces angles sont placées deux « verrues blanchâtres. Sur le dos règne une ligne « blanchâtre interrompue. Immédiatement au- « dessus des pattes, on remarque une raie bru- « nâtre formée de traits obliques dirigés en ar- « rière. La tête est d'un brun-clair-luisant, rayée « de noir sur le front, et ponctuée de noir sur les « côtés. Les pattes, écailleuses, sont annelées de « brun et de noir, et les pattes membraneuses et « le ventre sont d'un gris-sale. »

Cette chenille, suivant le même auteur, se forme une enveloppe de petits grains de terre, et sa chrysalide est d'un brun-sombre, ce qui ne s'accorde pas avec la figure d'Hubner, qui la représente d'un rouge-fauve.

M. Treitschke ajoute que le papillon paraît vers la mi-août, et qu'il n'est pas rare en Allemagne. L'individu figuré a été pris en ma présence par M. Boisduval, dans la forêt de Bondy, le 28 juillet 1826. C'est le premier, à ma connaissance, qui ait été trouvé aux environs de Paris. Il en a reçu depuis un autre de la Normandie.

P. Dumenil Pinxit. *Tourcaty Sculpsit*

1-2. de la Fougère *(Pteridis)* mâle et femelle. 3 Améthiste *(Amethystina)* mâle. 4 Idem, variété mâle. 5 du Cumbale *(Cumbali)* mâle. 6 Capsulaire *(Capsucola)* fem.

CCCLXIV. NOCTUELLE JOLIE.

NOCTUA SCITA. (*Hubn.*)

HADENA SCITA. (*Ochsen.*)

PHLOGOPHORA SCITA. (*Treitschke.*)

Envergure, 16 à 19 lignes.

Cette jolie noctuelle ressemble un peu à la *Méticuleuse* pour le dessin de ses ailes supérieures; mais leur bord n'est pas découpé comme chez cette dernière, et le fond de leur couleur est d'un beau vert-pomme, du moins dans le mâle, avec leur milieu traversé par une tache triangulaire d'un vert-brun ou foncé. Cette tache, placée entre deux lignes d'un jaune-pâle, est marquée dans sa partie supérieure d'un V de cette même couleur, et près duquel est une éclaircie qui tient lieu de l'orbiculaire. Elle est en outre coupée dans sa largeur par la teinte plus claire des nervures. Une ligne sinueuse d'un

jaune-pâle longe le bord terminal. La frange, légèrement découpée, est jaunâtre.

Le dessus des ailes inférieures est d'un jaune-orangé qui s'affaiblit dans le haut, avec une bordure verte et une raie parallèle de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est d'un vert-jaunâtre, avec une double ligne d'un vert plus foncé, qui longe le bord de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont verts. Celui-ci est coupé d'une épaule à l'autre par une ligne jaunâtre. L'abdomen est d'un jaune-orangé, avec deux lignes longitudinales, et son extrémité verte. Les antennes sont jaunes et filiformes.

Cette description ne concerne que le mâle : voici celle de la femelle : ses ailes supérieures offrent le même dessin que celles du mâle, mais sur un fond d'un vert-jaunâtre ; et la ligne jaunâtre qui longe le bord terminal chez celui-ci, est remplacée chez elle par une ligne d'un vert-foncé.

Les ailes inférieures sont d'un jaune-orangé plus pâle que celles du mâle. La tête et le corselet sont d'un vert-jaunâtre ainsi que l'abdomen, dont l'extrémité est fauve. Les antennes sont jaunes et filiformes.

La chenille, suivant la figure d'Hubner, a sa partie antérieure plus effilée que le reste du corps.

Celui-ci est d'un vert-d'herbe, avec une raie plus claire qui règne sur le milieu du dos. Des deux côtés de cette raie se détachent des lignes brunes qui forment des W placés latéralement sur chaque anneau. Le corps est en outre parsemé de plusieurs petits points ferrugineux. La tête est petite et d'un vert-noirâtre.

C'est en mai qu'on trouve cette chenille parvenue à toute sa grandeur, sur le *fraisier des bois* (*fragaria vesca*) et sur la *violette*(*viola odorata*). Elle entre alors dans la terre pour se métamorphoser en une chrysalide grêle d'un brun-obscur, et le papillon éclôt au commencement de juillet.

M. Treitschke, à qui nous avons emprunté ces détails, recommande aux amateurs qui élèvent cette chenille d'en isoler les individus, attendu qu'ils se dévorent entre eux lorsqu'ils sont réunis en captivité.

La noctuelle *Scita* est une des plus rares de l'Europe; elle n'a été trouvée jusqu'ici que dans quelques parties de l'Allemagne.

CCCLXV. NOCTUELLE MÉTICULEUSE (1).

NOCTUA METICULOSA.
(*Wien. Verz. Linn. Fab. Esp. Borkh. Hubn. De Vill. Scopoli. Degeer. Brahm. Rossi. Gotze*, etc.)

HADENA METICULOSA. (*Ochsen.*)

PHLOGOPHORA METICULOSA. (*Treitschke.*)

LA MÉTICULEUSE. (*Goëd.* t. II. tab. 56.)

LA MÉTICULEUSE. (*Geoff.* t. II. p. 151. n° 84.)

LA CRAINTIVE. (*Engram.* t. VII. pl. 290. fig. 487.)

NOCTUELLE MÉTICULEUSE. (Oliv. *Encycl.*)

(Roesel. tom. IV. tab. 9.)

(Réaum. tom. I. mém. 5. pl. 8. fig. 25. 26.)

Envergure, 22 à 23 lignes.

Voici une noctuelle peu recherchée des amateurs, parce qu'elle est commune, mais qui n'en est pas

(1) Ainsi nommée par *Goëdaert*, à cause de sa chenille, qui se cache le jour et ne sort que la nuit pour manger. Beaucoup d'autres chenilles sont dans ce cas.

moins une des plus remarquables de nos contrées, soit par sa forme, soit par ses couleurs. Ses ailes supérieures, dont le bord terminal est à peu près découpé comme dans le *Smérinthe du tilleul*, ont aussi quelque ressemblance avec celles de ce *Smérinthe* pour la couleur et la disposition des taches. Elles sont en-dessus d'une belle couleur de chair, avec leur milieu occupé par une grande tache triangulaire d'un vert-brun ou pistache, sur laquelle se dessine en couleur de chair une espèce de V, qui tient la place de la réniforme et de l'orbiculaire. Au bord inférieur est une seconde tache triangulaire également d'un vert-pistache, et dont la pointe est dirigée vers le corselet. Une bande d'un vert-jaunâtre, accompagnée d'une ligne de la même couleur, et sur le haut de laquelle on remarque un point d'un brun-violet, longe le bord terminal. Enfin, la frange est placée entre deux lignes brunes, qui sont plus foncées dans la partie la plus échancrée de l'aile.

Les ailes inférieures, dont le bord est légèrement sinué, sont en-dessus d'une teinte claire qui participe un peu du fond des ailes supérieures, avec plusieurs lignes parallèles au bord marginal, qui est séparé de la frange par un liséré brun.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc-jau-

nâtre ou couleur de chair, ombré de ferrugineux vers les bords, avec une ligne et une lunule centrale de la même couleur, sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont couleur de chair. Le lobe supérieur de celui-ci est relevé un peu en pointe, et coupé dans sa largeur par trois lignes brunes très-fines. Sa partie inférieure est ornée de deux houppes ou crêtes de poils, en forme de cornet. L'abdomen est de la même couleur que le reste du corps, avec ses trois premiers anneaux crêtés. Les antennes sont couleur de chair, et filiformes dans les deux sexes, auxquels cette description s'applique également.

Cette noctuelle a un aspect singulier dans l'état de repos : ses ailes supérieures forment alors deux plis longitudinaux en forme de gouttière, en même temps qu'elles se roulent autour du corps par leurs bords extérieurs.

Quoi qu'en dise Engramelle, cette espèce varie peu pour les couleurs, et je n'ai jamais rencontré la variété qu'il figure pl. 290, n° 487, D, et chez laquelle le vert - pistache est remplacé par du carmin.

La chenille est tantôt d'un vert-de-pré, tantôt d'un brun-d'écorce, avec les jointures plus claires et comme transparentes : elle a quelques poils clair-semés sur le corps. Elle est marquée longitudinalement de trois lignes blanches, dont une

dorsale et les deux autres latérales. La première, quelquefois à peine marquée, est entrecoupée et placée sur une raie obscure, de laquelle descendent des traits obliques et également obscurs sur chaque anneau. Le pénultième anneau est un peu relevé en bosse et un peu plus sombre que le reste du corps. La variété verte a les pattes de la même couleur, et l'autre les a d'un blanc-sale.

Il serait trop long de nommer ici toutes les plantes qui servent de nourriture à cette chenille. On la trouve principalement sur les différentes espèces de *giroflée*, sur l'*absinthe*, la *betterave* ou *poirée* (*beta vulgaris*), l'*ortie grièche*, (*urtica urens*), la *grande ortie* (*urtica dioïca*), la *mercuriale annuelle* (*mercurialis annua*), la *pimprenelle* (*poterium sanguisorba*), la *primevère* (*primula veris*), et en général sur toutes les plantes basses qui conservent quelque verdure pendant l'hiver; elle se retire sous leurs feuilles pendant cette saison, et sort de son engourdissement pour manger, pour peu qu'il fasse doux. Aussi n'est-il pas rare d'en rencontrer de parvenues à toute leur grandeur (2 pouces et demi) dès le mois de février, et j'ai même trouvé l'insecte parfait le 3 mars dans les environs de Nice. Ordinairement c'est au mois d'avril que cette chenille a atteint toute sa taille. Elle entre alors en terre pour se chrysalider, tantôt dans une coque

de soie lâche mêlée de terre, tantôt sans former de coque; et le papillon éclôt six semaines après.

M. Treitschke dit que cette noctuelle paraît en Allemagne deux fois par an, l'une en mai et l'autre en août; en France, elle est du nombre de celles dont l'apparition n'a pas d'époque fixe: on en trouve pendant toute l'année, les mois d'hiver exceptés.

Par la grande quantité d'auteurs de différents pays qui ont parlé de la N. *Méticuleuse*, on peut juger qu'elle est commune dans une grande partie de l'Europe.

CCCLXVI. NOCTUELLE EMBRASÉE.

NOCTUA EMPYREA. (*Hubn.*)

HADENA EMPYREA. (*Ochsen.*)

PHLOGOPHORA EMPYREA. (*Treitschke.*)

NOCTUA FLAMMEA. (*Borkh. Esp.*)

LA FLAMME.
(*Engram.* tom. VII. pl. 267. fig. 426.)

NOCTUELLE EMBRASÉE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

CETTE belle noctuelle, qui paraît avoir servi de type à M. Treitschke pour former son genre

Phlogophora, c'est-à-dire porte-flamme, a le dessus de ses ailes supérieures d'un violet-foncé, avec leur extrémité fauve, et des reflets pourprés dans les individus bien conservés. Leur milieu est traversé par une grande tache presque triangulaire d'un noir-brun velouté, placée entre deux lignes fauves bordées de brun. Sur cette tache on aperçoit à peine l'orbiculaire, qui est indiquée par un petit cercle jaunâtre. La réniforme est au contraire très-apparente, et représente assez bien une flamme, soit par sa forme, soit par sa couleur, qui est d'un blanc-jaunâtre éclatant. On aperçoit près de la base une ligne fauve, coupée par les nervures, qui sont de la même couleur. Le bord terminal est longé par plusieurs lignes sinueuses, les unes brunes, les autres fauves, avec une petite bande violette placée entre elles, dans le milieu de ce même bord. La frange est brune et légèrement festonnée ou dentelée.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-jaunâtre, avec un point noirâtre dans le milieu, et leur bord ombré de brun. La frange, de la même teinte que les ailes, en est séparée par un liséré noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre-luisant, avec quelques atomes bruns à leurs bords. On aperçoit sur le milieu des supérieures une tache obscure, qui correspond à la

flamme du dessus. Chacune des supérieures est également marquée d'un point discoïdal obscur.

La tête et le corselet sont d'un brun-violet. Les trois lobes de celui-ci sont marqués par des lignes noires. L'abdomen est d'un gris-rougeâtre. Les antennes sont presque noires, et légèrement pectinées plutôt que ciliées.

Cette description est faite d'après un mâle. La femelle nous est inconnue, ainsi que la chenille, qui n'est figurée ni décrite dans aucun auteur à notre connaissance.

Cette noctuelle aussi rare que belle a été découverte pour la première fois dans les environs de Florence. Depuis on l'a trouvée dans d'autres parties de l'Italie, ainsi que dans le midi de la France. Du moins quant à ce dernier pays, elle figure au nombre des lépidoptères du département de l'Hérault, d'après le catalogue qu'en a donné M. Marcel de Serrès; et M. le comte de Saporta m'a mandé qu'il l'avait prise quelquefois dans ses propriétés situées dans le département du Var.

CCCLXVII. NOCTUELLE LUISANTE.

NOCTUA LUCIPARA.
(*Linn. Wien. Verz. Fab. Hubn. Esp. Borkh. Illig. De Vill. Gotze. Vieweg. Schwarz. Schrank.*)

HADENA LUCIPARA. (*Ochsen.*)

PHLOGOPHORA LUCIPARA. (*Treitschke.*)

NOCTUA DUBIA. (*Naturforscher.*)

NOCTUA FLAVOMACULA. (*Fab. Mant. Ins.*)

LA BRILLANTE. (*Engr.* t. VII. pl. 292. f. 491.)

NOCTUELLE LUCIPARE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 13 à 14 lignes.

CETTE jolie noctuelle, beaucoup plus petite que l'*Embrasée*, semble en être un diminutif: elle est

ornée des mêmes couleurs, et son dessin est à peu près le même. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-violet-luisant, avec un reflet mordoré. Leur milieu est traversé par une grande tache triangulaire d'un brun-noir, placée entre deux lignes de même couleur, et sur laquelle on aperçoit à peine l'orbiculaire, qui est d'un noir-bleuâtre. La réniforme est au contraire très-apparente, et forme une tache oblongue d'un blanc-rougeâtre ou jaunâtre très-brillant. Le bord terminal est longé par plusieurs lignes sinueuses d'un noir-violet. La frange de cette même couleur est dentelée et séparée du bord terminal par une ligne rougeâtre extrêmement fine.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-grisâtre-luisant, avec leur moitié ombrée de noirâtre à partir de la frange. Celle-ci est grise et séparée du bord marginal par une ligne jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-luisant ombré de noirâtre sur les bords, avec un point obscur au centre des inférieures.

La tête et le corselet sont d'un brun-noir-foncé. L'abdomen participe un peu du gris des ailes inférieures à sa base, mais le reste est noirâtre. Les antennes sont presque noires et filiformes.

Cette description est faite d'après un mâle. La femelle ne diffère de celui-ci que par une taille

un peu plus grande et des couleurs un peu moins vives.

La chenille a la même forme que celle de la *Méticuleuse*. Sa tête est brune. Son corps est d'un vert-d'herbe plus foncé sur le dos que sur les côtés, avec un chevron d'un vert-brun sur chaque anneau. Les stigmates sont d'un brun-noir, et immédiatement au-dessous on voit régner une ligne d'un blanc-jaunâtre. Le dernier anneau est un peu relevé en bosse, avec deux points blancs de chaque côté. Les pattes écailleuses sont couleur de rouille, et les membraneuses vertes.

Cette chenille vit sur un grand nombre de plantes, telles que la *ronce ordinaire* (*rubus fruticosus*), la *ronce saxatile* (*rubus saxatilis*), l'*oseille* (*rumex acetosa*), la *laitue* (*lactuca sativa*), la *camomille* (*matricaria chamomilla*), le *melilot* (*trifolium melilotus*), la *vipérine* (*echium vulgare*), la *buglosse* (*auchusa officinalis*), l'*éclaire* (*chelidonium majus*). On la trouve en août, septembre et octobre. Elle s'enferme, pour se chrysalider, dans une coque de terre légèrement agglutinée. Sa chrysalide, d'un brun-rouge-luisant, est terminée par deux crochets, qui se recourbent intérieurement en forme d'S. Cette chrysalide passe l'hiver, et le papillon se développe en mai, juin ou juillet de l'année suivante.

La N. *Lucipara* n'est rare nulle part en Europe,

suivant M. Treitschke; cependant elle n'est pas commune aux environs de Paris. M. le capitaine De Villiers, membre correspondant de la société linnéenne de Paris, l'a prise en assez grande quantité dans un bois près Cherbourg, lorsqu'elle voltigeait le soir sur le *saule marceau*, où elle était attirée ainsi que beaucoup d'autres noctuelles par une espèce de liqueur mielleuse qui suintait des feuilles de cet arbrisseau.

CCCLXVIII. NOCTUELLE ADULATRICE.

NOCTUA ADULATRIX. (*Hubn.*)

PHLOGOPHORA ADULATRIX. (*Treitschke.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

La noctuelle dont il est ici question est extrêmement rare; n'espérant pas pouvoir nous la procurer de sitôt, nous nous sommes déterminés à la faire copier dans Hubner, en rectifiant dans notre figure ce que la sienne a de défectueux quant à la coupe des ailes : en effet, il leur a donné la même forme qu'aux autres noctuelles, tandis qu'elles sont anguleuses comme celles de la N. de la *Fougère*, suivant M. Treitschke, qui du reste rend justice à l'exactitude de la figure d'Hubner.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, avec une grande tache blanche réniforme dans le milieu. Cette tache est supportée par une espèce de pédoncule qui part du bord interne, et contre lequel s'appuie une ligne fauve accompagnée d'une petite tache bleue. Une ligne blanche courbe est placée près de la base. Une

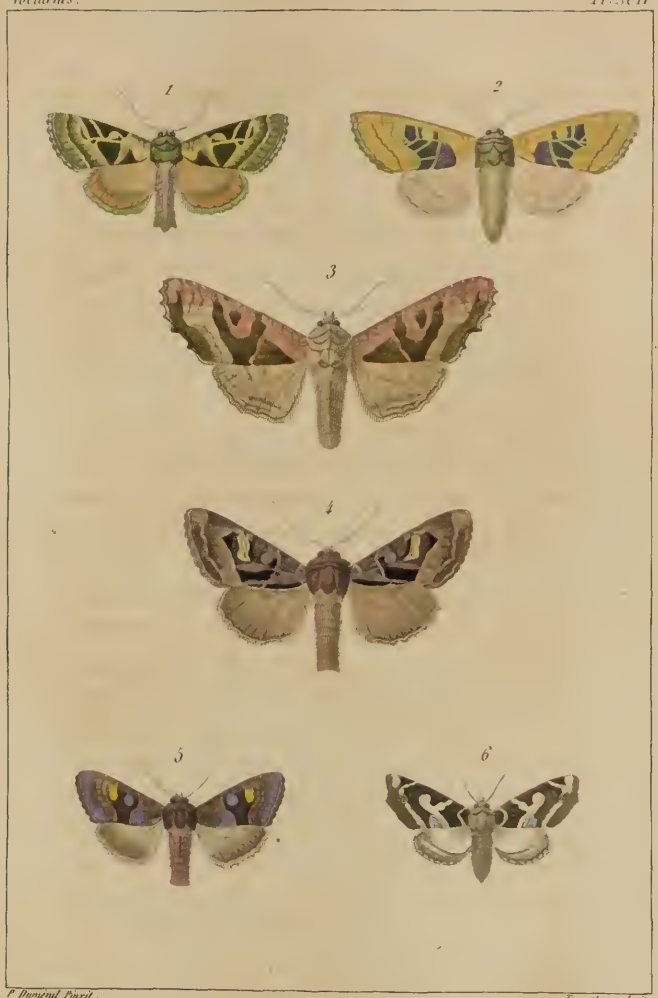

P. Duménil Pinxit. Toureaty sculpsit

1-2 Jolie (*Scita*) mâle et fem^lle 3 Méticuleuse (*Meticulosa*) mâle 4 Embrasée (*Empyrea*) mâle.
5 Luisante (*Lucipara*) mâle. 6 Adulatrice (*Adulatrix*) mâle

bande également blanche longe le bord terminal. Cette bande est interrompue vers le milieu par deux points gris entourés de blanc, et de l'un desquels part une ligne oblique qui va rejoindre la côte. Une tache blanche occupe l'angle supérieur de chacune des ailes, qui sont en outre traversées par plusieurs lignes de points noirs. Enfin, la frange est grise et entrecoupée de noir.

Le dessus des ailes inférieures est blanc, avec une large bordure grise coupée dans sa longueur par une raie blanche un peu ondulée. La frange est séparée du bord par une ligne de points noirs.

La tête et le corselet sont blanchâtres. L'abdomen est gris. Les antennes, également grises, sont filiformes.

Voici l'historique que M. Treitschke donne de cette espèce, dont le *Facies* a quelque chose d'exotique. Un premier individu fut trouvé en juillet 1811 dans les environs de Goritz par M. Dahl, qui en découvrit plusieurs autres en février de l'année suivante aux portes de Fiume. Depuis, M. le baron Wimmer en a fait également la découverte près de Bude, vers le milieu du mois d'août.

La N. *Adulatrice* habiterait également la Provence, suivant ce que nous a mandé M. le comte de Saporta

CCCLXIX. NOCTUELLE SAUPOUDRÉE.

NOCTUA CONSPERSA.
(*Wien. Verz. Hubn. Illig. Esp. Borkh. Gotze. Lang. Verz.*) *Brahm.*)

MISELIA CONSPERSA. (*Ochsen. Treitschke.*)

BOMBYX ANNULATA. (*Fab. De Vill.*)

PHALÆNA NANA. (*Naturforscher.*)

L'ARROSÉE.
(*Engram.* t. VI. pl. 230. fig. 332. c. g.)

NOCTUELLE ARROSÉE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un noir-bleuâtre mélangé d'un peu de jaunâtre, avec plusieurs taches blanches dont une à la base rayée de noir, une grande au milieu, qui absorbe l'orbiculaire et se réunit à la réniforme, deux autres au bord interne, et enfin, une cinquième à l'angle supérieur du bord terminal, qui est longé par une ligne blanche, formée de plusieurs traits

anguleux. Ces mêmes ailes sont en outre traversées par plusieurs lignes noires et ondulées, et leur frange est noirâtre et entrecoupée de blanc.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-noirâtre qui s'éclaircit dans le haut, avec un croissant obscur dans le milieu et un point blanchâtre près de l'angle anal. La frange est jaunâtre, et coupée par une ligne grise dans toute sa longueur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-obscur légèrement sablé de noirâtre, avec deux lignes arquées et un croissant également noirâtres sur les inférieures.

La tête est blanchâtre. Le corselet est agréablement mélangé de noir et de blanc. L'abdomen est du même gris que les ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen, et parce que la femelle est un peu plus grande et d'une teinte plus pâle que le mâle.

La chenille de cette espèce n'est pas encore connue; on présume cependant qu'elle vit sur le *saule*. Quant à l'insecte parfait, il paraît à la fin d'avril ou au commencement de mai; mais il est rare en France. L'individu figuré a été trouvé en Normandie, par M. Boisduval.

CCCLXX. NOCTUELLE ARRANGÉE.

NOCTUA COMPTA.
(*Wien. Verz. Hubn. Illig. Fab. De Vill. Lang. Verz. Brahm. Vieweg.*)

MISELIA COMTA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA COMTA. (*Esp. Borkh.*)

NOCTUA TRANSVERSALIS. (*De Vill.*)

L'ARRANGÉE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 230. fig. 332. a. b.)

NOCTUELLE ARRANGÉE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 14 à 15 lignes.

CETTE espèce a beaucoup de rapport avec la précédente (N. *Conspersa*); le fond de ses ailes supérieures est d'un noir-bleuâtre dans les indi-

vidus bien frais, avec un peu de blanc à la base, et leur milieu traversé par une grande tache blanche qui descend jusqu'au bord interne et se divise en deux un peu avant la côte. Sur cette tache on aperçoit la réniforme et l'orbiculaire, qui sont légèrement dessinées en noir. Ces mêmes ailes sont en outre traversées par plusieurs lignes ondulées, les unes noires, les autres bleuâtres ou jaunâtres. Celle qui longe le bord terminal est de cette dernière couleur, et décrit plusieurs angles. La frange est d'un blanc-jaunâtre et entrecoupée de noirâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-brun qui s'éclaircit dans le haut, avec un point jaunâtre près de l'angle anal. La frange est jaunâtre, et coupée par une ligne grise dans toute sa longueur.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-jaunâtre, légèrement sablé de brun au centre, avec une large bordure noirâtre aux inférieures.

La tête est grise, le corselet est varié de blanc et de noir. L'abdomen est du même gris que les ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par l'abdomen, et parce que le mâle est un peu plus petit et d'une teinte plus foncée que la femelle.

La chenille de cette espèce est peu connue; suivant M. Brahm, qui dit l'avoir souvent élevée, elle est grise avec le dos pointillé de brun, et se nourrit des graines renfermées dans les capsules de la *lycnide dioïque* (*lycnis dioïca*). M. Treitschke pense qu'il y a deux pontes par an, attendu que le papillon, après avoir paru en mai, reparaît en juillet de la même année dans les environs de Vienne. Sans doute il en est de même en France. Cependant nous n'avons jamais trouvé cette noctuelle qu'à la fin de mai ou au commencement de juin dans les environs de Paris, où elle n'est pas rare. A cette époque on la voit voler le soir, en grande quantité, sur les fleurs qui ornent les parterres du Jardin des Plantes.

CCCLXXI. NOCTUELLE PARÉE.

NOCTUA CONCINNA. (*Hubn.*)

NOCTUA ALBIMACULA. (*Borkh.*)

MISELIA ALBIMACULA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA CONSERTA. (*Hubn.*)

NOCTUA COMPTA. (*Esp.* t. IV. tab. 117. f. 7.)

LA PARÉE. (*Engram.* t. VI. pl. 230. fig. 331.)

NOCTUELLE PARÉE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Le fond des ailes supérieures est en-dessus d'un brun un peu verdâtre, avec deux taches blanches, l'une à la base et l'autre au centre. La première est rayée de noir. La seconde, beaucoup plus grande, a une forme irrégulière; elle se compose de la réniforme et de l'orbiculaire, réunies par une troisième tache placée entre elles. Chaque aile est en outre traversée par trois lignes d'un blanc-bleuâtre bordé de noir.

Celle qui longe le bord terminal est anguleuse, et les deux autres sont ondulées. La frange, un peu festonnée, est blanche et entrecoupée de brun.

Les ailes inférieures sont en-dessus à peu près du même brun que les supérieures; mais ce brun s'éclaircit beaucoup dans le haut, et laisse apercevoir les nervures. La frange est blanchâtre, et coupée dans toute sa longueur par une ligne grise.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun ou d'un gris beaucoup plus clair que le dessus, surtout aux inférieures, qui sont sablées de brun, avec une ligne arquée et un point central de même couleur.

La tête et le corselet sont bruns et variés de blanc. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par l'abdomen.

Cette espèce, très-commune dans le Jura et les Alpes, paraît habiter de préférence les pays de montagnes. Cependant M. Lucas, attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, l'a trouvée une fois au bois de Vincennes. Elle paraît en juillet.

La chenille n'est pas encore connue.

CCCLXXII. NOCTUELLE SOIGNÉE.

NOCTUA CULTA.
(*Hubn. Wien. Verz. Illig. Fab. Borkh. Esp. De Vill. Gotze. Lang. Verz.*)

MISELIA CULTA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA TRIDACTYLION. (*Borkh.*)

PHALÆNA VIRIDANA. (*Naturforscher.*)

LA SOIGNÉE. (*Engram.* t. VI. pl. 229. f. 329.)

NOCTUELLE SOIGNÉE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 16 à 17 lignes.

CETTE jolie espèce a le dessus des ailes supérieures d'un brun-verdâtre, avec trois taches blanches dont une petite à la base, marquée de

noir, et deux très-grandes au milieu; celles-ci sont séparées par du noir et englobent, l'une la réniforme et l'autre l'orbiculaire, toutes deux dessinées en noir. Sous l'orbiculaire on remarque un petit ⊢ noir couché. Chacune desdites ailes est en outre traversée par trois lignes d'un blanc-bleuâtre bordé de noir. Celle qui longe le bord terminal est anguleuse, et les deux autres sont ondulées. La frange est blanche et entrecoupée par des lignes noires en forme de feston.

Les ailes inférieures sont d'un blanc de nacre, avec leurs nervures grises et deux lignes noires parallèles au bord marginal, qui partent de l'angle anal et s'arrêtent à la seconde nervure, sur laquelle elles forment taches. La frange, également blanche et légèrement entrecoupée de gris, est séparée du bord marginal par un liséré noir.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-blanchâtre, avec leur extrémité lavée de noirâtre, et un commencement de ligne noire. Celui des inférieures est d'un blanc de nacre comme le dessus, également avec un commencement de ligne noire qui part de la côte.

La tête et le corselet sont blancs, et agréablement variés de brun et de noir. L'abdomen est gris, avec une crête blanche bordée de noir sur les trois premiers anneaux.

Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par l'abdomen.

La chenille de cette espèce a une forme plus plate que cylindrique et qui s'élargit dans le milieu, avec deux tubercules coniques dont la pointe s'incline vers l'anus, sur chacun des trois derniers anneaux. Sur le milieu du dos règne une bande d'un gris-bleuâtre, étranglée à chaque jointure, et bordée de chaque côté par une raie gris-de-lin ou couleur de chair. Ses flancs sont verdâtres, et marqués d'un chevron d'un vert plus foncé sur chaque anneau. On remarque en outre sur ceux-ci plusieurs petits points blancs verruqueux et une espèce d'Y d'un noir-bleuâtre sur le premier. La tête est jaune dans le milieu, verte sur les côtés, et marquée de plusieurs lignes noires de diverses formes. Les pattes écailleuses sont bleuâtres, et les membraneuses couleur de chair.

Cette chenille, dont la marche est très-lente, vit sur l'*aubépine* (*cratægus oxiancantha*), le *prunier épineux* (*prunus spinosa*), le *prunier domestique* (*prunus domestica*), et le *poirier commun* (*pyrus communis*). On la trouve parvenue à toute sa grosseur en août et septembre; mais elle est difficile à découvrir, parce qu'elle se tient cachée dans les crevasses du tronc des

arbres pendant le jour, et ne sort de sa retraite que la nuit pour manger. Elle entre dans la terre pour se changer en chrysalide, et le papillon éclôt dans le mois de mai de l'année suivante.

La N. *Culta* habite principalement l'Autriche et la Hongrie. On la trouve aussi aux environs de Francfort; mais je ne pense pas qu'on l'ait encore rencontrée en France.

CCCLXXIII. NOCTUELLE RUNIQUE (1).

NOCTUA RUNICA.
(*Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn. Illig. Brahm. Scrank.*)

MISELIA APRILINA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA APRILINA.
(*Linn. Esp. Rossi. De Vill. Fuesly. Lang. Verz. Gotze.*)

NOCTUA LUDIFICA. (*Sulzer.*)

PHALÆNA APRILINA MAJOR (*Berl. Mag.*)

LA RUNIQUE. (*Engram.* tom. VI. pl. 227. fig. 326. a. k.)

NOCTUELLE RUNIQUE. (OLIV. *Encycl.*)

(Roesel. tome III. tab. 39. fig. 4.)

Envergure, 21 à 22 lignes.

CETTE belle noctuelle est la véritable *Aprilina* de Linné, dont le nom a été transporté par er-

(1) Ce nom lui a été donné, parce que les taches noires de ses ailes supérieures ont quelque ressemblance avec les

reur à l'*Orion* d'Esper, par beaucoup d'auteurs. Cependant celui de *Runica* qu'elle a reçu de Fabricius ayant prévalu, nous l'avons conservé avec d'autant plus de raison que le nom d'*Aprilina* ne lui convient pas plus qu'à la N. *Orion*, puisqu'elle n'éclôt pas en avril, mais bien au commencement de l'automne.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un joli-vert-céladon, et marquées d'un grand nombre de traits noirs de différentes formes, et dont quelques-uns sont bordés de blanc. Avec un peu d'attention, on voit que la plupart de ces traits sont disposés sur trois lignes transverses, composées, savoir : celle qui longe le bord terminal, de points sagittés ou triangulaires ; celle du milieu, de croissants ; et la dernière qui se rapproche de la base, de croissants et d'angles tout à-la-fois. Entre ces deux dernières lignes, on aperçoit à peine les deux taches ordinaires (la réniforme et l'orbiculaire), qui sont de la même couleur que le fond ; mais, en revanche, on distingue facilement trois autres taches d'un vert foncé et bordées de noir, entre lesquelles les deux premières sont placées. Un peu plus bas, on remarque plusieurs traits noirs en forme de crois-

---

caractères de l'écriture dont les anciens peuples du nord faisaient usage et qu'on appelle *Runique*.

sants, qui sont traversés par une ligne également noire et parallèle au bord interne. On remarque en outre plusieurs points noirs à la base, et on en compte jusqu'à douze le long de la côte. Enfin la frange, qui est blanche, est séparée du bord terminal par une rangée de points noirs sagittés, qui se réunissent aux lignes grises dont cette frange est entrecoupée.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-noirâtre, avec leur extrémité traversée par deux lignes blanches parallèles, partant du bord interne, et dont la supérieure ne va pas au-delà du milieu de l'aile. La frange, qui est blanche et entrecoupée de gris, est séparée du bord marginal par un liséré noir interrompu.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-noirâtre, avec leur extrémité blanche et festonnée en noir. On aperçoit distinctement au milieu les deux taches ordinaires, qui sont grises sur un fond blanc.

Le dessous des ailes inférieures est blanchâtre, avec leur extrémité également festonnée en noir. Une ligne sinueuse noire les traverse, et leur milieu est occupé par une tache semi-lunaire de même couleur.

La tête et le corselet sont verts. Le lobe supérieur de celui-ci est relevé en pointe, et bordé par deux croissants noirs surmontés d'une ligne

blanche. Les deux lobes latéraux, qu'on nomme vulgairement les épaulettes, sont bordés de noir du côté de l'attache des ailes; et l'intervalle qui les sépare est marqué de quatre points noirs. L'abdomen est d'un gris-noirâtre comme les ailes inférieures. Les pattes sont vertes et annelées de noir. Les antennes sont filiformes, et leurs articles sont alternativement noirs et blancs.

Cette description concerne également les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen. Quant aux variétés individuelles, elles ne sont pas assez prononcées pour mériter d'être décrites ou figurées : elles consistent seulement en ce que les ailes supérieures sont plus ou moins vertes, et les traits noirs dont elles sont marquées plus ou moins bien écrits.

La chenille est couleur d'écorce d'arbre, veinée de noir, avec une suite de taches brunes, ovales, et formant par leur réunion une bande interrompue qui règne tout le long du dos. Cette bande est bordée de blanc et coupée dans sa longueur par une ligne grise, placée entre des points blancs, dont deux sur chaque anneau. Les pattes sont de la même couleur que le corps; la tête est brune, avec des points jaunâtres.

Cette chenille vit solitaire sur le *chêne ordinaire* (*quercus robur*). Elle attend la nuit pour prendre sa nourriture; le jour elle se tient cachée

dans les crevasses du tronc de l'arbre sur lequel elle vit, et où elle est d'autant plus difficile à découvrir que sa couleur se confond avec celle de l'écorce. Parvenue à toute sa grosseur à la fin d'août, elle s'enfonce peu profondément dans la terre pour se changer, sans former de coque, en une chrysalide brune dont l'extrémité postérieure est armée d'une pointe bifide. C'est dans le tan qui s'amasse au pied des vieux chênes cariés qu'on trouve le plus ordinairement cette chrysalide. Quant au papillon, il faut le chercher sur le tronc de ces mêmes arbres, du 25 septembre au 15 octobre.

Cette belle noctuelle était très-commune autrefois au bois de Boulogne, principalement autour de la mare d'Auteuil; mais depuis qu'on a abattu presque tous les gros chênes de cette partie du bois, elle y est devenue très-rare, ou plutôt elle en a entièrement disparu. Cette disparition a probablement aussi pour cause les trop fréquentes investigations des amateurs.

La N. *Runique* se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe.

CCCLXXIV. NOCTUELLE OLÉAGINEUSE.

NOCTUA OLEAGINA.
(*Wien. Verz. Hubn. Illig. De Vill. Gotze.*)

MISELIA OLEAGINA. (*Ochsen. Treitschke.*)

BOMBYX OLEAGINA.
(*Fab. Esp. Lang. Verz. Brahm.*)

L'OLIVE. (*Engr.* t. v. pl. 186. fig. 241.)

BOMBYX OLÉAGINEUX. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Cette espèce n'a pas le *facies* de ses congénères; elle s'en distingue principalement par ses antennes très-pectinées dans le mâle et par son corselet très-velu et ayant la forme de celui des *bombyx*. Aussi Fabricius et d'autres entomologistes qui l'ont suivie, l'ont-ils rangée dans cette famille, sans avoir égard à la longueur de sa

P. Duménil Pinxit. Lanoin Sculpsit.

1 Saupoudrée (*Conspersa*) fem^lle 2 Arrangée (*Compta*) fem^lle 3 Parée (*Concinna*) fem^le
4 Soignée (*Culta*) mâle. 5 Runique (*Runica*) fem^lle 6 Oléagineuse (*Oleagina*) mâle.

trompe, qui ne permet pas cependant de l'y laisser. Quant à son nom d'*Oleagina*, il paraît lui avoir été donné, moins à cause de sa couleur vert-olive, que parce qu'elle a toujours un aspect huileux, même dans les individus fraîchement éclos. Voici au reste sa description.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-noirâtre saupoudrée de vert-olive, avec la tache réniforme tantôt toute blanche et tantôt marquée de deux points bruns. L'orbiculaire est brune et entourée de blanc. Ces deux taches sont placées entre deux lignes transverses noires et ondulées. Une troisième ligne, moitié ondulée et moitié anguleuse, de couleur blanche et très-finement marquée, longe le bord terminal, qui est bordé par une rangée de petites lunules noires entourées de jaune. La frange, d'un gris-verdâtre, est festonnée, avec des points jaunes, et coupée dans sa longueur par une ligne jaunâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-sale et huileux, avec leur extrémité traversée par une ligne et une bande noirâtre. La frange, légèrement sinuée, est d'un gris-verdâtre ou jaunâtre, avec des points jaunes.

Le dessous des quatre ailes est d'un blanc un peu jaunâtre, teinté de brun vers les extrémités. Sur les supérieures, dans l'endroit qui correspond à la tache réniforme, on remarque un petit

disque brun entouré à moitié d'un trait de la même couleur; et au milieu des inférieures est une tache noire.

La tête et le corselet sont d'un brun-noir mélangé de vert-olive. L'abdomen est d'un brun moins foncé, avec les trois premiers anneaux crêtés. Les antennes sont fauves et très-pectinées.

Cette description concerne le mâle; elle peut s'appliquer en partie à la femelle, qui n'en diffère que par les caractères suivants: ses antennes sont filiformes; les nuances brunes et vertes des ailes supérieures sont mieux séparées, et les inférieures sont plus couvertes de brun que dans le mâle.

La chenille est d'un gris un peu rougeâtre, avec quelques poils clair-semés sur le dos; elle a un collier d'un beau rouge, et une tache triangulaire noirâtre qui s'étend depuis ce collier jusqu'au quatrième anneau, où elle finit en pointe. Des lignes obliques d'un gris-foncé se remarquent sur les côtes, ainsi que plusieurs points noirs sur les anneaux, dont le quatrième et le cinquième sont en outre marqués de quelques points rouges; les deux derniers anneaux sont armés de quatre tubercules coniques, dont la pointe est dirigée vers l'anus. La tête est très-grosse et d'un gris-bleuâtre.

Cette chenille vit sur le *prunier épineux* (*prunus spinosa*). On la trouve parvenue à toute sa grosseur à la fin de l'été ; elle se change alors en chrysalide dans la terre, et le papillon éclôt en mars ou avril de l'année suivante.

La N. *Oléagineuse* est moins rare en Allemagne qu'en France : elle habite principalement l'Autriche. Quoique Engramelle dise qu'on l'a trouve aux environs de Paris, nous n'avons jamais eu le bonheur de l'y rencontrer.

CCCLXXV. NOCTUELLE DE L'AUBÉPINE.

NOCTUA OXYACANTHÆ.
(*Linn. Wien. Verz. Hubn. Illig. Fab. Esp. Borkh. De Vill. Fuesly. Vieweg. Schrank.*)

MISELIA OXYACANTHÆ. (*Ochsen. Treitschke.*)

PHALÆNA OXYACANTHÆ.
(*Gotze. Lang. Verz. Berl. Mag. Wilkes.*)

L'AUBÉPINIÈRE. (*Engr.* t. VI. pl. 229. f. 328.)

NOCTUELLE DE L'AUBÉPINE. (OLIV. *Encycl.*)

(Roesel. tom. I. tab. 33.)

Envergure, 19 à 20 lignes.

La noctuelle dont il est ici question est une des plus belles de son genre. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un joli brun-fauve qui s'éclaircit vers leur extrémité, avec plusieurs de leurs parties saupoudrées de vert-métallique, savoir: 1° l'in-

tervalle qui existe entre la côte et la première nervure; 2° les trois nervures du milieu; 3° le bord interne où cette couleur occupe un espace assez large; 4° enfin le bord terminal, où elle forme une rangée de petites taches triangulaires ou sagittées, accompagnées chacune d'un point brun. Les deux taches ordinaires, assez grandes et de forme irrégulière, sont d'une teinte plus pâle que le fond de l'aile; sous l'orbiculaire on en aperçoit une troisième de forme ovale, et qui repose sur la partie verte de l'aile; ces trois taches sont placées entre deux lignes sinueuses d'un brun-noir. La plus grande de ces deux lignes est accompagnée d'une autre d'une teinte pâle, et qui se termine vers le bord inférieur par un croissant blanc. La plus petite est croisée dans le milieu par un trait noir horizontal, qui part du corselet et qui forme avec elle une espèce de ψ. La frange est fauve et festonnée, et séparée du bord terminal par un liséré noir, également festonné, mais en sens inverse de la frange.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-jaunâtre, et lavées de roux à leur extrémité. La frange est jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-roux, avec une ligne sinueuse et un croissant, à peine marqués en brun sur chacune d'elles. Elles offrent

cette particularité que leurs nervures sont épaisses et très-saillantes.

La tête est fauve. La partie supérieure du corselet est d'un brun-noir, bordé de fauve; le reste est d'un brun-fauve et légèrement saupoudré de vert. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre, avec une petite crête de poils bruns sur chacun des trois premiers anneaux. Les antennes sont fauves et fortement ciliées dans le mâle, tandis qu'elles sont filiformes dans la femelle, qui du reste ne diffère des premiers que par la forme de son abdomen.

La chenille de cette espèce présente deux variétés assez constantes. La première est d'un gris-blanchâtre sur le dos, et bleuâtre sur les côtés ainsi que sur les trois premiers anneaux. Ses flancs sont marqués de plusieurs grandes taches brunes irrégulières. On voit en outre sur chaque anneau deux lignes brunes ponctuées de blanc, qui tantôt divergent et tantôt se rapprochent pour former des espèces de losanges. L'avant-dernier anneau est surmonté d'un tubercule bifide, et incliné vers l'anus. La tête est assez grosse, elle est d'un brun-fauve, avec une tache noirâtre dans le milieu.

La seconde variété est d'un gris plus foncé, avec du brun-fauve sur les côtés, et une losange d'un noir-bleuâtre sur chaque anneau, à l'exception des trois premiers et des deux derniers,

qui sont marqués seulement de quelques points noirs. La tête est fauve, avec une tache noire en cœur dans le milieu. Du reste, elle ressemble à la précédente.

Cette chenille vit principalement sur l'*aubépine* et le *prunellier;* mais elle se nourrit aussi des feuilles du *prunier domestique* et même du *pêcher.* Elle marche très-lentement, et lorsqu'elle a mangé, elle se retire sous les aisselles des branches, où elle échappe d'autant plus facilement à la vue, que sa couleur se confond avec celle de l'écorce de l'arbre sur lequel elle vit. C'est en juin qu'il faut la chercher; on la trouve ordinairement en société de quatre ou cinq individus seulement. Parvenue en juillet à toute sa grosseur, elle se renferme dans une coque qu'elle forme tantôt entre des feuilles, tantôt dans la terre, et s'y change en une chrysalide d'un brun-clair, d'où le papillon sort au bout de six semaines ou deux mois, c'est-à-dire en août ou septembre de la même année; cependant il arrive quelquefois qu'il ne se développe qu'au printemps suivant.

La N. de l'*Aubépine* se trouve dans plusieurs contrées de l'Allemagne et du nord de la France. M. Boisduval en a reçu plusieurs individus de la Normandie; et celui que j'ai fait figurer a été trouvé dans les environs de Valenciennes.

CCCLXXVI. NOCTUELLE BIMACULÉE.

NOCTUA BIMACULOSA.
(*Linn. Wien. Verz. Hubn. Fab. Borkh. Esp. Gotze. De Vill. Vieweg.*)

MISELIA BIMACULOSA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA BIMACULOSA ITALICA. (*Esp.*)

LA BIMACULÉE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 229. fig. 327.)

NOCTUELLE BIMACULÉE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 20 à 21 lignes.

ABSTRACTION faite de la couleur du fond, cette noctuelle ressemble beaucoup à la précédente pour le dessin de ses ailes supérieures; et ce qui confirme le rapport naturel qui existe entre elles, c'est la ressemblance de leurs chenilles. Voici au reste la description de l'espèce qui nous occupe.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-roussâtre-clair marbré de brun, avec leurs nervures marquées par des lignes noires interrompues. Les deux taches ordinaires, assez grandes et de la même forme que dans la N. de l'*Aubépine*, sont de la même couleur que le fond; la réniforme est placée entre deux ombres brunes, et sa partie inférieure est coupée par une ligne noire interrompue. Les contours de l'orbiculaire sont légèrement indiqués en brun, et immédiatement au-dessous de cette tache, on en aperçoit une troisième de forme ovalaire, qui s'appuie contre une ligne transverse et anguleuse de couleur noirâtre. Deux autres lignes transverses, onduleuses, et à peine indiquées, se remarquent entre la tache réniforme et le bord terminal. Entre la ligne anguleuse précitée et le corselet, est un trait horizontal plus ou moins ombré qui part de la base. Un autre trait également ombré, qui part de l'angle inférieur, s'avance jusqu'au milieu de l'aile. La frange, de la même couleur que le fond, est doublement festonnée, et séparée du bord terminal par un liséré noir également festonné dans le même sens que la frange.

Les ailes inférieures sont en-dessus du même gris que les supérieures, avec leurs nervures marquées en brun, et deux taches assez grandes sur chacune d'elles, l'une sur le disque et l'autre

au bord inférieur (ce sont ces deux taches qui lui ont fait donner le nom de *Bimaculosa*); elles sont en outre traversées par deux lignes de points bruns à peine marqués, dont un sur chaque nervure. La frange est grise, doublement festonnée et séparée du bord marginal par un liséré brun.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec les nervures marquées en brun. Les supérieures sont ombrées de noirâtre à leur extrémité, avec une tache centrale et une ligne arquée de même couleur sur chacune d'elles. Pareille tache et pareille ligne existent sur les inférieures, qui sont en outre marquées d'une seconde tache au bord inférieur. Ces deux taches correspondent à celles du dessus.

Tout le corps y compris la tête est du même gris que les ailes. La partie antérieure du corselet ou collier est marquée par deux lignes brunes, qui forment un angle dans le milieu. Des lignes brunes dessinent également le contour des épaulettes. Les antennes sont d'un gris-roux, et légèrement ciliées dans le mâle, tandis qu'elles sont filiformes dans la femelle. Cette différence, jointe à la forme de l'abdomen, est la seule qui distingue les deux sexes.

La chenille est d'un gris-blanchâtre, lavé de brun-noirâtre sur les quatre premiers anneaux et sur les côtés. Elle est marquée longitudinale-

ment de plusieurs lignes noires brisées, dont deux très-rapprochées sur le milieu du dos et une de chaque côté du corps, sur les stigmates, bordée de blanc. On remarque en outre sur chaque anneau plusieurs points blancs, placés deux par deux sur des taches brunes. L'avant-dernier anneau est armé de deux tubercules en forme de dents, inclinés vers l'anus à partir de la base, mais dont la pointe se recourbe vers la tête. Ce caractère suffit seul pour la faire reconnaître, et la distinguer de la chenille de la N. de l'*Aubépine*, à qui elle ressemble d'ailleurs beaucoup. La tête est d'un gris-clair, avec un écusson bordé de brun.

Cette chenille vit sur l'*orme ordinaire* (*ulmus campestris*). On la trouve parvenue à toute sa grosseur à la fin de juin, et le papillon paraît en août.

La noctuelle *Bimaculée* habite plusieurs contrées de l'Allemagne et de l'Italie, et n'a pas encore été trouvée en France, à notre connaissance. L'individu que nous avons fait figurer nous a été envoyé par M. Dahl, comme venant de la Toscane.

CCCLXXVII. NOCTUELLE PLÉBÉIENNE.

NOCTUA PLEBEJA. (*Hubn.*)

POLIA NEBULOSA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA NEBULOSA. (*Gotze.*)

PHALÆNA NEBULOSA. (*Berl. Mag. Naturforscher.*)

NOCTUA BI-MACULOSA. (*Esp. Lang. Verz.*)

NOCTUA THAPSI. (*Bork. Brahm.*)

NOCTUA POLYODON. (*Wien. Verz. Vieweg. Illig. Lasp.*)

NOCTUA POLYMITA. (*Fab.*) [1].

LA BRODÉE. (*Engram.* t. VII. pl. 284. fig. 470.)

NOCTUELLE POLYMITE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 2 pouces 2 lignes.

C'EST à tort que Fabricius et Engramelle ont rapporté cette noctuelle à la *Polymita* de Linné,

[1] N. Cristata alis planis fusco cinereoque nebulosis, angulo ani macula atra. Thorax cinereus *Arcubus duobus anticis nigris*, maculisque tribus posticis, albis. Entom. system., tom. 2, pag. 67, n° 188.

qui est évidemment une autre espèce ; mais M. Treitschke, qui a relevé cette erreur, nous paraît en avoir commis une à son tour, en ne reconnaissant pas la noctuelle qui nous occupe dans la *Polymita* de Fabricius, dont nous rapportons la phrase descriptive, afin de mettre le lecteur à même de prononcer entre nous et l'entomologiste allemand.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-cendré plus ou moins nébuleux suivant les individus, et traversées par plusieurs lignes ou raies ondées d'un brun-foncé, dont deux seulement sont bien marquées, savoir : celle qui avoisine la base, et celle qui longe le bord terminal. On remarque contre cette dernière quatre ou cinq taches sagittées d'un brun - noir, dont une beaucoup plus grande à l'angle anal. Les deux taches ordinaires sont grandes et bien formées, et sous l'orbiculaire, on en remarque une troisième qui s'appuie contre l'une des deux lignes dont nous avons parlé plus haut. La frange est entrecoupée de brun-noir, dentelée et séparée du bord terminal par une ligne de petits croissants noirs.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-brun sans points ni taches, avec les nervures un peu plus foncées et la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est également d'un

gris-brun, avec leur extrémité terminée par une bande blanchâtre; un point central et une ligne arquée noirâtre se remarquent sur les inférieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-blanchâtre. Celui-ci a sa partie antérieure dessinée par deux arcs noirs, et immédiatement au-dessous on remarque une crête bifide placée entre les deux épaulettes, qui sont bordées par une double ligne noire. L'abdomen, d'un gris-brun, est lisse chez la femelle, tandis qu'il est crêté en noir sur les cinq premiers anneaux chez le mâle. Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen.

La chenille est d'un gris-bleuâtre nuancé de couleur de chair sur les côtés, avec une raie dorsale brune qui règne tout le long du corps. Cette raie s'élargit et forme huit losanges depuis le troisième anneau jusques et compris le pénultième. Ces losanges sont bordées de noir et traversées dans leur longueur par une ligne blanche, avec un point noir dans le milieu. Chaque anneau est en outre marqué d'une ligne noire oblique sur les côtés. La tête est jaunâtre et rayée de gris.

Cette chenille vit sur le *bouillon blanc* (*verbascum tapsus*); elle éclôt de l'œuf à la fin de l'été, passe l'hiver, et n'atteint toute sa taille (deux

pouces environ) qu'au mois d'avril suivant. Elle se file alors une coque composée de grains de terre et de soie, dans laquelle elle se change en une chrysalide effilée d'un brun luisant, et terminée par deux pointes. Le papillon en sort à la fin de mai ou au commencement de juin.

La noctuelle *Plébéienne* habite la France et l'Allemagne. Je ne l'ai trouvée aux environs de Paris que dans une seule localité; c'est au bois de Notre-Dame, sur la route de la Brie, où elle est assez commune.

CCCLXXVIII. NOCTUELLE OCCULTE.

NOCTUA OCCULTA.
(*Linn. Hubn. De Vill. Vieweg. Gotze. Rossi.*)

POLIA OCCULTA. (*Ochsen. Treitschke.*)

L'OCCULTE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 232. fig. 336).

NOCTUELLE OCCULTE. (Oliv. *Encycl.*)

Envergure, 2 pouces 2 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-cendré, avec leur milieu et leur base plus ou moins ombrés de brun-noirâtre, suivant les individus. Une bande de cette même couleur, bordée du côté interne par une éclaircie blanche et de l'autre par une ligne dentée noire, longe le bord terminal. Les deux taches ordinaires sont grandes et bien écrites : la réniforme, de la même cou-

leur que le fond, est très-échancrée; l'orbiculaire, de forme allongée, est blanchâtre et placée d'une manière très-oblique. Sous cette seconde tache on en remarque une troisième de forme à peu près ovale, qui s'appuie contre une ligne transverse d'un gris-pâle. La frange, grise et légèrement dentelée, est séparée du limbe par une ligne de croissants noirs.

Les ailes inférieures sont en-dessus totalement d'un gris-brun, avec la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est également du même gris, avec un point central et une ligne arquée, à peine indiqués sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un gris-cendré, comme les ailes supérieures, et celui-ci est privé de la crête bifide qu'on remarque dans la N. *Plebeja;* ou du moins, si elle existe, elle est à peine sensible. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen, dont les quatre ou cinq premiers anneaux sont légèrement crêtés chez le mâle, tandis qu'ils sont lisses chez la femelle.

La chenille est d'un brun presque noir sur le dos, et un peu moins foncé et comme sablé de noirâtre sur les côtés, avec cinq lignes longitudinales d'un jaune presque fauve, dont une dor-

sale et les quatre autres latérales. Deux de ces dernières donnent naissance à de petites raies obliques de la même couleur, dont une sur chaque anneau. On remarque en outre sur chacun de ceux-ci quatre points blancs séparés deux par deux par la ligne du milieu. La tête est brune, avec deux lignes jaunes hémisphériques. L'anus est jaune. Les stigmates sont blancs. Toutes les pattes sont grises comme le dessous du corps.

Cette chenille vit sur la *laitue cultivée* (*lactuca sativa*) et sur le *pissenlit* (*leontodon taraxacum*). On la trouve ordinairement en mai; elle se chrysalide en juin, et le papillon paraît en août. M. Treitschke pense qu'il y a deux générations par an.

La noctuelle *Occulte* se trouve à la fois sous les climats les plus opposés de l'Europe, en Suède et en Italie. On la trouve aussi en Styrie et en France; mais elle est très-rare dans ce dernier pays.

CCCLXXIX. NOCTUELLE TEINTE.

NOCTUA TINCTA. (*Borkh. Scriba. Brahm.*)

POLIA TINCTA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA HEPATICA. (*Hubn. Illig. Laspeyres.*)

NOCTUA OCCULTA. (*Fab. De Vill.*)

NOCTUA TRIMACULOSA. (*Esp.*)

NOCTUA ADVENA. (*Vieweg.*)

LA CACHÉE. (*Engr.* t. VII. pl. 283. f. 467.)

Envergure, 22 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-bleuâtre ou verdâtre, avec la côte, le centre et l'extrémité teintés de brun-rougeâtre ou violâtre. Chacune d'elles est traversée par trois raies d'une teinte plus pâle que le fond, et bordées des deux

côtés par une ligne brune. De ces trois raies, celle qui longe le bord terminal est anguleuse, et beaucoup plus marquée que les deux autres, qui sont ondées. Entre ces dernières sont placées les deux taches ordinaires, qui sont bien marquées, et dont l'orbiculaire est d'une couleur plus pâle que celle de la réniforme. On aperçoit à la base un commencement de raie semblable à celle que nous avons décrite plus haut, et vers l'extrémité de la côte trois points jaunes bien distincts. Enfin la frange, qui est jaunâtre et légèrement découpée, est séparée du limbe par une ligne noire festonnée.

Le dessus des ailes inférieures est d'un gris-roux, avec un croissant brun à peine marqué, au centre de chacune d'elles.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-bleuâtre légèrement lavé de brun, avec une tache brune au centre de chacune d'elles; cette tache est grande, mais très-pâle sur les ailes supérieures, tandis que c'est l'inverse sur les inférieures.

La tête est d'un gris-jaunâtre, ainsi que la partie supérieure du corselet, qui est bordée de noir. Les épaulettes sont d'un brun-rougeâtre, et séparées par une crête bifurquée de cette même couleur. L'abdomen est du même gris que les ailes inférieures, et légèrement crêté

sur les quatre ou cinq premiers anneaux chez le mâle seulement. Les antennes sont d'un brun-rougeâtre et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille, suivant M. Treitschke, ressemble par sa forme et sa manière de vivre à celle de la N. *Advena*. Elle a deux pouces et demi de long lorsqu'elle a atteint toute sa taille. Son corps est d'un gris-clair finement rayé de noir. Sa tête est d'un jaune d'ocre. Sur le milieu du dos, elle a une ligne noire bordée d'une teinte plus claire. Deux autres lignes, d'un gris-clair, sont placées latéralement sur les stigmates. Entre la ligne du dos et celles des côtés, il y a une raie longitudinale plus foncée, portant quatre verrues blanches.

On trouve cette chenille à la fin de l'automne sur plusieurs plantes basses, et principalement sur la *bugrane* ou *arrête bœuf* (*ononis spinosa.*) Elle est très-difficile à élever. La chrysalide est grosse, vive, et armée de beaucoup de petites pointes. Le papillon paraît au printemps suivant vers la fin d'avril ou le commencement de mai.

La noctuelle *Teinte* habite l'Allemagne et la France; mais elle y est rare. M. Bouisset, amateur très-zélé de l'entomologie, l'a trouvée en 1826 dans les Alpes du Dauphiné.

CCCLXXX. NOCTUELLE ÉTRANGÈRE.

NOCTUA ADVENA.
(*Wien. Verz. Hubn. Esp. Fab. Borkh. De Vill. Gotze. Illig.*)

POLIA ADVENA. (*Ochsen. Treitschke.*)

LA CARNÉE.
(*Engram.* tom. VII. pl. 284. fig. 468.)

NOCTUELLE ÉTRANGÈRE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 21 lignes.

CETTE espèce est très-voisine de la précédente N. *Tincta*. Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-clair un peu bleuâtre, et teintées de rougeâtre au centre et vers la côte. Chacune d'elles est traversée par trois doubles lignes d'un brun-rouge, dont celle du milieu ondée et les deux autres anguleuses. La tache réniforme est brune et bordée de blanchâtre, principalement

P. Dumenil Pinxit. Lanvin Sculpsit.

1 de l'Aubépine (*Oxiacanthæ*) mâle. 2 Bimaculée (*Bimaculosa*) mâle. 3 Teinte (*Tincta*) mâle.
4 Etrangère (*Advena*) mâle.

dans sa partie inférieure. L'orbiculaire et la troisième tache, qui est au-dessous, sont à peine apparentes. Les nervures sont légèrement marquées en noir par des points allongés. La frange est jaunâtre, festonnée et séparée du bord terminal par un liséré noir.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-jaunâtre légèrement teinté de brun dans leur partie inférieure, avec la frange blanchâtre.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris-jaunâtre, avec les nervures brunes.

La tête et le corselet sont d'un gris-rougeâtre, avec une crête bifurquée dans le milieu de celui-ci. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre, lisse dans la femelle, et crêté sur les quatre premiers anneaux dans le mâle. Les antennes sont d'un gris-rougeâtre et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen.

La chenille de cette noctuelle, suivant M. Treitschke, le seul auteur à notre connaissance qui en parle, vit en société sur la *laitue* et le *pissenlit*. Elle change six fois de peau avant d'avoir acquis toute sa taille (deux pouces de longueur). Depuis sa sortie de l'œuf jusqu'à la seconde mue, elle est toute noire; après la seconde et la troisième, elle est couleur de chair, avec des lignes blanches sur les côtés; après la quatrième et la

cinquième, sa couleur reste la même, excepté la tête, qui devient noire; enfin, après la sixième mue, son dos est couleur d'écorce d'arbre, avec une ligne bleu-clair qui forme un carré sur chaque anneau. Ses côtés sont d'une couleur plus sombre, avec beaucoup de points bleus. Le corps est parsemé de poils blancs et rares. Les stigmates sont d'un brun-foncé. Le ventre et les pattes sont verts. La tête est d'un brun-rougeâtre; et l'on remarque une tache luisante sur la nuque.

Cette chenille entre dans la terre à la fin de l'automne, pour se chrysalider dans une coque d'un léger tissu, et le papillon en sort au printemps suivant.

La noctuelle *Étrangère* se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe; mais quoique moins rare que la *Tincta*, elle n'est commune nulle part. Elle a été trouvée une fois dans la forêt de Bondy.

CCCLXXXI. NOCT. COULEUR D'HERBE.

NOCTUA HERBIDA. (*Hubn.*)

POLIA HERBIDA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA PRASINA.
(*Wien. Verz. Fab. Borkh. De Vill. Gotze.*)

NOCTUA EGREGIA. (*Esp. Borkh. Vieweg. Lang. Verz.*)

NOCTUA JASPIDEA. (*Esp.*)

NOCTUA TULLIA. (*Cramer.*)

PHALÆNÆ:
HERBIDA ET VIRIDI-OBSCURA. (*Gotze.*)

LA VERTE. (*Engram.* t. VII. pl. 282. fig. 465.)

NOCTUELLE VERTE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 21 à 22 lignes.

Le dessus des ailes supérieures de cette belle noctuelle est d'un vert d'herbe plus ou moins

nuancé de brun, suivant les individus. Chacune d'elles est traversée par trois raies en zigzag, d'un vert plus clair, et bordées des deux côtés par une ligne d'un brun-noir. Un commencement de raie semblable se remarque près de la base. Les deux taches ordinaires sont très-bien écrites en brun-noir. Un simple cercle trace l'orbiculaire, tandis que deux contours renfermés l'un dans l'autre dessinent la réniforme. Contre cette dernière, du côté interne, on voit une grande éclaircie d'un vert-pâle, dans laquelle vient se fondre la raie du milieu. Parallèlement à cette raie on aperçoit quelquefois une rangée de points bleuâtres qui n'existe pas dans tous les individus. La frange, d'un gris-verdâtre, est festonnée, et séparée du bord terminal par un liséré noir également festonné, mais en sens contraire.

Le dessus des ailes inférieures est entièrement gris, avec la frange d'un blanc-jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est du même gris légèrement sablé de brun, avec une ligne transverse et un point central, d'un brun-noirâtre, sur chacune d'elles.

La tête est verte; la partie antérieure du corselet est également verte et bordée de blanc. Les épaulettes sont grises avec une bordure verdâtre. Le reste du corselet et l'abdomen sont du

même gris que les ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description peut s'appliquer aux deux sexes, qui ne présentent pas de différence sensible entre eux.

La chenille est d'un brun-noirâtre en-dessus, à l'exception du dernier anneau, qui est gris comme le dessous du corps. Elle est marquée longitudinalement par trois lignes d'un gris-bleuâtre, dont une dorsale et les deux autres latérales. Les incisions du corps sont aussi d'un gris-bleuâtre. Les stigmates sont blancs. La tête est fauve avec deux lignes noires. Les pattes écailleuses sont de la même couleur que la tête, et les autres sont grises.

Cette chenille vit sur plusieurs plantes potagères, mais principalement sur le *raifort* (*cochlearia armoracia*). Elle éclôt de l'œuf à la fin de l'été, passe l'hiver engourdie sous des feuilles, et n'acquiert toute sa taille (près de trois pouces) qu'au printemps suivant. Elle se change alors en chrysalide, et le papillon paraît en août de la même année.

Cette noctuelle est très-commune en Suisse. On la trouve aussi en France et en Allemagne; mais elle y est assez rare. L'individu figuré a été trouvé en Normandie par M. A. Lefebvre.

CCCLXXXII. NOCTUELLE REMARQUABLE.

NOCTUA PROSPICUA. (*Hubn. Borkh.*)

POLIA PROSPICUA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA SERICATA. (*Esp. Lang. Verz.*)

NOCTUA SERICINA. (*Esp. Borkh.*)

PHALÆNA VIRIDIS. (*De Vill.*)

LA COUVERTE.
(*Engram.* tom. VII. pl. 248. fig. 431.)

Envergure, 18 à 20 lignes.

Cette belle noctuelle mérite bien le nom qui lui a été donné : elle est en effet très-remarquable par la couleur verte de ses ailes supérieures, qui tranche d'une manière peu commune

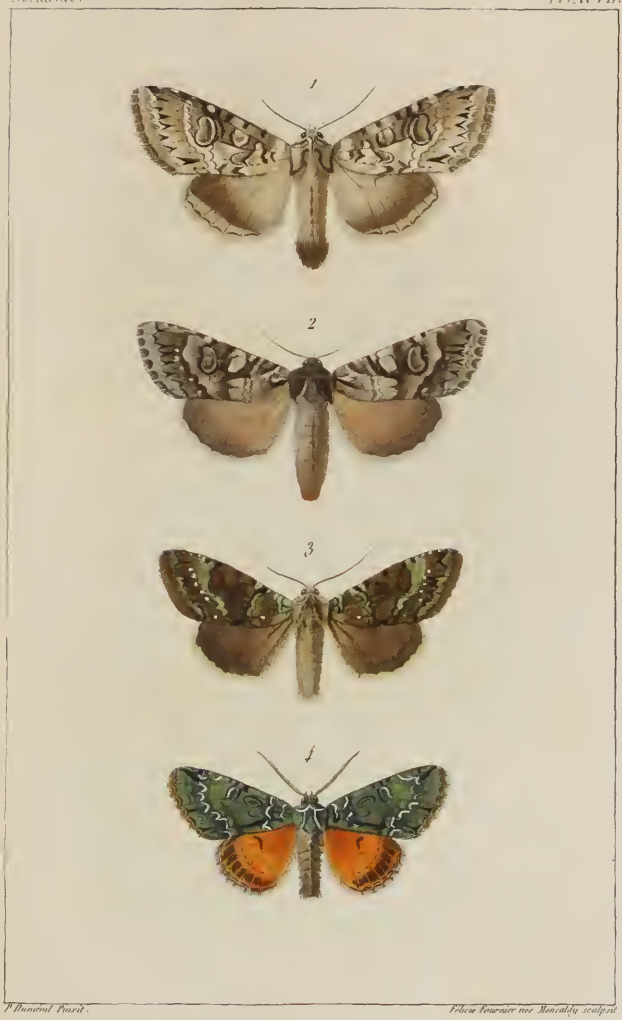

P. Duménil Pinxit. Félicie Fournier nee Monsaldy sculpsit

1 Plébéienne *(Plebeja)* mâle. 2 Occulte *(Occulta)* mâle. 3 Couleur d'Herbe *(Herbida)* mâle.
4 Remarquable *(Prospicua)* mâle.

avec le jaune-fauve ou orangé de ses ailes inférieures. Chacune des premières est traversée par deux raies d'un blanc-verdâtre, l'une ondée et l'autre anguleuse. Entre ces deux raies sont placées les deux taches ordinaires, qui se distinguent à peine du fond dans la plupart des individus. Sous l'orbiculaire est une troisième tache, qui s'appuie contre la raie anguleuse précitée. Le bord terminal est longé par une double ligne ondée d'un vert-foncé, avec plusieurs petites taches noires dont plusieurs sont sagittées. On remarque en outre deux taches noires assez grandes, dont une placée obliquement à l'angle supérieur ou externe, et l'autre horizontalement à l'angle inférieur ou anal. On remarque aussi un commencement de liséré d'un blanc-verdâtre près de la base. Enfin la frange est jaunâtre, dentée et traversée dans sa longueur par un liséré noir.

Le dessus des ailes inférieures est d'un jaune-fauve ou orangé, avec un croissant brun au centre, et une large bordure d'un brun-noir surmontée quelquefois d'une ligne de la même couleur. La frange est comme celle des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve-clair, avec une large bande brune à leur extrémité, et un croissant de la même couleur au centre de chacune d'elles.

La tête est verte ainsi que le corselet, dont

les trois lobes sont dessinés par une double ligne noire. L'abdomen est d'un gris-fauve, lisse dans la femelle, et crêté sur les quatre premiers anneaux dans le mâle. Les antennes sont d'un gris-verdâtre, légèrement pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Du reste les deux sexes se ressemblent.

La chenille nous est inconnue, et aucun des nombreux auteurs que nous avons consultés n'en parle : M. Treitschke se borne à dire que le papillon paraît en juillet.

Cette espèce habite l'Allemagne, l'Italie, la Dalmatie et la France; mais elle n'est commune dans aucun de ces pays. L'individu figuré a été trouvé dans les Pyrénées.

CCCLXXXIII. NOCT. CEINTURE JAUNE.

NOCTUA FLAVICINCTA.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn. Illig. Fuesly. Schrank. Lang. Verz.*)

POLIA FLAVICINCTA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUÆ : FLAVICINCTA MAJOR ET DYSODEA. (*Esp.*)

NOCTUÆ : DISCOLOR ET FLAVICINCTA. (*De Vill.*)

NOCTUÆ :
AURANTIO MACULATA ET FLAVICINCTA. (*Gotze.*)

NOCTUA UNDULATA. (*Gotze. Schwarz.*)

NOCTUÆ : FLAVICINCTA ET DYSODEA. (*Borkh.*)

LA CEINTURE JAUNE. (*Engr.* t. VI. pl. 238. fig. 349.)

NOCTUELLE CEINTURE JAUNE. (OLIV. *Encycl.*)

(Roesel, tom. I. tab. 55. fig. 1. 3.)

Envergure, 19 à 20 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris plus ou moins sablé de brun, et parsemées de points fauves ou couleur de rouille, avec plu-

sieurs lignes transverses et dentelées, de couleur noirâtre. Les deux taches ordinaires, quoique placées sur un fond plus ombré que le reste de l'aile, s'en distinguent à peine; elles sont bordées de couleur de rouille; une rangée de points de cette même couleur, placés sur des taches noirâtres et triangulaires, longe le bord terminal. La frange, légèrement festonnée, est grise et entrecoupée de noirâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-blanchâtre, avec leur bord postérieur teinté de brun ou de noirâtre, une ligne arquée et un croissant central de la même couleur, sur chacune d'elles.

Le dessous des quatre ailes est du même gris que le dessus des inférieures; elles sont traversées, chacune, par une ligne noirâtre, et les inférieures ont de plus un croissant de la même couleur qui correspond à celui du dessus. La frange est grise.

La tête et le corselet sont d'un gris mêlé de noirâtre, et de quelques points ferrugineux. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont rousses; elles sont filiformes dans la femelle, un peu plus épaisses et bi-ciliées dans le mâle. Cette différence, indépendamment de la forme de l'abdomen, est la seule qui caractérise essentiellement les deux sexes.

La chenille, que nous n'avons jamais eu occasion d'élever, est figurée dans Roesel, Esper, Engramelle et Hubner. De ces quatre iconographes, Hubner étant le plus correct, c'est d'après lui que nous décrirons la chenille dont il s'agit : Elle est d'un beau vert-clair, avec trois lignes longitudinales, dont une brune, sur le milieu du dos, et les deux autres jaunes, placées latéralement au-dessous des stigmates, qui sont blancs. Les pattes écailleuses sont jaunes, ainsi que la tête, qui est très-petite.

Cette chenille vit sur le *groseiller à maquereaux* (*ribes grossularia*), suivant Roesel et Esper; sur ce même arbrisseau ainsi que sur le *saule*, l'*armoise*, la *laitue ordinaire*, la *laitue vireuse*, la *patience* et la *chicorée sauvage* (*cichorium intybus*), suivant M. Treitschke; et enfin sur le *cérisier*, suivant Fabricius. On la trouve parvenue à toute sa taille à la fin de mai ou au commencement de juin. A cette époque, elle descend au pied de la plante qui l'a vue naître, pour y faire sa chrysalide sur terre, dans une coque de forme ovale, composée de soie et de débris des corps environnants. Le papillon paraît trois semaines après.

La N. *Ceinture jaune* se trouve dans beaucoup de contrées de l'Europe. Elle n'est pas rare dans les environs de Paris.

CCCLXXXIV. NOCTUELLE DYSODÉE.

NOCTUA DYSODEA (1).

(*Wien. Verz. Illig. Hubn. Gotze. Brahm. Laspeyres.*)

POLIA DYSODEA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA FLAVICINCTA MINOR. (*Esp.*)

NOCTUA ORNATA. (*De Vill.*)

NOCTUA CHRYSOZONA. (*Borkh.*)

LA CERISIÈRE.

(*Engram.* tom. VI. pl. 229. fig. 350. a. f.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Cette noctuelle ressemble beaucoup à la précédente (la *Ceinture jaune*); mais, outre qu'elle est constamment plus petite, son dessin est tou-

(1) Ce mot vient-il de Δυσώδης (*fétide*) ou de Δύσοδος (*impraticable*)? C'est ce que nous n'avons pu découvrir. Dans cette incertitude, nous avons pris le parti de le franciser, d'autant mieux que nous n'apercevons pas le rapport de l'une ou l'autre signification avec la noctuelle dont il s'agit.

jours plus net et ses couleurs plus tranchées. Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-clair légèrement sablé de brun, avec plusieurs points fauves ou couleur de rouille qui se remarquent principalement à la base, le long du bord terminal et autour de la tache réniforme. Chaque aile est traversée dans son milieu par une large bande brune, bordée par deux lignes noires dentelées, et sur laquelle sont placées les deux taches ordinaires, d'une teinte plus pâle. La frange, légèrement dentelée, est jaunâtre et entrecoupée de gris.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-clair, avec leur bord postérieur teinté de noirâtre, une ligne arquée et un point central de la même couleur, sur chacune d'elles.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle, légèrement sablé de brun sur les bords. Elles sont traversées, chacune, par une ligne noirâtre, et les inférieures ont de plus un point central de la même couleur, qui correspond à celui de dessus. La frange est grise.

La tête et le corselet sont mélangés de gris, de noir et de ferrugineux. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont rousses; elles sont filiformes dans la femelle et bi-ciliées dans le mâle. Du reste les deux sexes ne diffèrent que par l'abdomen.

La chenille, suivant la figure d'Hubner, est d'un brun-verdâtre en-dessus et d'un vert-jaunâtre en-dessous, avec une raie jaune placée immédiatement au-dessous des stigmates, qui sont noirs; elle est en outre marquée longitudinalement de trois lignes noirâtres, dont une dorsale et les deux autres latérales. La tête est d'un brun-rouge et pointillée de noir. Les pattes écailleuses sont brunes. Cette chenille vit sur la *laitue des jardins*, l'*ancolie* (*aquilegia vulgaris*), le *persil* et l'*armoise*. Elle s'enfonce dans la terre à la fin d'avril pour se changer en chrysalide, et le papillon éclôt en juillet et août de la même année.

La N. *Dysodée* se trouve en Allemagne, en Italie et en France. Elle est commune aux environs de Paris; elle vole le soir sur l'*hyssope* (*hyssopus officinalis*).

CCCLXXXV. NOCTUELLE SEREINE.

NOCTUA SERENA.
(*Wien. Verz. Fab. Hubn. Illig. Esp. Borkh. De Vill. Scriba. Brahm.*)

POLIA SERENA. (*Ochsen. Treitschke.*)

PHALÆNA SERENA. (*Gotze.*)

NOCTUA BICOLOR. (*Vieweg.*)

PHALÆNA BICOLOR. (*Naturforscher.*)

PHALÆNA BICOLORATA. (*Berl. Mag.*)

LA JOCONDE ET LA GRISAILLE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 240. fig. 352. 353)

LA NOCTUELLE SEREINE. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 12 à 13 lignes.

LES ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc-bleuâtre, mélangé de gris, avec leur milieu tra-

versé par une large bande noirâtre, sur laquelle les deux taches ordinaires se dessinent en blanc. Cette bande est bordée par deux lignes noires dentelées, avec une troisième ligne ondulée de même couleur, qui passe entre les deux taches précitées. On remarque à la base le commencement de deux lignes noires qui partent de la côte. Le bord marginal est légèrement teinté de gris, avec une rangée de petits points noirs sagittés à peine marqués. La frange est blanche et entrecoupée de gris.

Les ailes inférieures sont blanchâtres en dessus, avec leur extrémité lavée de gris, et leur frange entièrement blanche. Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, et légèrement sablé de brun, avec une ligne arquée et un point central à peine marqués sur les inférieures.

La tête et le corselet sont d'un gris-bleuâtre. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille figurée dans Engramelle est verte, avec cinq raies longitudinales d'une teinte plus pâle, dont trois dorsales et les deux autres latérales. Les pattes écailleuses sont brunes. La tête est également brune, avec un point blanc. Suivant le même auteur on trouve cette chenille sur

le *tilleul*, et suivant Borkhausen, sur l'*épervière à ombelles* (*hyeracium umbellatum*), sur les *léontodons hispide* et *velu* (*leontodon hispidum et hirtum*), et enfin sur le *laiteron des marais* (*sonchus palustris*). Parvenue à toute sa grosseur en juillet, elle se change en chrysalide dans un léger tissu de soie entre deux feuilles roulées, et le papillon en sort un mois après, c'est-à-dire dans le courant d'août.

La noctuelle *Sereine* se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Elle est commune aux environs de Paris.

CCCLXXXVI. NOCTUELLE SAPORTA.

NOCTUA SAPORTÆ. (*Nobis.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Les recherches que nous avons faites dans les auteurs, pour reconnaître la noctuelle dont il est ici question, ayant été infructueuses, nous la considérons comme nouvelle, et nous lui avons donné en conséquence le nom de l'entomologiste distingué qui en a fait la découverte (1). Cette espèce nous a paru avoir les plus grands rapports avec la *Distans* et la *Protea*, à côté des-

(1) C'est une faible marque de notre gratitude envers M. le comte de Saporta, qui a bien voulu enrichir notre collection de plusieurs espèces rares ou nouvelles de lépidoptères trouvées par lui dans ses propriétés du département du Var; et de plus nous communiquer les observations intéressantes qu'il a faites sur les mœurs, tant de ces espèces que de beaucoup d'autres dont il a élevé les chenilles. Nous ferons usage de ces observations, en citant leur auteur, à mesure qne nous arriverons aux espèces qu'elles concernent.

quelles nous l'eussions mise, si nous l'avions connue plus tôt : nous la rétablirons à cette place dans notre tableau méthodique.

Ses ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-luisant, tirant presque sur le noir, avec trois raies transverses d'une teinte moins foncée. La première, en partant de la base, est anguleuse, la seconde est ondulée, et la troisième, qui longe le bord terminal, est sinueuse et dentelée. Entre les deux premières, on distingue à peine les deux taches ordinaires, qui sont dessinées en gris et accompagnées de deux éclaircies placées, l'une sous l'orbiculaire et l'autre du côté externe de la réniforme : la frange, de la même couleur que le reste de l'aile, est festonnée, avec des points gris.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-luisant, lavé de noir principalement vers leur extrémité, avec les nervures également noires, et un croissant noirâtre dans le milieu. La frange est grise et séparée du limbe par une ligne noire.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-luisant sablé de noirâtre, avec une ligne arquée et un point central, noirs, sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont d'un brun-noir, avec les épaulettes d'une teinte moins foncée. L'abdomen est d'un gris-noirâtre. Les antennes sont noires et filiformes dans les deux sexes,

qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

M. le comte de Saporta a trouvé la chenille de cette noctuelle en juin, sur le chêne vert. Elle est verte dans sa jeunesse, et devient d'un gris-foncé à la seconde mue. Elle s'enfonce dans la terre pour faire sa chrysalide, et le papillon éclôt en novembre de la même année.

CCCLXXXVII. NOCTUELLE FILIGRAME.

NOCTUA FILIGRAMA. (*Esp.*)

POLIA FILIGRAMA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA POLYMITA.
(*Hubn. Wien. Verz. Illiger.*)

LA CERISIÈRE.
(*Engram.* t. VI. pl. 239. f. 350. g. h. i.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun-pistache foncé, avec trois lignes d'un blanc-bleuâtre bordé de noir, et un commencement de ligne semblable près de la base. De ces trois lignes, la première et la seconde, en venant du corselet, sont ondées, et la troisième, qui longe le bord terminal, est sinueuse et dentée. Entre les deux premières sont placées les deux taches ordinaires, bordées de noir et de blanc. La

frange est brune et entrecoupée de jaunâtre; elle est séparée du bord terminal par une suite de petites lunules noires bordées de jaunâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus de la même couleur que les supérieures, mais d'un ton plus clair dans le haut, avec un point blanchâtre près de l'angle anal.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-obscur, sablé de brun sur les inférieures, avec un croissant et une ligne arquée d'un brun foncé sur chacune d'elles.

La tête et le corselet sont du même brun que les ailes supérieures, et l'abdomen est de la même couleur, mais d'une teinte moins foncée. Les antennes sont brunes et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent que par la forme de l'abdomen.

La chenille de cette espèce nous est inconnue, et n'est décrite ni figurée dans aucun des nombreux auteurs que nous avons consultés. Quant à l'insecte parfait, on le trouve en juin et juillet. Il est assez rare en France.

CCCLXXXVIII. NOCTUELLE BLEUE.

NOCTUA CÆSIA.
(*Hubn. Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze.*)

POLIA CÆSIA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA DICHROMA. (*Esp.*)

LA STYRIENNE.
(*Engram.* tom. VI. pl. 241. fig. 355.)

Envergure, 14 à 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-bleuâtre ou d'ardoise, plus ou moins ombré de noir, avec deux éclaircies, l'une dans le milieu et l'autre à la base. Du reste leur dessin est tellement confus, du moins dans les individus que nous avons sous les yeux, qu'on n'y distingue rien qu'une raie sinueuse d'une teinte plus pâle, qui longe le bord terminal. Les deux taches or-

dinaires sont entièrement oblitérées. La frange est bleuâtre et entrecoupée de noir.

Les ailes inférieures sont en-dessus du même gris que les supérieures, avec leur frange bleuâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-pâle depuis leur base jusqu'au centre, et d'un gris foncé depuis le centre jusqu'à la frange.

La tête et le corselet sont d'un gris-bleuâtre foncé. L'abdomen est d'une teinte plus pâle. Les antennes sont noirâtres et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

« La chenille, suivant M. Treitschke, a la tête « et le corps d'un vert-de-mer, sans lignes sur « le dos, mais avec une raie blanche sur les cô- « tés. Elle ressemble beaucoup à ses congénères. « On la trouve au printemps au pied des plantes « basses. Sa longueur est d'un pouce et demi, lors- « qu'elle a atteint toute sa taille. Elle s'enfonce « dans la terre pour se chrysalider, et le papillon « paraît en juillet et août.

La noctuelle *Cæsia*, suivant le même auteur, n'habite que les montagnes du Tyrol et de la Styrie; mais on la trouve aussi dans les Alpes de la Savoie près de Chamouny: elle y a été prise l'année dernière (1826) par M. Bouisset, que nous avons déja cité; nous tenons de lui l'individu que nous avons fait figurer.

P. Dumenil Pinxit — Lamvin Sculp.

1 Ceinture Jaune (*Flaviometa*) mâle 2 Dysodée (*Dysodea*) mâle 3 Sereine (*Serena*) mâle
4 Saporta (*Saportæ*) femelle 5 Filigrame (*Filigrama*) fem.lle 6 Bleu (*Casia*) fem.le

CCCLXXXIX. NOCTUELLE BRODÉE.

NOCTUA POLYMITA.
(*Linn. Esp. Borhk. Scriba. De Vill.*)

POLIA POLYMITA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA RIDENS. (*Hubn.*)

PHALÆNA VIRESCENS. (*Degeer.*)

NOCTUA SELADONIA. (*Fab.*)

LE SEMIDEUIL.
(*Engram.* tom. VII. pl. 373. fig. 439.)

NOCTUELLE CELADON. (OLIV. *Encycl.*)

Envergure, 18 à 19 lignes.

LES ailes supérieures sont en-dessus d'un vert-jaunâtre ou pistache lavé de noirâtre, avec leur

milieu traversé par une large bande brune placée entre deux lignes ondées, noires et bordées de blanc intérieurement. Une troisième ligne de même couleur, moitié ondée et moitié dentée, longe le bord terminal. Sur la bande brune précitée on remarque les deux taches ordinaires, dessinées en blanc. La réniforme est marquée de brun intérieurement, et bordée de fauve du côté qui regarde l'orbiculaire : celle-ci est petite avec un point brun dans le milieu. Une ligne noire horizontale part du corselet. La frange est grise et entrecoupée de noirâtre ; elle est séparée du limbe par une rangée de points noirs bordés de blanc.

Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec les nervures noires et une bande interrompue noirâtre, au bord marginal. La frange est blanchâtre et entrecoupée de noirâtre.

La tête et le corselet sont d'un vert-pistache, avec les épaulettes bordées de noir et de blanc, et quatre points noirs placés symétriquement sur le milieu du dos. L'abdomen est d'un gris-noirâtre. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description ne concerne que le mâle, la femelle nous étant inconnue.

N'ayant pu nous procurer cette espèce en nature, nous avons pris le parti de faire copier la figure qu'en donne Hubner, et qui est très-exacte

suivant M. Treitschke. D'après ce dernier auteur, la chenille vit en société sur la *bardane*. Elle est entièrement verte, et sa longueur est de deux pouces lorsqu'elle a atteint toute sa taille. Sa chrysalide est d'un brun-noir, et le papillon paraît au commencement de juillet.

La noctuelle *Brodée* se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe; mais il paraît qu'elle n'est commune nulle part.

CCCXC. NOCT. COULEUR DE LICHEN.

NOCTUA LICHENEA. (*Hubn.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Cette espèce n'est décrite dans aucun auteur, et Hubner est le seul iconographe à notre connaissance qui l'ait figurée. Le nom de *Lichenea* qu'il lui a imposé en donne une idée fort juste: en effet le dessus de ses ailes supérieures offre les mêmes nuances que certains lichens qui tapissent les vieux murs et les troncs des arbres; c'est-à-dire un mélange de vert, de jaune et de rougeâtre, tellement confondus qu'il serait difficile d'assigner la place que chacune de ces couleurs occupe sur la surface de l'aile; c'est donc inutilement que nous voudrions en entreprendre une description méthodique. Toutefois en examinant avec attention la figure que nous en donnons, on verra 1° que le bord terminal est longé par une rangée de points d'un blanc-verdâtre, contre laquelle s'appuie une bande rougeâtre interrompue; 2° que les deux taches ordinaires,

écrites aussi en blanc-verdâtre, sont cernées par du rougeâtre; 3° que ces deux taches sont placées entre deux lignes sinueuses grises; 4° que le bord interne de l'aile près de la base est teinté de rougeâtre; 5° enfin, que la frange, qui est jaunâtre, est doublement festonnée en noir.

Les ailes inférieures, en-dessus, sont grises et traversées dans leur milieu par une ligne dentée noirâtre, et surmontée d'un point de la même couleur.

Le dessous des quatre ailes est gris, avec une ligne et une tache centrale noires, correspondantes à celles du dessus, sur les inférieures.

La tête et le corselet sont nuancés de vert, de jaune et de rougeâtre, comme les ailes supérieures. L'abdomen participe de la nuance des inférieures. Les antennes sont grises, pectinées dans le mâle et filiformes dans la femelle. Du reste les deux sexes ne diffèrent que parce que les couleurs du mâle sont un peu plus tranchées que celles de la femelle.

La chenille nous est inconnue. Cette espèce se trouve, mais très-rarement, dans le Languedoc et le Roussillon. L'individu femelle dont nous donnons la figure fait partie de la collection de M. Boisduval.

CCCXCI. NOCTUELLE BLANCHISSANTE.

NOCTUA CANESCENS. (*Boisduval.*)

Envergure, 15 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un blanc-mat légèrement sablé de gris, et traversées par plusieurs lignes noires en zigzag, dont les deux du milieu sont plus marquées que les autres. Entre ces deux lignes, qui sont très-divergentes, on aperçoit seulement la tache orbiculaire légèrement dessinée en gris (la réniforme est entièrement oblitérée); on remarque en outre plusieurs points noirs le long de la côte. Enfin, une ligne de petites lunules noires sépare le bord terminal de la frange, qui est blanchâtre.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un blanc-luisant, avec quelques atomes de gris au bord marginal.

Le dessous des quatre ailes est entièrement blanc, à l'exception de la côte des supérieures, qui est légèrement sablée de gris.

La tête et le corps sont entièrement blancs. Les antennes sont rousses et filiformes.

Cette noctuelle, qui n'est décrite ni figurée dans aucun auteur à notre connaissance, a été trouvée par M. le comte Dejean, en octobre 1826, sur un platane aux environs de Castelnaudary. M. Boisduval en a fait le sujet d'un mémoire inséré dans les Annales de la Société Linnéenne de Paris, et lui a donné le nom de *Canescens*, que nous avons adopté.

CCCXCII. NOCTUELLE CHI.

NOCTUA CHI.

(*Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Illig. Esp. Borkh. De Vill. Fuesly. Lang. Verz. Berlin. Magas. Schrank. Gotze. Müller*).

POLIA CHI. (*Ochsen. Treitschke.*)

LA GLOUTERONE.

(*Engram.* tom. VI. pl. 241. fig. 354.)

L'X. (*Geoffroi.* tom. II. pag. 162. n° 103.)

(Roesel. tom. I. tab. 13. fig. 1. 5.)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-blanchâtre et quelquefois bleuâtre, avec plusieurs lignes transverses, ondées et noirâtres, et marquées, dans le milieu de chacune d'elles,

d'un signe noir en forme d'χ. Ce signe est placé au-dessous des deux taches ordinaires, qui se distinguent à peine du fond. La frange est blanchâtre et entrecoupée de gris; elle est séparée du bord terminal par un liséré noir festonné.

Les ailes inférieures sont en-dessus du même gris que les supérieures et légèrement lavées de noirâtre, avec la frange entièrement blanche.

Le dessous des quatre ailes est blanchâtre, avec deux bandes noirâtres qui traversent les supérieures.

La tête, le corselet et l'abdomen sont du même gris que les ailes. Les antennes sont grises et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen.

La chenille est entièrement verte, avec deux lignes longitudinales de chaque côté du corps. L'intervalle qui sépare ces deux lignes est d'un vert plus foncé que celui du dos.

Cette chenille vit sur plusieurs espèces de plantes, telles que l'*ancolie* (*aquilegia vulgaris*), le *laiteron commun* (*sonchus oleraceus*), le *laiteron des champs* (*sonchus arvensis*), la *laitue des jardins* (*lactuca sativa*), le *glouteron* ou *la bardane* (*arctium lappa*), enfin la *sauge des prés* (*salvia pratensis*). On la trouve parvenue à toute sa grosseur dans le milieu du mois de juin. Elle ne tarde pas alors à se changer en chrysalide,

après s'être renfermée dans une coque de soie blanche d'un tissu transparent; et le papillon paraît dans le courant du mois d'août de la même année. Cette espèce était très-commune il y a quelques années au bois de Vincennes, où nous avons souvent rencontré sa chenille sur la *sauge des prés*.

La noctuelle *Chi* se trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, et n'est pas rare en France.

CCCXCIII. NOCTUELLE CAPPA.

NOCTUA CAPPA. (*Hubn.*)

POLIA CAPPA. (*Ochsen. Treitschke.*)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Le fond des ailes supérieures est en-dessus d'un blanc-jaunâtre ombré de gris-fauve dans le milieu, avec la base blanche, et traversée par plusieurs lignes noires ondulées. Les deux taches ordinaires sont également blanches et bordées de noir; entre ces deux taches, qui sont de forme irrégulière et se joignent par le haut, on aperçoit un point noir et une ligne sinueuse de cette même couleur qui part de la réniforme et descend jusqu'au bord interne de l'aile; une troisième tache, également blanche et bordée de noir, se remarque sous l'orbiculaire. L'espace qui existe entre la réniforme et le bord terminal est traversé, 1° par une rangée de points blancs accom-

pagnés d'autant de petites taches noires sagittées. Enfin la frange, blanchâtre et légèrement découpée, est séparée du limbe par un double liséré noir festonné.

Le dessus des secondes ailes est d'un gris-jaunâtre, avec leur partie inférieure traversée par une large bande d'un gris-d'ardoise, surmontée d'une ligne de la même couleur.

La tête est blanchâtre ainsi que le corselet, dont la partie supérieure et les épaulettes sont dessinées par une double ligne noire. L'abdomen est d'un gris-d'ardoise. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description ne concerne que la femelle, le mâle nous étant inconnu.

N'espérant pas pouvoir nous procurer de sitôt cette espèce à cause de son extrême rareté, nous avons pris le parti de la faire copier dans Hubner.

M. Treitschke rapporte que M. Dahl en a trouvé deux fois des chenilles, la première en juin et la seconde en août. Celles trouvées en juin ne tardèrent pas à se changer en chrysalide, et donnèrent leurs papillons trois semaines après; les autres, après s'être enfoncées dans la terre vers le milieu d'août, passèrent ainsi une partie de l'hiver dans une chambre chaude, où l'éclosion de leurs papillons n'eut lieu qu'en février. M. Treitschke ajoute que « leur métamorphose

« ressemble à celle de la N. *Chi*. Leur couleur est « d'un gris-brun sans taches. Elles se nourrissent « des graines d'une sorte de *pied d'alouette* qui « croît dans les environs de Raguse (*delphinium* « *staphisagria*). Leur changement se fait dans un « cocon très-mince dans la terre. La chrysalide « est d'un rouge-brun-foncé, avec une pointe à « la queue. »

Il est plus que probable que la N. *Cappa* n'est pas étrangère aux parties méridionales de la France, où croît la *dauphinelle staphisaigre*. Nous engageons les amateurs qui habitent ces contrées à en faire la recherche.

CCCXCIV. NOCTUELLE DENTILIGNE.

POLIA SERRATILINEA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA POLYODON. (*Hubn.*)

Envergure, 21 à 22 lignes.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un gris-cendré sablé de noir, et traversées par plusieurs lignes noires, bordées de blanc, dont une très-dentée, longeant le bord terminal. Elles sont en outre marquées de plusieurs taches noirâtres, dont la plus grande est appuyée contre la ligne qui avoisine l'orbiculaire. Celle-ci est à peine marquée : la réniforme est au contraire très-apparente; elle est d'un jaune d'ocre et accompagnée de deux petites taches, l'une blanche du côté externe, et l'autre noire du côté interne. La frange est noirâtre, et séparée du bord terminal par un liséré blanc longé par une ligne de petites lunules noires.

P. Duménil Pinxit. Fournier née Félicie Morvalde Sculp.

1 Brodée (*Polymita*) mâle. 2 Couleur de Lichen (*Lichenea*) fem^lle
3 Blanchissante (*Canescens*) mâle. 4 Chi (*Chi*) mâle. 5 Cappa (*Cappa*) fem^lle
6 Dentiligne (*Serratilinea*) fem^lle

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un jaune-blanchâtre ou couleur nankin, avec une large bande grise, au bord marginal, surmontée d'une autre plus étroite, de la même couleur. La frange est blanchâtre, et coupée dans toute sa longueur par deux lignes grises.

La tête et le corps sont entièrement d'un gris-cendré. Les antennes sont de la même couleur et filiformes.

N'ayant pu encore nous procurer cette espèce, qui est fort rare à ce qu'il paraît, nous nous sommes déterminés à la faire copier dans Hubner, pour ne pas interrompre la série à laquelle elle appartient.

« La chenille, suivant M. Treitschke, est tota-« lement grise; elle se cache sous les pierres pen-« dant le jour, et se nourrit de *plantain lancéolé* « (*plantago lanceolata*). On la trouve, en juin, « parvenue à toute sa taille, de près de deux « pouces de longueur. Elle se chrysalide dans la « terre, et le papillon paraît en juillet. »

Cette espèce est très-rare, et n'a encore été trouvée, à ce qu'il paraît, que dans les environs de Vienne, en Autriche.

CCCXCV. NOCT. DE L'ARROCHE.

NOCTUA ATRIPLICIS.
(*Linn. Wien. Verz. Esp. Fab. Hubn. Illig. Borkh. De Vill. Fuesly. Vieweg. Lang. Verz. Berl. Mag. Gotze. Müller. Schwarz. Schrank.*)

TRACHEA ATRIPLICIS. (*Ochsen. Treitschke.*)

LE VOLANT-DORÉ.
(*Geoffroy.* tom. II. pag. 159. n° 97.)

L'ARROCHIÈRE.
(*Engram.* tom. VII. pl. 282. fig. 464.)

NOCTUELLE DE L'ARROCHE. (Oliv. *Encycl.*)

(Roesel. tom. I. tab. 31. fig. 1. 4.)

Envergure, 19 à 20 lignes.

Cette jolie noctuelle est bien caractérisée, et d'autant plus facile à reconnaître qu'elle ne varie

point comme la plupart de ses congénères. Aussi tous ceux qui en ont parlé lui ont-ils donné le même nom; tandis que presque toutes les autres ont reçu autant de noms qu'il y a d'auteurs qui les ont décrites.

Les ailes supérieures sont en-dessus d'un brun-chatoyant en violet, avec la base et les deux taches ordinaires d'un vert brillant, de même qu'une bande sinueuse, longeant le bord terminal, et dont le côté externe est bordé par une ligne jaunâtre. Mais ce qui caractérise principalement cette espèce, c'est une tache oblongue, d'un blanc-jaunâtre ou rougeâtre, placée sous la réniforme. La frange est légèrement dentelée, d'un brun-violet, coupée par des lignes jaunâtres qui correspondent aux nervures, et traversée dans sa longueur par une double rangée de croissants noirs.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun-noirâtre, qui s'éclaircit dans le haut et vers le bord interne, avec la frange jaunâtre et légèrement sinuée.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-noirâtre; celui des inférieures est blanchâtre, avec une large bande noirâtre qui borde leur extrémité, et un point central de même couleur.

La tête est verte avec les pattes noirâtres. Le corselet est également vert, avec le pourtour de

sa partie antérieure et des épaulettes d'un brun-violet, et une crête bifide dans le milieu. L'abdomen est d'un gris-noirâtre, et crêté sur les trois ou quatre premiers anneaux. Les antennes sont grises et filiformes.

Cette description, faite sur un mâle, peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère que parce que son abdomen est lisse.

La chenille est tantôt d'un vert-brun, tantôt d'un brun-cannelle, suivant l'âge où on la trouve, avec trois bandes longitudinales noires et ponctuées de blanc, dont une dorsale et les deux autres latérales. Immédiatement au-dessous de celles-ci, il y en a une autre de couleur orangée, sur laquelle sont placés les stigmates, qui sont noirs. Du reste le corps est piqueté de noir entre les raies dont nous venons de parler, avec deux taches jaunes bordées de noir sur le dernier anneau. La tête est d'un rouge-fauve, ainsi que les pattes écailleuses. Les autres pattes participent de la couleur du corps.

On trouve ordinairement cette chenille sur l'*arroche des jardins* (*atriplex hortensis*); mais elle vit aussi sur plusieurs autres plantes, telles que l'*oseille* (*rumex acetosa*), la *persicaire* (*polygonum persicaria*), et le *poivre d'eau* (*polygonum hydropiper*). Elle se roule et se laisse tomber à terre avant qu'on ait pu la prendre.

Sa démarche est fort lente ainsi que sa croissance. Aussi est-ce à la fin de l'été ou au commencement de l'automne seulement qu'elle a acquis toute sa taille. Elle s'enfonce alors dans la terre pour se changer en chrysalide, dans une coque composée de particules de cette même terre, retenues par quelques fils; et le papillon paraît en mai ou juin de l'année suivante.

La N. de l'*Arroche* se trouve dans presque toute l'Europe. Elle est commune aux environs de Paris; je l'ai souvent prise dans l'état de repos le long des murs des jardins qui bordent les boulevards neufs de cette capitale.

Nota. C'est ici le cas de faire remarquer la confusion qui existe dans Geoffroy au sujet de cette espèce. En l'appelant *Volant-doré,* il est clair que son intention a été de désigner la N. *Chrysitis,* puisque la phrase de Linné qu'il cite se rapporte à cette noctuelle. Mais, d'un autre côté, la description qu'il en donne ne convient qu'à la N. *Atriplicis,* et la figure de Roesel, à laquelle il renvoie, représente effectivement cette dernière. Ainsi il a décrit une espèce en lui donnant le nom qu'il réservait à une autre.

CCCXCVI. NOCTUELLE PITYPHAGE.

NOCTUA PINIPERDA.
(*Esp. Borkh. Illig. Lang. Verz. Naturforscher. Panzer. Schrank.*)

TRACHEA PINIPERDA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA FLAMMA. (*Hubn. Fab. Wien. Verz. Gotze.*)

NOCTUA SPRETA. (*Vieweg. Brahm.*)

BOMBYX SPRETA. (*Fab.*)

NOCTUA PINI. (*De Vill.*)

PHALÆNA PINASTRI. (*Fuessly.*)

LA PITYPHAGE. (*Engr.* t. VII. pl. 291. f. 489.)

Envergure, 15 à 16 lignes.

Cette jolie espèce a cela de particulier que les deux sexes sont toujours parés des mêmes couleurs, tandis que, sous ce rapport, on ne voit ja-

mais deux individus semblables. C'est ce qui nous a déterminés à donner la figure de deux mâles dont la couleur présente des différences notables. (Voir la planche 100, nos 2 et 3).

Les ailes inférieures du n° 2 sont en-dessus d'un rouge-vif tirant un peu sur le fauve : cette couleur s'éclaircit sur les bords et au centre de chaque aile. Les nervures sont moitié jaunâtres et moitié blanchâtres. Les deux taches ordinaires, qui reposent sur la nervure du milieu, sont bien marquées; la réniforme est jaunâtre et bordée de blanc et de brun; l'orbiculaire est entièrement blanchâtre et bordée de brun. Ces deux taches sont placées comme de coutume entre deux lignes transverses et divergentes; la plus grande de ces deux lignes est ondulée, brune et bordée par du blanc qui se fond en couleur de chair dans la partie rouge de l'aile; l'autre, qui décrit deux angles, est jaune et bordée de brun. On aperçoit en outre une tache jaunâtre à l'angle supérieur de chaque aile. Enfin la frange, qui est grise, est entrecoupée de jaune.

Les ailes supérieures du n° 3 diffèrent en-dessus de celles du n° 2, 1° en ce que leur extrémité, au lieu d'être entièrement rouge, est bordée par une bande jaunâtre dentelée; 2° en ce que le rouge depuis la base jusqu'à la ligne ondulée du milieu est mêlé de gris-jaunâtre; 3° en ce que

les nervures ne se détachent pas en clair ; 4° en ce que la tache orbiculaire est jaunâtre, au lieu d'être blanche ; 5° enfin, en ce que les lignes qui entrecoupent la frange sont blanches au lieu d'être jaunes.

Du reste les deux variétés sont absolument semblables.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun-fuligineux, avec la frange grise.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-rougeâtre, avec un croissant brun dans le milieu de chacune d'elles.

La tête et le corselet sont du même rouge que les ailes supérieures, et mélangés de jaune et de brun. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont fauves et filiformes dans les deux sexes.

La chenille est verte, avec neuf raies longitudinales, dont sept blanches et deux rouges ou couleur de rouille ; celles-ci sont placées immédiatement au-dessous des stigmates. La tête et les pattes écailleuses sont couleur de rouille, et les pattes membraneuses vertes.

Cette chenille dans l'état de liberté ne vit que sur le *pin silvestre* (*pinus silvestris*) ; mais en captivité elle s'accommode des feuilles d'autres pins ou arbres analogues. On la trouve depuis le mois de juin jusqu'au mois d'août, et quelquefois plus

tard. Elle se cache sous des feuilles sèches ou sous les écorces pour se changer en chrysalide elle passe ainsi l'hiver, et le papillon paraît à la fin de mars ou au commencement d'avril de l'année suivante.

La noctuelle *Pityphage* est aussi rare en France, qu'elle est commune dans certaines contrées de l'Allemagne, où sa chenille cause quelquefois les plus grands ravages dans les forêts de pin, surtout en Thuringe.

Les deux individus figurés ont été trouvés dans les environs de Grenoble.

CCCXCVII. NOCTUELLE PORPHYRE.

NOCTUA PORPHYREA.
(*Hubner. Wien. Verz. Illiger.*)

TRACHEA PORPHYREA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA PICTA. (*Fab.*)

NOCTUÆ :
CONCINNA ET LEPIDA. (*Esper.*)

NOCTUA BIRIVIA. (*Borkh.*)

NOCTUA VARIA. (*De Vill.*)

L'ONDULÉE. (*Engram.* t. VI. pl. 235. f. 340.)

Envergure, 13 à 14 lignes.

Le fond des ailes supérieures de cette jolie noctuelle est en-dessus d'un rouge de porphyre. Sur ce

fond sont dessinées en blanc et bordées de brun-foncé, 1° les deux taches ordinaires ; 2° deux lignes transverses, dont une vers le milieu, arquée et ondulée, et l'autre près de la base, formant deux angles très-aigus, et 3° une rangée de points oblongs, longeant le bord terminal. La frange, de la même couleur que le fond de l'aile, en est séparée par un liséré presque noir, et entrecoupée de petites lignes blanches.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un gris-rougeâtre, et lavées de brun vers leur extrémité.

Le dessous des quatre ailes est de la même couleur que le dessus des inférieures, avec leurs bords fortement teintés de brun-rouge.

La tête et le corselet sont d'un rouge de porphyre, tacheté de blanc et de brun. L'abdomen participe de la nuance des ailes inférieures, et a son extrémité fauve. Les antennes sont de la même couleur que la tête, et filiformes dans les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la forme de l'abdomen, et parce que la taille de la femelle est un peu plus forte que celle du mâle.

La chenille est d'une belle couleur fauve, avec une suite de taches blanches en forme de larmes, et bordées de brun sur le milieu du dos, dont une sur chaque anneau, à l'exception du dernier, qui en est dépourvu. Elle est en outre marquée

latéralement de deux raies interrompues d'un fauve plus pâle. La tête est brune et séparée du premier anneau par un collier rouge.

M. Treitschke n'assigne pour nourriture à cette chenille que la *bruyère herbacée* (*erica herbacea*), qui ne croît que dans certaines contrées; mais elle vit aussi sur la *bruyère cendrée* (*erica cinerea*), qui est beaucoup plus commune. Je l'ai trouvée plusieurs fois sur cette dernière plante aux environs de Paris, notamment dans le bois de Ville-d'Avray. C'est au mois d'août qu'elle est parvenue à toute sa taille; elle ne tarde pas alors à se retirer au pied de la plante qui l'a vue naître, pour se changer en chrysalide dans une coque composée de terre et de feuilles sèches. Elle passe l'hiver dans cet état, et le papillon paraît au printemps suivant.

La noctuelle *Porphyre* se trouve en Allemagne comme en France.

CCCXCVIII. NOCTUELLE DIDYME.

NOCTUA DIDYMA. (*Borkh. Esp.*)

APAMEA DIDYMA. (*Ochsen. Treitschke.*)

NOCTUA NICTITANS. (*Esp. Hubn.*)

NOCTUA LEUCOSTIGMA. (*Esp.*)

NOCTUA SECALINA. (*Hubn. Wien. Verz. Illig.*)

NOCTUA SECALIS. (*Wien. Verz.*)

NOCTUA OCULEA. (*Fab.*)

NOCTUA LAMDA. (*Vieweg.*)

L'HIÉROGLYPHE. (*Engram.* tom. VI. pl. 256. fig. 390.)

LA CLIGNOTANTE. (*Engram.* tom. VI. pl. 256. fig. 392.)

LA VARIABLE. (*Engram.* tom. VI. pl. 259. fig. 393.)

Envergure, 14 à 15 lignes.

La multitude de noms différents que cette noctuelle a reçus, prouve combien elle varie, et en

même temps combien plusieurs de ces variétés sont tranchées, puisque ceux qui les ont décrites en ont fait autant d'espèces ; mais ils n'auraient pas commis cette erreur, s'ils avaient eu occasion d'observer un grand nombre d'individus ; car ils auraient vu alors qu'entre les variétés dont ils ont fait des espèces, il en existe d'intermédiaires qui lient les unes aux autres par des nuances insensibles, et que toutes, par conséquent, se rapportent à une seule et même espèce. Pour ne pas trop augmenter le prix de cet ouvrage en multipliant les planches, nous avons dû nous borner à la représentation de deux variétés seulement, et nous avons choisi les deux plus caractérisées. (Voir la pl. 100, n°s 5, 6.)

Les ailes supérieures du n° 5 sont en-dessus d'un brun-chocolat, avec la tache réniforme blanche et marquée d'un trait noir dans le milieu, sans être accompagnée de l'orbiculaire, qui est absorbée par l'intensité du fond. Le milieu de l'aile est occupé par une large bande un peu plus foncée que le reste, et cette bande est bordée et traversée par plusieurs lignes d'un brun-noir. Une autre bande plus étroite, d'un brun-noir et sinueuse, borde l'extrémité de l'aile. La frange est découpée en festons, et séparée du bord terminal par un liséré jaunâtre.

Les ailes inférieures sont entièrement d'un

P. Duménil Pinxit Tourcaty Sculpsit

1. de l'Arroche *(Atriplicis)* mâle. 2. Pithyphage *(Piniperda)* mâle 3. Idem variété
4. Porphyre *(Porphyrea)* mâle. 5. Didyme *(Didyma)* mâle. 6. Idem variété.

gris-noirâtre en-dessus, avec la frange plus pâle.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris un peu rougeâtre légèremeut sablé de brun, avec une ligne arquée et sinueuse et un point central noirâtres sur les inférieures.

La tête et le corselet sont d'un brun-foncé, avec une crête bifide fortement prononcée sur le milieu de celui-ci. L'abdomen est crêté sur les trois premiers anneaux, et participe de la nuance des ailes inférieures. Les antennes sont brunes et filiformes.

La variété n° 6, quoique si dissemblable au premier coup d'œil de celle que nous venons de décrire, n'en diffère essentiellement qu'en deux points : 1° parce que les ailes supérieures au lieu d'être totalement brunes, sont d'un gris-d'écorce dans une partie de leur surface, de sorte que la couleur brune n'occupe que le bord terminal, la côte et une partie du milieu de l'aile; 2° parce que la tache réniforme au lieu d'être blanche, est du même gris que la partie claire de l'aile. Du reste c'est le même dessin, et le corps est de la même nuance que dans le n° 5.

Quoique cette noctuelle soit très-commune, la chenille n'en est pas encore connue; car celle que Linné, et les autres auteurs d'après lui, ont décrite comme telle, appartient à une autre espèce. On a quelque raison de croire cependant

qu'elle est tout-à-fait grise, et qu'elle vit de plantes herbacées. L'insecte parfait paraît en juillet et août; il vole le soir, et quelquefois le jour, sur les fleurs odorantes; mais le moyen le plus sûr de se le procurer frais, c'est de le chercher dans les crevasses, ou sous les écorces des vieux arbres, où il aime à se retirer.

Cette noctuelle est commune en France.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES NOCTURNES

DÉCRITS DANS CE VOLUME.

(Les noms en caractères italiques sont ceux des citations.)

ACERIS (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Esp. Borkh. etc. *Voyez* Érable (noctuelle de l').
Aceris (*acronicta*). Ochsen. *V.* Érable (noct. de l')
Achates (*noct.*) Hubn. *V.* Thalassine (noct.)
ADULATRICE (noct.) pl. 94..... 352
Adulatrix (*noct.*) Hubn. *V.* Adulatrice (noct.)
Adulatrix (*phlogophora.*) Treitschke. *V.* Adulatrice (noct.)
Adusta (*noct.*) Esper. *V.* Aduste (noct.)
Adusta (*hadena.*) Treitschke. *V.* Aduste (noct.)
ADUSTE (noct.) pl. 92..... 316
Advena (*noct.*) Viewcg. *V.* Teinte (noct.)
Advena (*noct.*) Wien. Verz. Hubn. Fab. Borkh. Devill. Gotze. Illig. *V.* Étrangère (noct.)
Advena (*polia.*) Ochsen. Treitschke. *V.* Étrangère (noct.)
Aeruginea (*noct.*) Hubn. *V.* Éruginée (noct.)
Aeruginea (*hadena.*) Ochsen. Treitschke. *V.* Éruginée (noct.)
AGRÉABLE (noct.) pl. 78..... 84

AIRELLE (noct. de l') pl. 79..... 92
Airelle (noct. de l') Oliv. *V.* Airelle (noct. de l')
Albimacula (noct.) Borkh. *V.* Parée (noct.)
Albimacula (miselia.) Ochsen. Treitschke. *V.* Parée (noct.)
Albipuncta (noct.) Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh. *V.* Point blanc (noct.)
Albipuncta (mythimna.) Ochsen. *V.* Point blanc (noct.)
Algæ (noct.) Fab. *V.* Chloé (noct.)
Alni (noct.) Linn. Fab. Hubn. Esp. Borkh. *V.* Aune (noct. de l')
Alni (acronicta.) Ochsen. *V.* Aune (noct. de l').
Alsines (noct.) Hubn. Borkh. *V.* Morgeline (noct. de la).
Alsines (caradrina.) Ochsen. *V.* Morgeline (noct. de la).
Ambigua (noct.) Fab. Hubn. *V.* Ambiguë (noct.)
AMBIGUE (noct.) pl. 76..... 61
Ambiguë (l'). Engram. *V.* Ambiguë (noct.)
Ambiguë (noct.) Oliv. *V.* Ambiguë (noct.)
AMÉTHISTE (noct.) pl. 93..... 328
Amethystina (noct.) Hubn. *V.* Améthiste (noct.)
Amethystina (hadena.) Ochsen. *V.* Améthiste (noct.)
Annulata (bombyx.) Fab. Devill. *V.* Saupoudree (noct.)
APPARENTE (noct.) pl. 74..... 39
Aprilina (noct.) Fab. Wien. Verz. Borkh. Brahm. Hubn. Panz. *V.* Orion. (noct.)
Aprilina (miselia.) Ochsen. Treitschke. *V.* Runique (noct.)
Aprilina major (phalæna.) Berlin. Mag. *V.* Runique (noct.)
Aprilina (noct.) Linn. Esp. Rossi. Devill. Fuessly. Lang. Verz. Gotze. *V.* Runique (noct.)
Aquilina (noct.) Borkh. *V.* Aduste (noct.)
Ariæ (noct.) Esp. *V.* Contiguë (noct.)
ARRANGÉE (noct.) pl. 95..... 356
Arrangée (l'). Engram. *V.* Arrangée (noct.)
Arrangée (noct.) Oliv. *V.* Arrangée (noct.)
ARROCHE (noct. de l'). pl. 100..... 432

Arroche (*noct. de l'*) Oliv. *V.* Arroche (noct. de l').
Arrochière (*l'*). Engram. *V.* Arroche (noct. de l').
Arrosée (*l'*). Engram. *V.* Saupoudrée (noct.)
Arrosée (*noc.*) Oliv. *V.* Saupoudrée (noct.)
ARROSÉE (noct.) pl. 77..... 78
Assimulans (*noct.*) Borkh. *V.* Augure (noct.)
Atriplicis (*noct.*) Linn. Fab. Wien. Verz. Illig., etc. *V.* Arroche (noct. de l').
Atriplicis (*trachea*). Ochs. Treitschke. *V.* Arroche (n. de l').
Atropos minor (*phalæna*). Gotze. *V.* Troëne (noct. du).
AUBÉPINE (noct. de l') pl. 96..... 374
Aubépine (*noct. de l'*) Oliv. *V.* Aubépine (noct. de l').
Aubépinière (*l'*). Engram. *V.* Aubépine (noct. de l').
Augur (*noct.*) Fab. Hubn. *V.* Augure (noct.)
Augur (*graphiphora.*) Ochsen. *V.* Augure (noct.)
AUGURE (noct.) pl. 73..... 31
Augure (*noct.*) Oliv. *V.* Augure (noct.)
AUNE (noct. de l') pl. 87..... 233
Aune (*noct. de l'*) Oliv. *V.* Aune (noct. de l').
Aunette (*l'*). Engram. *V.* Aune (noct. de l').
Aurantio-Maculata (*noct.*) Gotze. *V.* Ceinture jaune (noct.)
Auricoma (*noct.*) Wien. Verz. Fab. Esp. Hubn. Borkh. etc. *V.* Chevelure dorée (noct.)
Auricoma (*acronicta.*) Ochsen. *V.* Chevelure dorée (noct.)
Austera (*noct.*) Esp. *V.* Géographique (noct.)
Austera (*bombyx.*) Borkh. *V.* Géographique (noct.)
Avare (*l'*). Engram. *V.* Testacée (noct.)
Aveugle (*noct.*) Oliv. *V.* Tache effacée (noct.)
Avrilière (*l'*). Engram. *V.* Orion. (noct.)
Avrilière (*noct.*) Oliv. *V.* Orion. (noct.)

Bicolor (*noct.*) Vieweg. *V.* Sereine (noct.)
Bicolor (*phalæna.*) Naturforscher. *V.* Sereine (noct.)

Bicolor (*noctua*). Esp. *V.* Biponctuée (noctuelle).
Bicolorata (*phalæna.*) Berl. Mag. *V.* Sereine (noctuelle).
Bicruris (*noct.*) Gotze. Naturforscher *V.* Capsulaire (noct.)
Bimaculée (noctuelle). pl. 96..... 378
Bimaculée (*noctuelle*). Oliv. *V.* Bimaculée (noctuelle).
Bimaculée (*la*). Engram. *V.* Bimaculée (noctuelle).
Bimaculosa (*noct.*) Linn. Wien. Verz. Hubn. Fab. Borkh. Esp. Gotze. Devill. Vieweg. *V.* Bimaculée (noctuelle).
Bimaculosa (*miselia.*) Ochsen. Treitschke. *V.* Bimaculée (n.)
Bimaculosa-Italica (*noctua*). Esp. *V.* Bimaculée (noct.)
Bimaculosa (*noct.*) Esp. Lang. Verz. *V.* Plébéienne (noct.)
Biponctuée (noctuelle). pl. 84..... 171
Bipuncta (*noctua*). Borkh. *V.* Biponctuée (noctuelle).
Bipuncta (*tethea.*) Ochsen. *V.* Biponctuée (noctuelle).
Birivia (*noctua*). Borkh. *V.* Porphyre (noctuelle).
Bisulphurée (*l'*). Devill. *V.* Flavicorne (noctuelle).
Blanda (*caradrina*). Ochsen. *V.* Pissenlit (noctuelle du).
Blanda (*noct.*) Wien. Verz. Mus. Schiff. *V.* Pissenlit (noct. du)
Blanda (*noctua*). Fab. Hubn. *V.* Flatteuse (noctuelle).
Blanchissante (noctuelle). pl. 99..... 422
Bleue (noctuelle). pl. 98..... 415
Bradyporina (*noctua*). Hubn. *V.* Lièvre (noctuelle).
Brecciæ-formis (*noctua*). Esp. *V.* Vipérine (noctuelle de la).
Brillante (*la*). Engram. *V.* Luisante (noctuelle).
Brodée (noctuelle). pl. 99..... 417
Brodée (*la*). Engram. *V.* Plébéienne (noctuelle).
Brouillée (*la*). Engram. *V.* Double (noctuelle).

Cachée (noctuelle). pl. 73..... 29
Cachée (*la*). Engram. *V.* Teinte (noctuelle).
Caecimacula (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh. *V.* Tache effacée (noctuelle).
Caecimacula (*orthosia*). Ochsen. *V.* Tache effacée (noct.)

Caesia (*noctua*). Hubn. Wien. Verz. Illig. Borkh. Gotze. *V.* Bleue (noctuelle).

Caesia (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Bleue (noctuelle).

Calcatrippæ (*noctua*). Vieweg. *V.* Saponaire (noct. de la).

Canaria (*noctua*). Esp. *V.* Lychnide (noctuelle de la).

Candelisequa (*noct.*) Var. Esp. *V.* Érable (noctuelle de l').

Candelisequa (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Esp. *V.* Chandelière (noctuelle).

Canescens (*noctua*). Boisduval. *V.* Blanchissante (noct.)

Cappa (noctuelle). pl. 99. 427

Cappa (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Cappa (noctuelle).

Cappa (*noctua*). Hubn. *V.* Cappa (noctuelle).

Capreæ (*noctua*). Fab. *V.* Retuse (noctuelle).

Capsincola (*noctua*). Hubn. Wien. Verz. Borkh. Esp. Scriba. Brahm. Vieweg. Schwarz. *V.* Capsulaire (noctuelle).

Capsincola (*hadena*). Ochsen. Trietschke. *V.* Capsulaire (n.)

Capsulaire (noctuelle). pl. 93. 334

Capsulaire (*la*). Engram. *V.* Capsulaire (noctuelle).

Capsulaire (*noctuelle*). Oliv. *V.* Capsulaire (noctuelle).

Carnée (*la*). Engram. *V.* Étrangère (noctuelle).

Carpophaga (*hadena*). Ochsen. *V.* Carpophage (noctuelle).

Carpophaga (*noctua*). Borkh. Scriba. *V.* Carpophage (noct.)

Carpophage (noctuelle). pl. 92. 305

Cataphanes (*noctua*). Hubn. *V.* Apparente (noctuelle).

Ceinte (noctuelle). pl. 85. 190

Ceinture jaune (noctuelle). pl. 98. 401

Ceinture jaune (noctuelle). Oliv. *V.* Ceinture jaune (noct.)

Ceinture jaune (*la*). Engram. *V.* Ceinture jaune (noctuelle).

Céladon (noctuelle). Oliv. *V.* Brodée (noctuelle).

Cendrée-noirâtre (*la*). Engram. *V.* Patiencé (noctuelle de la).

Cerasi (*noctua*). Fab. Fuessly. Pang. *V.* Constante (noct.)

Cerisier (*noctuelle du*). Oliv. *V.* Constante (noctuelle).

Cerisière (*la*). Engram. *V.* Filigrame (noctuelle).

Cerisière (*la*). Engram. *V.* Dysodée (noctuelle).
Chandélière (noctuelle). pl. 77..... 72
Chandélière (*la*). Engram. *V.* Chandélière (noctuelle).
Chauve (*la*). Engram. *V.* Glabre (noctuelle).
Chevelure dorée (noctuelle). pl. 87..... 236
Chevelure dorée (*la*). Engram. *V.* Chevelure dorée (noct.)
Chevelure dorée (*noctuelle*). Oliv. *V.* Chevelure dorée (noct.)
Chi (noctuelle). pl. 99..... 424
Chi (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Illig. Esp. etc. *V.* Chi (noctuelle).
Chi (*polia*). Ochsen. Treitschke *V.* Chi (noctuelle).
Chloé (noctuelle). pl. 86..... 212
Chloé (*la*). Engram. *V.* Chloé (noctuelle).
Chrysozona (*noctua*). Borkh. *V.* Dysodée (noctuelle).
Cincta (*noctua*). Fab. Borkh. *V.* Ceinte (noctuelle).
Cincta (*episema*). Ochsen. *V.* Ceinte (noctuelle).
Clairette (noctuelle). pl. 74..... 37
Clignotante (*la*). *V.* Didyme (noctuelle).
Coeruleocephala (*bombyx*). Linn. Fab. Wien. Verz. Borkh. Esp. Hubn. etc. *V.* Double Oméga (noctuelle).
Coeruleocephala (*episema*). Ochsen. *V.* Double Oméga (n.)
Collinita (*noctua*). Esp. *V.* Grêle (noctuelle).
Colon (*le*). Engram. *V.* Bi-ponctuée (noctuelle).
Comta (*miselia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Parée (noctuelle).
Comta (*noctua*). Esp. Borkh. *V.* Arrangée (noctuelle).
Compta (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Illig. Esp. Fab. Devill. Lang. Verz. Brahm. Vieweg. *V.* Arrangée (noctuelle).
Compta (*noctua*). Esp. *V.* Parée (noctuelle).
Concinna (*noctua*). Esp. *V.* Porphyre (noctuelle).
Concinna (*noctua*). Hubn. *V.* Parée (noctuelle).
Consobrina (*noctua*). Borkh. *V.* Or (noctuelle).
Conserta (*noctua*). Hubn. *V.* Parée (noctuelle).
Conspersa (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Illig. Esp. Borkh.

Gotze. Lang. Verz. Brahm. *V.* Saupoudrée (noctuelle).
Conspersa (*miselia*). Ochsen. Treitschke *V.* Saupoudrée (n.)
CONSTANTE (noctuelle). pl. 81..... 127
Constante (*la*). Engram. *V.* Constante (noctuelle).
Constante (*la*). Engram. *V.* Tache effacée (noctuelle).
Contacta (*noctua*). Esp. *V.* Inconstante (noctuelle).
Contigua (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Fab. Devill. Gotze. *V.* Contiguë (noctuelle).
Contigua (*hadena*). Ochsen. *V.* Contiguë (noctuelle).
CONTIGUE (noctuelle). pl. 91..... 289
Contiguë (*noctuelle*). Oliv. *V.* Contiguë (noctuelle).
Convergens (*noctua*). Hub. Wien. Verz. Illig. Borkh. Fab. Gotze. *V.* Convergente (noctuelle).
CONVERGENTE (noctuelle). pl. 91..... 298
Convergente (*noctuelle*). Oliv. *V.* Convergente (noctuelle).
Corticea (*noctua*). Esp. *V.* Upsilon (noctuelle).
Coryli (*noctua*). Hubn. *V.* Coudrier (noctuelle du).
Coryli (*bombyx*). Linn. Fab. Esp. Borkh. *V.* Coudrier (n. du).
Coryli (*Colocasia*). Ochsen. *V.* Coudrier (noctuelle du).
COUDRIER (noctuelle du). pl. 84..... 180
COULEUR D'HERBE (noctuelle). pl. 97..... 395
COULEUR DE LICHEN (noctuelle). pl. 99..... 420
Coureuse (*la*). Engram. *V.* Leucophée (noctuelle).
Couverte (*la*). Engram. *V.* Remarquable (noctuelle).
CUBICULAIRE (noctuelle). pl. 76..... 57
Cubicularis (*noctua*). Wien. Verz.. Hubn. Borkh. *V.* Cubiculaire (noctuelle).
Cubicularis (*caradrina*). Ochsen. *V.* Cubiculaire (noct.)
CUCUBALE (noctuelle du). pl. 93..... 331
Cucubali (*noctua*). Wien. Verz. Illig. Hubn. Esp. Borkh. Fuessly. Brahm. Vieweg. Schrank. Schwarz. *V.* Cucubale (noctuelle du).
Cucubali (*hadena*). Ochsen. Treitschke. *V.* Cucubale (n. du).

Culta (*noctua*). Hubn. Wien. Verz. Illig. Fab. Borkh. Esp. Devill. Gotze. Lang. Verz. *V.* Soignée (noctuelle).
Culta (*miselia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Soignée (noctuelle).
Cursoria (*agrotis*). Ochsen. *V.* Mêlée (noctuelle).
Cursoria (*noctua*). Hubn. Wien. Verz. Borkh. *V.* Mêlée (n.)
Cuspis (*noctua*). Hubn. *V.* Psi. (noctuelle).
Cuspis (*acronicta*). Ochsen. *V.* Psi (noctuelle).
Cyparissiæ (*noctua*). Hubn. *V.* Euphorbe (noctuelle de l').

Decora (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. *V.* Agréable (noct).
Decora (*agrotis*). Ochsen. *V.* Agréable (noctuelle).
Degener (*noctua*). Borkh. *V.* Chloé (noctuelle).
Degener (*noctua*). Esp. *V.* Strigule (noctuelle).
Délayée (noctuelle). pl. 83..... 164
Delayée (*noctuelle*). Oliv. *V.* Delayée (noctuelle).
Dentilligne (noctuelle). pl. 99..... 430
Dentina (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Illig. Borkh. Esp. Devill. Rossi. Gotze. *V.* Dentine (noctuelle).
Dentina (*hadena*). Ochsen. *V.* Dentine (noctuelle).
Dentine (noctuelle). pl. 89..... 266
Dentine (*noctuelle*). Oliv. *V.* Dentine (noctuelle).
Dichroma (*noctua*). Esp. *V.* Bleue (noctuelle).
Didyma (*noctua*). Borkh. Esp. *V.* Didyme (noctuelle).
Didyma (*apamea*). Ochsen. Treitschke. *V.* Didyme (noct.)
Didyme (noctuelle). pl. 100..... 443
Dilucida (*noctua*). Hubn. *V.* Clairette (noctuelle).
Dilucida (*agrotis*). Ochsen. *V.* Clairette (noctuelle).
Diluta (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh. *V.* Delayée (noctuelle).
Diluta (*tethea*). Ochsen. *V.* Délayée (noctuelle).
Distans (*noctua*). Hubn. *V.* Distante (noctuelle).
Distans (*hadena*). Ochsen. *V.* Distante (noctuelle).
Distante (noctuelle). pl. 89..... 262

Double (noctuelle). pl. 91..... 295
Double bande brune (*la*). Engram. *V.* Or (noctuelle).
Double O (*le*). Engram. *V.* OO. (noctuelle).
Double O (*noctuelle*). Oliv. *V.* OO (noctuelle).
Double Oméga. (noctuelle). pl. 85..... 187
Double Oméga (*le*). Engram. Geoff. *V.* Double Oméga (n.)
Double Oméga (*noctuelle*). Oliv. *V.* Double Oméga (noct.)
Double W (*le*). Engram. *V.* Thalassine (noctuelle).
Doucette (*la*). Engram. *V.* Silène (noctuelle).
Doucette (*noctuelle*). Oliv. *V.* Flatteuse (noctuelle).
Douteuse (*la*). Engram. *V.* Upsilon (noctuelle).
Dryade (*la*). Engram. *V.* Genêt (noctuelle du).
Dubia (*noctua*). Naturforscher. *V.* Luisante (noctuelle).
Duméril (noctuelle). pl. 90..... 277
Dumerilii (*noctua*). Nobis. *V.* Duméril (noctuelle).
Dysodea (*noctua*). Esp. Borkh. *V.* Ceinture jaune (noct.)
Dysodea (*noctua*). Wien. Verz. Illig. Hubn. Gotze. Brahm. Laspeyres. *V.* Dysodée (noctuelle).
Dysodea (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Dysodée (noct.)
Dysodée (noctuelle). pl. 98..... 404
Echii (*noctua*). Hubn. Borkh *V.* Vipérine (noctuelle de la).
Echii (*xanthia*). Ochsen. *V.* Vipérine (noctuelle de la).
Egregia (*noctua*). Esp. Borkh. Vieweg. Lang. Verz. *V.* Couleur d'herbe (noctuelle).
Émaillée (noctuelle). pl. 78..... 86
Embrasée (noctuelle). pl. 94..... 345
Embrasée (*noctuelle*). Oliv. *V.* Embrasée (noctuelle).
Empyrea (*noctua*). Hubn. *V.* Embrasée (noctuelle).
Empyrea (*hadena*). Ochsen. *V.* Embrasée (noctuelle).
Empyrea (*phlogophora*). Treitschke. *V.* Embrasée (noct.)
Encausta (*noctua*). Hubn. *V.* Émaillée (noctuelle).
Encausta (*agrotis*). Ochsen. *V.* Émaillée (noctuelle).
Érable (noctuelle de l'). pl. 88..... 253

Érable (*noctuelle de l'*). Oliv. *V.* Érable (noetuelle de l').
Éruginée (noetuelle). p. 91..... 301
Erythrocephala (*noctua*). Esp. *V.* Rieuse (noctuelle).
Erythrocephala (*noct.*) Fab. Wien. Verz. Hubn. *V.* Glabre (n.)
Erythrocephala (*cerastis*). Oehsen. *V.* Glabre (noetuelle).
Érythrocéphale (*l'*). Engram. *V.* Rubiconde (noetuelle).
Érythrocèphale (*noctuelle*). Oliv. *V.* Glabre (noetuelle).
Esula (*noctua*). Hubn. Scriba. *V.* Euphraise (noet. de l').
Étrangère (noetuelle). pl. 96..... 392
Étrangère (*noctuelle*). Oliv. *V.* Étrangère (noetuelle).
Étrille (*l'*). *V.* Strigule (noetuelle).
Euphorbe (noctuelle de l'). pl. 88..... 247
Euphorbe (*noctuelle de l'*). *V.* Euphorbe (noetuelle de l').
Euphorbiæ (*noctua*). Esp. Rossi. *V.* Euphraise (noet. de l')
Euphorbiæ (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Brahm. Borkh. Hubn. Devill. *V.* Euphorbe (noetuelle).
Euphorbiæ (*acronicta*). Oehsen. *V.* Euphorbe (noet. de l').
Euphraise (noetuelle de l'). pl. 88..... 250
Euphrasiæ (*noct.*) Borkh. Wien. Verz. Illig. Brahm. *V.* Euphraise (noctuelle de l').
Euphrasiæ (*acronicta*). Ochsen. *V.* Euphraise (noct. de l')
Exigua (*noctua*). Hubn. *V.* Exiguë (noetuelle).
Exigua (*caradrina*). Ochsen. *V.* Exiguë (noetuelle).
Exigue (noctuelle). pl. 75..... 45

Fardée (noctuelle). pl. 81..... 138
Fasciculosa (*bombyx*). Borkh. *V.* Délayée (noctuelle).
Favillacea (*noctua*). Esp. Hubn. *V.* Grisette (noetuelle).
Favillacea (*acronicta*). Oehsen. *V.* Grisette (noetuelle).
Ferruginago (*noctua*). Hubn. *V.* OO (noctuelle).
Ferruginea (*bombyx*). Esp. *V.* Ténébreuse (noctuelle).
Ferruginée (*la*). Engram. *V.* Ténébreuse (noctuelle).
Filigrama (*noctua*). Esp. *V.* Filigrame (noetuelle).

Filigrama (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Filigrame (noct.)
FILIGRAME (noctuelle). pl. 98..... 413
Fimbriola (*noctua*). Hubn. *V.* Frangette (noctuelle).
Fimbriola (*agrotis*). Hubn. *V.* Frangette (noctuelle).
Flamma (*noctua*). Hubn. Fab. Wien. Verz. Gotze. *V.* Pityphage (noctuelle).
Flamma (*noctua*). Fab. Devill. *V.* Jaunâtre (noctuelle).
Flamme (*la*). Engram. *V.* Embrasée (noctuelle).
Flammea (*noctua*). Borkh. Esp. *V.* Embrasée (noctuelle).
FLATTEUSE (noctuelle). pl. 75..... 55
Flavicincta (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Hub. Illig. Fuessly. Gotze. Schrank. Lang. Verz. Borkh. *V.* Ceinture jaune (n.)
Flavicincta (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Ceinture jaune (noctuelle).
Flavicincta major (*noctua*). Esp. *V.* Ceinture jaune (noct.)
Flavicincta minor (*noctua*). Esp. *V.* Dysodée (noctuelle).
FLAVICORNE (noctuelle). pl. 83..... 154
Flavicorne (*la*). Engram. *V.* Flavicorne (noctuelle).
Flavicorne (*noctuelle*). Oliv. *V.* Flavicorne (noctuelle).
Flavicornis (*noctua*). Linn. Wien. Verz. Fab. Borkh. Esp. Hubn. *V.* Flavicorne (noctuelle).
Flavicornis (*tethea*). Ochsen. *V.* Flavicorne (noctuelle).
Flavo-macula (*noctua*). Fab. *V.* Luisante (noctuelle).
Flocon de laine (*le*). Engram. *V.* Lièvre (noctuelle).
Formosa (*noctua*). Borkh. *V.* Fougère (noctuelle de la).
FOUGÈRE (noctuelle de la). pl. 93..... 324
Fragile (*la*). Devill. *V.* Inconstante (noctuelle).
FRANGETTE (noctuelle). pl. 74..... 33
FUGACE (noctuelle). pl. 73..... 27
Fugax (*agrotis*). Ochsen. *V.* Fugace (noctuelle).
Fuliginea (*noctua*). Hubn. *V.* Fuligineuse (noctuelle.).
FULIGINEUSE (noctuelle). pl. 78..... 90
Fulminea (*noctua*). Fab. Devill. Gotze. *V.* l'Eucophée (n.)

Gemina (*noctua*). Hubn. *V.* Thalassine (noctuelle).
Gemina (*noctua*). Hubn. *V.* Double (noctuelle).
Gemina (*hadena*). Ochsen. Treitschke *V.* Double (noct.)
GENÊT (noctuelle du). pl. 91 285
Genistæ (*noctua*). Hubn. Borkh. Scriba. *V.* Genêt (noct. du)
Genistæ (*hadena*). Ochsen. *V.* Genêt (noctuelle du).
Geographica (*noctua*). Fab. *V.* Géographique (noctuelle).
GÉOGRAPHIQUE (noctuelle). pl. 84 184
Géographique (*noctuelle*). Oliv. *V.* Géographique (noct.)
Glabra (*noctua*). Mus. Schiff. *V.* Morgeline (noct. de la)
Glabra (*noctua*). Fab. Wien Verz. Hubn. *V.* Glabre (noct.)
Glabra (*cerastis*). Ochsen. *V.* Glabre (noctuelle).
GLABRE (noctuelle). pl. 79 95
GLACIALE (noctuelle). pl. 80 122
Glacialis (*noctua*). Nobis. *V.* Glaciale (noctuelle).
Glandifera (*noctua*). Borkh. *V.* Perle (noctuelle).
Glandifera (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. *V.* Lichen (n. du).
Glandifera (*pœcilia*). Ochsen. *V.* Lichen (noctuelle du).
Glandifère (*la*). Engram. *V.* Perle (noctuelle).
Glareosa (*noctua*). Esp. *V.* I. Entier (noctuelle).
Glareosa (*caradrina*). Ochsen. *V.* I. Entier (noctuelle).
Glauca (*noctua*). Hubn. *V.* Glauque (noctuelle).
Glauca (*hadena*). Ochsen. Treitschke. Glauque (noctuelle).
GLAUQUE (noctuelle). pl. 92 322
Glouteronne (*la*). Engram. *V.* Chi (noctuelle).
Gracieuse (*la*). Engram. *V.* Fardée (noctuelle).
Gracilis (*noct.*) Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh. *V.* Grêle (n.)
Gracilis (*orthosia*). Ochsen. *V.* Grêle (noctuelle).
GRAMEN (noctuelle du). pl. 85 195
Graminis (*noctua*). Hubn. Borkh. *V.* Gramen (noct. du).
Graminis (*apamea*). Ochsen. *V.* Gramen (noctuelle du).
Graminis (*bombyx*). Linn. Fab. Esp. *V.* Gramen (noct. du).
Graminis (*noctua*). Wien. Verz. Naturforscher. Hubn. *V.*

Ivraie (noctuelle de l').
Graminivore (*la*). Engram. *V.* Gramen (noctuelle du).
Grêle (noctuelle). pl 82..... 141
Grisaille (*la*). Engram. *V.* Sereine (noctuelle).
Grise (*la*). Engram. *V.* I. Double (noctuelle).
Grise (*la*). Engram. *V.* I. Entier (noctuelle).
Grisette (noctuelle). pl. 87..... 230
Grisette (*noctuelle*). Oliv. *V.* Grisette (noctuelle).
Grisette (*la*). Engram. *V.* Grisette (noctuelle).
Grosse tête (*phalène*). Degeer. *V.* Mégacéphale (noctuelle).
Grosse tête (*la*). Engram. *V.* Mégacéphale (noctuelle).

Haies (noctuelle des). pl. 75..... 52
Hepatica (*noctua*). Hubn. Illig. Laspeyres. *V.* Teinte (noct.)
Herbida (*noctua*). Hubn. *V.* Couleur d'herbe (noctuelle).
Herbida (*phalæna*). Gotze *V.* Couleur d'herbe (noctuelle).
Hative (noctuelle). pl. 73..... 22
Hiéroglyphe (*l'*). Engram. *V.* Didyme (noctuelle).
Hirta (*noctua*). Hubn. *V.* Velue (noctuelle).
Hyacinthe (*noctuelle*). Engram. *V.* Glabre (noctuelle).

I. Cinctum (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. *V.* Ceinte (noct.)
I. Double (noctuelle). pl. 77..... 80
I. Entier (noctuelle). pl. 77..... 75
I. Geminum (*noctua*). Nobis. *V.* I. Double (noctuelle).
Ignicola (*noctua*). Hubn. *V.* Ignicole (noctuelle).
Ignicola (*agrotis*). Ochsen. *V.* Ignicole (noctuelle).
Ignicole (noctuelle). pl. 72..... 14
I. Intactum (*noctua*). Hubn. *V.* I. Entier. (noctuelle).
Inconstante (noctuelle). pl. 81..... 130
Inconstante (*l'*). Engram. *V.* Inconstante (noctuelle.).
Inconstante (*noctuelle*). Oliv. *V.* Inconstante (noctuelle).
Inconstante (*l'*). Engram. *V.* Grêle (noctuelle).

Incertaine (*l'*). Engram. *V.* Flatteuse (noctuelle).
Indifférente (*l'*). Engram. *V.* Aduste (noctuelle).
Infecta (*agrotis*). Ochsen. *V.* Lentilleuse (noctuelle).
I. Noir (*noctuelle*). Oliv. *V.* Ceinte. (noctuelle).
Instabilis (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Esp. Borkh. Hubn. *V.* Inconstante (noctuelle).
Instabilis (*orthosia*). Ochsen. *V.* Inconstante (noctuelle).
Ivraie (noctuelle de l'). pl. 90..... 279

Jaspe-vert (*le*). Engram. *V.* Protée (noctuelle).
Jaspidea (*noctua*). Esp. couleur d'herbe (noctuelle).
Jaunatre (noctuelle). pl. 92..... 311
Joconde (*la*). Engram. *V.* Sereine (noctuelle).
Jolie (noctuelle). pl. 94..... 337
Jolie (*la*). Engram. *V.* Carpophage (noctuelle).
Jolie (*la*). Engram. *V.* Vipérine (noctuelle de la).
Joyeuse (*la*). Engram. *V.* Railleuse (noctuelle).
Joyeuse (*noctuelle*). *V.* Railleuse (noctuelle).
Juventina (*noctua*). Cramer. *V.* Fougère (noctuelle de la).
Juventine (*la*). Engram. *V.* Fougère (noctuelle de la).

Laevis (*noctua*). Hubn. *V.* Lisse (noctuelle).
Laevis (*orthosia*). Ochsen. *V.* Lisse (noctuelle).
Lagopus (*noctua*). Esp. *V.* Fougère (noctuelle de la).
Lamda (*noctua*). Viewcg. *V.* Didyme (noctuelle).
Latens (*noctua*). Hubn. *V.* Cachée (noctuelle).
Latens (*agrotis*). Ochsen. *V.* Cachée (noctuelle).
Lavée (noctuelle). pl. 80..... 111
Lenticulosa (*noctua*). Godart. *V.* Lentilleuse (noctuelle).
Lentilleuse (noctuelle). pl. 72..... 18
Lepida (*noctua*). Esp. *V.* Porphyre (noctuelle).
Lepida (*noctua*). Esp. *V.* Carpophage (noctuelle).
Lepida (*noctua*). Borkh. Brahm. *V.* Grêle (noctuelle).

Leporina (*noctua*). Linn. Wien. Verz. Esp. Hubn. Borkh. *V.* Lièvre (noctuelle).
Leporina (*bombyx*). Fab. *V.* Lièvre (noctuelle).
Leporina (*acronicta*). Ochsen. *V.* Lièvre (noctuelle).
Leucographe (*la*). Engram. *V.* Saponaire (noct. de la)
Leucophæa (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Borkh. Vieweg. Illig. *V.* Leucophée (noctuelle).
LEUCOPHÉE (noctuelle). pl. 90 282
Leucophée (noctuelle). Oliv. *V.* Leucophée (noctuelle).
Leucostigma (*noctua*). Esp. *V.* Didyme (noctuelle).
LICHEN (noctuelle du). pl. 86 207
Lichen (*noctuelle du*). Oliv. *V.* Lichen (noctuelle du).
Lichenea (*noctua*). Hubn. *V.* Couleur de Lichen noct.)
Lichenis (*noctua*). Fab. *V.* Lichen (noctuelle du).
Lichenis (*noctua*) . Esp. Borkh. *V.* Lichen (noctuelle du).
LIÈVRE (noctuelle). pl. 87 225
Lièvre (*bombyx*) Oliv. *V.* Lièvre (noctuelle).
Ligula (*noctua*). Esp. *V.* Polie (noctuelle).
Ligustri (*noct.*) Wien. Verz. Fab. Hubn. Esp. Borkh. Brahm. Devill. *V.* Troëne (noctuelle du).
Ligustri (*hadena*). Ochsen. *V.* Troëne (noctuelle du).
Lisse (*la*). Engram. *V.* Polie (noctuelle).
Lisse (*noctuelle*). Oliv. *V.* Polie (noctuelle).
LISSE (noctuelle). pl. 76 65
Lithargyrea (*noctua*). Esp. *V.* Point blanc (noctuelle).
Lithophila (*noctua*). Brahm. *V.* Perle (noctuelle).
Litura (*noctua*). Linn. Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh. Esp. *V.* Liture (noctuelle).
Litura (*orthosia*). Ochsen. *V.* Liture (noctuelle).
LITURE (noctuelle). pl. 79 104
Liture (*noctuelle*). Oliv. *V.* Liture (noctuelle).
Lolii (*noctua*). Esp. Borkh. Devill. *V.* Ivraie (noct. de l').
Lota (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Borkh. *V.* Lavée (noct.)

Lota (*bombyx*). Linn. *V.* Lavée (noctuelle).
Lota (*orthosia*). Ochsen. *V.* Lavée (noctuelle).
Lucernea (*noctua*). Hubn. *V.* Fugace (noctuelle).
Lucipara (*noctua*). Linn. Wien. Verz. Fab. Esp. Borkh. Illig. Devill. Gotze. Vieweg. Schwarz. Schrank. *V.* Luisante (n.)
Lucipara (*hadena*). Ochsen. *V.* Luisante (noctuelle).
Lucipara (*phlogophora*). Treitschke. *V.* Luisante (noct.)
Lucipare (*noctuelle*). Oliv. *V.* Luisante (noctuelle).
Ludifica (*noctua*). Sulzer. *V.* Runique (noctuelle).
Ludifica (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Esp. Borkh. *V.* Railleuse. (noctuelle).
Ludifica (*diphtera*). Ochsen. *V.* Railleuse (noctuelle).
Luisante (noctuelle). pl. 94..... 348
Lychnide (noctuelle de la). pl. 80..... 113
Lychnide (*la*). Engram. *V.* Lychnide (noctuelle de la).
Lychnide (*noctuelle*). Oliv. *V.* Lychnide (noctuelle de la).
Lychnidis (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. *V.* Lychnide (noctuelle de la).
Lychnidis (*orthosia*). Ochsen. *V.* Lychnide (noctuelle de la).

Manicata (*noctua*). Devill. Rossi. *V.* Fougère (noct. de la)
Maravigna (noctuelle). pl. 82..... 143
Maravignæ (*noctua*). Nobis. *V.* Maravigna (noctuelle).
Megacephala (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh. Esp. *V.* Mégacéphale (noctuelle).
Megacephala (*acronicta*). Ochsen. *V.* Mégacéphale (noct.)
Mégacéphale (noctuelle). pl. 88..... 244
Mégacéphale (*noctuelle*). Oliv. *V.* Mégacéphale (noct.)
Mêlée (noctuelle). pl. 72..... 16
Menianthe (noctuelle du). pl. 88..... 239
Menyanthidis (*noctua*). Esp. Hubn. Vieweg. *V.* Ménianthe (noctuelle du).
Menyanthidis (*acronicta*). Ochsen. *V.* Ménianthe (noct. du)

MÉTICULEUSE (noctuelle). pl. 94..... 340
Méticuleuse (*la*). Goëdart. *V.* Méticuleuse (noctuelle).
Méticuleuse (*noctuelle*). Oliv. *V.* Méticuleuse (noctuelle).
Meticulosa (*noctua*). Wien. Verz. Linn. Fab. Esp. Hubn. Borkh., etc. *V.* Méticuleuse (noctuelle).
Meticulosa (*hadena*). Ochsen. *V.* Méticuleuse (noctuelle).
Meticulosa (*phlogophora*). Treitschke. *V.* Méticuleuse (n.)
Millegrana (*noctua*). Esp. *V.* Tache effacée (noctuelle).
Mince (*la*). Engram. *V.* Éruginée (noctuelle).
Mince (*noctuelle*). Oliv. *V.* Grêle (noctuelle).
Miniosa (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Borkh. Hubn. *V.* Fardée (noctuelle).
Miniosa (*orthosia*). Ochsen. *V.* Fardée (noctuelle).
Modeste (*la*). Engram. *V.* Liture (noctuelle).
MONTAGNARDE (noctuelle). pl. 92..... 314
Monticola (*noctua*). Nobis. *V.* Montagnarde (noctuelle).
Moqueuse (*noctuelle*). Oliv. *V.* Rieuse (noctuelle).
MORGELINE (noctuelle de la). pl. 76..... 63
Morpheus (*caradrina*). Ochsen. *V.* Haies (noctuelle des).
Morpheus (*noctua*). Vieweg. Huffnag. *V.* Haies (noct. des)
Mucida (*noctua*). Borkh. *V.* Rubiconde (noctuelle).

Nana (*phalæna*). Naturforscher. *V.* Saupoudrée (noct.)
Nana (*noctua*). Esp. *V.* Dentine (noctuelle).
Nasse (*la*). Engram. *V.* Ivraie (noctuelle de l').
NÉBULEUSE (noctuelle). pl. 78..... 82
Nebulosa (*noctua*). Borkh. Naturforscher. *V.* Protée (noct.)
Nebulosa (*noctua*). Hubn. *V.* Nébuleuse (noctuelle).
Nebulosa (*noctua*). Gotze. *V.* Plébéienne (noctuelle).
Nebulosa (*phalæna*). Berl. Mag. Naturforscher. *V.* Plébeienne (noctuelle).
Neglecta (*noctua*). Hubn.. *V.* Négligée (noctuelle).
Neglecta (*mythimna*). Ochsen. *V.* Négligée (noctuelle).

Négligée (noctuelle). pl. 78 88
Nictitans (*noctuelle*). Esp. Hubn. *V.* Didyme (noctuelle).
Noisetier (*phalène du*). Engram. *V.* Coudrier (noct. du).

Occulta (*noctua*). Fab. Devill. *V.* Teinte (noctuelle).
Occulta (*noctua*). Linn. Hubn. Devill. Vieweg. Rossi. Gotze. *V.* Occulte (noctuelle).
Occulta (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Occulte (noctuelle).
Occulte (noctuelle). pl. 97 386
Occulte (*l'*). Engram. *V.* Occulte (noctuelle).
Ochroleuca (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Illig. Esp. Borkh. Gotze. *V.* Jaunâtre (noctuelle).
Octogena (*noctua*). Esp. *V.* Or (noctuelle).
Octogena (*noctua*). Esp. *V.* Ruficolle (noctuelle).
Octogena (*noctua*). Esp. *V.* Délayée (noctuelle).
Octogena (*noctua*). Esp. *V.* Octogène (noctuelle).
Octogène (noctuelle). pl. 83 158
Octogesima (*noctua*). Hubn. *V.* Octogène (noctuelle).
Octogesima (*tethea*). Ochsen. *V.* Octogène (noctuelle).
Octogésime (*l'*). Engram. *V.* Octogène (noctuelle).
Oculea (*noctua*). Fab. *V.* Didyme (noctuelle).
Oleagina (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Illig. Devill. Gotze. *V.* Oléagineuse (noctuelle).
Oleagina (*miselia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Oléagineuse (n.)
Oleagina (*bombyx*). Fab. Esp. Lang. Verz. Brahm. *V.* Oléagineuse (noctuelle).
Oléagineuse (noctuelle). pl. 95 370
Oléagineux (*bombyx*). Oliv. *V.* Oléagineuse (noctuelle).
Olive (*l'*). Engram. *V.* Oléagineuse (noctuelle).
Omega (*noctua*). Esp. *V.* Augure (noctuelle).
Oméga (*l'*). Engram. *V.* Augure (noctuelle).
Omicron ardoisé (*l'*). Engram. *V.* Érable (noctuelle de l').
Omicron gris (*l'*). Engram. *V.* Euphraise (noctuelle de l').

Ondulée (*l'*). Engram. *V.* Porphyre (noctuelle).
OO (noctuelle). pl. 84 174
OO (*bombyx*). Esp. *V.* OO (noctuelle).
OO (*noct.*) Linn. Fab. Wien. Verz. Brahm. Borkh. *V.* OO(n.)
OO (*tethea*). Ochsen. *V.* OO. (noctuelle).
Or (noctuelle). pl. 83 161
Or (*noctuelle*). Oliv. *V.* Or (noctuelle).
Or (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Hubn. *V.* Or (noctuelle).
Or (*tethea*). Ochsen. *V.* Or (noctuelle).
Or (*noctua*). Borkh. *V.* Octogène (noctuelle).
Orion (noctuelle). pl. 85 203
Orion (*diphtera*). Ochsen. *V.* Orion (noctuelle).
Orion (*noctua*). Esp. *V.* Orion (noctuelle).
Ornata (*noctua*). Devill. *V.* Dysodée (noctuelle).
Osier (noctuelle de l'). pl. 84 177
Osier (*noctuelle de l'*). Oliv. *V.* Osier (noctuelle de l').
Oxyacanthæ (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Illig. Esp. Borkh. Devill. Fuessly. Vieweg. Schrank. *V.* Aubépine (noctuelle de l').
Oxyacanthæ (*miselia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Aubépine (noctuelle de l').
Oxyacanthæ (*phalæna*). Gotze. Lang. Verzc. Berl. Mag. Wilkes. *V.* Aubépine (noctuelle de l').

Parée (noctuelle). pl. 95 359
Parée (*la*). Engram. *V.* Parée (noctuelle).
Parée (*noctuelle*). Oliv. *V.* Parée (noctuelle).
Pariétine (*noctuelle*). Oliv. *V.* Chloé (noctuelle).
Patience (noctuelle de la). pl. 88 241
Patience (*noctuelle de la*). Oliv. *V.* Patience (noct. de la)
Peinte (*la*). Devill. *V.* Fardée (noctuelle).
Pepli (*noctua*). Hubn. *V.* Euphorbe (noctuelle de l').
Perla (*noctua*). Wien. Verz. *V.* Lichen (noctuelle du).

Perla (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Hubn. Esp. *V.* Perle (n.)
PERLE (noctuelle). pl. 86 210
Perle (*noctuelle*). Oliv. *V.* Perle (noctuelle).
Perplexa (*noct.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. *V.* Carpophage (n.)
Perplexa (*hadena*). Ochsen. Treitschke. *V.* Carpophage (n.)
Phalène à deux taches couleur de soufre. (*la*) Degeer. *V.* Flavicorne (noctuelle).
Phalène à avirons (*la*). Degeer. *V.* Aune. (noctuelle de l').
Picta (*noctua*). Fab. *V.* Porphyre (noctuelle).
Pilicornis (*noctua*). Brahm. *V.* Rubicondc (noctuelle).
Pinastri (*phalène*). Fuessly. *V.* Pityphage (noctuelle).
Pini (*noctua*). Devill. *V.* Pityphage (noctuelle).
Piniperda (*noctua*). Esp. Borkh. Illig. Lang. Naturforscher. Lang. Verz. Panzer. Schrank. *V.* Pityphage (noctuelle).
Piniperda (*trachea*). Ochsen. Treitschke. *V.* Pityphage (n.)
PISSENLIT (noctuelle du). pl. 75 50
Pistache (*noctuelle*). Oliv. *V.* Lychnide (noct. de la)
Pistacina (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. *V.* Lychnide (noctuelle de la).
Pistacina (*orthosia*). Ochsen. *V.* Lychnide (noctuelle de la).
PITYPHAGE (noctuelle). pl. 100 436
Pityphage (*la*). Engram. *V.* Pityphage (noctuelle).
Plantaginis (*noctua*). Hubn. *V.* Plantain (noctuelle du).
Plantaginis (*caradrina*). Ochsen. *V.* Plantain (noct. du)
PLANTAIN (noctuelle du). pl. 76 59
Plebeja (*noctua*). Hubn.. *V.* Plébéienne (noctuelle).
PLÉBÉIENNE (noctuelle). pl. 97 382
POINT BLANC (noctuelle). pl. 80 109
Point blanc (*le*). Engram. *V.* Point blanc (noctuelle).
POLIE (noctuelle). pl. 81 124
Polita (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Borkh. Vieweg. Hubn. *V.* Polie (noctuelle).
Polita (*cerastis*). Ochsen. *V.* Polie (noctuelle).

Polluta (*noctua*). Esp. *V.* Liture (noctuelle).
Polymita (*noct.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. *V.* Filigrame (n.)
Polymita (*noct.*) Linn. Esp. Borkh. Scriba. Devill. *V.* Brodéc (noctuelle).
Polymita (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Brodée (noct.)
Polymita (*noctua*). Fab. *V.* Plébéïenne (noctuelle).
Polymite (*noctuelle*). Oliv. *V.* Plébéienne (noctuelle).
Polyodon (*noctua*). Hubn. *V.* Dentiligne (noctuelle).
Polyodon (*noctua*). Wien. Verz. Illig. Lasp. *V.* Plébéiennc (n.)
Popularis (*bombyx*). Fab. Gotze. Illig. Schwarz *V.* Ivraie (noctuelle de l').
Popularis (*hadena*). Ochsen. *V.* Ivraie (noctuelle de l').
PORPHYRE (noctuelle). pl. 100..... 440
Porphyre (*le*). Engram. *V.* Saturée (noctuelle).
Porphyrea (*noctua*). Hubn. Wien. Verz. *V.* Porphyre (noct.)
Porphyrea (*trachea*). Ochsen. Treitschke. *V.* Porphyre (n.)
Porphyrea (*noctua*). Borkh. Esp. *V.* Saturée (noctuelle).
Porphyrea (*noctua*). Scriba. *V.* Aduste (noctuelle).
Prasina (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Borkh. Devill. Gotze. *V.* Couleur d'herbe (noctuelle).
Præceps (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. *V.* Hâtive (noct.)
Præceps (*trachea*). Ochsen. *V.* Hâtive (noctuelle).
Præcox (*noctua*). Linn. Hubn. *V.* Précoce (noctuelle).
Præcox (*noctua*). Fab. Esp. Panzer. *V.* Hâtive (noct.)
PRÉCOCE (noctuelle). pl. 73..... 20
Précoce (*noctuelle*). Oliv. *V.* Précoce (noctuelle).
Précocc (*la*). Engram. *V.* Hâtive (noctuelle).
PROCHAINE (noctuelle). pl. 89..... 264
Proprette (*la*). Engram. *V.* Lavée (noctuelle).
Proprette (*noctuelle*). Oliv. *V.* Lavée (noctuelle).
Prospicua (*noctua*). Hubn. Borkh. *V.* Remarquable (noct.)
Prospicua (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Remarquable (n.)
Protea (*hadena*). Ochsen. *V.* Protée (noctuelle).

Protea (*noct.*) Hubn. Wien. Verz. Illig. Esp. Gotze. Brahm. Scriba. *V.* Protée (noctuelle).
PROTÉE (noctuelle). pl. 89..... 259
Proxima (*noctua*). Hubn. *V.* Prochaine (noctuelle).
Proxima (*hadena*). Ochsen. *V.* Prochaine (noctuelle).
Psi (*noctua*). Hubn. *V.* Trident (noctuelle).
PSI (noctuelle). pl. 87..... 218
Psi (*le*). Engram. Geoff. *V.* Psi (noctuelle).
Psi (*noctuelle*). Oliv. *V.* Psi (noctuelle).
Psi (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Esp. Borkh., etc. *V.* Psi (noctuelle).
Psi (*acronicta*). Ochsen. *V.* Psi (noctuelle).
Pteridis (*noctua*). Fab. Hubn. Germar. *V.* Fougère (n. de la).
Pteridis (*hadena*). Ochsen. *V.* Fougère (noctuelle de la).
Pteridis (*eriopus*). Treitschke. *V.* Fougère (noctuelle de la).
Pteris (noctuelle du). Oliv. *V.* Fougère (noctuelle de la).
PULMONAIRE (noctuelle de la). pl. 75..... 47
Pulmonariæ (*caradrina*). Ochsen. *V.* Pulmonaire (noc. de la).
Pulmonariæ (*noctua*). Hubn. *V.* Pulmonaire (noct. de la).
Pulmonaris (*noctua*). Esp. *V.* Pulmonaire (noct. de la).
Pulverulenta (*orthosia*). Ochsen. *V.* Ambiguë (noctuelle).
Pulverulenta (*noctua*). Esp. Borkh. *V.* Ambiguë (noct.).
Pyrophila (*noct.*) Wien. Verz. Fab. Hubn. *V.* Pyrophile (n.)
Pyrophila (*agrotis*). Ochsen. *V.* Pyrophile (noctuelle).
PYROPHILE (noctuelle). pl. 74..... 35
Pyrophile (*noctuelle*). Oliv. *V.* Pyrophile (noctuelle).
Pyrophile (*la*). Engram. *V.* Pyrophile (noctuelle).

Quadripunctata (*noctua*). Fab. *V.* Cubiculaire (noct.).

Radicea (*noctua*). Esp. *V.* Haies (noctuelle des).
Radicea (*noctua*). Esp. *V.* Pyrophile (noctuelle).
RAILLEUSE (*noctuelle*). pl. 85..... 199

Ravidu (*noctua*). *V.* Leucophée (noctuelle).
Receptricula (*noctua*). Hubn. *V.* Strigule (noctuelle).
Receptricula (*pœcilia*). Ochsen. *V.* Strigule (noctuelle).
Remarquable (noctuelle). pl. 97..... 398
Remissa (*noctua*). Hubn. *V.* Double (noctuelle).
Renigera (*noctua*). Hubn. *V.* Rénigère (noctuelle).
Renigera (*agrotis*). Ochsen. *V.* Rénigère (noctuelle).
Rénigère (noctuelle). pl. 74..... 41
Respersa (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. *V.* Arrosée (noct.)
Respersa (*caradrina*). Ochsen. *V.* Arrosée (noctuelle).
Retusa (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Borkh. Esp. Hubn. *V.* Rétuse (noctuelle).
Retusa (*tethea*). Ochsen. *V.* Rétuse (noctuelle).
Rétuse (noctuelle). pl. 82..... 145
Ridens (*noctua*). Hubn. *V.* Brodée (noctuelle).
Ridens (*noctua*). Fab. *V.* Rieuse (noctuelle).
Rieuse (noctuelle). pl. 82..... 151
Rivularis (*noctua*). Fab. Devill. Gotze. *V.* Cucubale (n. du).
Rivulaire (*noctuelle*). Oliv. *V.* Cucubale (noctuelle du).
Robuste (*la*). Engram. *V.* Airelle (noctuelle de l').
Rubetra (*noctua*). Esp. *V.* Lychnide (noctuelle de la).
Rubiconde (noctuelle). pl. 79..... 99
Rubiconde (noctuelle). Oliv. *V.* Rubiconde (noctuelle).
Rubricosa (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh. *V.* Rubiconde (noctuelle).
Rubricosa (*bombyx*). Esp. *V.* Rubiconde (noctuelle).
Rubricosa (*cerastis*). Ochsen. *V.* Rubiconde (noctuelle).
Rubricosa (*bombyx*). Esp. *V.* Fardée (noctuelle).
Ruficolle (noctuelle). pl. 83..... 168
Ruficolle (*noctuelle*). Oliv. *V.* Ruficolle (noctuelle).
Ruficollis (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Hubn. Borkh.
Ruficollis (*tethea*). Ochsen. *V.* Ruficolle (noctuelle).
Rumicis (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Borkh.

Esp., etc. *V.* Patience (noctuelle de la).
Rumicis (*acronicta*). Ochsen. *V.* Patience (noct. de la)
Runica (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn. Brahm. Illig. Schrank. *V.* Runique (noctuelle).
RUNIQUE (noctuelle). pl 95 365
Runique (*la*). Engram. *V.* Runique (noctuelle).
Runique (*noctuelle*). Oliv. *V.* Runique (noctuelle).

Saliceti (*noctua*). Borkh. *V.* Osier (noctuelle de l').
Saliceti (*tethea*). Ochsen. *V.* Osier (noctuelle de l').
SAPONAIRE (noctuelle de la). pl. 90 272
Saponariæ (*noctua*). Borkh. Esp. *V.* Saponaire (noct. de la)
Saponariæ (*hadena*). Ochsen. *V.* Saponaire (noct. de la).
SAPORTA (noctuelle). pl. 98 410
Saportæ (*noctua*). Nobis. *V.* Saporta (noctuelle).
SATELLITE (noctuelle). pl. 80 116
Satellite (*la*). Engram. *V.* Satellite (noctuelle).
Satellite (*noctuelle*). Oliv. *V.* Satellite (noctuelle).
Satellitia (*noctua*). Linn. Fab. Wien. Verz. Hubn. Esp. Borkh. *V.* Satellite (noctuelle).
Satellitia (*cerastis*). Ochsen. *V.* Satellite (noctuelle).
Satura (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. Illig. *V.* Saturée (n.).
Satura (*hadena*). Treitschke. *V.* Saturée (noctuelle).
Satura (*noctua*). Borkh. *V.* Double (noctuelle).
Satura (*hadena*). Ochsen. *V.* Aduste (noctuelle).
SATURÉE (noctuelle). pl. 92 319
SAUPOUDRÉE (noctuelle). pl. 95 354
Scita (*noctua*). Hubn. *V.* Jolie (noctuelle).
Scita (*hadena*). Ochsen. *V.* Jolie (noctuelle).
Scita (*phlogophora*). Treitschke. *V.* Jolie (noctuelle).
Scripta (*noctua*). Hubn. *V.* Osier (noctuelle de l').
Secalina (*noctua*). Hubn. Wien. Verz. Illig. *V.* Didyme (n.)
Secalis (*noctua*). Wien. Verz. *V.* Didyme (noctuelle).

Segetum (*noctua*). Esp. *V.* Cubiculaire (noctuelle).
Seladonia (*noctua*). Fab. *V.* Brodée (noctuelle).
Semi-deuil (*le*). Engram. *V.* Brodée (noctuelle).
Sepii (*noctua*). Hubn. *V.* Haies (noctuelle des)
Serena (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Hubn. Illig. Esp. Borkh. Devill. Scriba. Brahm. *V.* Sereine (noctuelle).
Serena (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Sereine (noct.)
Serena (*phalæna*). Gotze. *V.* Sereine (noctuelle).
Sereine (noctuelle). pl. 98..... 407
Sereine (*noctuelle*). Oliv. *V.* Sereine (noctuelle).
Sericata (*noctua*). Esp. Lang. Verz. *V.* Remarquable (n.)
Sericina (*noctua*). Esp. Borkh. *V.* Remarquable (noct.)
Sericina (*bombyx*). Hubn. *V.* Géographique (noctuelle).
Serina (*noctua*). Esp. *V.* Lychnide (noctuelle de la).
Serpolet (noctuelle du). pl. 76..... 67
Serpylli (*noctua*). Hubn. *V.* Serpolet (noctuelle du).
Serratilinea (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Dentilignc (n.)
Serville (noctuelle). pl. 73..... 25
Servillii (*noctua*). Godart. *V.* Serville (noctuelle).
Silène (noctuelle). pl. 79..... 102
Silène (*noctuelle*). Oliv. *V.* Silène (noctuelle).
Silene (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Hubn. *V.* Silène (noct.)
Silene (*cerastis*). Ochsen. *V.* Silène (noctuelle).
Simulans (*noctua*). Fab. Borkh. *V.* Pyrophyle (noctuelle).
Sinuée (*la*). Engram. *V.* Cucubale (noctuelle du).
Soignée (noctuelle). pl. 95..... 361
Soignée (*la*). Engram. *V.* Soignée (noctuelle).
Soignée (*noctuelle*). Oliv. *V.* Soignée (noctuelle).
Soumise (*la*). Engram. *V.* Rétuse (noctuelle).
Soumise (noctuelle). pl. 82..... 148
Soumise (*noctuelle*). Oliv. *V.* Soumise (noctuelle).
Soumise (*la*). Engram. *V.* Soumise (noctuelle).
Spadicca (*noctua*). Borkh. *V.* Glabre (noctuelle).

Spadicea (*noctua*). Hubn. *V.* Airelle (noctuelle de l').
Spartii (*noctua*). Borkh. Brahm. *V.* Contiguë (noctuelle).
Spicula (*noctua*). Esp. *V.* Convergente (noctuelle).
Spoliatricula (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. *V.* Chloé (n.).
Spoliatricula (*pæcilia*). Ochsen. *V.* Chloé (noctuelle).
Spreta (*noctua*). Wien. Verz. Brahm. *V.* Pityphage (noct.).
Spreta (*bombyx*). Fab. *V.* Pityphage (noctuelle).
Stabilis (*noctua*). Wien. Verz. Hub. *V.* Constante (noct.).
Stabilis (*orthosia*). Ochsen. *V.* Constante (noctuelle).
Stricta (*bombyx*). Esp. *V.* Osier (noctuelle de l').
Strigosa (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Borkh. *V.* Grisette (n.).
Strigula (*noctua*). Wien. Verz. Borkh. *V.* Strigule (noct.).
STRIGULE (noctuelle). pl. 86 215
Styrienne (*la*). Engram. *V.* Bleue (noctuelle).
Subtusa (*noctua*). Fab. Wien. Verz. Borkh. Hubn. *V.* Soumise (noctuelle).
Subtusa (*tethea*). Ochsen. *V.* Soumise (noctuelle).
Superstes (*caradrina*). Ochsen. *V.* Flatteuse (noctuelle).
Syngenesiæ (*noctua*). Scriba. *V.* Vipérine (noct. de la).

TACHE EFFACÉE (noctuelle). pl. 77 69
Tache rousse (*la*). Engram. *V.* Contiguë (noctuelle).
Taraxaci (*noctua*). Hubn. *V.* Pissenlit (noctuelle du).
TEINTE (noctuelle). pl. 96 389
TEMPLE (noctuelle du). pl. 75 43
Templi (*noctua*). Hubn. *V.* Temple (noctuelle du).
Templi (*agrotis*). Ochsen. *V.* Temple (noctuelle du).
TÉNÉBREUSE (noctuelle). pl. 72 11
Tenebrosa (*noctua*). Hubn. *V.* Ténébreuse (noctuelle).
Tenebrosa (*agrotis*). Ochsen. *V.* Ténébreuse (noctuelle).
Tenebrosa (*noctua*). Esp. *V.* Double (noctuelle).
Testacea (*noctua*). Wien. Verz. Hubn. *V.* Testacée (noct.).
Testacea (*apamea*). Ochsen *V.* Testacée (noctuelle).

Testacée (noctuelle). pl. 81 133
Tête bleue (*bombyx*). Oliv. *V.* Double oméga (noctuelle).
Tête rouge (*la*). Engram. *V.* Rieuse (noctuelle).
Thalassina (*noctua*). Borkh. Naturforscher. Gotze. *V.* Thalassine (noctuelle).
Thalassina (*hadena*). Treitschke. *V.* Thalassine (noctuelle).
Thalassine (noctuelle) pl. 91 292
Thapsi (*noctuelle*). Borkh. Brahm. *V.* Plébeienne (noctuelle).
Tincta (*noctua*). Borkh. Scriba. Brahm. *V.* Teinte (noct.).
Tincta (*polia*). Ochsen. Treitschke. *V.* Teinte (noct.).
Transversalis (*noctua*). Devill. *V.* Arrangée (noctuelle).
Triangularis (*noctua*). Thunberg. *V.* Cucubale (noct. du).
Tricuspis (*bombyx*). Esp. *V.* Gramen (noctuelle du).
Tricuspis (*noctua*). Hubn. *V.* Gramen (noctuelle du).
Trydactylion (*noctua*). Borkh. *V.* Soignée (noctuelle).
Tridens (*noct.*) Wien. Verz. Fab. Esp. Borkh. *V. Trident.* (n.)
Tridens (*acronicta*). Ochsen. *V.* Trident (noctuelle).
Tridens (*noctua*). Hubn. *V.* Psi (noctuelle).
Trident (noctuelle). pl. 87 222
Trident (*le*). Engram. *V.* Trident (noctuelle).
Trident (*noctuelle*). Oliv. *V.* Trident (noctuelle).
Trigutta (*noctua*). Esp. *V.* Inconstante (noctuelle).
Trimacula (*noctua*). Hubn. *V.* Trimaculée (noctuelle).
Trimacula (*bombyx*). Wien. Verz. *V.* Trimaculée (noct.)
Trimacula (*episema*). Ochsen. *V.* Trimaculée (noctuelle).
Trimaculée (noctuelle). pl. 85 193
Trimaculée (*la*). Engram. (Xanthographe (noctuelle).
Trimaculosa (*noctua*). Esp. *V.* Teinte (noctuelle).
Tristis (*noctua*). Fab. *V.* Pyrophile (noctuelle).
Troene (noctuelle du). pl. 89 256
Troëne (*noctuelle du*). Oliv. *V.* Troëne (noctuelle du).
Troénière (*la*). Engram. *V.* Troëne (noctuelle du).
Tullia (*noctua*). Cramer. *V.* Couleur d'herbe (noctuelle).

Typica (*noctua*). Hubn. *V.* Saponaire (noctuelle de la).
Typica (*noctua*). Linn. Wien. Verz. Fab. Illig. Borkh. Esp. Devill. Brahm. *V.* Typique (noctuelle).
Typica (*mormo*). Ochsen. *V.* Typique (noctuelle).
Typica (*mania*). Treitschke. *V.* Typique (noctuelle).
Typique (noctuelle). pl. 90 269
Typique (*noctuelle*). Oliv. *V.* Typique (noctuelle).
Typique (*la*). Engram. *V.* Typique (noctuelle).

Undosa (*noctua*). Hubn. *V.* Bi-ponctuée (noctuelle).
Undulata (*noctua*). Gotze. Schwarz. *V.* Ceinture jaune (n.)
Unanimis (*noctua*). Hubn. *V.* Double (noctuelle).
Upsilon (noctuelle). pl. 81 135

Vaccinii (*noctua*). Linn. Wien. Verz. Fab. Esp. Hubn. Borkh. etc. *V.* Airelle. (noctuelle de l').
Vaccinii (cerastis). Ochsen. *V.* Airelle (noctuelle de l').
Vaccinii (*noctua*). Esp. *V.* Glabre (noctuelle).
Vagabonde (*la*). Engram. *V.* Dentine (noctuelle).
Valida (*noctua*). Hubn. *V.* Aduste (noctuelle).
Varia (*noctua*). Devill. *V.* Porphyre (noctuelle).
Variable (*la*). Engram. *V.* Didyme (noctuelle).
Velue (noctuelle). pl. 90 275
Vermillon (*noctuelle*). Oliv. *V.* Fardée (noctuelle).
Verte (*la*). Engram. *V.* Couleur d'herbe (noctuelle).
Verte (*noctuelle*). Oliv. *V.* Couleur d'herbe (noctuelle).
Vestigialis (*noctua*). Esp. Devill. *V.* Leucophée (noctuelle).
Viennoise (*la*). Engram. *V.* Ruficolle (noctuelle).
Viminalis (*noctua*). Fab. *V.* Osier (noctuelle de l')
Vipérine (noctuelle de la). pl. 92 308
Virescens (*phalæna*). Degeer. *V.* Brodée (noctuelle).
Viridana (*phalæna*). Naturforscher. *V.* Soignée (noct.)
Viridis (*phalæna*). Devill. *V.* Remarquable (noctuelle).

Viridi obscura (*phalœna*). Gotze. *V.* Couleur d'herbe (n.).
Volant doré (*le*). Geoffroy. *V.* Arroche (noctuelle de la).
W. Latinum (*noctua*). Borkh. Esp. Naturforscher. Gotze. *V.* Genêt (noctuelle du).
V. Punctatum (*bombyx*). Esp. *V.* Silène (noctuelle).
V. Punctatum (*noctua*). Borkh. *V.* Silène (noctuelle).

X. (*l'*). Geoffroy. *V.* Chi (noctuelle).
Xanthoceros (*noctua*). Borkh. Hubn. *V.* Rieuse (noctuelle).
Xanthoceros (*tethea*). Ochsen. *V.* Rieuse (noctuelle).
Xanthoceros (*noctua*). Borkh. Hubn. *V.* Rieuse (noctuelle).
Xanthographa (*noctua*). Wien. Verz. Fab. Hubn. *V.* Xanthographe (noctuelle).
Xanthographa (*mithimna*). Ochsen. *V.* Xanthographe (noct.)
XANTHOGRAPHE (noctuelle). pl. 80. 107
Xanthographe (*noctuelle*). Oliv. *V.* Xanthographe (noct.)

Ypsilon (*noctuelle*). Oliv. *V.* Upsilon (noctuelle).
Ypsilon (*orthosia*). Ochsen. *V.* Upsilon (noctuelle).

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET ADDENDA.

TEXTE.

Page 24, ligne 3, pates, *lisez* pattes.

Page 31, synonymie, assimilans (Borkh), *lisez* assimulans (Borkh).

Page 101, ligne 1re du nota, cet article était imprimé, etc., *lisez* cet article était composé et au moment d'être tiré, etc.

Page 108, ligne 11, avec les nervures grises, *lisez* et les nervures grises.

Page 108, avant dernière ligne, qui l'a reçue, *lisez* qui l'a reçu.

Page 172, dernière ligne, M. Treistchte, *lisez* M. Treitschke.

Page 173, ligne 12, M. Treistchte, *lisez* M. Treitschke.

Page 186, à la suite de la description de la N. *Géographique*, ajoutez cette observation : M. le comte de Saporta nous mande que cette noctuelle est excessivement commune dans ses propriétés près de St-Maximin (départ. du Var). Sa chenille, dit-il, ressemble à celle de la N. *Euphorbiæ*, vit en société sur le *tithymale*, sous des toiles de soie, et paraît deux fois l'an.

Page 242, ligne 24, laitron, *lisez* laiteron.

Page 272, synonymie, hadina saponariæ, *lisez* hadena saponariæ.

Page 272, synonymie, noct. calcitrapæ (Vieweg), *lisez* noct. calcatrippæ (Wieweg).

Page 334, synonymie, phalana bicruris, *lisez* phalæna bicruris.

Page 347, ligne 19, Marcel de Serrès, *lisez* Marcel de Serres.

Page 347, à la suite de la description de la noct. *Embrasée*, *ajoutez* qu'elle a été trouvée en Normandie et dans les environs de Versailles.

ERRATA.

PLANCHES.

Planche 74, figure 6, rognon, *lisez* renigère.
Pl. 80. fig. 2, (xanthographia), *lisez* (xanthographa).
Pl. 82. fig. 2, (maravigna), *lisez* (maravignæ).
Pl. 82. fig. 5 et 6, (ridem, *lisez* (ridens).
Pl. 83. fig. 6, biponctuée (bipuncta) mâle, *lisez* délayée (diluta) mâle, variété.
Pl. 84. fig. 1, (bipunctua), *lisez* (bipuncta).
Pl. 84. fig. 5, géographie, *lisez* géographique.
Pl. 89. fig. 4, distant, *lisez* distante.
Pl. 90. fig. 2, (saponaria), *lisez* (saponariæ).
Pl. 90. fig. 7, (*id.*) variété femelle, *lisez* (*id.*) variété, mâle.
Pl. 93. fig. 4, (*id.*) variété mâle, *lisez* (*id.*) variété femelle.
Pl. 93. fig. 5, du cumbale (cumbali), *lisez* du cucubale (cucubali).
Pl. 93. fig. 6, (capsucola), *lisez* capsincola.

Complet planche ϕ18 mal numérotée
ce doit être 98.